هكذا من الأصل


# Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16601 – 7,50 F - 1,13 EURO — VENDREDI 12 JUIN 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI


LE MONDE DES LIVRES

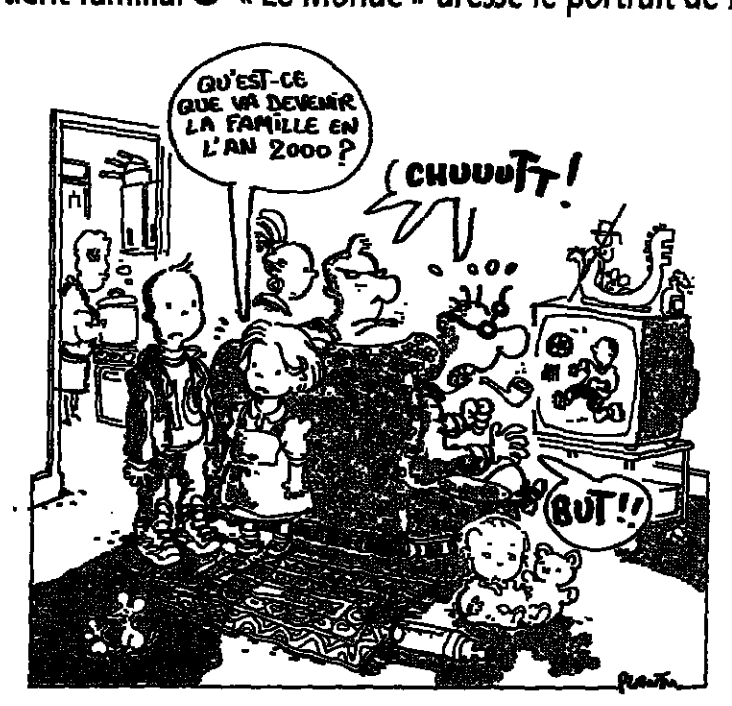
■ Lacan et l'inconscient
■ Discours de l'Académie



## La gauche face aux mutations de la famille

● Une conférence nationale examine, vendredi 12 juin, les mutations de la cellule familiale ● Lionel Jospin annoncera le rétablissement des allocations familiales pour tous et la réforme du quotient familial ● « Le Monde » dresse le portrait de la famille de l'an 2000

**LE PREMIER MINISTRE** devait annoncer, vendredi 12 juin, en ouvrant la conférence de la famille qui réunit gouvernement, partenaires sociaux et associations familiales à Matignon, sa décision de supprimer la mise sous condition de ressources des allocations familiales à partir de 1999. Annoncée en juin 1997 sans concertation préalable, cette mesure avait suscité l'hostilité unanime des syndicats, des associations, de la droite et du PCF. En contrepartie, Lionel Jospin annoncera un abaissement sensible du plafond du quotient familial, qui passerait de 16 380 francs à environ 11 000 francs, ce qui pénalisera les familles aisées. Le ministère des finances était opposé à ce dispositif qui alourdira la fiscalité, dégageant quelque 3,5 milliards de recettes fiscales supplémentaires qui serviront à alléger les charges de la branche famille de la Sécurité sociale, l'Etat assurant le financement de l'allocation de parent isolé. Les allocations familiales seront versées à tous jusqu'à vingt ans. Une délégation interministérielle à la famille sera créée.




Vendredi, M. Jospin devait également insister sur le devoir qu'a la collectivité d'aider les familles en difficulté à assumer leurs responsabilités vis-à-vis de leurs enfants. La conférence a été préparée par une série de rapports, qui ont mis en évidence la diversification des structures familiales et la nécessité d'adapter l'action publique à cette nouvelle situation. Le gouvernement est aussi confronté au dossier des personnes âgées dépendantes. Il prépare, en concertation avec les conseils généraux, une réforme des tarifs d'hébergement en établissement et une meilleure application de la prestation spécifique dépendance, afin de réduire les disparités importantes constatées entre les départements.

*Lire pages 6 et 7 et notre dossier pages 12 et 13*

## La Chine menacée par la rechute des marchés en Asie

*LA CHUTE* de la devise japonaise s'est encore accélérée face au dollar américain. Elle a perdu 10 % depuis trois mois et a glissé, jeudi 11 juin, sous la barre des 142 yens pour un billet vert, son niveau le plus bas depuis sept ans. Cette dévaluation déclenche une nouvelle secousse financière en Asie. L'attitude de la Chine se trouve désormais au centre des interrogations des marchés. Une dévaluation du yuan entraînerait une nouvelle spirale de baisse dans la région. Pékin en profite pour rappeler à l'opinion internationale son rôle stabilisateur. Les responsables du G 7, réunis mercredi à Paris, se sont bornés à déclarer qu'ils continuent *« à surveiller les évolutions sur le marché des changes »*.

*Lire page 16*



ERIC GAILLARD/REUTERS

■ Zinedine Zidane l'homme-clé des Bleus

■ Le sorcier blanc des Bafana Bafana

■ Le Maracana tombe en ruine

■ Les matches en fiches

*Lire notre cahier* Le Mondial

## ■ Europe : le chômage baisse

La solidité de la reprise améliore la situation de l'emploi dans l'ensemble de l'Union européenne.

p. 2 et notre éditorial p. 15

## ■ Sans parents et sans papiers

Chaque année, 200 mineurs étrangers arrivent en France, le plus souvent pour fuir une guerre ou une calamité naturelle. Rajan, Mireille, Tahera et Ibrahim racontent leur galère de clandestins.

p. 8

## ■ Une découverte contre la tuberculose

*Une équipe de chercheurs franco-britannique a décrypté la bactérie responsable de la tuberculose. Cette découverte devrait faciliter la mise au point de nouveaux traitements.* p. 32

## ■ Mise en demeure à Milosevic

Les Occidentaux vont demander au président yougoslave d'arrêter la répression au Kosovo et de reprendre le dialogue. p. 3

## ■ Air France : la reprise

La direction et le principal syndicat de pilotes se déclarent satisfaits de l'accord conclu. p. 17

## ■ Grenoble trois ans après

Michel Destot, le maire PS, privilégie l'amélioration de la vie quotidienne par rapport aux équipements prestigieux.

p. 11


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 612 - 7,50 F


## La croisade raciste de l'australienne Pauline Hanson

SYDNEY
*de notre envoyée spéciale*

Ancienne gérante d'une échoppe de *fish and chips* à Ipswich, une petite ville sinistrée de l'Etat du Queensland, en Australie, Pauline Hanson a troqué, il y a un peu plus de deux ans, son tablier de comptoir contre des tailleurs à boutons dorés pour faire son entrée de députée indépendante au Parlement fédéral de Canberra.

Méprisée par ses collègues parlementaires, cette mère de famille de quarante-quatre ans, dont les slogans politiques simplistes font appel aux rancœurs des fermiers, des petits commerçants et des autres « petits Blancs » laissés pour compte, savoure sans doute sa position actuelle. Les sondages indiquent en effet que One Nation, son parti, lancé en avril 1997, pourrait s'imposer comme une nouvelle force politique, non seulement dans l'Etat du Queensland, qui renouvelle son Parlement le 13 juin, mais aussi et surtout lors d'élections générales ultérieures.

Portant avec fierté les cheveux roux de ses ancêtres irlandais, Pauline Hanson n'a aucun scrupule à confirmer les préjugés qu'elle a exposés dans son discours politique inaugural, le 10 septembre 1996 au Parlement. On sait depuis que Pauline Hanson n'a guère d'affinités avec les Asiatiques, *« qui menacent d'engloutir l'Australie »*, ni avec les Aborigènes, *« privilégiés »*, ni avec les immigrants, qui *« propagent la tuberculose et l'hépatite »*, etc. En 1997, anticipant un assassinat politique, la députée de Oxley avait enregistré un message vidéo *post mortem*, partiellement diffusé sur une chaîne privée, à la stupéfaction du public et des médias qui n'ont jamais eu affaire à un « cas » pareil.

De manière plus terre à terre, Pauline Hanson a promis aux fermiers, qui ont dû rendre leurs armes à feu en 1996 en vertu d'une loi nationale, qu'elle réautoriserait le port d'armes. Elle s'est aussi engagée à faire abroger une loi fondamentale dans le processus de réconciliation avec les Aborigènes, *The Native Title Act*, qui créa en 1994 un titre foncier coutumier, spécifique aux Aborigènes. Elle tenterait, en revanche, de réinstaurer la peine de mort et certains tarifs douaniers.

En théorie, les partis traditionnels rejettent toutes les idées de One Nation, mais, comme le nouveau parti attire des électeurs de l'ensemble de l'échiquier politique, la tentation de se compromettre est grande. On s'attend ainsi à voir voter pour ce mouvement les déçus du Parti libéral, les fermiers du Parti national, trahis par les lois sur les armes à feu et sur le compromis sur la question foncière, enfin les cols bleus du parti travailliste (*Australian Labor Party*), se sentant plus d'affinités avec l'une des leurs qu'avec un parti ayant passablement perdu le contact avec les classes ouvrières.

Sous la bannière de One Nation, Pauline Hanson est en fait en train de créer de nouvelles séparations dans la société australienne, dont l'identité se forge depuis bientôt trois décennies autour d'un multiculturalisme qu'elle exècre : les « profiteurs » d'un côté, parmi lesquels elle n'hésite pas à placer les groupes les plus défavorisés du pays, et les autres, nostalgiques d'une Australie qui n'existe plus. Souvent qualifiés avec mépris de *red necks* (« cous rouges », « péquenauds »), ces Australiens vont avoir l'occasion de rappeler qu'eux existent encore en votant Pauline Hanson.

*Florence de Changy*

## L'Amérique transgénique

**QUELLE PLACE** donner aux cultures et aux aliments transgéniques ? Comment contrôler les risques qu'ils présentent pour la santé ou l'environnement ? Quelle garantie de transparence peut espérer le consommateur face à ces produits ? Ces questions seront au cœur de la « Conférence de citoyens » sur l'utilisation des organismes génétiquement modifiés (OGM), qui se tiendra à Paris les 20 et 21 juin. En Europe, les plantes transgéniques font peur. Aux Etats-Unis, en revanche, le pas est franchi. La révolution des biotechnologies agricoles est en marche. Près de 20 millions d'hectares y sont cultivés avec des semences génétiquement modifiées, sans que le consommateur y trouve à redire.

*Lire pages 22 et 23*



## Faut-il détruire le Grand Palais ?

**FAUT-IL** en finir avec le Grand Palais ? La question peut paraître absurde, elle n'en a pas moins été évoquée le 12 février 1998, lors d'un conseil de cabinet du ministère de la culture. Provocation ? Pas si sûr. La même interrogation était reformulée, le 24 avril, dans des circonstances presque semblables. Est-ce si étonnant ? L'édifice relève d'une esthétique mal-aimée des hauts fonctionnaires, toujours en retard d'un métro. La gare d'Orsay, qui mêle, avec un égal dosage, académisme et modernité architecturale, n'a été sauvée que par l'effet de la scandaleuse destruction des Halles de Baltard.

Le Grand Palais dissimule lui aussi son étonnante charpente métallique et son dôme de verre sous une médiocre façade. Outil mal adapté au gigantisme des grandes foires contemporaines, il souffre, en outre, d'un manque d'entretien chronique. Il a été peu à peu envahi, dans l'indifférence générale, par des administrations diverses, ne payant ni loyers ni charges, et laissant au propriétaire, le ministère de la culture, le soin d'éviter le pire. Quand le pire arrive, l'apparition de *« graves désordres architecturaux »*, comme disent les spécialistes, sa fermeture devient nécessaire. Et la tentation de détruire ce *« poids mort »* germe dans les esprits.

Construit rapidement, à partir de 1897, pour l'Exposition universelle de 1900, l'édifice bascule (très lentement) vers la Seine. En juillet 1993, un boulon tombe de la voûte. Ce n'est certes pas le premier, mais la récente catastrophe du stade de Furiani est encore dans toutes les mémoires. Le ministre de la culture, Jacques Toubon, ne veut prendre aucun risque. Il fait fermer le Grand Palais avec pour objectif de le rouvrir deux ans plus tard. Le Service national des travaux fait des analyses et évalue la gravité du mal. Les travaux indispensables sont d'abord estimés à 400 millions de francs, puis à 800 millions. Et encore s'agit-il d'une simple remise en état, pas d'une remise à niveau.

Début 1995, alors que rien n'a été entrepris, Philippe Douste-Blazy, nouveau locataire de la Rue de Valois, charge Jean Lebrat, président de l'Etablissement public du Grand Louvre (EPGL), d'un rapport sur les conditions de sa réouverture et de son réaménagement.

*Emmanuel de Roux*

*Lire la suite page 15*

## Bâle, l'art en tête



LORENZO RUDOLF

La Foire d'art de Bâle est devenue la première manifestation mondiale de ce type. Le Suisse Lorenzo Rudolf, trente-neuf ans, qui préside à ses destinées depuis 1991, est à l'origine de ce succès. On le croise partout, dans tous les Salons, à l'affût d'idées nouvelles. Mais l'homme est prudent, et le concept qu'il a contribué à mettre au point fonctionne si bien qu'il ne le modifie que par petites touches.

*Lire page 27*

**EMPLOI** Renversement de tendance en Europe, et notamment au cœur du Vieux Continent : le chômage y connaît une baisse quasi générale. En Allemagne comme en France, il est tombé au-dessous de la barre des 12 %, et de celle des 20 % en Espagne, indiquent les dernières batteries de statistiques. ● LE TONUS de la reprise – sans doute 2,7 % de taux de croissance du PIB en 1998 – est, prioritairement, à l'origine de cette évolution favorable. Elle est confortée à la fois par la baisse des taux d'intérêt chez les Quinze, l'amélioration de leur compétitivité extérieure due à la hausse du dollar et, enfin, par la *« précarisation »* du travail. ● EN REVANCHE, la *« stratégie pour l'emploi »* décidée au niveau communautaire, si elle a donné beaucoup de textes et de réunions, ne paraît pas encore fournir de résultats tangibles. *(Lire aussi notre éditorial page 15.)*

# Le chômage baisse désormais partout en Europe

## La solidité d'une reprise favorisée par de faibles taux d'intérêt et par une compétitivité accrue des Quinze à l'exportation – due à la hausse du dollar – commence enfin à se traduire sur les marchés du travail du Vieux Continent

LA BATAILLE du chômage est-elle en train d'être gagnée en Europe ? Même s'il est bien trop tôt pour le dire, les bonnes nouvelles se multiplient. Après la France, dont le taux de chômage vient de passer en dessous des 12 % (*Le Monde* du 30 mai), et l'Espagne, passée en dessous des 20 % au cours du premier trimestre, c'est désormais au tour de l'Allemagne d'annoncer une amélioration significative de ses statistiques. Une baisse de deux cent mille chômeurs s'est produite entre avril et mai, faisant passer le volume de demandeurs d'emploi en dessous des 11 % de la population active, comme l'a annoncé mercredi 9 juin l'agence fédérale pour l'emploi de Nuremberg.

L'Allemagne, certes, a l'habitude d'utiliser des chiffres bruts : en données corrigées des variations saisonnières, la baisse est moins importante (11,2 % contre 11,3 % en avril, selon la Bundesbank). Il n'empêche : cette légère embellie amène les analystes à parler d'un « tournant » sur le marché du travail en Allemagne : c'est la première fois depuis l'été 1995 que le nombre de chômeurs baisse d'un mois sur l'autre.

Ces chiffres font apparaître une réalité : après les pays de la « périphérie », engagés depuis quelques mois, voire quelques années, dans un cycle économique vertueux et créateur d'emplois (Irlande, Portugal, Danemark, Pays-Bas, Royaume-Uni et même Espagne), c'est désormais au tour des pays du « cœur » de l'Union européenne – France et Allemagne – de connaître un renversement de tendance. *« Une baisse considérable, totalisant près d'un million de personnes, est prévue pour l'Union européenne (...), grâce à un taux d'expansion de l'emploi proche de 1 % par an, le chiffre le plus élevé depuis 1990 »*, écrit l'OCDE dans ses *Perspectives économiques* (juin 1998).

**Des situations encore diversifiées**

TAUX DE CHÔMAGE, en % de la population active

10,3 – 3,2 – 2,2

UE – BELGIQUE – DANEMARK – ALLEMAGNE – ESPAGNE – FRANCE – IRLANDE – ITALIE – LUXEMB. – PAYS-BAS – AUTRICHE – PORTUGAL – SUÈDE – ROY.-UNI

■ MARS 1996 – ▨ MARS 1997 – ■ MARS 1998 – * Février 1998 – ** Janvier 1998

### CONTEXTE MACRO-ÉCONOMIQUE

La diminution du chômage s'accompagne déjà de nombreuses créations d'emplois en France. En Allemagne, elle ne donne pas encore lieu à un regain d'embauches. Les entreprises allemandes continuent à supprimer des emplois dans un effort très soutenu d'amélioration de leur productivité.

Les dirigeants politiques s'attribuent le mérite de l'évolution actuelle des choses. Mais si le chômage commence à baisser dans toute l'Europe des Quinze, c'est avant tout parce que la reprise y connaît un rythme soutenu : probablement +2,7 % en 1998 selon les estimations de l'OCDE. Si l'emploi s'améliore, c'est que le contexte macro-économique général a considérablement changé en Europe : ce facteur joue un rôle bien plus important qu'aucune des réformes structurelles engagées par les gouvernements en place.

La hausse du dollar depuis 1995 améliore la compétitivité extérieure des économies européennes : les prix de production de l'Europe continentale, qui étaient supérieurs de 40 % à ceux des Etats-Unis il y a deux ans, ne le sont plus que de 10 % aujourd'hui, selon l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques). Deuxième aspect positif : le tour de vis budgétaire rendu nécessaire par le respect des critères de Maastricht n'est plus aussi contraignant. *« En 1997, l'effort de resserrement budgétaire avait amené l'Europe à renoncer à 1,3 % de croissance. Aujourd'hui, la politique budgétaire est neutre »*, souligne Olivier Passet, économiste à l'OFCE. Troisième élément de fond : la baisse des taux d'intérêt en Europe, rendue possible par l'approche de l'euro, soutient fortement la relance. Ces trois éléments combinés expliquent très largement les succès, encore timides, actuellement enregistrés sur le front de l'emploi.

La croissance est sans doute plus « porteuse d'emplois » que ce qu'on avait tendance à penser jusqu'ici. *« Le lien entre croissance et emploi s'est affermi avec le développement des contrats à durée déterminée et le développement du temps partiel »*, souligne-t-on dans l'entourage de Martine Aubry à Paris. Manifestement, la multiplication des CDD au cours de la décennie 90 a donc porté ses fruits, même si la gauche au pouvoir entend réguler le modèle du temps partiel par la réduction du temps de travail et enrichir le contenu de la croissance en emplois grâce à un soutien renforcé à la demande : *« aujourd'hui, il faut seulement 1,5 % de croissance pour créer des emplois »*, souligne un expert du gouvernement Jospin.

### CHOIX DE SOCIÉTÉ

En Allemagne aussi, le développement du temps partiel a permis d'améliorer les chiffres de l'emploi : celui-ci concerne désormais 14 % de la population active, contre 11 % en 1985. En Espagne, les nouveaux emplois relèvent pratiquement tous du temps partiel. Il semble que les Européens continentaux, à la manière des Anglo-Saxons, parviennent désormais à réduire la durée du chômage : la probabilité à la fois de perdre et de retrouver un emploi est plus forte.

Une situation qui amène les économistes libéraux, comme ceux de l'OCDE, à encourager les Européens à s'attaquer de manière plus ambitieuse à leur « chômage structurel » par une réforme de fond de leur Etat-providence. Pour s'attaquer à ce chantier, les Européens sont confrontés à des choix de société douloureux, tant en matière de salaire minimum que de flexibilité du marché de l'emploi ou de calcul des allocations sociales. L'OCDE souligne que le taux de chômage des Quinze devrait se stabiliser à 10,5 % en 1999, contre 7 % pour l'ensemble de la zone OCDE. Autrement dit, avec dix-huit millions de chômeurs l'an prochain, *« le chômage dans l'Union européenne restera un grave problème économique et social »*.

*Lucas Delattre*

## Allemagne : la semaine de 25 heures ?

**Dieter Schulte, président de la Confédération des syndicats allemands (DGB), réunis en congrès à Düsseldorf, a évoqué la réduction du temps de travail à 25 heures par semaine *« comme perspective à moyen et à long terme »*. M. Schulte a la réputation d'être pragmatique, partisan de la flexibilité. A court terme, il a demandé une loi pour limiter les heures supplémentaires. *« Le partage juste du travail, et cela veut dire une réduction individuelle et collective du travail sous toutes ses formes, reste pour nous incontournable »*, a-t-il dit ; *« sans une vaste réduction du temps de travail, nous n'atteindrons plus jamais le plein emploi »*. L'évocation de la semaine de 25 heures peut être interprétée comme un signal en direction du Parti social-démocrate (SPD), très discret sur la réduction du temps de travail. Ces déclarations suivent la demande du passage à la semaine de 32 heures formulée par l'IG Metall, le syndicat de la sidérurgie.**

# La « stratégie » de l'UE : beaucoup de textes, encore peu de résultats tangibles

**BRUXELLES**
**(Union européenne)**
*de notre correspondant*

*« Sur le plan social, Amsterdam n'a pas été un échec »*, s'exclame Barbara Nolan, la porte-parole du commissaire Padraig Flynn. De fait, voici exactement un an, au-delà de l'insertion d'un chapitre sur l'emploi dans le nouveau traité, Lionel Jospin, tout nouveau premier ministre, avait obtenu, comme contrepartie à l'aval donné au Pacte de stabilité budgétaire que voulaient les Allemands, une résolution sur la croissance et l'emploi, ainsi que la promesse de tenir un Conseil européen extraordinaire – qui se tint à Luxembourg en novembre 1997 – et lança une série d'initiatives dont le bilan doit être tiré au sommet européen de Cardiff à la mi-juin.

Entre-temps, la machinerie communautaire s'est mise en marche au service d'une « stratégie de l'emploi », produisant des textes, multipliant les réunions, enserrant les administrations nationales dans un réseau de contraintes qui voudrait être fécond. Les résultats sont encore peu tangibles. Mais l'entreprise est lancée malgré le manque d'enthousiasme allemand et les fortes réticences du patronat. La Commission y était prête, qui, depuis cinq ans, s'efforçait, jusque-là en vain, de déclencher le mouvement : au *« Livre blanc sur la croissance, la compétitivité et l'emploi »* présenté par Jacques Delors en décembre 1993, applaudi puis ignoré, avait succédé, en 1996, le *« Pacte de confiance pour l'emploi »* de Jacques Santer, traité par le dédain lors du Conseil européen de Florence de juin 1996.

### « LIGNES DIRECTRICES »

Les engagements souscrits en juin 1997 offraient une nouvelle chance et la Commission s'en est saisie, proposant bientôt aux Quinze des *« lignes directrices »* afin d'orienter de manière cohérente leurs politiques en faveur de l'emploi. Au Conseil européen extraordinaire sur l'emploi, à Luxembourg, les Quinze se sont entendus sur une méthode, un calendrier, des objectifs, dont certains quantifiés, puisés précisément dans les *« lignes directrices »* de la Commission. Celles-ci sont ainsi devenues des orientations communes dont il était entendu que chaque gouvernement s'inspirerait au cours des mois suivants en rédigeant les « PNA » (plans nationaux d'action).

Ceux-ci, souvent le fruit d'une concertation avec les partenaires sociaux, ont été transmis en un temps record à Bruxelles. La Commission, le « Comité de l'emploi » (où siègent des représentants des Etats membres) les ont analysés et commentés, pour une fois sans trop de complaisance. Les Espagnols et les Français étaient félicités pour avoir transmis les plans les plus précis, les plus proches des orientations figurant dans les *« lignes directrices »*.




Le travail de lecture collective va se poursuivre à Cardiff les 15 et 16 juin, mais c'est seulement au Conseil européen de Vienne, en décembre, que les Quinze pourront opérer une première évaluation des résultats effectivement obtenus dans la lutte contre le chômage grace à la mise en œuvre coordonnée des PNA.

Au début du mois, Martine Aubry, la ministre de l'emploi et de la solidarité, s'est félicitée du chemin *« considérable »* parcouru depuis Amsterdam, expliquant qu'aux yeux de tous la réduction du chômage était devenue une nécessité pour que la croissance prenne de l'ampleur.

Ce lien entre la stratégie pour l'emploi et la politique macroéconomique, Emilio Gabaglio, le secrétaire général de la CES (Confédération européenne des syndicats), estime cependant qu'il n'est pas encore nettement établi. Il constate que les plans nationaux comportent peu d'implications budgétaires nouvelles et que les engagements, bien souvent, restent flous. Il relève encore le manque d'adhésion des Allemands à l'ensemble de l'exercice et, plus grave, l'hostilité du patronat. L'Unice (l'Union des industriels de la Communauté) répète que la politique de l'emploi doit se traiter au seul niveau national.

*Philippe Lemaître*



# En Grande-Bretagne, priorité absolue au travail

**LONDRES**
*de notre correspondant*

La Grande-Bretagne a longtemps tiré argument du fait que son cycle économique ne coïncidait pas avec celui des autres pays européens pour justifier ses hésitations à entrer dans l'Union économique et monétaire. Pendant plusieurs années, son taux de chômage a baissé de manière spectaculaire – pour atteindre 6,4 % en mars – tandis qu'il ne cessait de grimper en France ou en Allemagne. Aujourd'hui, la tendance semble s'inverser sur le continent et c'est au tour des Britanniques de s'inquiéter des menaces sur l'emploi causées par le taux de change de la livre sterling et la hausse des taux d'intérêts – qui, pour certains analystes, pourraient marquer l'amorce d'une récession.

Lancée en période de chute rapide du chômage, la politique de remise au travail des sans emploi – *« Welfare to work »*, de l'assistance sociale au travail, ou *« New Deal »* – de Tony Blair et de son chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, fera la preuve de son efficacité si elle sait s'adapter à ce changement de conjoncture. Son objectif est de lutter contre le chômage, en particulier chez les jeunes, en maniant à la fois la carotte et le bâton. Il s'agit tout d'abord de donner des qualifications à ceux qui en manquent et de rendre le travail plus attrayant que les allocations-chômage.

### CRÉDIT D'IMPÔT

M. Brown entend lutter contre le *« piège de la pauvreté »* qui menace ceux qui abandonnent le filet de sécurité de la protection sociale pour un emploi parfois aléatoire et mal rémunéré. Il ne veut pas qu'ils risquent de se retrouver plus pauvres qu'avant : *« Je dis à ceux qui peuvent travailler : c'est notre nouvelle donne. Votre responsabilité est de chercher du travail ; ma garantie est que, si vous travaillez, votre travail sera payant. »*

Le premier instrument de cette politique, importée des Etats-Unis, est le crédit d'impôt pour les familles laborieuses (WFTC), une sorte d'impôt négatif chargé de donner un coup de pouce à ceux qui travaillent ; au lieu d'être assistés, d'émarger à l'ANPE, ils recevront un chèque de leur percepteur. Ce système sera graduellement mis en place et accompagné d'une garantie de revenu minimum de 180 livres par semaine pour les familles qui travaillent.

Le second passe par l'aide au retour à l'emploi des jeunes chômeurs et des mères célibataires. Ils se verront offrir quatre options : un emploi aidé par une subvention hebdomadaire de 60 livres par semaine pendant six mois ; un emploi pendant six mois dans un organisme humanitaire ou dans la protection de l'environnement ; douze mois de formation. En cas de refus, ils risquent de perdre, partiellement ou totalement, leurs allocations.

Les premiers résultats sont encourageants, même s'ils ne touchent que quelques milliers de cas sur les 320 000 ciblés. Selon le secrétaire d'Etat à l'emploi, 42 % des jeunes sortis du *« New Deal »* entre janvier et avril ont trouvé un emploi non subventionné et 14 % un emploi aidé. Quant au nombre de parents seuls inscrits au RMI, il a baissé de 2 % en dix mois. Le soutien apporté par de nombreuses entreprises privées au *« New Deal »* de Tony Blair explique ces succès initiaux.

Aide pour les plus méritants, sanctions pour les *« parasites »*, mais aussi simplification promise de la machine bureaucratique sans grever les finances de l'Etat, tel est l'ambitieux exercice d'équilibre du « chancelier de fer ».

*Patrice de Beer*

هكذا من الأصل



# Les pays occidentaux veulent contraindre Slobodan Milosevic à négocier sur le Kosovo

## Nouvelles sanctions américaines et canadiennes à l'encontre de Belgrade

**La communauté internationale devrait adresser, vendredi 12 juin, une mise en demeure au président yougoslave Slobodan Milosevic pour qu'il mette un terme aux hostilités dans la province du Kosovo, sous peine de nouvelles sanctions. Les Etats-Unis et le Canada, après l'Union européenne, ont décidé, mercredi, le gel des avoirs de la Yougoslavie sur leur sol, et Washington a interdit tout nouvel investissement en Serbie.**

LA MISE EN DEMEURE que la communauté internationale veut adresser au président de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro), Slobodan Milosevic, sera formalisée, vendredi 12 juin à Londres, par les ministres des affaires étrangères des six pays du Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie (Allemagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Russie).

Le texte a été élaboré, mardi, au cours d'une réunion de leurs représentants à Paris. *« Il s'agit de montrer notre claire détermination après la détérioration de la situation* [au Kosovo], *qui représente un défi pour la sécurité »*, a expliqué un diplomate occidental. Il a souligné que le *« blocus alimentaire »* mis en place *« pendant six jours »* par Belgrade et les *« destructions, bombardements et attaques d'artillerie »* des forces de l'ordre serbes et *« des unités spéciales de l'armée »* représentaient une *« dramatique escalade »*. Une situation qui empêche, toujours selon ce diplomate, *« la poursuite des discussions »* entre les autorités serbes et les représentants de la communauté albanaise.

*« Nous avons collectivement adopté un paquet de propositions pour arrêter les violences, stabiliser la situation afin de permettre le retour des réfugiés et relancer les négociations sur le statut du Kosovo »*, a pour sa part annoncé le représentant de la France, Jacques Blot, parlant *« au nom des six »*. *« Les ministres devraient fixer un délai pour l'acceptation et la mise en œuvre de ces mesures »*, a-t-il ajouté, se refusant toutefois à employer le terme d'ultimatum.

En cas d'échec, *« le Groupe de contact se réunirait pour adopter un certain nombre de mesures »*, a expliqué Jacques Blot. *« Toutes les options sont ouvertes et la balle est dans le camp du Conseil de sécurité de l'ONU »*, a précisé le diplomate occidental, en soulignant que le Tribunal pénal international pour la Yougoslavie (TPI) avait aussi été informé de la situation et que la République du Monténégro (qui fait partie de la RFY) ferait l'objet d'un traitement à part et *« serait aidée pour permettre sa démocratisation et la modernisation de son économie »*.

**MANŒUVRES MILITAIRES**

Les ministres de la défense des seize pays de l'OTAN devaient, eux, se retrouver, jeudi 11 juin à Bruxelles, pour une session semestrielle au cours de laquelle ils lanceront des études sur une gamme d'actions militaires au Kosovo, incluant la possibilité de raids aériens sur des objectifs serbes. Lors de cette réunion de deux jours, qui sera étendue, vendredi, à leurs vingt-huit partenaires neutres et est-européens, dont la Russie, les ministres décideront également d'envoyer dans les semaines à venir des avions de combat en Albanie pour des manœuvres initialement prévues en août.

L'objectif de cette décision est d'exercer une *« démonstration de force »* à l'intention de Belgrade, pour que le président yougoslave Slobodan Milosevic arrête au plus tôt sa stratégie d'intervention meurtrière dans cette province. Jusqu'à présent, les études menées au sein de l'OTAN, depuis fin mai, ne concernaient que des actions en Albanie et en Macédoine pour stabiliser la situation dans ces deux pays fragilisés par la guerre au Kosovo. L'idée d'une campagne aérienne contre des objectifs serbes au Kosovo, l'établissement d'une zone d'exclusion aérienne et l'interdiction de tout mouvement et stationnement de blindés et d'artillerie dans la province figurent parmi les options envisagées, selon des diplomates.

A Belgrade, la direction du Parti socialiste (SPS), du président Slobodan Milosevic, a appelé à combattre le *« terrorisme »* au Kosovo, tout en affirmant son *« attachement au dialogue »* avec les Albanais. Réuni sous la présidence de M. Milosevic, le Comité directeur du SPS a estimé qu'*« une solution (...) peut être trouvée par des moyens politiques en se fondant sur le principe d'égalité »* des ethnies vivant dans la province. – *(AFP, Reuters.)*

# Affrontement meurtriers entre l'armée mexicaine et la guérilla au Chiapas

**MEXICO**
*de notre correspondant*

Pour la première fois depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu au Chiapas (dans le sud-ouest du pays), le 12 janvier 1994, l'armée mexicaine et la guérilla zapatiste se sont affrontées mercredi 10 juin. L'incident aurait fait, selon un premier bilan des autorités, un mort dans les rangs des forces de l'ordre et huit victimes parmi les sympathisants de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN). Les heurts se sont déroulés sur les hautes terres qui dominent la ville de San Cristobal de las Casas, au cours d'une opération conjointe de l'armée et de la police pour démanteler la « commune autonome » créée par l'EZLN dans la municipalité d'El Bosque.

Cet accrochage survient deux jours à peine après l'annonce de la décision de l'évêque de San Cristobal, Mgr Samuel Ruiz, de se démettre de ses fonctions de médiateur entre le gouvernement et la guérilla. L'Eglise et l'opposition de gauche y voient la preuve que le président Ernesto Zedillo est décidé à résoudre le conflit *« de manière unilatérale »*, tandis que les autorités considèrent, en revanche, que le retrait de l'évêque lève le principal obstacle à l'ouverture d'un *« dialogue direct »* avec l'EZLN et avec son principal dirigeant, le « sous-commandant Marcos ».

Depuis la suspension, en août 1996, des négociations entre le gouvernement et la guérilla, les relations n'avaient cessé de se dégrader entre le pouvoir et Mgr Ruiz, qui faisait office de médiateur depuis le début du soulèvement zapatiste, le 1er janvier 1994. La méfiance des autorités à l'égard de cet évêque, à qui elles ont toujours reproché d'entretenir des liens *« suspects »* avec l'EZLN, s'était transformée en une véritable phobie à la suite du massacre, le 22 décembre, dans le hameau d'Acteal, de quarante-cinq indigènes.

**LE SILENCE DU « SOUS-COMMANDANT »**

Début mars, le « sous-commandant Marcos » posa cinq conditions pour reprendre la négociation. Depuis, le chef de la guérilla a maintenu un silence absolu, refusant même de répondre aux messages de Mgr Ruiz et de la Commission parlementaire pour la concorde et la pacification (Cocopa), ce qui a été interprété par une partie de la classe politique comme la preuve que *« Marcos »* souhaite gagner du temps avant l'élection présidentielle de l'an 2000.

Lors d'un de ses nombreux déplacements au Chiapas, le chef de l'Etat laissa entendre, le 29 mai, que l'évêque de San Cristobal et *« la théologie de la violence »* étaient en partie responsables de l'impasse. Cette déclaration provoqua aussitôt les protestations de l'épiscopat mexicain, qui oublia momentanément ses divergences avec Mgr Ruiz et lui manifesta toute sa solidarité, lui donnant ainsi la porte de sortie dont il avait besoin pour démissionner de ses fonctions de médiateur.

La démission de Mgr Ruiz a été bien accueillie par l'épiscopat, qui souhaitait éviter une aggravation de la polémique entre un des siens et le pouvoir. Le porte-parole des évêques mexicains, Luis Morales, a expliqué que l'Eglise était néanmoins *« disposée à maintenir son attitude de collaboration pour promouvoir la réconciliation et la recherche de la paix »*. La Commission épiscopale pour la paix au Chiapas, formée de neuf évêques, se rendra dans cet Etat en août pour *« établir un diagnostic »* et fera appel à Mgr Ruiz pour l'aider dans sa mission.

Selon un membre de la commission, il est douteux que les autorités parviennent à établir un dialogue direct avec l'EZLN. *« Je crois*, dit-il, *que le gouvernement finira par agir de manière unilatérale. A moins que nous réussissions à convaincre le pouvoir de trouver un terrain d'entente avec le zapatisme indigène, s'il s'avère finalement impossible de renouer le dialogue avec le zapatisme armé. »* En d'autres mots, cela reviendrait à séparer le « sous-commandant Marcos » de la base indigène de l'EZLN, ce qui fait aussi partie des objectifs du gouvernement.

***Bertrand de la Grange***

# La conférence sur la drogue contestée par les médecins et les ONG

**NEW YORK**
*de notre correspondante*

La conférence de l'ONU sur la lutte contre la drogue qui s'est achevée mercredi 10 juin a accentué la division, non pas entre les gouvernements, qui ont au contraire affiché une remarquable solidarité, mais entre les politiques et les scientifiques.

Dans une déclaration adoptée à l'unanimité, les cent cinquante pays participants se sont fixé pour objectif une réduction *« significative »* de la consommation de drogue et l'éradication des cultures illicites dans un délai de dix ans. Représentés par trente chefs d'Etat et des dizaines de ministres des affaires étrangères et de l'intérieur, les Etats ont reconnu, pour la première fois, que l'action contre la drogue est *« une responsabilité partagée »* et que la réduction de la demande est un élément indispensable d'une approche globale du problème. *« Une attention particulière »* sera accordée à l'émergence et à la production de drogues synthétiques. Les gouvernements s'engagent aussi à des efforts contre le blanchiment de l'argent et appellent à l'établissement de législations nationales ou à leur renforcement, d'ici à l'an 2003.

Cette stratégie a été, en revanche, *« totalement rejetée »* par les experts, estimant qu'en dix ans elle *« n'a fait que remplir les prisons sans réduire ni l'offre ni la demande »*. Les médecins déplorent que la dimension santé publique soit ignorée dans la déclaration politique. Exclues, pour la première fois à l'ONU, de tous les aspects du débat, les organisations non gouvernementales (ONG) demandent que soit *« d'abord »* dressé un bilan de la politique internationale. Selon elles, le slogan de l'ONU, *« un monde sans drogue »*, est *« une promesse irréaliste »*.

**« LA RÉPRESSION RENFORCÉE »**

Sans offrir de plan d'action alternatif, *« car il n'y a pas de solution miracle »*, les experts demandent que soit prise en compte une stratégie de réduction des risques et que la lutte soit aussi *« une bataille pour la santé publique »*. Mis à part les Pays-Bas et la Suisse, qui ont, avec un certain succès, expérimenté de nouvelles approches sur le plan de la santé publique, aucun gouvernement n'a prononcé un discours dans ce sens.

Lors d'une conférence de presse, les ONG, parmi lesquelles se trouvent des experts, des médecins, des juges, des policiers et des sociologues, ont expliqué, statistiques à l'appui, qu'en dépit de la politique actuelle *« la production et la consommation de drogue sont à la hausse »*. *« Si les Américains dépensent moins pour la drogue qu'il y a dix ans, c'est parce que la drogue est nettement moins chère et le marché inondé »*, affirment-elles.

Sur l'éradication de la culture illicite, les ONG notent que les gouvernements n'ont toujours pas pris les engagements financiers nécessaires aux programmes de cultures de substitution. Le plan d'action de l'ONU pour l'éradication des cultures illicites, disent les experts *« ne fera que renforcer la répression militaire et policière »* dont, selon eux, les victimes seront les paysans dans les pays producteurs *« auxquels on demande de détruire leurs champs sans pour autant proposer d'autres moyens de subsistance »*. Selon l'un de ces experts, l'autre catégorie de victimes, les toxicomanes, *« au lieu d'être traités, seront mis en taule pour qu'on ne les voie plus »*.

***Afsané Bassir Pour***

# Un meurtre raciste secoue le Texas

**NEW YORK**
*de notre correspondante*

Trois repris de justice blancs américains en virée dans un pick-up, un samedi soir tard, emmènent un Noir américain qui rentre chez lui à pied d'une fête de famille. Ils l'entraînent sur un chemin isolé, le passent à tabac puis accrochent son corps au véhicule à l'aide d'une chaîne. Ils traînent ensuite sur plus de 3 kilomètres la victime dont le corps sera retrouvé décapité et démembré par la violence des chocs multiples.

C'est ce qui s'est passé, dans la nuit du 6 au 7 juin, dans une petite ville du Texas, Jasper, à 160 kilomètres de Houston. Les trois hommes ont été arrêtés trois jours plus tard ; ils sont sous les verrous et risquent la peine de mort. Effondrés, les huit mille habitants de Jasper, eux, essaient de comprendre.

Choqué par la brutalité de ce meurtre, le président Clinton a demandé aux Américains de joindre leurs prières à *« celles de la famille de la victime et des habitants de Jasper et de s'unir, au-delà des clivages raciaux, pour montrer que ce type d'actes du mal n'est pas digne de ce pays »*. Le caractère raciste de ce meurtre semble faire peu de doute, les suspects ayant plusieurs fois fait référence au fait que leur victime, James Byrd, un homme de quarante-neuf ans, était noire. Ils arboraient, en outre, des tatouages du Ku Klux Klan et d'une autre organisation de « suprématistes » blancs, Aryan Brotherhood, plutôt active dans les prisons.

Selon les enquêteurs, il semble que les trois hommes, dont l'un connaissait la victime, aient agi spontanément. Selon l'un d'eux, ils étaient ivres cette nuit-là. Les autorités fédérales ont envoyé des agents du FBI assister les enquêteurs pour tenter de déterminer si le meurtre répond aux critères de la « criminalité de la haine », ce qui permettrait de faire juger les trois suspects par une juridiction fédérale.

L'an dernier, des statistiques fournies par le département de la justice ont révélé un hausse importante de cette *« criminalité de la haine »*, dont le nombre d'incidents est passé de 5 932 en 1994 à 8 759 en 1996.

***S. K.***

# La justice suspend un des principaux journaux pro-Khatami

**TÉHÉRAN.** La justice a ordonné mercredi 10 juin la suspension du journal *Jamee* (Société), un quotidien modéré favorable au président Mohamad Khatami. Le directeur de la publication, Hamid-Reza Jalaï-Pour, a également *« été privé pour un an du droit d'exercer cette responsabilité »* par la cour spéciale pour la presse. La suspension prend la forme d'un retrait de la licence de publication du journal, qui est également condamné à verser une amende de 16 millions de rials (5 300 dollars au taux officiel). Le quotidien faisait l'objet de plaintes du commandant en chef des Gardiens de la révolution, du chef du pouvoir judiciaire et de l'administration pénitentiaire – tous conservateurs – pour des articles jugés *« mensongers »* et *« contraires à l'ordre moral public »*. Un autre journal pro-Khatami, *Gozarech-é Rouz* (Information du Jour) a annoncé mercredi la suspension de sa parution après des critiques visant un article sur le rapatriement de capitaux iraniens placés à l'étranger. Il attend la décision de la justice. – *(AFP.)*

# Plus de 500 morts en Inde après le passage d'un cyclone

**NEW DELHI.** Après une vague de chaleur qui a fait près de trois mille morts à travers le pays, un violent cyclone a ravagé, mardi 9 juin, la côte occidentale de l'Inde, en particulier les Etats du Gujarat et du Rajasthan. Le bilan officiel de plus de 550 morts pourrait dépasser à terme largement le millier, plusieurs régions n'ayant pas encore été atteintes par les secours. Les ramasseurs de sel de la région du golfe de Kutch ont été particulièrement touchés et plusieurs dizaines d'entre eux ont disparu, emportés par des vagues de plusieurs mètres de hauteur. Le gouvernement a annoncé des compensations financières pour les familles des victimes et le ministre de l'intérieur, L.K. Advani, devrait se rendre sur place jeudi. La pluie a aussi frappé New Delhi, mettant fin pour l'instant aux températures records voisinant les 46, constatées depuis un mois. – *(Corresp.)*

# Bruxelles propose une augmentation des taux de jachère

**BRUXELLES.** Pour éviter le retour à une production excédentaire de céréales et d'oléagineux, la Commission européenne vient de proposer de faire passer de 5 % actuellement à 15 % à partir de l'automne le taux de jachère obligatoire. La moisson prochaine promet d'être abondante, alors que la demande, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Union, stagne. Si aucune mesure de correction n'est prise, les stocks vont passer de 15 millions de tonnes en juin à 20 millions en 1999 et 30 millions en juin 2000. Augmenter le gel des terres permettrait de réduire la production communautaire de 8 millions de tonnes. Les Quinze auront un premier débat sur ces propositions lors de leur réunion des 22 et 23 juin à Luxembourg.

**AFRIQUE**

■ **RWANDA : six hommes accusés de génocide** par le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) ont été arrêtés au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Togo, a indiqué, mercredi 10 juin, le procureur du TPIR. Ils doivent être transférés vers la Tanzanie, où siège le TPIR. – *(AFP.)*

■ **AFRIQUE DU SUD : des scientifiques de l'apartheid projetaient** d'endommager le cerveau de Nelson Mandela avant sa libération de prison, a expliqué, mercredi 10 juin, Schalk van Rensburg, un vétérinaire qui travailla dans un centre de recherche militaire dans les années 80, devant la commission Vérité et Réconciliation (TRC). La TRC a rendu public un document gouvernemental de 1986 évoquant la possibilité d'affaiblir les capacités intellectuelles de M. Mandela. – *(AFP.)*

**PROTECTION SOCIALE** *Martine Aubry devait déposer, jeudi 11 juin, au Sénat,* **un amendement au projet de loi sur l'exclusion, visant à régler les problèmes posés par la loi de 1997 sur la prestation spécifique** *dépendance en faveur des per-* **sonnes âgées nécessitant des soins à domicile ou en établissement. Ce dispositif, géré par les départements et par les caisses de retraite, donne** *lieu à de graves disparités.* **● UN « LIVRE NOIR », publié par les associations d'aide à domicile, met en accusation les caisses de retraite et les conseils généraux, leur reprochant de mettre à profit le dispositif de la PSD pour réduire les aides. ● DANS LES PAYS COMPARABLES, la dépendance fait l'objet d'une prise en charge publique. En Allemagne, une cotisation spécifique est perçue sur les salariés et les entreprises, pour couvrir les aides à domicile et les séjours en établissement.**

# Martine Aubry face aux injustices des aides aux personnes âgées

## Gérée par les conseils généraux, la prestation spécifique dépendance, créée en 1997 par Alain Juppé, se traduit par de fortes disparités d'un département à l'autre. La ministre de la solidarité tente de proposer un amendement de compromis au Sénat

*« LOI MAUVAISE », « loi calamiteuse », « prestation tronquée », « recul social »*: les organisations d'aide à domicile et d'accueil en établissement n'ont pas de mots assez durs pour dénoncer l'application de la prestation spécifique dépendance (PSD). Vingt-cinq d'entre elles, parmi les plus représentatives, se sont réunies en un comité de vigilance et ont rendu public un *« Livre noir de la PSD »* (*lire ci-dessous*). Elles réclament l'abrogation de la loi votée par l'ancienne majorité et la mise en place d'*« une véritable prestation autonomie »*, inscrite *« dans le cadre de la solidarité nationale »*.

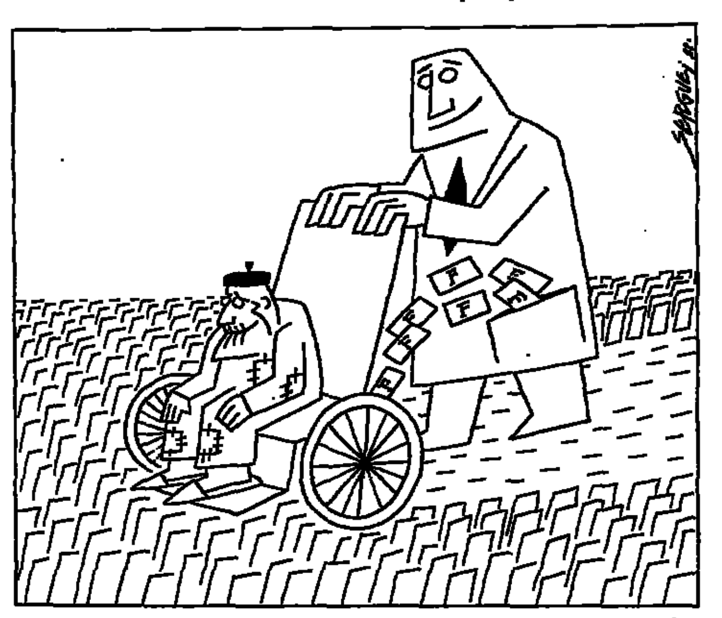
Pendant la campagne pour l'élection présidentielle de 1995, les deux principaux candidats avaient promis la création d'une prestation de dépendance pour les personnes âgées. Pour Jacques Chirac, il fallait *« mettre fin aux inégalités actuelles »* et, pour Lionel Jospin, c'était une question de *« solidarité »*. On estimait alors le nombre de personnes âgées de plus de soixante ans et souffrant de handicap *à sept cent mille*.

Sous le gouvernement d'Alain Juppé, les belles intentions ont fondu, faute de financement. Finalement, une loi, instituant la PSD, a été votée le 24 janvier 1997, son décret d'application étant l'un des derniers signés par M. Juppé. Un an après, un bilan provisoire, établi par la direction de l'action sociale, met en évidence des inégalités flagrantes et une montée en charge très inférieure aux prévisions. Ainsi, la PSD devait concerner entre deux cent mille et trois cent mille personnes, alors qu'un premier projet de loi fixait l'objectif à quatre cent mille. Or, quinze mille personnes seulement ont reçu un avis favorable des services sociaux des départements ; huit mille ont été rejetés, et mille cinq cents font l'objet d'un recours.

Car la PSD est gérée par les conseils généraux. Or, constate la direction de l'action sociale, plusieurs départements, dont l'Aude, l'Aveyron, la Corrèze et la Manche, ne financent pas cette prestation, assurée en nature et destinée à la rémunération de l'aide apportée aux personnes âgées. Quand elle est attribuée, son montant varie de un à trois. Elle peut atteindre 4 256 francs par mois pour les allocataires les plus modestes, mais les conseils généraux sont le plus souvent bien en dessous de ce seuil. Plus de la moitié d'entre eux versent entre 50 et 55 francs par heure, soit moins que l'aide ménagère accordée par les caisses d'assurance-vieillesse (80 francs).

**« DYSFONCTIONNEMENTS »**

La PSD était censée remplacer l'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP), dispositif créé en 1975. Selon l'Observatoire de l'action sociale décentralisée, en 1997, les conseils généraux ont économisé 400 millions de francs sur l'ACTP et dépensé 100 millions de francs pour la PSD. Le comité de vigilance a observé qu'en raison du changement de critères de prises en charge *« certaines personnes âgées qui touchaient l'ACTP à taux plein n'ont plus droit aujourd'hui à la PSD »*.



Dès l'automne, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, avait regretté ces *« graves dysfonctionnements »* dans l'application de la loi. Elle avait alors annoncé que le gouvernement prendrait *« des correctifs nécessaires »* si les conseils généraux ne remédiaient pas aux fortes disparités. Fin mai, lors de la discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier, les députés avaient intégré un amendement gouvernemental fixant le principe, au plan national, d'un montant minimum de la PSD. Ce montant devait faire l'objet d'un décret publié durant l'été. L'électrochoc voulu par Mme Aubry a provoqué une vive réaction du Sénat, qui compte beaucoup de présidents de conseils généraux sur ses bancs : il a rejeté l'amendement. Le gouvernement a choisi, le 3 mai, de retirer cet amendement en seconde lecture à l'Assemblée, dans l'intention de le réintégrer, avec des *« ajustements techniques »*, dans la loi contre les exclusions, que le Sénat examine depuis le 9 juin.

Entre-temps des discussions ont été menées entre le ministère de l'emploi et de la solidarité, des sénateurs et des députés, afin de concilier les points de vue. Les sénateurs, toujours aussi réticents à la fixation d'un barème *minimum*, préconisent une mise au clair préalable de la tarification des prix de journée d'hébergement, des prix de journée de soins et de la notion de dépendance. Cette concertation a débouché sur une nouvelle rédaction de l'amendement, qui devait être déposé, jeudi 11 juin, au Sénat.

**« ASSISTANCE »**

Après une dernière discussion entre Mme Aubry et Jean-Pierre Fourcade, président (UDF) de la commission des affaires sociales du Sénat, le compromis prévoit d'attendre le bilan définitif de l'application de la PSD, fin juin, afin de *vérifier si les conseils généraux ont* apporté les correctifs nécessaires. Le principe du barème minimum ne sera enclenché que si les disparités demeurent. Durant l'été, sera parallèlement engagée une réforme de la tarification des maisons d'hébergement. L'objectif est de parvenir, dans un délai de deux ans à compter de la publication des décrets sur la nouvelle tarification, à la signature de conventions tripartites entre l'Etat, les conseils généraux et les directeurs d'établissements.

Ce compromis risque de ne pas satisfaire le « comité de vigilance », qui souhaite que la gestion de la PSD soit retirée aux conseils généraux, car *« la prise en charge de la personne blessée ne peut être laissée à des initiatives départementales, non structurées, non coordonnées, non transparentes »*. Le comité demande que la dépendance soit gérée comme la maladie ou la vieillesse. En Allemagne *(lire ci-dessous)*, cette prestation comptait 1,5 million de bénéficiaires au bout d'un an, explique Maurice Bonnet, *président du Comité national des* retraités et personnes âgées (CNRPA), qui s'insurge contre le fait que *« les plus de soixante ans* [soient] *relégués dans des prestations d'assistance »*.

*Bruno Caussé*

## Les économies abusives des caisses et des départements

**MAUVAISE FOI**, détournement de la loi, application à la lettre des règlements pour différer le versement de la prestation... le « Livre noir de la prestation spécifique dépendance » (PSD) du « comité de vigilance » constitué par le Comité national des retraités et personnes âgées (CNRPA) offre un kaléidoscope des effets pervers de cette prestation et de l'usage qui en est fait par les caisses de retraite et par les départements *pour réduire leurs dépenses.*

Sous chaque cas, exposé de façon factuelle, perce un drame personnel. Tel est le cas de Mme L., dépendante et sans famille. Celle-ci, grâce *aux soixante heures d'aide* ménagère par mois accordées par la caisse régionale d'assurance-maladie (CRAM), vivait chez elle, à Paris, où elle bénéficiait également de la solidarité d'une voisine. A la fin de sa prise en charge par la CRAM, elle a dû recourir à la PSD pour continuer à avoir une aide professionnelle. Cette PSD ne lui permet plus d'avoir soixante heures d'aide ménagère. Devant cette situation insoluble Mme L. menace de se suicider.

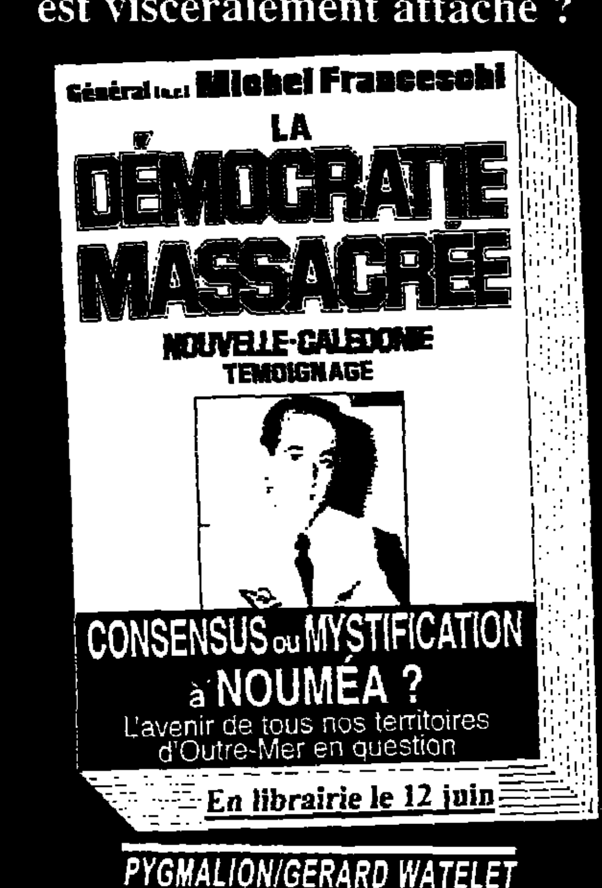
Les caisses de retraite ont souvent revu, du fait de la PSD, leur politique sociale et refusent d'intervenir en complément, alors que le nombre d'heures attribuées par la PSD est inférieur à celui dont les personnes bénéficiaient auparavant. Tel est le cas de Mme D., qui, elle aussi, vit seule à son domicile. Les heures accordées par la CRAM lui permettaient d'avoir une aide ménagère quatre-vingt-dix heures par mois. Avec la PSD, elle ne bénéficie plus que de soixante-*deux heures. Trop peu pour rester chez elle.* Mme D. qui, à quatre-vingt-douze ans, pensait finir ses jours dans son environnement familier, se voit obligée de partir dans un établissement pour personnes âgées.

Côté département, autorité dont dépend la PSD, tout semble bon pour faire des économies. Ainsi Mme X., qui avait un besoin urgent de cette prestation, a dû attendre cinq mois avant d'en bénéficier. Son cas est loin d'être rare. La moindre petite pièce manquante devient prétexte à différer les versements. Un autre procédé consiste à sous-évaluer le handicap. *« Mais les équipes médico-sociales chargées d'évaluer le handicap des personnes âgées sont des salariés du conseil général »*, explique le « livre noir », qui ajoute que celui-ci devient *« de fait juge et partie »*.

Des départements prennent parfois même des libertés avec la loi pour exclure certains bénéficiaires ou diminuer la prestation. *Mme Z., qui résidait dans un établissement de* l'Aisne, s'est ainsi vu refuser la PSD sous prétexte que l'établissement l'hébergeant n'aurait pas signé une convention bipartite avec le conseil général. *« Convention non prévue par la loi »*, souligne le « livre noir ».

*Christiane Chombeau*






## Assurance obligatoire en Allemagne, aides ciblées en Grande-Bretagne, prise en charge en fonction des ressources aux Etats-Unis

**BONN, LONDRES, WASHINGTON**
*de nos correspondants*

● **L'Allemagne**, après des années de débats, a mis en place, le 1er janvier 1995, une assurance obligatoire, destinée à financer les soins des personnes âgées dépendantes. L'objectif de cette assurance est de privilégier les soins à domicile par rapport à l'hospitalisation. Elle coûte environ 30 milliards de marks par an, soit 100 milliards de francs. L'introduction de cette assurance aurait permis, selon le *ministère du travail*, de réduire l'aide sociale versée aux personnes âgées – l'équivalent, en plus élaboré et plus généreux, du *revenu minimum d'insertion* (RMI) français – de 10 à 11 milliards de marks par an.

L'assurance-dépendance est financée *par une cotisation obligatoire* sur les salaires, équivalant à 1,7 % des salaires et payée à parité par les entreprises et les salariés. Pour que cette nouvelle assurance ne coûte pas trop aux entreprises, il a été décidé de supprimer un jour de congé légal tombant toujours en semaine, le *« Buss und Bettag »*.

Ces cotisations alimentent des comptes spéciaux créés par les caisses d'assurance-maladie. Les caisses d'assistance-dépendance ont actuellement un trésor de *guerre de plus de 9 milliards* de marks, alors que le minimum obligatoire est de 4 milliards seulement. Début 1998, les libéraux ont demandé une baisse du taux de cotisation pour réduire le coût du travail et favoriser la création d'emplois, ce qu'a refusé Helmut Kohl. L'objectif est plutôt de constituer des réserves, pour ne pas avoir à relever les cotisations *avant les années 2004-2005.* Le taux risque de doubler d'ici à 2040. Les sociaux-démocrates avaient réclamé, de leur côté, une amélioration des prestations fournies.

● **Au Royaume-Uni**, outre leur retraite – ou l'équivalent du RMI, *« income support »*, si elles n'en *ont pas –, les personnes âgées dé*pendantes peuvent compter sur plusieurs types d'allocation, qui doivent faire l'objet d'une de*mande de la part de celles qui* veulent en bénéficier : allocation pour l'aide à domicile, dont le montant dépend à la fois des be*soins et du revenu ; fonds destiné* aux handicapés qui préfèrent vivre chez eux plutôt qu'en institution spécialisée, administré par une *agence indépendante* ; aides supplémentaires en fonction des besoins et de circonstances. Ces aides sont ciblées sur les cas individuels, en particulier l'aide au logement et l'aide pour payer les impôts locaux attribuée à ceux qui n'en ont pas les moyens.

En cas d'hospitalisation de longue durée, la prise en charge dépend du revenu de la personne handicapée. Si elle en a les moyens, elle participera totalement ou partiellement aux frais, quitte à vendre sa maison. Les personnes démunies bénéficient aussi de la gratuité des soins. Les personnes âgées ont droit à une prime de Noël de 10 livres (un peu moins de 100 francs) et à une aide pour leur chauffage en cas d'hiver rigoureux. Les plus de quatre-vingts ans ont droit à un supplément de retraite. Les anciens combattants, en particulier handicapés, bénéficient d'une assistance particulière.

● **Aux Etats-Unis**, la population des personnes nécessitant des soins de longue durée, soit à domicile, *soit dans des institutions*, est en forte augmentation. Sur les quelque 42,6 millions d'Américains souffrant d'une forme quelconque *de handicap, 12,6 millions ont be*soin de soins de longue durée (10,3 millions les reçoivent à domicile, contre 2,3 millions dans des *établissements médicaux*) ; 7,3 millions sont des personnes âgées dépendantes. L'augmentation très rapide de la proportion des personnes âgées au sein de la population explique l'importance prise, ces dernières années, par le débat sur le financement des systèmes de santé.

A eux seuls, les soins de longue durée représentent 125 milliards de dollars (750 milliards de francs), soit 12 % de l'ensemble des dépenses de santé. 36 % de cette somme provient des usagers, 41 % du programme fédéral Medicaid (assurance-maladie des plus démunis) et 23 % de diverses sources, surtout publiques. Contrairement aux autres formes de soins, largement dépendantes des assurances privées, ces dernières ne participent que pour 1 % à 2 % aux soins de longue durée. L'aide de Medicaid est accordée en fonction du niveau de ressources, ce qui signifie, pratiquement, que la fraude est généralisée, les patients ayant tendance à minorer leurs revenus.

La prise en charge financière de ce type de soins relève d'un système souvent complexe : Medicaid s'occupe des maisons de retraite, alors que l'hospitalisation à domicile des personnes âgées est assurée par le programme Medicare, lequel finance l'assurance-maladie des plus de soixante-cinq ans et des handicapés, soit 38 millions d'Américains.

*Arnaud Leparmentier, Patrice de Beer, Laurent Zecchini*

هكذا من الأصل



# Le Sénégal et la Guinée interviennent pour mater la mutinerie en Guinée-Bissau

## Dakar souhaite ainsi contrer les rebelles de Casamance




**LA MUTINERIE** de Guinée-Bissau, qui oppose depuis le 7 juin des combattants rebelles aux soldats loyalistes, a pris une dimension régionale avec l'intervention de troupes du Sénégal et de Guinée-Conakry aux côtés des forces fidèles au président Nino Vieira. Après une accalmie d'une journée, les combats à l'arme lourde ont repris, mercredi 10 juin, dans le quartier de Bra, à Bissau, où les troupes sénégalaises et guinéennes ont lancé leur assaut. La reprise des combats fait suite à l'échec d'une tentative de médiation engagée par une commission parlementaire. Les tirs ont diminué d'intensité dans la nuit.

Le général Ansumane Mané, le leader de la rébellion, avait auparavant menacé de passer à l'offensive et *« de mettre le feu à la ville »* si les forces sénégalaises et guinéennes intervenaient. Cet ancien chef d'état-major, dont le limogeage, samedi 6 juin, a provoqué la rébellion d'une partie de l'armée, avait déclaré que les événements sont *« une affaire interne que seuls les Bissau-Guinéens peuvent résoudre »*.

Les forces engagées par le Sénégal, dont le président Abdou Diouf entretient les meilleures relations avec le président Nino Vieira, seraient d'un millier d'hommes. Six cents d'entre eux sont arrivés par bateau, mercredi, au port de Bissau, en provenance de Ziguinchor, chef-lieu de la Casamance. Cette province méridionale du Sénégal connaît depuis quinze ans une rébellion indépendantiste, soupçonnée d'avoir de nombreuses sympathies en Guinée-Bissau.

Quant à la Guinée-Conakry, qui avait connu il y a deux ans une violente mutinerie – ses responsables sont en cours de jugement –, elle doit envoyer à Bissau quatre cents soldats, dont une quarantaine assurent déjà la défense du palais présidentiel. En outre, les chefs d'Etat africains, réunis à Ouagadougou pour le sommet de l'OUA, ont apporté leur soutien au président Vieira, *démocratiquement élu (lire ci-dessous).*

### D'UNE PIERRE DEUX COUPS

Le problème de la Casamance apparaît comme l'élément déterminant de l'intervention sénégalaise en Guinée-Bissau, les deux pays étant liés par un accord de défense datant de 1975. Cette intervention a été très probablement demandée par le président Vieira, qui joue le rôle de médiateur dans le problème casamançais, et qui a récemment sanctionné des officiers pour un trafic d'armes à destination de la Casamance.

L'armée sénégalaise pourrait ainsi faire d'une pierre deux coups : remettre en selle le président Vieira et mettre hors d'état de nuire un certain nombre de combattants casamançais qui auraient rejoint les rangs de la rébellion à Bissau. Ces dernières années, les deux pays ont signé des accords concernant la surveillance de leurs frontières et le droit de poursuite des combattants casamançais par l'armée sénégalaise en territoire guinéen. Les bonnes dispositions du président Vieira à l'égard de Dakar se sont encore traduites par l'envoi de renforts militaires aux frontières pour empêcher les incursions des indépendantistes.

Un dispositif destiné à évacuer les étrangers a été mis en place à Dakar. Sept avions militaires américains, français et portugais doivent être envoyés à Bissau dès que l'aéroport, aux mains des rebelles, sera libéré par les soldats sénégalais et guinéens. – *(AFP, Reuters.)*

# Une guerre, une mort et une tentative de putsch troublent le sommet de l'OUA

**OUAGADOUGOU**
*de notre envoyé spécial*

Pour leur 34e sommet annuel, qui s'est tenu du 8 au 10 juin dans la capitale du Burkina Faso, les chefs d'Etat de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) devaient parler d'intégration économique et de prévention des conflits. La guerre entre l'Ethiopie et l'Erythrée, le décès du président nigérian Sani Abacha, la tentative de putsch en Guinée Bissau ont troublé l'ordonnancement des travaux.

L'OUA a ainsi décidé de dépêcher *« d'ici une semaine »* à Asmara et Addis Abeba une délégation dirigée par son nouveau président en exercice, le chef de l'État Blaise Compaoré ; le nouveau président nigérian a reçu de l'Organisation un message l'encourageant à poursuivre le processus de démocratisation engagé par son prédécesseur ; quant au chef de l'Etat bissau-guinéen Bernardo Nino Vieira, il a reçu l'assurance de la solidarité de ses pairs face à la mutinerie militaire qui le menace. Mais, dans l'après-midi, le Sénégal et la Guinée Conakry ont envoyé des troupes à Bissau de leur propre initiative *(lire ci-dessus).*

Finalement, ce sommet qui aurait dû se terminer rapidement s'est éternisé dans la soirée de mardi, une fois que le représentant de la Guinée Conakry eut suggéré l'exclusion de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) de l'OUA.

L'admission de la RASD en 1982 avait provoqué le départ du Maroc. Ces deux dernières années, Rabat a obtenu l'abandon de la reconnaissance de la République sahraouie par une petite dizaine de pays africains. Le Sénégal, par exemple, a proposé le gel de l'adhésion des Sahraouis jusqu'au référendum d'autodétermination qui devrait être organisé sous l'égide des Nations unies en début d'année prochaine.

### SOUTIEN A LA LIBYE

En fait, l'exclusion d'un membre à part entière de l'OUA n'est pas prévue par les statuts de l'organisation, ce que ne manquent pas de rappeler les alliés traditionnels de la RASD comme l'Algérie. La probabilité d'une expulsion est donc très mince, d'autant que le prochain sommet de l'OUA doit se tenir à Alger.

En dépit des critiques de Washington, les chefs de l'OUA ont enfin décidé de lever unilatéralement – mais partiellement – l'embargo aérien décidé contre la Libye. L'Organisation a lancé un ultimatum aux Nations unies en annonçant que si l'ONU ne se conformait pas à l'arrêt que prendra la Cour internationale de justice, concernant les auteurs présumés de l'attentat de Lockerbie, les pays n'appliqueraient plus aucune des sanctions décidées par les Nations unies.

***Thomas Sotinel***

# La colonisation par Israël des territoires arabes occupés a repris un rythme soutenu

## La « judaïsation » de Jérusalem-Est s'accélère, entravant un éventuel partage de souveraineté

***La police israélienne a brutalement dispersé, mercredi 10 juin, des dizaines de manifestants d'un comité international, qui protestaient contre l'installation de colons juifs dans le quartier arabe de Silwan, à Jérusalem-Est annexée. Mardi, le gouvernement de Benyamin Nétanyahou avait approuvé la création de dizaines de logements réservés aux juifs sur le Mont des Oliviers.***

**JÉRUSALEM**
*de notre correspondant*

Alors que le processus de paix est dans l'impasse, la colonisation continue. « *Le premier ministre Benyamin Nétanyahou,* écrit la Fondation américaine pour la paix au Proche-Orient, dans son dernier rapport bi-mensuel sur la colonisation, *a appris à élargir les colonies en silence...* » Dans les territoires arabes occupés de Gaza et de Cisjordanie, poursuit le rapport, les colons juifs sont désormais 166 500 *pour 2,5 millions de Palestiniens.* Environ 10 *500 logements* supplémentaires qui leur seront réservés, sont « en cours de *construction* » dans des dizaines de colonies existantes.

Dans la partie arabe de Jérusalem, occupée par Israël depuis 1967, les Israéliens Juifs – 180 000 habitants – sont désormais plus nombreux que les Palestiniens. Une maison par ci, *quatre maisons par là,* un projet de construction *« réservé aux Juifs »* ici, un autre là-bas : lentement mais sûrement, la politique israélienne qualifiée par les Palestiniens de *« judaïsation rampante »* de Jérusalem-Est, a repris à un rythme soutenu. Le gouvernement de Yasser Arafat a lancé, mardi 9 juin, un appel aux habitants palestiniens de la ville sainte pour qu'ils *« défendent leurs terres et leurs maisons par tous les moyens ».*

### DEUX ORGANISATIONS

Le gouvernement israélien, qui envisage d'étendre encore très prochainement la superficie de Jérusalem, en ajoutant à la municipalité plusieurs faubourgs exclusivement juifs – de manière à « noyer » un peu plus les 25 % d'habitants palestiniens qui y restent –, agit avec une grande détermination. La prise de contrôle nocturne, lundi, par Elad, une riche association juive d'extrême-droite, de quatre maisons supplémentaires dans le quartier arabe de Silwan, est le dernier exemple en date d'une stratégie qui vise à *tout mettre en œuvre pour* empêcher, non pas, comme l'affirme M. Nétanyahou, *« la redivision de la ville sainte »* que nul ne demande, mais un éventuel partage de souveraineté entre Israël et les Palestiniens.

Mercredi 10 juin, une soixantaine de visiteurs américains venus manifester pour la paix à Silwan avec une poignée de pacifistes israéliens et palestiniens, se sont vu refouler à coups de bâtons par la police israélienne. *« Honteux... »*, maugréait Norman Finkelstein, résident à New York. « *Pourquoi,* s'est-il demandé, *les Palestiniens qui vivent à Jérusalem depuis des siècles sont-ils chassés de leurs maisons pour faire place à des Juifs de Brooklyn ?* » Dans ce village de 30 000 *Palestiniens, annexé par la force* avec beaucoup d'autres alentour à la « capitale éternelle d'Israël » en juin 1967, la plupart des soixante et quelques maisons arabes désormais occupées sont habitées par des Juifs religieux américains et ont été acquises grâce à des donateurs américains.

Elad et Ateret Cohanim, *deux organisations sœurs,* créées il y a une quinzaine d'années sous le patronage discret de plusieurs ministres du Likoud (Ariel Sharon, David Lévy, etc.), se partagent le travail de « judaïsation » de Jérusalem-Est. Financées par des dons privés et disposant par des voies détournées de fonds gouvernementaux ou semi-gouvernementaux (Agence juive, Organisation sioniste mondiale, etc.), leurs activités avaient été *de facto* suspendues durant l'administration travailliste entre 1992 et juin 1996.

Depuis l'arrivée de M. Nétanyahou au pouvoir, ces activistes ont de nouveau pignon sur rue et bénéficient du soutien de la police et des largesses de divers organismes gouvernementaux. Ainsi, les militants d'Ateret Cohanim, qui occupent déjà une vingtaine de maisons arabes dans le quartier musulman de la vieille ville, se sont-ils vus confier la semaine dernière par l'Autorité des terres d'Israël – organisme public – le statut de « gardes » officiels, sur un site archéologique du quartier *musulman, près de la porte d'Hérode.* Après les fouilles en cours, l'ambition de l'organisation est d'édifier là trois immeubles d'habitations *« réservées aux Juifs »*. Pour l'instant, le gouvernement n'a pas dit « oui ».

Il a en, revanche, donné son accord pour la construction, sur le Mont des Oliviers, d'une quarantaine de petits logements *« réservés aux étudiants juifs religieux et aux rabbins de la yeshiva* (séminaire talmudique) *de Beit Orot ».* Le séminaire est installé dans une grande maison arabe, dotée d'un vaste terrain acquis il y a quelques années par le milliardaire américain, Irving Moskowitz, généreux donateur *« religieux »* de toutes les causes extrémistes israéliennes.

***Patrice Claude***

# Le Parlement égyptien approuve la privatisation des banques et des sociétés d'assurances

**LE CAIRE**
*de notre correspondant*

C'est une mini-révolution qui a eu lieu lundi 8 juin en Egypte, avec le vote par le Parlement d'une loi prévoyant la privatisation des banques et des sociétés d'assurances publiques. Le secteur privé peut désormais participer sans limites au capital des unes et des autres. Seule restriction : il est interdit à toute personne, physique ou morale, de disposer de plus de 10 % du capital. La participation étrangère n'est pas plafonnée à 49 %, *comme le voulait l'opposition,* qui craint le danger d'une mainmise étrangère sur l'activité économique du pays.

Si les trois grandes compagnies publiques d'assurances contrôlent 80 % du marché, ce sont les quatre banques étatiques qui constituent la colonne vertébrale du système économique de l'Egypte.

Même si, depuis le début des années 90, avec l'amorce de la réforme économique, elles sont en relative perte de vitesse, les banques étatiques continuent de contrôler 70 % des activités bancaires. Qualifiées de *« bande des quatre »* par les partisans du libéralisme, elles accaparent 125 milliards des 207 milliards (60 %) de livres égyptiennes (environ 225 milliards de francs des 372,6 milliards de francs) déposés dans les quatre-vingt une banques du pays. La plus grande, la National Bank of Egypt (NBE), dispose, à elle seule, de 22 % des dépôts au niveau national.

### RELANCER LA CROISSANCE

La privatisation d'un tel mastodonte, dont le capital s'élève à 836 millions de dollars (près de 5 milliards de francs), ne peut être que progressive. Les autorités doivent entre autres prendre en considération les appréhensions des petits déposants (70 %), qui restent frileux à l'égard du secteur privé. Elles doivent aussi tenir compte de la nécessité de continuer à financer les sociétés du secteur public, dont beaucoup obtiennent encore des prêts à découvert qui dépassent de très loin leur capital.

Le jour où toutes les banques seront privatisées, le gouvernement devra subventionner, sur son budget, les compagnies publiques en difficulté, ou déclarer leur faillite. C'est pour cela qu'il procédera d'abord à la mise en Bourse d'actions de la Banque d'Alexandrie, la plus petite des quatre, après une augmentation de capital de 500 millions de livres (environ 900 millions de francs).

Au Parlement, le gouvernement s'est défendu d'avoir cédé aux pressions des institutions financières internationales et a justifié *l'adoption des nouvelles lois par le* désir de relancer la croissance économique (de 5 % à 8 % en deux ans). Il n'empêche que la loi tombe à point puisque, conformément à l'accord signé en octobre 1996 avec le Fonds monétaire international, une banque aurait déjà dû être privatisée l'année dernière. Malgré ce retard, il est clair *que le premier ministre égyptien,* Kamal El Ganzouri est déterminé à mettre la privatisation définitivement sur les rails. En mars, une loi avait déjà été votée pour la privatisation partielle de Telecom Egypt et de la Compagnie nationale d'électricité.

***Alexandre Buccianti***

**EXIL** Rajan, Mireille, Tahera et Ibrahim, *tous les quatre mineurs*, ont fui le Sri Lanka, le Rwanda, l'Afghanistan ou la Sierra Leone. Ils ont débarqué un jour à Roissy sans rien, ou si peu, et ont pris le chemin du foyer d'accueil de France terre d'asile, à Créteil. ● C'EST ICI qu'ont transité, depuis vingt ans, des milliers de « mineurs isolés ». En France, deux cents enfants et jeunes connaissent cette détresse chaque année et vivent une situation récemment analysée dans un rapport rédigé par la « Coordination réfugiés » qui dénonce une accumulation de zones de non-droit et de pratiques irrégulières dont ils sont victimes. ● SI L'OPÉRATION de régularisation décidée par le gouvernement il y a un an tend à réduire le nombre des mineurs étrangers sans papiers, elle ne réglera pas pour autant certaines situations dramatiques.

# Les itinéraires douloureux des mineurs isolés demandeurs d'asile

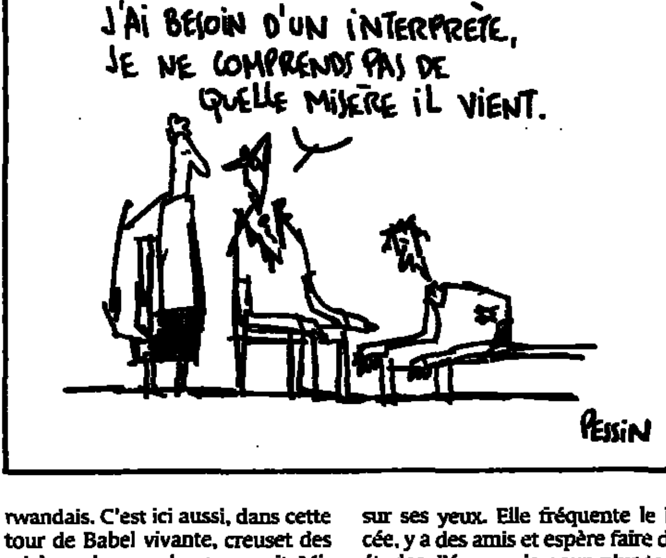
## Venus seuls d'Afrique, d'Asie ou d'Europe de l'Est, le plus souvent pour fuir la guerre ou une calamité naturelle, environ 200 jeunes arrivent en France chaque année, où ils essaient dans les pires difficultés de se réinventer une vie

**UN LONG** silence a précédé les premiers mots de Rajan, comme pour en souligner par avance le prix : *« Mon histoire, je ne l'ai jamais racontée à personne, même à mes copains »*, a-t-il finalement lancé, *via* l'interprète, avant de se jeter à l'eau. A chaque phrase concédée, son récit se heurte à la douleur. Celle d'un adolescent tamoul contraint de se réinventer une vie à l'autre bout du monde, pour ne pas la perdre. Quand ses deux parents meurent dans un bombardement, en 1994, Rajan reste seul. Il a treize ans. L'un de ses deux frères aînés combat aux côtés des Tigres en lutte pour l'autonomie des Tamouls au Sri-Lanka, l'autre est en prison, après son arrestation par les autorités de Colombo. La guerre civile a fermé son école, ne lui laissant qu'une alternative mortelle : être enrôlé de force par les Tigres, ou être interpellé par l'armée régulière en tant qu'orphelin tamoul, donc suspect. Il préfère se réfugier chez son oncle, un pêcheur. Par deux fois, il est arrêté par la marine sri-lankaise. Dans le camp militaire où il est conduit, on veut lui faire avouer son appartenance au mouvement séparatiste en le brûlant à la cigarette.

**PORTRAITS**

C'est ici, dans cette tour de Babel vivante, qu'ils essaient simplement de revivre

Fuir pour vivre, l'idée s'impose. D'autant que les combats redoublent d'intensité. Il vend les terres de ses parents et trouve un passeur qui lui promet de le sortir du pays moyennant 150 000 roupies. L'argent lui sert à corrompre des militants d'un parti pro-gouvernemental. Ils le conduisent à Colombo et lui procurent un passeport. Lorsque Rajan monte dans un avion des lignes internationales, un soir de novembre 1997, il ignore quelle est sa destination finale. Le passeur qui l'accompagne ne lui a pas montré son billet. Mais l'homme disparaît lors d'une escale, avec le précieux passeport. Ce n'est qu'à l'approche de l'atterrissage que l'adolescent comprend où commence sa nouvelle vie. La France ? *« Je ne savais rien d'elle, sauf que des Tamouls y vivaient »*. Il débarque à Roissy sans un sac ni un centime. *« Je n'avais pas peur. C'était la première fois que j'allais vivre dans un pays en paix. »* Après quelques jours passés dans la « zone d'attente » de l'hôtel Ibis, les policiers, en désespoir de cause, le confient à un chauffeur de taxi de leur connaissance, régulièrement sollicité pour conduire des jeunes au foyer de l'association France terre d'asile à Créteil.




### 90 BÉBÉS RWANDAIS

« France terre d'asile » : la pancarte, scellée sur des murs en lambeaux, entre deux ferrailles rouillées, avoue déjà des lendemains incertains dans la patrie des droits de l'homme. C'est ici que, parmi trois cents pensionnaires adultes et familles, ont transité depuis vingt ans, sans prise en charge particulière, des milliers de « mineurs isolés ». C'est ici que, en 1994, on a casé dans l'urgence quatre-vingt-dix bébés évacués d'un orphelinat rwandais. C'est ici aussi, dans cette tour de Babel vivante, creuset des misères du monde, que revit Mireille, une Rwandaise de dix-sept ans. En dépit d'une pratique impeccable du français, elle peine, elle aussi, à franchir le mur du silence. *« J'ai vu des choses trop dures. J'ai peur de raconter »*, finit-elle par lâcher. Elle dit seulement qu'elle n'a aucune nouvelle de ses parents depuis un an et demi, qu'un ami de la famille a payé les billets d'avion pour elle et pour sa sœur, qu'elle est heureuse de vivre à présent dans *« un pays où, ce n'est pas comme là-bas, il n'y a pas de racisme »*. Dès que l'on prononce les mots *« Rwanda »* ou *« Tutsi »*, Mireille disparaît derrière ses fines nattes qu'elle fait tomber sur ses yeux. Elle fréquente le lycée, y a des amis et espère faire des études d'économie pour, plus tard, *« travailler dans une grande banque »*. Mais son avenir reste incertain, suspendu à une demande d'asile restée sans réponse depuis six mois. Si c'est « non », elle tentera sa chance au Canada.

Pour Tahera, une Afghane de seize ans, en revanche, les affres de l'attente sont passées. La France lui a récemment reconnu, ainsi qu'à ses deux frères majeurs, le statut de réfugiée. Ses parents ont donc réussi à sauver leurs enfants en se séparant d'eux et en les expatriant. Mais connaîtront-ils un jour cette bonne nouvelle, eux qui restent injoignables depuis ce jour d'août 1997 où Tahera et ses frères ont quitté l'enfer des talibans ? Tahera avait déja dû abandonner sa scolarité lorsque les nouveaux maîtres du pays avaient fermé les écoles de filles, en 1996. L'étau s'est ensuite resserré du fait de l'appartenance de sa famille à l'ethnie hazara, d'origine turco-mongole et d'obédience chiite, une minorité considérée comme infidèle et hostile par le régime sunnite qui tient Kaboul. *« En mai 1997*, raconte-t-elle en anglais, *quatre militaires talibans sont venus nous arrêter à la maison, mes frères et moi. Je savais qu'ils voulaient me "marier" »*, c'est-à-dire la violer puis l'abandonner. Elle songe alors à se suicider. Mais le « commandant » qui les retient prisonniers accepte de reporter le *« mariage »* de Tahera et de la libérer, à la condition que sa famille verse 1,5 million d'afghanis et qu'il garde en otage ses frères pendant deux mois. *« Mes parents, d'anciens fonctionnaires aisés, ont vendu précipitamment l'une de leurs maisons pour acheter notre liberté, pour nous sauver la vie »*, témoigne-t-elle. Sitôt libérés, les enfants fuient la ville avec leur mère, après avoir tous revêtus le « tchadori » afghan qui les couvre des pieds à la tête.

Grâce à un passeur, ils quittent la capitale. Après deux semaines d'une épopée montagnarde à dos d'âne et en bus, ils parviennent au Pakistan, où ils obtiennent un laissez-passer pour la France par l'ambassade. La mère les a quittés à la frontière. La fondation France-libertés les épaule ; un oncle français les attend à Paris. Ils débarquent à Roissy en février avec pour tout bien les vêtements qu'ils portent, sans même une photo de leurs parents. *« Nous sommes ici, ils sont là-bas*, répète Tahera. *Nous allons tout faire pour les faire venir en France, s'ils ne sont pas morts. »* Quatre mois après son arrivée au foyer de Créteil, la jeune fille, scolarisée dans une classe spécialisée de collège, comprend déjà le français. *« Dans trois ans, je parlerai français comme vous*, annonce-t-elle. *J'aurai un travail et une chambre à moi. »*

### « C'EST MON HISTOIRE »

L'avenir ? Ibrahim fait la moue en triturant de plus belle les clés de sa chambre du foyer. *« Je suis heureux d'être en France parce que j'ai sauvé ma vie. C'est l'essentiel. »* A dix-sept ans, il a, lui aussi, le ton monocorde et le regard fixe des adolescents qui en ont trop vu. La guerre qui lui a pris ses deux parents, en 1995, est celle de Sierra Leone, ce petit pays d'Afrique occidentale, où des rebelles au régime de Freetown multiplient les atrocité envers les civils. Un oncle paternel l'a recueilli. L'an dernier, alors que *« ça chauffait »*, il a décidé d'évacuer Ibrahim en même temps qu'un cousin blessé, au prix de sacrifices financiers. Dix jours de minibus conduit par un militaire, puis un avion vers une destination inconnue... Paris et sa zone d'attente. Terminus : le foyer de Créteil où il vit depuis près d'un an, avec pour horizon, la peur d'un refus du statut de réfugié. *« La France me loge et me donne à manger. C'est beaucoup. Je suis bien reçu mais ici, on n'a rien à soi. La seule chose qui m'appartient, c'est mon histoire. »*

***Philippe Bernard***

# Un rapport dénonce une accumulation de zones de non-droit et de pratiques irrégulières

**CE SONT** des enfants, des adolescents, mais leur vie a déjà des allures d'épopée. En Afrique, en Asie ou en Europe de l'Est, un parent les a précipités dans un avion pour leur épargner la guerre, une calamité naturelle, ou pour servir de tête de pont à une tentative d'émigration. D'autres sont expédiés par des trafiquants d'enfants ou des réseaux de prostitution, ou sont abandonnés à de vagues cousins.

En France, environ 200 de ces « mineurs isolés » demandent l'asile chaque année. *« Ils n'intéressent personne, car personne ne les réclame »*, résume brutalement Pierre Henry, directeur de l'association France terre d'asile. De fait, leur situation reflète une accumulation de zones de non-droit, de pratiques irrégulières et de parties de ping-pong administratif débouchant sur de peu glorieux abandons. Cette situation a été récemment analysée et dénoncée dans un rapport interne de la « Coordination réfugiés », qui réunit les cinq associations les plus concernées : la Cimade, la Croix-Rouge, France terre d'asile (FTDA), le Secours catholique et le Service social d'aide aux émigrants (SSAE).

### « ZONE D'ATTENTE » À L'AÉROPORT

Le non-droit commence à l'aéroport, où des mineurs sont souvent retenus en « zone d'attente » puisque la loi ne prévoit pas le cas des adolescents. Cette privation de liberté contrevient à la Convention internationale des droits de l'enfant signée par la France, qui condamne la détention d'un enfant et prévoit une assistance humanitaire pour les jeunes demandeurs d'asile. Mais c'est le droit d'asile lui-même qui est écorné. L'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) n'autorise pas un mineur seul à déposer une demande d'asile, qu'il analyse comme un *« acte civil déclaratif »*. Non seulement le dossier ne peut être rempli, mais le mineur n'est pas entendu. Il lui faudra attendre l'âge de sa majorité, soit parfois plusieurs années, pour être invité à faire le récit des craintes de persécutions qu'il allègue à l'appui de sa demande d'asile. Avec tous les risques d'oublis ou de distorsions qu'implique un tel délai.

La seule manière de contourner l'obstacle dressé par l'Ofpra consiste pour les mineurs à obtenir une tutelle. D'autres ennuis commencent alors. Si un membre de la famille même élargie est présent, une tutelle peut être obtenue auprès du juge d'instance, pour peu que le tuteur soit en situation régulière. Mais lorsque l'isolement est total, il faut obtenir une tutelle d'Etat d'un juge des enfants. Or certains magistrats hésitent à prononcer une telle mesure, estimant qu'elle revient à régulariser le séjour et qu'elle donne accès à la nationalité française. Dans le cas de « grands mineurs », dont l'apparence physique fait douter de la date de naissance revendiquée, l'affaire entre dans une zone sordide.

### EXPERTISE OSSEUSE

Le parquet ou le juge des enfants demande alors systématiquement une expertise osseuse réalisée au moyen d'un examen radiologique du poignet et des maxillaires. Contestée, la méthode permet au juge des enfants de se déclarer incompétent lorsque l'expertise conclut à la majorité. Le jeune ne peut plus alors être protégé judiciairement, mais il ne peut pas non plus être accueilli dans un centre pour demandeurs d'asile puisque son état civil demeure celui d'un mineur ! Mineur pour les uns, majeur pour les autres, *« il n'a accès à aucune mesure de protection et reste à la rue »*, constate le rapport de la Coordination réfugiés. Il se trouve alors expulsable.

Ballotté entre deux impasses juridiques quant à leur statut, les demandeurs d'asile mineurs isolés font aussi l'objet d'un marchandage entre l'Etat et les départements pour leur hébergement. L'Aide sociale à l'enfance (ASE), dont il peuvent théoriquement bénéficier par décision du juge, est financée par les départements. Précisément, le conseil général du Val-de-Marne exprime régulièrement de vives réticences à payer pour l'accueil de jeunes demandeurs d'asile, alors que leur protection est, à l'évidence, une éminente compétence de l'Etat. Pourquoi le Val-de-Marne ? Parce que, depuis des années, les adolescents demandeurs d'asile dont la police ne sait quoi faire sont dirigés vers le foyer spécialisé de Créteil, en toute irrégularité puisque cet établissement ne dispose pas d'éducateur et n'est pas habilité à héberger des mineurs, ce qui ne l'empêche pas de les accueillir dans les conditions les plus humaines possible.

### FRATRIE DISPERSÉE

Pour dénoncer cette situation, le directeur de FTDA a décidé de refuser, depuis novembre, l'admission des mineurs dans le centre d'accueil de Créteil. Il s'est appuyé sur le cas de deux jeunes Sierra-Léonaises qui ont disparu dans la nature à l'automne, après deux mois de séjour à Créteil. *« Où sont-elles ? Au mieux dans leur communauté, au pire dans une filière de prostitution »*, commente M. Henry, qui explique leur disparition par l'inadaptation du foyer.

Brutale, sa décision a eu quelques conséquences dramatiques, comme celle de séparer une fratrie d'enfants équatoriens, dispersés entre deux foyers de l'ASE pour cause de limites d'âge. Mais, en tapant du poing sur la table, Pierre Henry a réussi à susciter deux réunions de travail interministérielles qui ont fait avancer sa revendication de la création d'un centre d'accueil spécifique aux mineurs demandeurs d'asile, pour éviter leur cohabitation avec les cas sociaux et les pré-délinquants de l'ASE tout en traitant leurs problèmes très particuliers. Après sept mois de discussions administratives, le dossier, appuyé par un projet d'avis de la Commission nationale des droits de l'homme, a été enfin transmis, le 5 juin, au cabinet de Martine Aubry où l'on assure que ce *« problème lourd »* va être traité, tout en refusant obstinément de le commenter.

***Ph. B.***

# Sans famille et sans papiers : le casse-tête de la régularisation

**L'OPÉRATION** de régularisation décidée par le gouvernement voilà un an va probablement réduire le nombre des mineurs étrangers potentiellement sans papiers, sans pour autant régler certaines situations dramatiques. Mis à part les jeunes demandeurs d'asile, il existe en effet, dans l'immigration, plusieurs situations où des adolescents ne peuvent espérer obtenir des papiers à l'âge où la loi en exige la possession, c'est-à-dire dix-huit ans, ou seize ans pour pouvoir travailler. Le principal cas de figure est constitué par les enfants arrivés en France après l'âge de dix ans hors de la procédure du regroupement familial, parce que leurs parents ne possédaient pas un logement ou des revenus suffisants.

Ceux-ci ont largement bénéficié de l'opération de régularisation, pour peu que leur situation familiale soit simple. Ainsi, plus d'une trentaine de dossiers ont déja été régularisés sur ces bases, sur la cinquantaine de cas suivis par « Passeport d'attaches » (6, rue Salomon-de-Caus. 75003 Paris. Tél : 01-42-74-47-16), une permanence d'accueil pour jeunes étrangers gérée à Paris par la protection judiciaire de la jeunesse et le fonds d'action sociale. Encore faut-il que la situation familiale réelle corresponde aux canons en vigueur dans les préfectures.

### STATUT DE « CÉLIBATAIRE »

Ce n'est pas le cas de Joseph, un Zaïrois vivant en France depuis l'âge de douze ans. La préfecture de l'Essonne ne l'a pas régularisé au titre de la famille au motif que sa mère est inconnue et qu'il ne vit plus chez son père. Considéré comme « célibataire » et non comme « mineur », il s'est vu notifier un refus quelques jours avant ses dix-huit ans. Ainsi, pour peu que les attaches familiales d'un jeune aient été considérées comme insuffisantes, la régularisation a été refusée.

Guère plus enviable est le scénario où le jeune a été envoyé seul en France et confié, pour ses études ou à la suite du décès d'un parent, à des membres de sa famille vivant en France. Fréquente dans certains familles africaines, cette situation débouche souvent sur des conflits qui laissent le jeune à la rue et sans papiers. La circulaire Chevènement ne règle pas ces cas qui font s'arracher les cheveux des conseillers juridiques depuis des années.

C'est le cas de Roland, un Camerounais de dix-huit ans, orphelin suite à un accident d'auto, recueilli par un oncle qui l'a emmené en France voilà quatre ans avant de disparaître. Confié à l'aide sociale à l'enfance et placé en foyer, il n'a pas, faute d'information, demandé la nationalité française, comme la loi l'y autorisait jusqu'au jour de sa majorité, et se trouve aujourd'hui sans papiers et sans grand espoir d'en obtenir un jour.

Conséquence étonnante de l'opération de régularisation et de sa prime à la famille, les jeunes qui ont vécu une histoire comparable mais qui viennent d'avoir des enfants sont, eux, tirés d'affaire puisque la circulaire attribue un titre de séjour aux parents d'enfants nés en France. Des jeunes isolés sont ainsi passés de la pire des situations – sans papiers mais avec enfant –, à celle de résident régulier.

Pourtant, même les heureux régularisés ne sont pas au bout de leurs peines : il leur faut encore réunir les 2500 francs correspondant au coût de la visite médicale obligatoire, aux taxes et timbres fiscaux nécessaires à l'obtention des papiers. Une somme qu'ils sont loin de posséder, précisent les animateurs de Passeport d'attaches. Constatant que la nouvelle loi sur l'immigration n'offre guère d'ouvertures supplémentaires pour ces « cas » difficiles, ils demandent qu'une circulaire spécifique permette de stabiliser les jeunes étrangers confiés à un tiers en France, et de leur offrir d'autres perspectives que l'insertion dans la clandestinité ou la délinquance.

***Ph. B.***

# Lionel Jospin va insister sur la nécessité d'aider les parents à assumer leur rôle

## Les allocations familiales seraient prolongées jusqu'à vingt ans pour tous

**Lionel Jospin devait annoncer, vendredi 12 juin, en ouvrant la conférence de la famille, qu'il supprime la mise sous condition de ressources des allocations familiales. Cette mesure sera remplacée par une baisse sensible du plafond du quotient familial, pénalisant ainsi les familles très aisées. Les allocations familiales seraient versées à tous jusqu'à vingt ans. Le gouvernement va développer un réseau d'appui aux parents en difficulté.**

LE PREMIER MINISTRE doit présider, vendredi 12 juin, la conférence annuelle de la famille, qui réunira, à l'hôtel Matignon, les représentants du patronat, des syndicats, des associations familiales et des fédérations de parents d'élèves. Dans son discours d'ouverture, Lionel Jospin *dévoilera les grandes lignes de la politique qu'il entend mener et la philosophie qui inspirera sa démarche*, notamment la nécessité pour la collectivité d'aider les parents en difficulté à assumer leurs responsabilités vis-à-vis de leurs enfants.

Le chef du gouvernement souhaite que cette conférence soit un succès et qu'elle *marque le point* de départ d'une politique familiale rénovée. Aussi va-t-il annoncer la *suppression de la* mise sous condition de ressources des allocations. Décidée en juin 1997 sans concertation préalable avec les partenaires sociaux, cette réforme avait été unanimement condamnée par les syndicats, le mouvement familial, la droite et le PCF. Toutefois, *pour garder une mesure de redis*tribution et ne pas perdre les 4 milliards de francs d'économies dégagées par cette mesure, M. Jospin la remplacera par une forte baisse du plafond du quotient familial, dont les effets sont moins pénalisants pour les classes *moyennes supérieures* (*voir les simulations page 13*).

Revirement ? *« Nous ne changeons pas de cap, nous améliorons le système »*, a plaidé Jean Le Garrec (Nord), président de la commission des affaires sociales, lors de la réunion du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, mercredi, en présence de Martine Aubry. Certains députés n'en ont pas moins estimé que le gouvernement reculait devant le *« lobby familial »*, d'autres ont regretté l'abandon d'une *« mesure populaire ». En fait*, les Français sont partagés : 57 % jugent que les « allocs » doivent être proportionnelles aux revenus, mais 19 % seulement pensent qu'il faut les retirer aux familles *« les plus aisées »*, selon un sondage BVA-BFM-*Paris-Match* (réalisé les 5-6 juin auprès de 957 personnes).

Le « plan famille » du gouvernement prévoit de prolonger le ver*sement des allocations familiales* jusqu'à vingt ans pour les jeunes adultes vivant encore chez leurs parents et qui ne sont ni en formation ni étudiants. Ces derniers bénéficient déjà des « allocs » jusqu'à vingt ans. De même, l'âge des enfants pour bénéficier des allocations-logement pourrait être repoussé à vingt-deux ans, au lieu de vingt ans actuellement. La loi *de juillet 1994, votée à l'initiative* d'Edouard Balladur et de Simone Veil, avait prévu, en outre, une *prolongation des allocations fami*liales jusqu'à vingt-deux ans à partir de 2000. Le gouvernement se réserve le droit de revenir sur une mesure qui n'était pas financée.

**APE MAINTENUE EN L'ÉTAT**

M. Jospin devrait annoncer la création d'une délégation interministérielle à la famille, ainsi que des mesures pour accompagner *les parents en difficulté*. Mme Aubry préconise la mise en place d'un véritable réseau d'écoute et de conseil à ces parents. La ministre de la solidarité veut rendre obligatoires les schémas locaux de la petite enfance, et elle souhaite développer les contrats-enfance, système de financements croisés entre les caisses d'allocations familiales et les collectivités locales.

*La proposition de certains experts*, notamment du PS, d'une allocation accordée dès le premier *enfant n'a pas été retenue. La* France est le seul pays européen à ne pas verser une telle aide, mais les contraintes financières se sont imposées aux pouvoirs publics. Même d'un montant de 340 francs par mois (la moitié des allocations pour deux enfants), elle coûterait 14 milliards de francs par an, selon le ministère de la solidarité. M. Jospin n'a pas non plus l'inten*tion, dans l'immédiat, de modifier* l'allocation parentale d'éducation (APE). D'un montant de 3 000 francs par mois, elle est versée jusqu'aux trois ans de l'enfant aux parents qui arrêtent de travailler.

Dans le rapport sur la famille qu'elle a remis, le 2 juin, au premier ministre, Dominique Gillot, député (PS) du Val-d'Oise, criti*quait l'APE, qui peut être versée* dès le deuxième enfant depuis 1994. Au total, plus de 500 000 familles bénéficient de l'APE, mais celle-ci éloigne nombre de femmes de milieu modeste du marché du travail, comme l'a montré une étude de l'Insee (1995). *Avant de se prononcer*, le gouvernement attend les conclusions conjointes des inspections des finances et des affaires sociales sur les aides à domicile.

*Jean-Michel Bezat*

### *Améliorer la prise en compte des femmes*

**Le Collectif national pour les droits des femmes, qui regroupe près de 150 associations, a adressé, *mercredi 10 juin*, une lettre à Lionel Jospin et à Martine Aubry, réclamant la création d'un ministère ou d'un secrétariat d'Etat doté de véritables moyens et confié à Geneviève Fraisse, déléguée interministérielle aux droits des femmes. A la suite de l'entretien de cette dernière au *Monde* (daté 7-8 juin), le collectif déplore que le budget alloué aux droits des femmes ait été réduit en 1998.**

**Le Sénat, qui examine le projet de loi contre les exclusions, a décidé de prendre en compte la *« dimension féminine »* de l'exclusion, mise en avant par Dinah Dericke (PS, Nord) et Odette Terrade (PCF, Val-de-Marne). Deux amendements socialistes ont été adoptés, à l'unanimité, le 10 juin : l'un vise à associer les bureaux individualisés vers l'emploi des femmes au dispositif d'accès à l'emploi des jeunes ; l'autre proclame l'*« égalité d'accès des jeunes gens et jeunes filles »* à ce dispositif, ainsi que la *« mixité des emplois »*.**

# Difficile recomposition du groupe des députés UDF sans Démocratie libérale

## François Bayrou en quête d'un successeur

CE DEVAIT ÊTRE, pour François Bayrou, le symbole d'un nouveau départ, empreint d'union et d'ouverture. C'est en passe de se transformer en une délicate épreuve politique. *Pas moins de six députés se* sont portés candidats à sa succession à la présidence du groupe *UDF de l'Assemblée nationale. La* compétition entre Pierre Albertini (PPDF, Seine-Maritime), Philippe Douste-Blazy (FD, Hautes-Pyrénées), Anne-Marie Idrac (FD, Yvelines), Gilles de Robien (DL, Somme), François Sauvadet (DL, Côte-d'Or) et Pierre-André Wiltzer (AD, Essonne), qui aura lieu à bulletin secret, le 16 juin, risque de laisser des séquelles au moment où les restes de *l'UDF tentent de s'unifier*.

Décidé à se consacrer à l'organisation de la nouvelle UDF, qui, à l'automne, doit fédérer les non-madelinistes de la confédération, le président de Force démocrate, encouragé en cela par ses amis, a décidé de passer la main à la présidence du groupe. Pour convaincre que le processus en cours consiste *bien à créer le nouveau parti qu'il* appelait de ses voeux après les élections régionales, et non en un simple replâtrage, M. Bayrou souhaitait initialement dissoudre l'actuel groupe UDF et en constituer immédiatement un nouveau, doté d'une nouvelle appellation. Cette *opération présentait en outre* l'avantage d'écarter en douceur Charles Millon – élu président du conseil régional Rhône-Alpes grâce au Front national –, qui demeure membre du groupe UDF en dépit des menaces d'exclusion formulées ces dernières semaines par M. Bayrou (*Le Monde* du 30 avril).

**CONSERVER LES RÉSERVES**

*Il a finalement été décidé de* conserver le même groupe. L'opération, d'une part, aurait fait perdre le bénéfice des « réserves » financières traditionnellement destinées à parer aux dépenses exceptionnelles. En outre, certains députés, qui balancent encore entre le groupe de Démocratie libérale, celui de l'UDF et… le paisible isolement des non-inscrits, auraient pu *« oublier » de s'inscrire au nou*veau groupe.

En tout état de cause, M. Bayrou souhaite vivement que le groupe se dote d'un président non issu des rangs centristes, afin, là encore, de démontrer le caractère rassembleur du nouveau parti. Dans cette perspective, la candidature de M. de Robien, ancien président du groupe UDF, qui avait recueilli *37 % des voix de Démocratie libé*rale lorsqu'il s'était présenté contre Alain Madelin lors de l'élection à la présidence de la famille libérale, en juin 1997, lui convenait parfaitement. Mais c'était sans compter sur les aspirations de certains de ses amis, dont M. Douste-Blazy et Mme Idrac.

*Cécile Chambraud*

# Consensus sur le règlement du dossier calédonien

L'ASSEMBLÉE NATIONALE devait examiner en première lecture, jeudi 11 juin, le projet de loi constitutionnelle relatif à la Nouvelle-Calédonie. Le texte, destiné à permettre la mise en œuvre de l'accord de Nouméa du 5 mai, fera l'objet d'un vote solennel mardi 16 juin. Dans l'hypothèse – pro*bable – d'un vote conforme du Sé*nat le 30 juin, il devrait être définitivement adopté par le Congrès le 6 juillet. En décidant de ne le modifier qu'à la marge, par la réintégration dans le corps de la Constitution de dispositions qui devaient initialement constituer un *« texte autonome »* (*Le Monde* du 11 juin), la commission des lois de l'Assemblée a répondu à l'appel des indépendantistes calédoniens, qui, jusqu'à la dernière minute, ont recommandé à leurs interlocuteurs de préserver le fragile équilibre obtenu à Nouméa.

En métropole, depuis le 24 mai, une délégation du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS) s'est efforcée, avec succès semble-t-il, de convaincre les principales organisations politiques et syndicales du bien-fondé de l'accord de Nouméa. Conduite, dans un premier temps, par le président du FLNKS, Roch Wamytan, puis par son prédécesseur à la tête de l'organisation indépendantiste, Paul Néaoutyine, elle devait encore rencontrer François Bayrou, président du groupe UDF de l'Assemblée, jeudi, peu avant l'ouverture de la séance.

Entre-temps, les indépendantistes calédoniens ont notamment rencontré Pierre de Bousquet de Florian, conseiller de l'Elysée en charge des affaires d'outre-mer, Pierre Joxe, premier pré*sident de la Cour des comptes*, ainsi que François Hollande et Michel Rocard pour le PS, Francis Wurtz et Hélène Luc pour le PCF, Jean-Jacques de Peretti, Alain Marleix, Josselin de Rohan, Jean-Louis Debré et Alain Juppé pour le RPR. Selon M. Néaoutyine, l'ancien premier ministre, *qui n'avait* pu débloquer le dossier calédonien au cours de son passage à l'hôtel Matignon, s'est félicité du contenu de l'accord conclu à Nouméa le 21 avril.

Le FLNKS a aussi entrepris son travail de « lobbying » auprès des présidents des deux Assemblées, René Monory et Laurent Fabius, et *des présidents des commissions* des lois de l'Assemblée et du Sénat, Catherine Tasca (PS) et Jacques Larché (DL). Pour les indépendantistes, l'essentiel est que l'accord soit « constitutionnalisé », afin de préserver toutes les voies de recours lors de l'élaboration, début 1999, de la loi organique qui définira précisément le cadre juridique de la Nouvelle-Calédonie pour les quinze ou vingt années à venir.

**« MANŒUVRES » DU RPCR**

Installés dans un bureau de ce qu'ils appellent, entre eux, le *« ministère des colonies »* (le secrétariat d'Etat à l'outre-mer), les dirigeants du FLNKS ont tenu à rassurer leurs interlocuteurs métropoli*tains qui s'inquiétaient des* conséquences possibles des événements survenus, le 3 juin, au congrès du territoire. Lors du renouvellement annuel du bureau de l'assemblée locale, le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), présidé par le député RPR Jacques Lafleur, a fait le ménage dans ses propres rangs, *passé de nouvelles alliances* avec des dissidents indépendantistes et exclu les élus du FLNKS de cet organe de direction.

Cette opération permet aux amis de M. Lafleur de conforter une majorité qui n'est que relative et de mieux préparer les nouvelles élections territoriales, prévues au printemps de 1999. Pour le FLNKS, qui a choisi de jouer l'apaisement, il ne s'agit que d'*« une manœuvre politicienne et électoraliste, qui ne saurait remettre en cause l'accord de Nouméa »*. A six mois du référendum de ratification de ce compromis et à un an des élections locales, le mouvement indépendantiste peut même trouver un intérêt à ne plus apparaître comme le cogestionnaire de la situation socio-économique, difficile, du Caillou.

*Jean-Louis Saux (avec Franck Madœuf à Nouméa)*

# Le Conseil constitutionnel valide la loi sur les 35 heures

SAISI, le 20 mai, par 130 députés RPR et UDF, de la loi sur les 35 heures, le Conseil constitutionnel a rendu sa décision, mercredi 10 juin. Il a rejeté tous les griefs, qu'il s'agisse du *« manque de clarté »* de la loi ou des *« incompétences négatives »* du législateur en l'occurrence, des atteintes au principe d'égalité, ou des atteintes à la liberté d'*entreprendre. La loi sur les 35 heures est donc validée.*
Le Conseil a toutefois saisi cette occasion pour infléchir sa jurisprudence sur la liberté d'entreprendre. Ses décisions précisaient, jusqu'à présent, que cette liberté *« n'est ni générale ni absolue »*. Or, il a volontairement gommé la mention. Cette inflexion intervient alors que, depuis mars, la majorité des membres du Conseil a été nommée par des personnalités de droite.

## DÉPÊCHES

■ **AGRICULTURE : Jacques Chirac a exprimé ses « préoccupations »** sur le projet de loi d'orientation agricole, présenté, mercredi 10 juin, en conseil des ministres, par Louis Le Pensec. Le chef de l'Etat a souligné que *« la politique agricole française doit viser d'abord à renforcer l'organisation des marchés et des filières pour développer la production et l'exportation »*. Il a déploré *« le caractère administratif d'un contrôle des structures* [qui] *risque de freiner plutôt que d'encourager les jeunes à s'installer »*.

■ **MODE DE SCRUTIN : François Fillon, porte-parole du RPR, a déclaré**, jeudi 11 juin sur RTL, que le RPR est *« totalement d'accord »* avec le projet de réforme du mode de scrutin des élections régionales, mais il a critiqué le projet de réforme du mode de scrutin européen, en faveur duquel il n'a *« entendu aucun argument »*.

■ **JUSTICE MILITAIRE : l'Assemblée nationale a adopté**, mercredi 10 juin, en première lecture, un projet de loi visant à rapprocher le code de la justice militaire du droit commun. Ce texte, qui concerne la justice militaire en temps de paix, prévoit la possibilité de faire appel et de déposer un pourvoi auprès de la Cour de cassation.



# Le parcours d'un « Français moyen » militant du FN devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône

## Robert Lagier est accusé du meurtre d'Ibrahim Ali en 1995 à Marseille

**La deuxième journée du procès du meurtre d'Ibrahim Ali, un lycéen français d'origine comorienne tué d'une balle dans le dos à Marseille en 1995, a été consacrée, mercredi 10 juin aux assises des Bouches-du-Rhône, à l'examen de la personnalité du principal accusé, Robert Lagier. Celui-ci s'est présenté comme *« le type même du Français moyen »* et a décrit son itinéraire entre jeunesse en Algérie et adhésion au Front national.**

AIX-EN-PROVENCE
*de notre envoyé spécial*

Robert Lagier est un homme comme les autres et il ne veut surtout pas se distinguer. *« Je suis le type même du Français moyen »*, lance-t-il devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône où il comparaît pour le meurtre d'Ibrahim Ali. Le 21 février 1995, ce lycéen de dix-sept ans, Français d'origine comorienne, était tué d'une balle dans le dos dans les quartiers nord de Marseille. Ce jour-là, avec deux autres militants du Front national, eux aussi poursuivis, Robert Lagier, le meurtrier présumé, participait à un collage d'affiches pour son parti (*Le Monde* du 10 juin).

PROCÈS

Avant d'aborder l'examen des faits, la cour s'intéresse, en ce deuxième jour d'audience, à la personnalité du principal accusé. Malgré la grave maladie qui l'affecte – un cancer de la prostate métastasé –, Robert Lagier, soixante-six ans, se montre combatif, ne rechignant pas à répondre aux questions et à interrompre poliment le président Bernard Fayolle lorsqu'il tient à apporter une précision sur un point de sa biographie. Il veut prendre le temps d'expliquer son histoire personnelle et notamment sa vie en Algérie, le pays qui l'a vu naître.

Fils d'un militaire de carrière et d'une mère au foyer, l'accusé se souvient avec émotion de ses trente années algériennes, ses trente années *« de bonheur »* avant le retour en métropole en 1962. Robert Lagier est plutôt fier de ses origines. Il ne supporte pas, par exemple, que l'on salisse la mémoire de son père. *« J'entends souvent dire que je suis un fils de collabo ou de milicien. C'est faux, mon père a fait héroïquement la guerre 39-45. Il a rejoint De Gaulle à Londres et pas pour danser ou pour visiter la campagne anglaise »*, explique-t-il.

Ce père autoritaire, qui l'a *« élevé dans la droiture et le respect des lois »*, abandonne la carrière militaire après la guerre pour ouvrir un studio photo. Les affaires marchent plutôt bien et le jeune Robert Lagier reprend les rênes de l'entreprise familiale florissante en 1959, l'année de son mariage. Pas pour longtemps. En 1962, après l'indépendance de l'Algérie, il est contraint de rentrer en métropole. Pour Robert Lagier, cette rupture avec sa terre natale est une blessure qui a du mal à cicatriser. *« Moi je me suis battu du côté des Français, je n'étais pas membre de l'OAS mais sympathisant »*. Il avoue d'ailleurs avoir à l'époque *« donné de l'argent »* au mouvement. *« Tous les pieds-noirs le faisaient. »*

*« Mon père avait gagné beaucoup d'argent avec son studio photo*, poursuit-il. *Il a tout investi dans le pétrole algérien. Quand il est parti, il a été ruiné, il est devenu acariâtre et franchement désagréable. »* Pour Robert Lagier aussi, l'installation en métropole est difficile. *« Il n'était plus question de continuer dans la photo, il y avait trop de concurrence. »*. A cours de ressources, il accepte de suivre un apprentissage de maçon : *« A l'époque, on avait besoin de bras. »* Dans ce métier qu'il n'a pas choisi, l'accusé finalement trouve son épanouissement. Ses difficultés financières s'aplanissent, sa vie familiale retrouve un certain équilibre et Robert Lagier grimpe tranquillement les échelons jusqu'à devenir chef de chantier.

### « UN MEETING ET VOILÀ... »

Un temps, il flirte avec le Parti communiste, mais *« pas par idéologie »*. *« A un moment où nous avions de grosses difficultés dans l'entreprise qui m'employait, les communistes ont été les seuls à nous aider »*, précise-t-il. Robert Lagier se sent alors redevable et accepte de temps à autre de participer à un meeting. *« J'ai tout laissé tomber quand les chars russes sont entrés dans Prague en 1968. C'est à ce moment-là que j'ai arrêté de militer et de voter »*, souligne-t-il.

En 1989 pourtant, Robert Lagier retrouve le chemin de l'engagement politique. Une décision qui coïncide avec de nouvelles difficultés professionnelles : il est au chômage. Il opte cette fois pour le Front national. *« Ma décision a mûri petit à petit*, dit-il. *Un jour, je suis allé à un meeting et voilà... J'ai pris ma carte parce que c'était un parti un peu persécuté et moi, j'ai horreur de voir des gens persécutés, alors je me mets de leur côté. J'ai fonctionné au feeling, à l'instinct, comme la plupart des gens. »* L'accusé ne demande qu'une chose : *« Que ceux qui ne pensent pas comme moi me fichent la paix. Je suis français, c'est anormal que j'estime mes compatriotes ? »*. Il en veut notamment aux autres partis de droite. *« Avec eux, je suis allé de déception en déception. Il y a d'abord eu le bradage de l'Algérie et ça, c'est le reproche majeur. »*

Pour autant, Robert Lagier se présente comme quelqu'un de non sectaire. *« Je ne suis pas du genre à dire, "ça c'est blanc", "ça c'est noir", souvent la réalité est dans les gris. »* N'a-t-il pas des amis communistes ? N'a-t-il pas participé à une manifestation contre la guerre du Golfe organisée par le Parti communiste ? *« J'étais déjà au FN, mais je connaissais le peuple irakien par mes déplacements professionnels et je trouvais cette guerre injustifiée. Quiconque aurait organisé cette manif, j'y serais allé. »*

Pressé de questions sur son engagement à l'extrême droite, Robert Lagier a bien du mal à se justifier. Il cherche ses mots, craint la question-piège et s'en sort en restant dans le flou le plus total. *« Je ne peux pas dire que je m'identifiais*, dit-il. *Pour moi, tout ça est très vague, un peu confus, c'est un ensemble de choses qui me pousse dans un sens plutôt que dans un autre. »* A l'entendre, le Front national n'est pas un parti raciste et xénophobe. *« J'ai assisté à deux meetings de Le Pen et je n'ai pas entendu de références racistes ou d'allusions aux immigrés*, assure-t-il. *Le lendemain, les commentaires à la télévision ont manipulé et déformé la réalité. J'ai trouvé ça dégueulasse. »* *« La préférence nationale, ce n'est pas une expression un peu raciste ? »*, demande le président. *« Non, ça peut être utile dans les situations de crise, je trouve ça normal. »*

### « ME FAIRE RESPECTER »

Ce *« Français moyen »*, comme il se définit lui-même, *« père de famille qui a un emploi plus ou moins modeste, plus ou moins brillant, respecte la loi, fait son devoir civique et son service militaire et s'occupe de l'éducation de ses enfants »*, est décrit par ses proches comme quelqu'un de calme, pondéré, honnête, discret et non violent. A ce portrait plutôt flatteur, Robert Lagier veut ajouter sa touche personnelle : *« Je préfère me faire respecter que me faire insulter, cela va de soi. Je peux avoir des passions, mais je ne m'emporte pas. J'aime bien l'imprévu, les petites surprises du quotidien. C'est vrai, ce soir du 21 février 1995, c'est allé trop loin. »*

***Acacio Pereira***

# Les évêques préparent l'an 2000 dans l'esprit des JMJ

**LA CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES** de France a présenté mercredi 10 juin le programme de l'Eglise catholique pour le jubilé de l'an 2000. Les célébrations s'étaleront sur douze jours, du 22 décembre 1999 au 2 janvier 2000, et auront pour support le récit de la naissance du Christ. Les évêques souhaitent une commémoration *« aussi fragmentée, aussi démultipliée que possible »*, sur le modèle des Journées mondiales de la jeunesse (JMJ) d'août 1997. Chaque diocèse est invité à trouver *« des gestes d'échange, de partage, de réconciliation, partagés par le plus de monde possible »*. Pour le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, entre les festivités civiles et religieuses, il n'y aura *« ni compétition, ni complicité, mais il est légitime que l'Eglise catholique dise ce qu'elle a à dire »*.

## DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : Jacques Vergès devrait présenter une requête en révision** du procès d'Omar Raddad, qui a été condamné à dix-huit ans de réclusion criminelle, le 2 février 1994, pour le meurtre de Ghislaine Marchal. Selon *Libération*, Me Vergès devrait appuyer sa requête sur une contre-expertise graphologique, réalisée par Jean-Paul Gauthier, expert en écritures près la cour d'appel de Lyon, qui affirme que l'inscription *« Omar m'a tuer »*, tracée avec le sang de la victime, ne correspond pas à l'écriture de Ghislaine Marchal.

■ **BANDITISME : quinze personnes ont été interpellées**, mardi 9 juin et mercredi 10 juin dans le Var, dans le cadre d'une enquête sur un trafic de cocaïne entre l'Amérique du Sud et la France. Ces arrestations interviennent après la mise en examen, au mois de mai, par le juge d'instruction toulonnais Jean-Luc Tournier, des responsables du réseau.

■ **FAMILLES : un avocat de Tours a refusé de déclarer** la naissance de son septième enfant pour marquer sa désapprobation de la politique familiale du gouvernement. Né le 3 mai, l'enfant n'a toujours pas été déclaré à la mairie par ses parents.

■ **ÉDUCATION : un collégien de quinze ans a été présenté devant un juge pour enfants**, mercredi 10 juin à Lyon, pour avoir menacé la veille le proviseur de son établissement de Meyzieu (Rhône) avec une réplique factice d'un pistolet Colt 45.

■ **LOGEMENT : une centaine de familles de mal logés**, encadrées par l'association Droit au logement (DAL), poursuivent leur occupation des locaux de la société HLM La Sablière, avenue de Clichy, à Paris. Il y a huit mois, le DAL avait établi une liste d'une centaine de familles à reloger en urgence dans la capitale. L'association accuse La Sablière de n'avoir pas pris sa part de la trentaine de relogements qui ont été effectués.

# A Toulon, prison avec sursis pour le détenteur d'un arsenal d'armes

TOULON
*de notre correspondant*

Roger Ledevic, soixante-douze ans, a été condamné, mercredi 10 juin, par le tribunal correctionnel de Toulon, à quatre mois de prison avec sursis et confiscation des armes et munitions saisies à son domicile par les gendarmes agissant sur commission rogatoire du doyen des juges toulonnais Jean-Luc Tournier (*Le Monde* du 11 juin 1998).

Celle-ci avait été ordonnée dans le cadre de l'enquête sur la mystérieuse mort, en août 1995, de Jean-Claude Poulet-Dachary, neuvième adjoint du maire de Toulon. Une mort que le juge Claude Boulanger, président de cette audience collégiale, a qualifiée d'assassinat alors que rien ne permet de l'affirmer en l'état actuel de l'instruction.

Se limitant à l'inventaire de l'arsenal chez l'inculpé (trois armes de guerre, un pistolet automatique, une carabine et soixante cartouches), il n'a jamais évoqué *« le militantisme de la première heure de cet ancien secrétaire du FN à Hyères »*. Et l'avocat de Roger Ledevic, Me Eric Bonaldi, n'a pas non plus été démenti quand il a nié l'appartenance de son client au DPS (service d'ordre) du parti d'extrême droite alors que l'instruction en apporte la preuve contraire. Il n'a pas été davantage question des revues à caractère raciste découvertes au domicile de Roger Ledevic. Cette affaire doit *« être reclassée dans le long fleuve tranquille de la justice tant elle est d'une banalité affligeante et relève du train-train quotidien de la police »*, a précisé le procureur général Demory avant de lancer : *« Il ne faut pas faire d'amalgame entre cette affaire et la mort de Poulet-Dachary. »*

### « SOUVENIRS SENTIMENTAUX »

Le réquisitoire nuancé de l'accusateur public demandant une peine de prison avec sursis a été salué par Me Bonaldi, soulagé de faire partager un peu de sa conviction : *« Ces armes n'étaient que des souvenirs sentimentaux. »* Mais à peine quittait-il le palais de justice qu'André Viangalli, procureur de la République de Toulon, faisait *« appel à titre principal de ce jugement »* pas même conforme à la jurisprudence en matière de détention d'armes.

***José Lenzini***

# Un arrêté impose des règles strictes à l'étiquetage des substituts de repas

## Une valeur énergétique minimale sera fixée pour chaque produit

**Un arrêté publié au *Journal officiel* du 9 juin instaure une réglementation beaucoup plus stricte que celle qui était en vigueur sur les substituts de repas utilisés dans le cadre de régimes amaigrissants. L'étiquetage et la publicité des produits ne devra notamment plus quantifier les pertes de poids rendues possibles. Composition nutritionnelle et quantité minimale de calories par repas seront précisées.**

**TANDIS** qu'approche l'épreuve expiatoire de l'essayage du maillot de bain, et que les régimes drastiques font les choux gras de la presse féminine, un arrêté sur les *« produits diététiques et de régime »* a été publié au *Journal officiel* du 9 juin qui encadre fermement les substituts de repas. Transcription dans le droit français d'une directive européenne datée de février 1996, cet arrêté précise et renforce la réglementation française en la matière, passablement ancienne (1977).

Lorsqu'ils sont présentés comme remplaçant la totalité de la ration journalière, ces substituts devront désormais être commercialisés sous l'appellation peu alléchante de *« substitut de la ration journalière totale pour contrôle du poids »*. Les substituts à un ou plusieurs repas devront se présenter comme *« substitut de repas pour contrôle du poids »*.

L'étiquetage de ces produits devra comporter un mode d'emploi et une mention indiquant qu'il importe de le respecter ; la recommandation de maintenir une consommation quotidienne de liquide suffisante ; la ferme suggestion de ne pas dépasser trois semaines de consommation sans avis médical, dans le cas des produits remplaçant la totalité de la ration journalière ; et, pour les produits présentés comme remplaçant un ou plusieurs repas, une phrase précisant qu'ils ne peuvent avoir l'effet souhaité que dans le cadre d'un régime hypocalorique, et qu'ils doivent être complétés par d'autres aliments.

**PROMESSES EXAGÉRÉES**

*« L'étiquetage, la publicité et la présentation des produits concernés ne doivent pas mentionner le rythme ou l'importance de la perte de poids qui peut résulter de leur consommation, ni les pertes d'appétit ou accentuation de la sensation de satiété qui peuvent se manifester »*, précise encore l'arrêté. *« Il y a un ou deux ans, certains avaient exagéré avec les promesses d'amaigrissement, les photos de filles superbes sur les emballages »*, reconnaît-on chez Yoplait, où l'on a fait disparaître des emballages, depuis le début de l'année, la formule *« Mincir sans faim et sans fatigue »*.

Plus important encore, aux yeux de Dominique Baelde, médecin nutritionniste à la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) : l'arrêté précise la composition nutritionnelle (apport énergétique, apport en protéines, lipides, fibres alimentaires, vitamines et sels minéraux) des différents types de substituts. La valeur énergétique des *« substituts de repas pour contrôle de poids »* devra ainsi être comprise entre 200 et 400 kilocalories, celle des *« substituts de la ration journalière »*, entre 800 et 1 200 calories.

*« Il s'agit de stopper la course à l'hypocalorique*, explique Mme Baelde. *La consommation de ces substituts est sans conséquence si elle est occasionnelle et ne concerne qu'un repas, mais elle n'est pas anodine lorsqu'elle se prolonge. Or une demande très forte existe pour des produits très peu caloriques. Les jeunes femmes pensent qu'elles maigriront plus vite en descendant à 400 kilocalories alors qu'il leur en faut au minimum 1 200 par jour. »*

*« Les industriels ont laissé croire que, pour maigrir, les diètes avec le moins de calories possible étaient les plus efficaces, ce qui n'est pas le cas »*, approuve le docteur Monique Astier-Dumas, nutritionniste. La revue *Que choisir ?*, dans son numéro de mai 1997, indiquait que sur dix-sept substituts testés, douze n'apportaient pas le nombre minimal de calories par repas (200) prévu par la directive européenne. L'un d'entre eux (Silhouette, velouté champignons-légumes) descendait même à 84 calories ! Affamez le consommateur, il vous en saura gré : les substituts ont représenté en 1997 un marché de 350 millions de francs, désormais majoritairement détenu par les grandes surfaces.

***Pascale Krémer***

# Assassinat de Yann Piat : une responsabilité morale « largement partagée »

**DRAGUIGNAN**
*de notre envoyé spécial*

En réclamant contre Gérard Finale, patron du bar hyérois Le Macama, accusé d'être le commanditaire de l'assassinat de Yann Piat, la peine maximale – réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une période de sûreté de vingt-deux ans – (*Le Monde* du 11 juin), l'avocat général Pierre Cortès a cependant estimé, mercredi 10 juin à l'issue d'un réquisitoire de huit heures réparti sur deux jours, que la responsabilité morale du crime était *« largement partagée »*.

PROCÈS

Certes, justifiant la mise à l'écart de la piste politique, le représentant du ministère public avait indiqué la veille que rien, selon lui, n'avait démontré que Gérard Finale eut notamment scellé *le moindre « pacte criminel »* avec Joseph Sercia, le rival politique de Yann Piat, un temps suspecté – avant d'être mis hors de cause – pour avoir été le protégé de l'ancien parrain toulonnais Jean-Louis Fargette, assassiné en mars 1993.

**« DE VULGAIRES CANAILLES »**

Mais l'avocat général n'en fustigeait pas moins, le lendemain, les accointances, dans le Var, entre le milieu et une certaine frange de la classe politique locale. *« Trop d'hommes politiques se sont comportés comme de vulgaires canailles »*, a-t-il dit, faisant implicitement allusion aux affaires de pots-de-vin qui ont défrayé la chronique ces dernières années dans le département.

Ainsi, du point de vue du ministère public, le meurtre de Yann Piat était devenu d'autant plus possible que certains édiles locaux n'avaient cessé de se dévaloriser, et de dévaloriser leurs fonctions, aux yeux des voyous. Si Gérard Finale, *« étranger à tout débat d'idées »*, *recherchait néanmoins des « amitiés politiques »*, a expliqué mercredi l'accusateur, ce n'était donc, selon lui, que par pur calcul. Sercia promettait, aux yeux du patron du Macama, *« d'être un maire compréhensif, complaisant, obéissant »*. Utile en somme, pour le combat du patron de bar visant la reprise des décombres de l'empire de l'ancien caïd qui régnait auparavant, à Hyères, sur le *« monde de la nuit »*.

**« UBU CRUEL »**

*« Ce n'est pas faire injure à Mme Piat que de ne pas lui avoir trouvé des assassins à sa hauteur »*, a poursuivi l'avocat général, recentrant inlassablement son propos sur le patron du Macama. Gérard Finale, dans sa voix, devenait alors tout à la fois *« gourou d'une secte »*, *« bouddha faussement débonnaire »*, *« Ubu cruel »*, *« prédateur impitoyable »*, *« stratège mégalomane et cynique »*. C'est-à-dire, plus simplement, unique commanditaire, selon lui, de l'assassinat de Yann Piat.

***Jean-Michel Dumay***

# Le conseil de discipline de la police est perturbé par le dossier d'un de ses membres

## Plusieurs syndicats boycottent cette instance

**UNE GUERRE** picrocholine trouble, depuis deux mois, les réunions du conseil de discipline chargé d'examiner les fautes des gardiens de la paix et gradés parisiens. Mettant en cause le comportement déontologique d'un syndicaliste siégeant autour du « tapis vert », les syndicats majoritaires boycottent cette instance réunissant, à égalité de membres, les représentants du personnel et de l'administration. A les entendre, Bernard Elbaz, du syndicat Différence-UNSA, ne serait pas le mieux placé pour juger ses pairs. L'intéressé, qui a siégé mercredi 10 juin au conseil de discipline, préfère parler d'un *« faux débat »* et d'un *« règlement de comptes syndical »*.

Le 13 juin 1997, un groupe composé du brigadier Elbaz, d'un autre policier hors service, et de deux responsables d'une entreprise parisienne de confection, s'était rendu au siège d'une fabrique de textile installée à Bobigny (Seine-Saint-Denis). Inquiet de cette équipée, sur fond de différend commercial opposant les deux sociétés, le patron de l'usine avait appelé la police à la rescousse. Il avait dénoncé les pressions exercées par ses visiteurs pour qu'il renonce à une *« solution judiciaire »* dans le litige. *« Au cours de cette altercation »*, notait le rapport du commissaire de Bobigny, les deux fonctionnaires avaient présenté leurs *« cartes de service de la police »*. Sans contester sa présence sur les lieux, M. Elbaz nous a assuré, jeudi 11 juin, qu'il ignorait à l'époque tout du contentieux commercial entre les deux sociétés et qu'il était seulement venu *« rendre service à un ami »*. Indiquant craindre pour sa sécurité et précisant avoir déjà subi des menaces dans cette affaire, le patron de l'usine n'avait, lui, pas souhaité porter plainte.

**AU FOND D'UN TIROIR**

Proscrite par les règlements, l'intervention des deux policiers a toutefois donné lieu à enquête disciplinaire, et M. Elbaz a été entendu par l'inspection générale des services. L'administration *semblait alors* retenir une sanction légère, admonestation ou blâme, qui n'a jamais été notifiée. Le dossier semblait depuis oublié au fond d'un tiroir... Jusqu'aux *élections* professionnelles d'avril 1998, où Différence a décroché un siège et désigné M. Elbaz pour la représenter au conseil de discipline.

Depuis, les organisations majoritaires, SGP et Alliance, cherchent à bloquer le fonctionnement du conseil en refusant de siéger, obtenant des reports à répétition des réunions. Dans une lettre commune à l'administration, leurs secrétaires généraux ont accentué la pression, fin mai : *« Tant que M. Elbaz siégera en conseil de discipline, nous considérerons les décisions de cette instance comme contestables et donc susceptibles de recours. »*

Ils réclament sa comparution devant l'instance disciplinaire *« afin de répondre de ses comportements délictueux »*. Dans l'attente d'une décision de l'administration, M. Elbaz a pu se prononcer, lors du conseil du 10 juin, sur les dossiers d'une dizaine de ses collègues.

***Erich Inciyan***



**VENTES PAR ADJUDICATION**
**Office Spécial de Publicité**
136, av. Charles de Gaulle 92523 NEUILLY-SUR-SEINE Cedex
Tél : 01.46.40.26.13 - Fax : 01.46.40.70.66

**LA VILLE DE PARIS vend LIBRES**
en la Chambre des Notaires de PARIS, 12, avenue Victoria
*Le MARDI 23 JUIN 1998 à 17 heures.*

28, RUE JACOB à PARIS (6ème)
*1 APPARTEMENT de 2 PIECES (38.50 m²)*
16, RUE DE SEINE à PARIS (6ème)
*1 APPARTEMENT en DUPLEX de 2 PIECES (33.40 m²)*
10, PASSAGE BOURGOIN à PARIS (13ème)
*1 TERRAIN CONSTRUCTIBLE (95.20 m²)*

**Pour visites et renseignements s'adresser à :**
Maitre BELLARGENT, Notaire associé à PARIS (75001)
14, rue des Pyramides - Tél : 01.44.77.37.35 - 01.44.77.37.71

2, QUAI DE GESVRES à PARIS (4ème)
*1 APPARTEMENT de 3 PIECES (85,60 m²)*
28, RUE MAZARINE à PARIS (6ème)
*1 APPARTEMENT de 3 PIECES (109,30 m²) et 1 CHAMBRE (12,30 m²)*
3, QUAI MALAQUAIS à PARIS (6ème)
*1 APPARTEMENT de 5 PIECES (146,60 m²)*
*1 APPARTEMENT de 9 PIECES en DUPLEX (283,60 m²) avec balcon et cave - 1 GARAGE (14 m²)*
21, RUE JACOB à PARIS (6ème)
*1 APPARTEMENT de 5 PIECES avec Terrasse (142,50 m²)*
23, RUE JACOB à PARIS (6ème)
*1 APPARTEMENT de 2 PIECES (68,90 m²)*
*1 APPARTEMENT de 5 PIECES (137,70 m²)*
13, QUAI DE CONTI à PARIS (6ème)
*1 APPARTEMENT de 6 PIECES (208,30 m²) avec Terrasse*
*1 APPARTEMENT de 6 PIECES (150.80 m²) et 2 CHAMBRES de SERVICE*
*DEPENDANCES (25 m²) : resserre, remise et debarras avec droit à la jouissance privative de la cour (37,20 m²)*

**Pour visites et renseignements s'adresser à :**
Maitre BOURGES, Notaire associé à PARIS (75008)
77, boulevard Malesherbes - Tél. : 01.44.90.14.14

**75** Vente au Tribunal de Grande Instance de PARIS le JEUDI 25 JUIN 1998 à 14h30
**LUXUEUX HOTEL PARTICULIER à PARIS 16e**
*8, avenue des Tilleuls - Villa Montmorency*
**MISE A PRIX : 20.000.000 F - LIBRE**
Me TOURAILLE, Tél. : 01.48.74.45.85
Me BOUCHERY-OZANNE, Tél. : 01.46.69.91.91, Avocats.
Me Jacques CHAVINIER, mand. jud., 130, rue du 8 Mai 1945 à NANTERRE

**75** Vente au Palais de Justice de PARIS, le JEUDI 2 JUILLET 1998, à 14h30
**APPARTEMENT à PARIS 17ème**
*15-19, rue Cino Del Duca*
au 3ème étage, porte gauche, escalier B, comprenant : entrée, cuisine, séjour, 3 chambres, 2 salles de bains, 2 wc, balcon
CAVE - BOX sous-sol
**MISE A PRIX : 1.300.000 F**
S'adresser à Maître HOCQUARD, Avocat au Barreau de PARIS, 7, rue Saint-Philippe du Roule (75008) PARIS - Tél. : 01.45.61.95.77
Sur les lieux pour visiter le 26 JUIN 1998 de 9h15 à 10h15

**75** Vente au Palais de Justice de PARIS, le JEUDI 2 JUILLET 1998, à 14h30
**APPARTEMENT à PARIS 14ème**
*170 bis à 174, rue Raymond Losserand*
au 5ème étage, escalier de droite, de 4 PIECES PRINCIPALES divisé en entrée, wc, salle de bains, cuisine, séjour, 3 chambres - CAVE
**MISE A PRIX : 350.000 F**
S'adresser à Maître HOCQUARD, Avocat au Barreau de PARIS, 7, rue Saint-Philippe du Roule (75008) PARIS - Tél. : 01.45.61.95.77
Sur les lieux pour visiter le 26 Juin 1998 de 10h45 à 11h45

**92** Vente au Palais de Justice de NANTERRE, le JEUDI 25 JUIN 1998, à 14h
**MAISON à PUTEAUX (92)**
*20 bis, rue Collin*
dite "de Ville" de **6 PIECES PRINCIPALES**
**MISE A PRIX : 750.000 F**
(à défaut d'enchères, baisse immédiate à 600.000 F
S'adr. à Me Céline RANJARD-NORMAND, Avocat à BOIS-COLOMBES (92270), 5, rue des Bourguignons, Tél. : 01.47.80.75.18 - Me Patrice GATTEGNO, Avocat à PARIS (75016), 2, rue Chapu, Tél. : 01.42.15.13.89
Sur les lieux où une visite sera organisée le LUNDI 22 JUIN 1998 de 11 h à 12 h par Maître VENEZIA, Huissier de Justice à NEUILLY-SUR-SEINE

**92** Vente au Palais de Justice de NANTERRE, le JEUDI 25 JUIN 1998, à 14h - EN UN SEUL LOT
**PAVILLON à MARNES-la-COQUETTE (Hauts-de-Seine)**
*7, allée de l'Impératrice*
*au rez-de-chaussée, salon, salle à manger, cuisine et débarras,* 1er étage, 3 chambres, salle de bains, combles au-dessus - JARDIN
**MISE A PRIX : 1.200.000 F**
S'adr. à Me GERARD-PAILLARD, Avocat, 12, boulevard de la Paix à COURBEVOIE (92). Tél. : 01.47.89.32.94.
Me TINAYRE, Avocat à PARIS. Tél. : 01.45.26.35.81.
Visite prévue sur les lieux le 19 JUIN 1998 de 10h à 11h


**PUBLICATIONS JUDICIAIRES**
**Office Spécial de Publicité**
136, av. Charles de Gaulle 92523 NEUILLY-SUR-SEINE Cedex
Tél : 01.46.40.26.07 - Fax : 01.46.40.70.66

Par arrêt du 4 mars 1998, la Cour d'appel de Paris a confirmé le jugement du Tribunal de commerce de Paris qui a admis la contrefaçon par la Société **GARCIA DE POU** du dessin **«ARCADE»** appartenant à la Société **FORT JAMES FRANCE** (anciennement dénommée **JAMES RIVER**) et qui a déclaré la Société **GARCIA DE POU** coupable de concurrence déloyale au préjudice de la Société **FORT JAMES FRANCE** en commercialisant les serviettes **«Sète», «Rose» et «Distinction»**.

**EXTRAIT DU JUGEMENT DE LA 1ERE CHAMBRE DU T.G.I. DE PARIS DU 6 NOVEMBRE 1996**

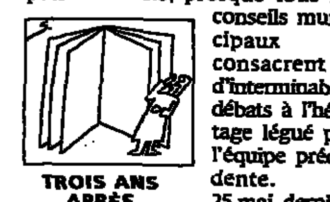
« Dans son numéro daté du 27 Septembre 1995, le journal PRESENT a publié un article signé « J.M. » et intitulé : « Cheu-Cheu Chombeau récidive - Plaisante constatation très réelle suivie d'un dialogue imaginaire ».
Reprochant à l'auteur de l'article de multiplier les propos injurieux à son égard, et de l'avoir, en outre, diffamée, **Madame Christiane CHOMBEAU** a assigné.
La 1ère Chambre du Tribunal, par jugement du 6 Novembre 1996, a condamné in solidium Madame Zita de LUSSY et la Société PRESENT à payer à **Madame CHOMBEAU** un franc à titre de dommages et intérêts et 8.000 F au titre de l'article 700 du N.C.P.C., et a ordonné la publication par extraits du jugement dans le journal du choix de Madame CHOMBEAU, aux frais des défenderesses et dans la limite de 30.000 F.
La Cour d'Appel de PARIS, par arrêt du 16 Janvier 1998, a confirmé le jugement et y ajoutant, a condamné Madame de LUSSY et la Société PRESENT à payer à **Madame CHOMBEAU** une somme supplémentaire de 10.000 F au titre de l'article 700 du N.C.P.C. »

# Grenoble : la grande politique des petits travaux

**Les nouvelles municipalités à mi-mandat. Après un épisode Carignon lourd à solder, Michel Destot, le nouveau maire (PS), privilégie l'amélioration de la vie quotidienne aux équipements prestigieux. Non sans difficultés avec ses alliés écologistes**

**GRENOBLE**
*de notre correspondant régional*

Grenoble parviendra-t-elle un jour à consommer son récent passé ? Depuis trois ans, presque tous les conseils municipaux consacrent d'interminables débats à l'héritage légué par l'équipe précédente.



TROIS ANS APRÈS

Le 25 mai dernier, l'assemblée a écouté, analysé, discuté pendant deux heures trente le rapport de la chambre régionale des comptes sur la construction du quartier Europole, l'un des grands projets mis en chantier par l'ancien maire RPR de la ville, Alain Carignon. Le 24 juin, le tribunal administratif de Grenoble se saisira d'un nouveau recours, déposé par Raymond Avrillier, deuxième adjoint écologiste, qui n'en finit pas de réclamer l'annulation du contrat, selon lui *« corrompu »*, de concession de l'eau de Grenoble signé en 1989 entre la ville et la Lyonnaise des eaux. Après avoir été le « tombeur » de l'ancien maire, cet élu est en conflit depuis deux ans avec le nouveau, Michel Destot (PS), à propos de la reconduction, en 1996, de ce même contrat, légèrement amendé.

L'héritage d'Alain Carignon monopolise le débat politique local. La gauche plurielle stigmatise les errements des « années Carignon ». La droite se vante d'avoir profondément transformé la cité entre 1983 et 1995 – notamment avec la modernisation du centre-ville qui a accompagné l'installation du tramway et la construction du musée de peinture et de sculpture. L'opposition met implicitement en cause *« l'immobilisme »* de la nouvelle équipe socialiste, empêtrée dans le *« procès systématique du passé »*. *« Il n'y a pas eu de magouilles partout. Peut-être ne faisions nous pas les choses régulièrement. A l'époque on était plus tourné vers les réalisations que sur la légalité au jour le jour. Nos remplaçants préfèrent adopter une attitude tatillonne et autobloquante »*, résume le chef de l'opposition, Richard Cazenave, également député RPR.

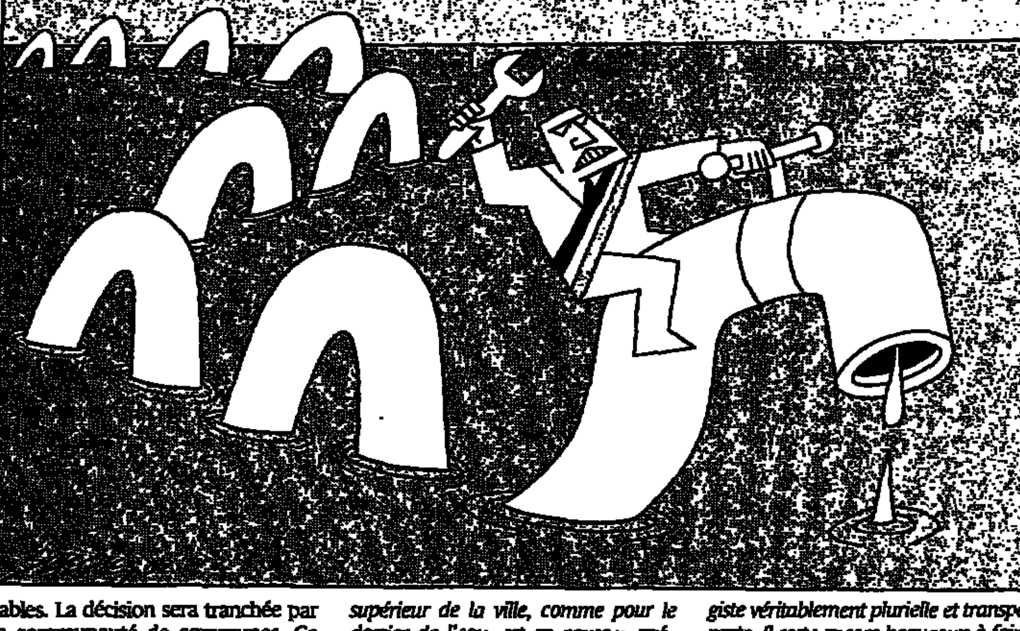
**ENDETTEMENT IMPORTANT**

Michel Destot a dû, tout d'abord, redresser les finances de sa ville, handicapées par une fiscalité élevée et un endettement important. *« Nous n'avions aucune autre marge de manœuvre que celle de la rigueur et des concours financiers extérieurs pour nous en sortir »*, explique le maire, qui a tenu sa promesse de ne pas augmenter les impôts au-delà de l'inflation. *« Nous avons aussi retrouvé la confiance de la communauté financière, parce que nous nous sommes refusés à tout délire dans le domaine des investissements »*, relève enfin Jean-Paul Giraud (PS), adjoint en charge des finances de la ville.

Les élus n'ont inauguré aucune réalisation marquante depuis 1995 mais ils ont privilégié ce que le maire appelle *« une grande politique de petits travaux »*. En 1998, elle mobilisera 83 millions de francs sur les 194 millions d'investissements nouveaux. La vie quotidienne a ainsi été favorisée au détriment des équipements plus prestigieux. *« Ce n'est pas de cette façon que l'on construit une ville »*, s'étonne un commerçant proche de l'ancien maire. *« Sans doute, mais ce que nos prédécesseurs nous ont laissé était dans un état désastreux, comme les écoles primaires ou les maisons de jeunes et de la culture »*, répond M. Destot.

Le maire a aussi hérité des projets qu'avait conçus Alain Carignon, sans parvenir à les boucler financièrement, comme la rénovation de la Maison de la culture (220 millions de francs), le déménagement du palais de justice (420 millions), l'aménagement du quartier Vigny-Musset (120 millions) et l'extension du tramway vers le quartier Europole (100 millions). Michel Destot a ajouté à cette liste la construction d'une cité scolaire internationale à Europole (120 millions), financée par la région Rhône-Alpes, la réalisation de deux patinoires au sud de la ville (70 millions), avec l'argent de la communauté de communes, et la requalification de deux mille logements sociaux dans les quartiers Teisseire et Mistral. Ce programme de 400 millions de francs de travaux s'achèvera en 2007.

Le conseil municipal, sous la pression des écologistes, veut réformer profondément les modes de déplacements dans la ville, très polluée et asphyxiée par l'automobile, en donnant la priorité aux piétons, aux vélos et aux transports en commun. Une troisième ligne de tramway de onze kilomètres verra le jour, probablement en 2004, entre l'est et l'ouest de l'agglomération grenobloise.



Si l'extension du « tram » est soutenu par les conseillers de gauche comme de droite, il en va tout autrement pour le projet de tunnel est-ouest sous le massif de la Bastille, qui se dresse juste au-dessus de la ville. Cette percée, qui doit organiser la fluidité du contournement de Grenoble, et attendue depuis une vingtaine d'années, est, après la bataille de l'eau, le second gros sujet de désaccord entre les écologistes, opposés à ce *« métro pour voitures »*, et les amis du maire, qui y sont très favorables. La décision sera tranchée par la communauté de communes. Ce qui ne fera pas pour autant l'économie d'un affrontement ravageur entre conseillers municipaux.

Michel Destot tente de minimiser les divisions qui s'amplifient entre lui et ses partenaires écologistes. Il rappelle que Grenoble a été le *« laboratoire de la gauche plurielle »* à partir de 1995 et que la présence au sein de la majorité municipale de plusieurs sensibilités *« constitue un enrichissement indiscutable pour le débat et pour la ville, même si notre pluralité brouille parfois l'image de la politique municipale »*. Il souligne qu'à l'exception du problème de l'eau, toutes les grandes décisions, notamment celles concernant l'emploi, le logement, l'action sociale, le renforcement de la qualité et des effectifs du service public municipal, ainsi que la politique budgétaire, ont reçu le soutien de toutes les composantes de sa majorité. *« Notre attelage n'a entraîné aucune paralysie »* de la vie municipale, note encore M. Destot, qui met aussitôt en garde ses partenaires contre les abus de la contestation interne : *« Le pluralisme s'arrête là où l'intérêt supérieur de la ville, comme pour le dossier de l'eau, est en cause »*, prévient fermement le maire.

Les onze élus écologistes déclarent entretenir avec les autres composantes de la majorité municipale, forte de quarante cinq membres, *« un débat serein mais vif »*. Ils rappellent que leur position minoritaire ne justifie pas leur mise à l'écart sur un certain nombre de dossiers. *« A l'intérieur, nous continuerons à réclamer une majorité de gauche et écologiste véritablement plurielle et transparente. Il reste encore beaucoup à faire. A l'extérieur doit prévaloir la démocratie participative, l'information préalable et contradictoire des citoyens sur les dossiers. Là, la majorité est en panne »*, déclare Pierre Kermen, président du groupe des écologistes.

***Claude Francillon***

Demain : Bordeaux

## Haro sur les incivilités

**Faire respecter les règles de vie en commun : tel est l'objectif de la campagne « T'as vu ta ville », engagée à l'automne par la municipalité, et qui a mobilisé les unions de quartiers, des bailleurs publics et privés, et les institutions (police, justice, éducation nationale). Outre un affichage et la diffusion de guides pratiques sur le respect de la loi ou sur la place des animaux en ville, cette campagne s'est traduite par des actions de sensibilisation à la citoyenneté : soutien d'un psychologue aux familles d'un quartier, pour les aider à assurer leur rôle éducatif ou formation d'un groupe d'écoute réunissant des jeunes et des retraités. Plusieurs initiatives ont été prises en matière de propreté, comme à la Villeneuve, où une opération de lutte contre les jets d'ordures par les fenêtres, conduite en collaboration avec la police et le procureur, s'est déjà soldée par un recul du nombre de faits constatés.**

## TROIS QUESTIONS À...
## *RICHARD CAZENAVE*

**1 Vous êtes député (RPR) de l'Isère. Vous avez conduit la liste RPR-UDF dans la bataille des municipales. Pensez-vous avoir été victime d'un vote sanction contre Alain Carignon ?**

Pas réellement, car le jugement que portaient les Grenoblois sur l'action de la municipalité conduite par Alain Carignon était positif. En revanche, il est clair qu'ils aspiraient avant tout à se soustraire au bombardement médiatique ininterrompu auquel Grenoble était soumise depuis de longs mois. Tout le reste était inaudible et a été éclipsé.

**2 En qualité de chef de file de l'opposition municipale, revendiquez-vous l'héritage des douze années de gestion de l'ancien maire ?**

Oui. Grenoble est un poids moyen qui combat dans la catégorie des poids lourds au niveau européen. Il faut bouger plus vite et plus fort que les autres pour gagner ou alors rejoindre peu à peu le rang médiocre des villes de province où « l'on se couche avec les poules ».

Le synchrotron, le développement universitaire, l'enseignement international, les innovations sociales, les quartiers en paix, le tramway, Europole, Vigny-Musset, la cité judiciaire, le nouveau Musée de Grenoble, SGS-Thomson, ça ne se fait pas en claquant des doigts ! Et ça ne se fait pas sans prise de risques et donc sans erreurs... Mais vouloir ramener en permanence une telle course dans la compétition des années 80 aux seuls dérapages – même inexcusables en eux-mêmes – qu'elle a entraînés est à mon sens parfaitement injuste.

**3 Vous reprochez à l'actuelle municipalité de revenir sans cesse sur le passé. Est-ce, selon vous, pour entretenir un « fonds de commerce » lié aux « affaires » ou par manque de projets d'avenir ?**

Les deux ! Le problème fondamental de cette municipalité – et je l'ai dit dès le 18 juin 1995 – est qu'elle n'a pas son centre de gravité autour d'un projet cohérent pour Grenoble. Son centre de gravité est la résultante d'une lutte d'influence permanente entre les groupes, fortement marqués par les idéologies de gauche ou d'extrême gauche. D'où une tendance à la caporalisation de la vie sociale, d'où une paralysie ou, au mieux, une extrême lenteur dans les décisions (le dossier du contournement de Grenoble en est une illustration), d'où un décalage par rapport à l'intérêt général, notamment sur les grands dossiers d'avenir.

Quant à la première vraie réalisation à leur actif, l'aménagement de la ligne 8 de bus, interrogez les riverains et les usagers ! Elle est à l'image de ce que sera leur bilan en l'an 2000 : celui d'une ville que l'on traverse sans s'arrêter.

***Propos recueillis par Nicole Cabret***

# *L'Eglise ajuste ses paroisses à la nouvelle organisation du territoire*

**LES ÉVÊQUES DE FRANCE** ne s'étaient pas exprimés au cours de la grande consultation nationale sur l'aménagement du territoire menée en 1993 et en 1994. L'Eglise n'en a pas moins connu de ce point de vue, en quelques années, une révolution aussi profonde que silencieuse.

Sur quatre-vingt-quinze diocèses que compte la France métropolitaine, soixante-quinze sont en train de passer de plusieurs centaines de paroisses, souvent multiséculaires, à quelques dizaines de regroupements paroissiaux. La chute des vocations est, bien sûr, la principale cause de cette réorganisation. En quinze ans, le clergé français a perdu dix mille prêtres. Sa moyenne d'âge se situe désormais autour de soixante-cinq ans.

Par la force des choses, l'Eglise est donc en train d'inventer une nouvelle gestion du territoire, qui rompt avec une « civilisation paroissiale » où le clocher organisait l'espace et rythmait le temps. Le défi consiste à concilier deux objectifs apparemment contradictoires : regrouper les forces dans un souci d'efficacité et maintenir une présence de proximité, notamment en milieu rural.

A l'inverse d'une approche jacobine et centralisatrice, chaque diocèse, sous l'autorité de son évêque, a imaginé sa propre organisation. D'où une grande diversité de structures et de dénominations. La structure la plus courante comprend trois niveaux : un échelon de base animé par des laïcs (« relais », « communauté de base ») qui assure une présence sur le terrain ; un échelon central souvent dirigé par un prêtre (la nouvelle paroisse), en charge de la liturgie et des sacrements ; un échelon plus large (« secteur », « zone pastorale »), qui a une fonction de coordination et de développement de projets.

A titre d'exemple, le diocèse de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) est passé de 416 à 70 paroisses. Les nouvelles paroisses ont été regroupées en 8 zones. Dans le même temps, les 372 communes du département ont été fédérées par 5 districts et 31 communautés de communes, auxquels il faut ajouter 3 pays.

Ces nouvelles articulations entre structures ecclésiales et territoriales s'opèrent sur la base d'un colloque organisé au Sénat en octobre 1997 (retranscrit dans *Eglise et société face à l'aménagement du territoire*, Centurion-Cerf, 1998). L'échelon de la nouvelle paroisse correspondrait assez bien à la notion de « bassin de vie » et aux structures intercommunales. L'échelon supérieur correspondrait à la notion de « bassin de développement », et donc aux pays. Le Père Paul Houée, sociologue qui a coordonné les travaux de l'épiscopat, considère que *« l'Eglise a pris de l'avance sur l'Etat en milieu rural »*. Contrainte et forcée, elle mène à bien, à partir de la base, un nouveau maillage du territoire.

***Xavier Ternisien***

HORIZONS

DOCUMENT

# « Faire famille » en France aujourd'hui

**La conférence qui se réunit, vendredi 12 juin, autour de M. Jospin, doit engager l'adaptation de la politique familiale aux réalités actuelles. Portrait de la famille de l'an 2000**

**LA FAMILLE** a changé. Les indicateurs démographiques attestent de l'extension de modes de vie qui, il y a trente ans, passaient pour des singularités. Oui, les couples ne choisissent plus tous de se marier, et le concubinage est un phénomène massif. Oui, parmi ceux qui se marient, le taux de divorce ne cesse d'augmenter, passant de 22,5 % en 1980 à 38,3 % en 1996. Oui, le nombre d'enfants nés hors mariage atteint désormais plus du tiers des naissances recensées chaque année en France, alors que, parallèlement, les femmes ont de moins en moins d'enfants. Tous ces changements structurels interviennent alors que l'espérance de vie n'a jamais été aussi longue.

Force est de constater que la politique familiale et le droit sont en complet décalage avec ces mutations. La première a été élaborée au lendemain de la seconde guerre mondiale, à une époque où le mariage était le seul horizon des couples, où les familles nombreuses n'étaient pas rares et où les femmes, dans leur grande majorité, ne travaillaient pas. Quant au code civil, il a peu à peu évolué, intégrant tardivement les enfants nés hors mariage, mais il demeure néanmoins en retard sur le changement des mœurs.

La conférence de la famille, qui se réunit vendredi 12 juin, devra tenter d'adapter la politique familiale à ces mutations. La réforme du droit de la famille, promise par la ministre de la justice pour 1999, cherchera à adapter le droit aux modes de vie. Pour préparer ces réformes, quatre rapports ont été remis au gouvernement.

Irène Théry, sociologue, a remis le 14 mai un document de travail intitulé « Couple, filiation et parenté aujourd'hui ; le droit face aux mutations de la famille et de la vie privée » (*Le Monde* du 15 mai). Dominique Gillot, députée (PS) du Val-d'Oise, a rendu publiques, le 3 juin, ses propositions pour *« une politique de la famille rénovée »* (*Le Monde* du 4 juin). Michèle André, ancienne secrétaire d'Etat aux droits des femmes et adjointe (PS) au maire de Clermont-Ferrand, a rédigé un rapport sur *« La vie quotidienne des familles »* (*Le Monde* du 30 mai). Enfin, Claude Thélot, inspecteur général de l'Insee, a élaboré un « Bilan et perspectives » de la politique familiale (*Le Monde* du 21 mai).

De ces quatre documents, deux idées-force émergent. La première est que *« c'est l'enfant qui fait la famille »*. Il peut donc y avoir famille sans couple et couple sans famille. Ainsi, deux personnes mariées ou vivant en concubinage ne sont pas une famille, si elles n'ont pas d'enfant. Dans le même temps, une personne seule avec un enfant est considérée comme formant une famille.

La seconde notion est que la vie n'est pas linéaire. Les célibataires d'hier sont les couples et les familles d'aujourd'hui, qui seront les familles monoparentales de demain et les familles recomposées d'après-demain. Autrement dit, les mêmes personnes peuvent se trouver, selon les étapes de leur vie, dans l'une puis l'autre situation. Cette vision dynamique impose l'idée que l'Etat doit soutenir les individus aux moments où ils sont le plus fragiles : lors d'une séparation ou lorsque la charge d'éducation des enfants est trop lourde.

Cependant, la photographie de la famille que proposent certains rapporteurs pèche par son angélisme. *« La famille reste la cellule de base de l'éducation et de la cohésion sociale »*, écrit Mme Gillot, oubliant qu'elle est aussi le premier lieu de violences. De la même manière, si le modèle de couples biactifs s'impose, les rapports omettent d'insister sur le fait que les femmes n'ont toujours pas accès à l'égalité professionnelle et restent, pour la majorité d'entre elles, chargées de l'ensemble du travail domestique.

L'évolution la plus notable, dans le débat politique, est que l'opposition traditionnelle entre les « familialistes » et les « individualistes » est désormais caduque. Il n'est plus possible de se référer à une famille traditionnelle mythique – des parents mariés avec leurs propres enfants – qui serait menacée par l'évolution des mœurs. La droite, qui fait de la famille l'une de ses références fondamentales, va devoir réviser ses concepts. La gauche, qui se méfiait d'une notion par essence « conservatrice », découvre que la famille d'aujourd'hui est un moteur d'innovation.

## Eduquer

**LES RAPPORTS** remis à Martine Aubry sur la famille sont d'accord sur la nécessité de restaurer l'autorité parentale et, surtout, l'autorité paternelle. Le terme de « démission » est récusé : si certains parents n'assument pas leurs obligations, c'est malgré eux. « *Certains parents deviennent parents sans avoir eux-mêmes reçu un héritage culturel, social, affectif, sans avoir acquis les moyens, les capacités dont une famille a besoin pour élever ses enfants* », constate Dominique Gillot. Aussi convient-il d'aider les parents à assurer leur rôle.

Les rapporteurs font référence aux travaux d'un groupe animé par Alain Bruel, président du tribunal pour enfants de Paris, qui a remis deux études sur le sujet à Martine Aubry, en juin 1997 et mai 1998. Ces travaux analysent les reculs de la « parentalité » et, plus particulièrement, de la paternité. Si les relations entre les pères et leurs enfants ne sont pas plus mauvaises qu'autrefois, les pères ne jouent plus de la même façon un rôle d'interface entre la famille et la société. Or, il existe une relation étroite entre la détérioration du lien paternel et celle du lien social. La société souffre de lacunes dans la transmission des valeurs et doit prendre conscience du temps à consacrer aux enfants et à leur éducation.

Alain Bruel suggère de renouveler la réflexion juridique sur l'autorité parentale, de mettre en place un nouveau concept de suppléance parentale, sur le modèle du parrainage, et de définir un statut de beau-parent. Il faudrait aussi, selon lui, apporter un soutien technique aux parents, par le biais par exemple de structures de proximité où ils pourraient s'informer et échanger leurs difficultés. La médiation interculturelle devrait aussi être développée, afin d'améliorer la communication entre les parents d'origine étrangère et les institutions.

Irène Théry aborde le sujet sous l'angle juridique. Elle propose, notamment, que l'autorité parentale soit exercée en commun si les parents d'un enfant naturel l'ont tous deux reconnu avant qu'il ait atteint l'âge d'un an. Elle évoque également un devoir de garde de l'un et l'autre parent en cas de séparation. La chercheuse estime nécessaire une réflexion sur la co-parentalité après le divorce.

L'un des problèmes soulevés aujourd'hui concerne en effet l'insécurité du lien de filiation. En 1994, un quart des pères ne voient plus leur enfant après une séparation. L'obligation alimentaire, qui se traduit en cas de divorce par une pension alimentaire, est remise en cause : 30 % des pensions alimentaires ne sont pas payées. Deux phénomènes se conjuguent. Un certain nombre de pères se voient évincés de leur rôle parental. D'autres abandonnent toute responsabilité, à la fois dans l'entretien et dans l'éducation des enfants.

## Elever ses enfants

*« C'EST L'ENFANT qui fait famille »*, écrit Dominique Gillot. Peu importe la forme d'union choisie par les parents : désormais, c'est la présence d'un enfant qui permet de parler de famille. La politique familiale devrait logiquement s'adapter à cette affirmation et attribuer des prestations, allocations familiales notamment, dès la naissance du premier enfant. D'autant que l'arrivée de ce dernier est de plus en plus tardive, et, comme l'indique Irène Théry, c'est aujourd'hui ce premier enfant qu'il convient d'encourager, pas seulement le troisième.

Si un consensus apparaît sur l'idée de la famille formée autour de l'enfant, certains observent que les familles sont aussi de plus en plus semblables. Dans le passé, l'opposition entre familles naturelles et familles légitimes était radicale. En droit, l'enfant naturel n'existait pas jusqu'à la réforme de 1972. Aujourd'hui, les familles naturelles existent en droit et les enfants sont massivement reconnus par leurs deux parents qui vivent en couple.

La proportion de familles naturelles augmente dans toutes les couches sociales, même si la famille légitime reste le modèle dominant. En 1995, 37,6 % des enfants sont nés de parents non mariés. Mais cette moyenne masque des différences très importantes selon le rang de naissance de l'enfant. Plus de la moitié des premiers enfants naissent hors mariage. Ce n'est plus le cas que du quart des seconds. Plus qu'une alternative entre deux modèles de famille, ce qui est remarquable, indique Mme Théry, est le *« déplacement du mariage »*, qui intervient de plus en plus souvent après la naissance du premier enfant, voire quand les enfants ont un certain âge.

Autre trait commun aux familles : les deux parents travaillent. En 1968, 60 % des femmes en couple de vingt à cinquante-neuf ans n'exerçaient pas d'activité professionnelle en dehors de leur foyer. En 1990, elles n'étaient plus que 30 %. Aujourd'hui, avec un seul enfant, 87 % des mères travaillent, avec deux enfants, 79 %. L'activité féminine ne diminue qu'à la naissance du troisième enfant. Avec trois enfants, 44 % des femmes deumeurent actives. Cette généralisation du modèle de couple bi-actif est l'un des traits fondamentaux de la mutation de la famille. Elle est liée à l'aspiration des femmes à avoir des revenus autonomes mais aussi à la nécessité économique absolue de deux salaires dans un ménage.

Troisième trait commun aux ménages d'aujourd'hui : la généralisation de la famille de deux enfants. Les familles nombreuses sont de plus en plus rares. 8 % des femmes nées en 1950 ont eu quatre enfants, contre 25 % de celles nées en 1930. En même temps, le nombre de femmes sans enfant a beaucoup diminué. Une femme sur quatre née vers 1900 est restée sans descendance, contre une sur dix née autour de 1950.

Enfin, les liens familiaux se sont resserrés autour de l'axe de la filiation. Les relations entre collatéraux adultes sont moins fréquentes qu'autrefois. Il n'est pas rare que des frères et sœurs adultes se voient peu. A l'inverse, les échanges à l'intérieur de la parenté restreinte entre enfants adultes et parents sont fréquents et intenses. Du fait de l'allongement de la durée de la vie, ils engagent désormais souvent jusqu'à quatre générations.

Afin d'adapter le droit aux modes de vie, Mme Théry propose de parfaire l'égalité entre les enfants, qu'ils soient légitimes, naturels ou adoptifs. Cette réforme concerne les droits de succession et l'autorité parentale. Parallèlement, de plus en plus de voix s'élèvent pour remettre en cause la procédure d'accouchement sous X... qui permet à la mère de « disparaître » après une naissance. Cette particularité française – seul le Luxembourg dispose d'une telle possibilité – est aujourd'hui critiquée car elle serait contraire au droit de l'enfant à connaître ses origines. Le rapport de la commission d'enquête parlementaire dirigée par Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, propose d'aménager cette procédure de telle façon que les enfants puissent, à terme, connaître l'identité de leur mère (*Le Monde* du 13 mai).

*En 1968, 60 % des femmes en couple de 20 à 59 ans n'exerçaient pas d'activité professionnelle. En 1990, elles n'étaient plus que 30 %*

Longtemps considérée comme protégée par le double contrôle de l'école et de la famille, la tranche d'âge six-seize ans est aujourd'hui réputée vulnérable. Les six-seize ans sont les *« laissés-pour-compte »* de la politique familiale, regrette Michèle André. Il faut, selon elle, rééquilibrer la politique familiale, essentiellement orientée vers la petite enfance, en développant une dynamique locale du temps libre.

Un enfant passe environ neuf cents heures par an à l'école et deux mille heures en famille. Lorsque les parents travaillent, une bonne part de ces heures théoriquement passées en famille perdent leur aspect éducatif. *« Le temps libre inoccupé est souvent générateur de violence et d'exclusion »*, note Mme André, prônant, au nom de la cohésion sociale, une implication de l'Etat, qui *« doit veiller à ce que tous les enfants et les jeunes puissent vivre leur temps libre comme un temps choisi de qualité »*.

## Vivre seul

**ON LES APPELLE** des familles monoparentales. Dominique Gillot préfère les qualifier de *« familles avec un seul parent au foyer »*. Geneviève Fraisse, déléguée interministérielle aux droits des femmes, estime qu'il convient de parler de *« mères seules avec des enfants »* dans la mesure où dans neuf cas sur dix, les familles monoparentales sont dirigées par des femmes. Leur nombre ne cesse de croître, il a augmenté de 63 % en vingt ans. Aujourd'hui, on dénombre 2 millions d'enfants qui vivent dans 1,6 million de familles avec un seul parent au foyer, soit 7 % des ménages.

**Les structures familiales**

NOMBRE DE MÉNAGES AVEC ENFANTS PAR TYPE DE FAMILLES (en milliers)

| | 1985 | 1995 |
|---|---|---|
| Couples 1 enfant | 2 879 | 2 871 |
| Couples 2 enfants | 3 107 | 2 988 |
| Couples 3 enfants et plus | 1 720 | 1 583 |
| Familles monoparentales | [illegible] | 1 084 |
| Autres ménages avec enfants | [illegible] | 1 698 |

Source : Insee

Le modèle de la famille à deux enfants s'impose.

Malgré cette progression, la France n'a pas, comparée à ses voisins européens, un nombre particulièrement élevé de familles monoparentales ; elle se situe nettement devant l'Espagne et l'Italie, mais loin derrière la Suède et le Danemark. Bien que les situations des familles monoparentales soient assez contrastées, elles ont quelques points communs. Elles sont constituées essentiellement des femmes seules avec enfants qui vivent dans des villes de grande ou moyenne importance. Leur composition a changé, car aujourd'hui la situation majoritaire est celle d'une monoparentalité consécutive à un divorce ou à une séparation, alors que le veuvage dominait jusque-là.

Les rapports rédigés pour la conférence de la famille tirent tous la sonnette d'alarme. *« La redistribution vers les familles monoparentales est forte, mais beaucoup d'entre elles sont pauvres ou modestes »*, indique ainsi Claude Thélot. La moitié de celles qui ont deux enfants et plus font partie, après transferts sociaux, des 20 % des ménages les plus pauvres. En résumé, il y a deux fois et demie plus de familles pauvres ou très modestes dans cette catégorie de familles que dans l'ensemble des ménages.

Mme Gillot suggère que toute économie réalisée sur la branche famille du budget de la Sécurité sociale soit redistribuée *« sur les familles présentant le plus de difficultés dans les équilibres budgétaires, à savoir les familles monoparentales »*. Leur situation devient dramatique en cas de perte d'emploi alors que leurs charges restent les mêmes que celles d'un couple biactif avec le même nombre d'enfants. *« Dans la majorité des cas, l'isolement se traduit par un net appauvrissement et une réelle baisse du niveau de vie »*, conclut-elle.

*Aujourd'hui, on dénombre 2 millions d'enfants qui vivent dans 1,6 million de familles avec un seul parent au foyer*

Elles bénéficient actuellement en cas de perte d'emploi d'une prestation spécifique, l'allocation de parent isolé qui est versée jusqu'aux trois ans de l'enfant. Comme l'API n'est assortie d'aucun accompagnement vers l'emploi, certains prônent sa fusion avec le RMI. La députée du Val-d'Oise s'y oppose farouchement, car *« l'API est mieux perçue par les femmes qui en bénéficient que ne l'est le RMI par ceux qui y tombent »*. Elle recommande donc d'assortir cette prestation d'un accompagnement vers l'emploi qui, pour l'instant, fait défaut.

## Travailler

**MENER** de front vie familiale et vie professionnelle, satisfaire aux obligations parentales, s'adapter aux nouvelles modalités du travail (flexibilité, ruptures liées au chômage et à la mobilité...), résister à l'éclatement des modèles familiaux, obligent nos contemporains – contemporaines surtout – à des exploits, les conduisent à l'épuisement, voire à la défaillance ou au renoncement. Pour négatif qu'il soit, le constat de Dominique Gillot n'en est pas moins vrai concernant certaines femmes.

Près de 80 % des Françaises et environ la moitié des mères de trois enfants travaillent. Parallèlement, le nombre de femmes exerçant une activité à temps partiel est en constante augmentation (9 % en 1992, 17,4 % en 1997), alors que le temps partiel est de moins en moins choisi, mais subi, et impose des horaires imprévisibles dans certains secteurs comme les entreprises de nettoyage et la grande distribution. D'où des rythmes sociaux désynchronisés, le temps scolaire et le temps professionnel n'étant plus en adéquation.

Concilier vie professionnelle et vie familiale demeure une question excessivement *« féminine »* et *« domestique »*, estime Irène Théry. Pour qu'il y ait progrès, il faudrait que la question ne soit pas polarisée sur un seul sexe, puisque les deux sont concernés, et il faudrait que la responsabilité des entreprises soit engagée. Certains mouvements familiaux militent pour une prise en compte de la dimension familiale dans la politique de l'emploi.

Le développement des services d'accueil de la petite enfance fait toujours partie des revendications. Autre sujet de débat : la redéfinition de l'allocation parentale d'éducation, qui permet à l'un des parents de deux enfants (en réalité la mère) de cesser de travailler ou de travailler à temps partiel. En trois ans, de 1994 à 1997, le nombre de bénéficiaires a triplé. Toutes les études montrent que l'APE a incité un grand nombre de femmes, près de 250 000 selon l'Insee, à se retirer du marché du travail. Dominique Gillot suggère de réserver l'APE à taux plein aux parents de trois enfants et de maintenir un lien avec l'emploi afin de permettre à la mère de préserver ses chances de retrouver un poste.

**La réforme du quotient familial remplacerait la mise sous condition de ressources des allocations**

| REVENUS NETS MENSUELS | DISPOSITIF ACTUEL<br>ALLOCATIONS FAMILIALES | NOUVEAU PLAFOND DU QUOTIENT FAMILIAL (à 11 000 francs par demi-part)<br>AUGMENTATION D'IMPÔTS | GAIN OU PERTE NET | |
|---|---|---|---|---|
| **FAMILLES AVEC 1 ENFANT** | | | | |
| • Inférieur à 36 000 francs | 0 | Aucune incidence | 0 | |
| • Entre 36 100 et 55 400 francs | 0 | Progressive de 0 F à 448 F par mois | Progressive de 0 F à – 5380 F par an | – |
| • Plus de 55 400 francs | 0 | 448 F par mois | – 5 380 F par an | – |
| **FAMILLES AVEC 2 ENFANTS** | | | | |
| • Inférieur à 39 000 francs | +680 F par mois (8 160 F par an) | 0 | + 8 184 F par an | + |
| • Entre 39 000 et 48 000 francs | +680 F par mois (8 160 F par an) | Progressive de 0 à 680 F par mois | Dégressif de : + 8 160 F à 0 F par an | + |
| • Supérieur ou égal à 48 000 francs | *Autant d'impôts que les allocations familiales* | | 0 | |
| • Entre 48 000 et 56 000 francs | +680 F par mois (8 160 F par an) | Progressive de 680 F à 896 F par mois | Progressive de 0 F à – 2 576 F par an | – |
| • Plus de 56 000 francs | +680 F par mois (8 160 F par an) | 896 F par mois | – 2 576 F par an | – |
| **FAMILLES AVEC 3 ENFANTS** | | | | |
| • Inférieur à 43 600 francs | +1 556 F par mois (18 672 F par an) | 0 | + 18 672 F par an | + |
| • Entre 43 600 et 61 500 francs | +1 556 F par mois (18 672 F par an) | Progressive de 0 F à 1 556 F par mois | Dégressif de : + 18 672 F à 0 F par an | + |
| • Supérieur ou égal à 61 500 francs | *Autant d'impôts que les allocations familiales* | | 0 | |
| • Entre 61 500 et 64 000 francs | +1 556 F par mois (18 672 F par an) | Progressive de 1 556 F à 1 793 F par mois | Progressive de : 0 F à – 2 848 F par an | – |
| • Plus de 64 000 francs | +1 556 F par mois (18 672 F par an) | 1 793 F par mois | – 2 848 F par an | – |

Source : UNAF

Le ministère de la solidarité et l'Union nationale des associations familiales défendent une baisse à 11 000 francs du plafond du quotient familial (16 380 francs aujourd'hui). Cette mesure est, selon eux, plus juste que la mise sous condition de ressources. Elle toucherait plus de foyers, mais frapperait des ménages à un seuil de revenus supérieur et de manière plus progressive, tout en épargnant davantage les familles nombreuses.

# Vivre à deux

**PAS MOINS** de 4,2 millions de personnes vivent en couple sans être mariées, soit 14 % des couples. *Le concubinage n'est* plus ce phénomène que l'on présentait dans les années 70 comme une réaction temporaire à l'institution du mariage, il est désormais un mode de vie, tout comme le mariage n'est plus le seul horizon pour les couples, mais une question de conscience personnelle. Selon une enquête menée par l'Institut national d'études démographiques (INED), en 1986, seuls 6 % des concubins déclarent refuser le mariage. Les sociologues qualifient ce phénomène de « démariage ».

L'union libre, plus que le refus ou la crise du mariage, pose des problèmes nouveaux pour le lien familial. Car le mariage n'est pas seulement l'institution du couple, il est le socle de la filiation. Professeur de droit, Jean Carbonnier écrivait, en 1993, que *« le cœur du mariage n'est pas le couple, c'est la présomption de paternité »*. La filiation a suivi une évolution inverse à la conjugalité : à mesure que le lien de conjugalité se fragilise, celui de filiation s'impose : on reste les parents d'un enfant même en cas de séparation du couple.

L'un des problèmes majeurs posés par le concubinage est le décalage entre le droit et les mœurs. La vie de couple hors mariage n'a pas encore de statut légal. Aucun lien juridique n'existe entre les concubins. Cette situation de fait a pourtant entraîné des effets de droit, notamment en droit social (assurance-maladie-maternité, prestations familiales) puis fiscal.

Le code civil a tardivement abordé la question du concubinage à travers la filiation, la reconnaissance des enfants naturels et l'autorité parentale. La jurisprudence, qui a elle aussi contribué à faire admettre de nouveaux droits pour les concubins, bloque aujourd'hui sur la reconnaissance des couples de même sexe. Un arrêt du 17 décembre 1997 de la Cour de cassation considère que *« le concubinage ne pouvait résulter que d'une relation stable et continue ayant l'apparence du mariage, donc entre un homme et une femme »*. L'affaire jugée par la Cour de cassation illustre parfaitement les difficultés que rencontrent les couples homosexuels. Au décès de son compagnon, un homme fut expulsé de leur logement commun au motif que le bail n'est transférable qu'à un concubin hétérosexuel.

Trois projets sont actuellement en concurrence pour proposer *un cadre juridique aux concubins homosexuels et hétérosexuels*. Le premier, le pacte d'intérêt commun (PIC) du professeur de droit Jean Hauser, permet à deux personnes qui vivent ensemble d'organiser tout ou partie de leurs relations pécuniaires et patrimoniales. Le second vise à inscrire dans le code civil que deux personnes de même sexe peuvent constituer un couple et donc obtenir les avantages du concubinage. C'est la proposition d'Irène Théry qui suggère, pour dépasser le blocage de la Cour de cassation, d'insérer dans le code civil la formule selon laquelle *« le concubinage se constate par la possession d'état de couple naturel, que les concubins soient ou non de sexe différent »*.

> *4,2 millions de personnes vivent en couple sans être mariées, soit 14 % des couples. Le concubinage n'est plus une réaction temporaire au mariage, il est désormais un mode de vie*

La troisième possibilité est celle que proposent deux députés, Jean-Pierre Michel (MDC, Haute-Saône) et Patrick Bloche (PS, Paris), de créer un pacte civil de solidarité (PACS). Ce cadre juridique nouveau serait ouvert aux concubins hétérosexuels et homosexuels, qui feraient une déclaration en mairie retranscrite sur un registre spécial. Ce pacte serait générateur de droits et d'obligations.

Le gouvernement devra trancher entre ces trois projets. Ils ont des points communs dans la mesure où aucun ne fait de distinction entre couples hétérosexuels et homosexuels et qu'ils évitent tous de s'aventurer sur le terrain controversé de l'adoption et des procréations médicales assistées pour les homosexuels. Ils sont aussi très différents dans la mesure où le PIC ne propose aucune reconnaissance juridique des couples et ne traite que des liens financiers entre les partenaires. Mme Théry reconnaît le phénomène social du concubinage, mais ne crée aucune nouvelle forme d'union. Le PACS, en revanche, franchit un pas supplémentaire puisqu'il accorde un véritable statut aux deux signataires ; mais il les oblige à accomplir une démarche administrative fort proche du mariage.

# Léguer

**L'ALLONGEMENT** de la durée de la vie fait que les familles fonctionnent désormais sur la base d'un chevauchement de *trois ou quatre générations. Toutes les enquêtes soulignent* l'extraordinaire développement des échanges et solidarités intergénérationnelles, selon un axe vertical. Si les relations avec les collatéraux sont devenues moins fréquentes, celles entre grands-parents, parents, enfants et petits-enfants se sont intensifiées. Comme si la famille s'était « étirée » au long de la filiation.

Le phénomène majeur est l'apparition d'une « génération-pivot », intermédiaire entre les jeunes et les vieux. Elle se caractérise par des revenus élevés, supérieurs à ceux de leurs enfants et de leurs parents. Cette génération, les femmes surtout, cumule les demandes d'aides de leurs enfants adultes et petits-enfants, ainsi que de soutien de leurs parents âgés, *souvent dépendants. Les services rendus aux générations* plus jeunes sont fondés sur la garde des jeunes enfants, l'accueil pour les vacances et le partage de la maison familiale. Le stéréotype de l'affaiblissement des relations familiales ne résiste donc pas à l'analyse de la réalité.

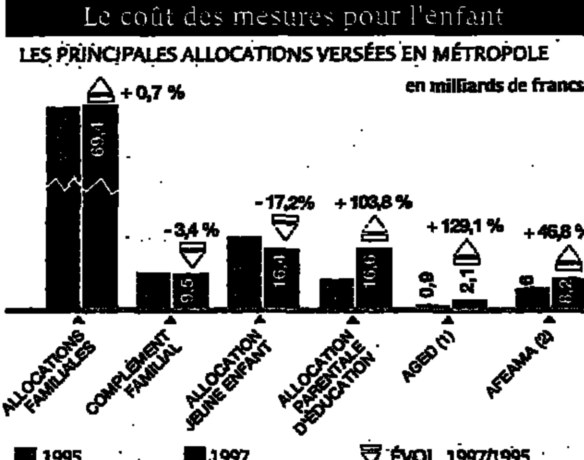
La « génération-pivot » joue un rôle d'amortisseur de la crise économique. Cependant, les études font état de l'inégalité des aides familiales : ce sont les plus aisés qui sont le plus aidés. Ainsi, les étudiants sont très aidés par leurs parents et restent épargnés par la pauvreté, alors que les autres jeunes sont plus pauvres et moins aidés. Les chômeurs de courte durée sont davantage soutenus par leur famille que ceux de longue durée et que les personnes en emploi instable.

Dans le même temps, les décès intervenant de plus en plus tard, les Français héritent, en moyenne, à l'âge de la retraite. De nombreux observateurs estiment qu'il conviendrait d'adapter le droit des successions à cet allongement de la durée de vie afin de permettre aux générations les plus âgées d'aider leurs petits-enfants à s'installer et non plus leurs en*fants qui terminent* leur vie active.

Dominique Gillot propose de reconnaître la solidarité des grands-parents en leur permettant de déduire de leurs revenus les sommes qu'ils verseraient à un petit-enfant. Pour l'instant, seuls les parents ont cette possibilité. Irène Théry, quant à elle, propose une réforme *« prioritaire »* du droit des successions, en affirmant l'égalité entre tous les enfants, légitimes ou non, et entre concubins, et en accordant aux grands-parents le régime favorable des donations à leurs petits-enfants qui existe entre parents et enfants. Ce volet du code civil est le seul à ne pas avoir fait l'objet d'une refonte globale depuis 1804.

# Aider

**Le coût des mesures pour l'enfant**




(1) Allocation de garde d'enfant à domicile, (2) Aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée

En 1997, l'ensemble des prestations familiales en métropole se montent à 157,8 milliards de francs contre 147,7 en 1995 et représentent 62 % des dépenses totales de la branche.

*AVEC VINGT-HUIT PRESTATIONS, et de multiples* barèmes ajustant leurs conditions d'attribution, la branche famille de la Sécurité sociale accumule les travers de la bureaucratie. Il faut bien de la patience pour s'y retrouver, et l'allocataire se sent parfois démuni devant les guichets des caisses d'allocations familiales (CAF).

*Ce mille-feuille des prestations s'est constitué au fil du* temps, de l'évolution de la notion de famille et de la nécessité de couvrir de nouveaux besoins, comme l'allocation de parent isolé ou le revenu minimum d'insertion. Désormais, le champ d'intervention de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) concerne aussi bien le handicap, le logement, la pauvreté, la maternité, l'adoption que la garde d'enfants pour près de dix millions d'allocataires.

Aussi tous les rapporteurs soulignent-ils la nécessité d'une simplification des procédures, de cette gestion des *« 350 faits générateurs de droits, 269 pièces administratives et 70 imprimés »* en vigueur dans les caisses. Mais ce toilettage ne saurait être simplement administratif – harmonisation des formulaires, des barèmes ou des calendriers – car l'application de certaines prestations a aussi quelque peu dérivé au gré de leurs nombreuses modifications : ainsi, l'AGED (allocation de garde d'enfant à domicile) est-elle devenue ségrégative puisqu'elle bénéficie principalement aux couples aisés.

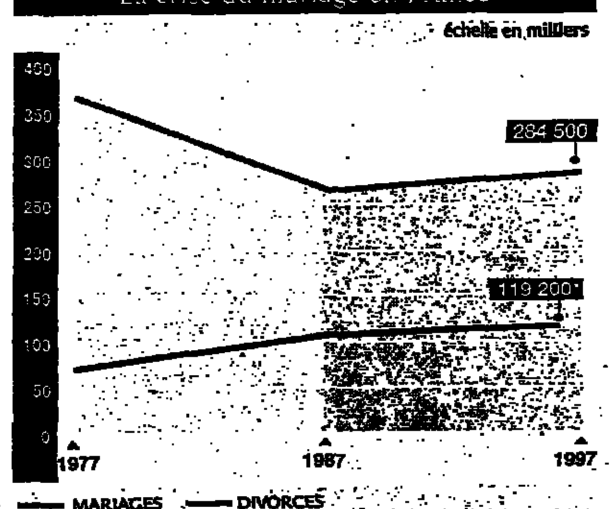
En toile de fond de cette simplification se pose la question de l'équilibre financier de la CNAF, qui gère 290 milliards de francs de prestations. En 1997, son déficit dépassait 12 milliards de francs. Le gouvernement a alors décidé, en septembre 1997, une série de mesures pour parvenir à l'équilibre en 1999. Parmi celles-ci, c'est la mise sous conditions de ressources des *allocations familiales qui* a provoqué les plus vives réactions. Associations familiales, syndicats, partis de droite ou PCF ont estimé que les socialistes dérogeaient à l'un des principes fondateurs de la Sécurité sociale : l'égalité.

Depuis, après bien des discussions, les associations familiales semblent disposées à intégrer plus d'équité, donc plus de solidarité, dans les allocations, en instituant une réforme du quotient familial. La transformation du paysage familial français contraint aussi à des réflexions sur bien d'autres allocations : puisque chacun s'accorde désormais à dire que c'est la présence de l'enfant qui constitue une famille, faut-il verser une allocation, et la même pour tous, pour le premier enfant ? Faut-il prolonger les allocations familiales, de dix-neuf ans aujourd'hui, jusqu'à vingt ans ? La famille a bougé, les allocations familiales vont devoir s'adapter.

# Divorcer

**DANS LES ANNÉES 60**, un mariage sur dix était susceptible de se terminer par un divorce. Aujourd'hui, c'est un peu plus d'un sur trois. *« Contrairement à l'idée reçue d'une envolée constante,* nuance Irène Théry, *le nombre de ruptures de couples avec enfants est stable depuis une dizaine d'années. »* Le ménage qui dure demeure le modèle dominant. En 1994, 74 % des hommes de quarante à quarante-quatre ans et 80 % des femmes du même âge vivaient en couple avec leur premier conjoint ou n'avaient vécu en couple qu'une seule fois. Ce qui permettait à la très grande majorité des enfants mineurs (83 % en 1994) de vivre avec leurs deux parents.

**La crise du mariage en France**




Un mariage sur trois risque aujourd'hui de se terminer par un divorce.

Pourtant la *« précarisation accrue des unions »* qui a, selon la sociologue, *« déjà transformé les relations parents-enfants d'une fraction très importante de la population »*, s'explique tout à la fois par *« un refus croissant de situations autrefois subies comme des fatalités »*, par *« une moindre dépendance mutuelle des conjoints »* et par *« une exigence accrue à l'égard de l'union dans la recherche du bonheur »*. S'appuyant sur les nombreuses critiques formulées par les justiciables sur la procédure actuelle de divorce (complexité, longueur, coût...), Mme Théry envisage une rénovation profonde de la loi de 1975.

Elle suggère d'aménager le divorce pour faute (43,3 % des divorces en 1995) de façon à réduire les effets amplificateurs de conflits que certaines de ses dispositions peuvent entraîner ; d'assouplir le divorce pour rupture de la vie commune (1,5 % des divorces) par un raccourcissement des délais (réduire à trois ans au lieu de six la durée exigée de séparation) ; de rénover le divorce demandé et accepté (13,3 % des cas de divorce) pour en faire le divorce correspondant aux situations les plus fréquentes, celles où les époux reconnaissent l'échec du mariage mais ne s'entendent pas sur les effets de la séparation ; de simplifier le divorce sur requête conjointe (42 % des divorces) par la suppression de l'obligation d'un double passage devant le juge.

Surtout, elle prône la création d'un divorce sur déclaration commune, divorce « administratif », sans procédure judiciaire. *« Les quatre cas de divorces existants prévoient toutes les situations sauf une : celle où les époux divorçants n'ont aucun conflit, ni sur le principe du divorce ni sur ses effets, se sont organisés par eux-mêmes et ne ressentent pas le besoin de faire homologuer par le juge une convention réglant les conséquences de leur séparation »*, souligne Mme Théry. L'autorité habilitée à recevoir cette déclaration *serait soit l'officier d'état civil, soit le greffier en chef du tribunal* de grande instance.

D'autres réformes envisagées dans le rapport de Mme Théry sont communes à toutes les procédures : accélérer la liquidation du régime matrimonial en faisant en sorte qu'elle ait lieu durant la procédure de divorce et non après le jugement. Redéfinir la prestation compensatoire, qui *« ne saurait viser à conserver un statut social comme un droit acquis par le mariage »* mais se doit de *« rétablir un équilibre rompu du fait des choix pris en commun par les époux durant leur vie commune »*.

La désunion entraîne par ailleurs *« une fragilisation des liens entre les pères et les enfants »*. La sécurité et la stabilité du lien de filiation ne sont pas assurés puisque, après une séparation, dans un quart des cas, on assiste à une rupture totale des liens père-enfant. Il est donc impératif, selon Mme Théry, de préciser que l'exercice commun de l'autorité parentale implique non un droit de visite mais un devoir de garde de l'un et l'autre parent, ainsi que d'affirmer clairement que l'hébergement partagé est un droit. *« L'exercice commun de l'autorité parentale supposant deux parents hébergeants, il n'est pas normal qu'un seul bénéficie des droits sociaux et fiscaux liés à la prise en charge de l'enfant »*, poursuit-elle.

> *« Le nombre de ruptures de couples avec enfants est stable depuis une dizaine d'années »*

Afin de *« restaurer la place du père »*, Dominique Gillot estime elle aussi nécessaire de *« revoir les aides à celui des parents qui n'a pas la garde des enfants : lui permettre, par exemple, par le maintien de l'allocation logement, d'accéder à un logement qui lui permette de recevoir ses enfants dans de bonnes conditions »*. L'exercice de la parentalité pourrait par ailleurs, selon Mme Gillot, se trouver facilité par la création d'espaces réservés à la famille, des Maisons de la famille permettant les pratiques de médiation familiale (non judiciarisée) et l'exercice du droit de visite dans les cas de séparation conflictuelle. Irène Théry, comme Michèle André, plaident également en faveur du développement de la médiation familiale, à la fois judiciaire et extrajudiciaire.

*Dossier réalisé par Michèle Aulagnon, Bruno Caussé, Pascale Krémer et Marie-Pierre Subtil*

# Sans-papiers, l'exemple grec

*par Gilles Manceron et Anastassia Tsoukala*

AVEC l'arrivée massive en Grèce, dans les années 90, d'immigrés clandestins, originaires pour la plupart d'Europe balkanique et orientale dont une moitié d'Albanais, il y aurait actuellement sur le territoire de ce pays 500 000 à 600 000 immigrés en situation irrégulière, *soit 5 % à 6 % de la population*. Mutation considérable pour un pays d'émigration qui, à l'instar des autres pays de l'Europe du Sud (Espagne, Portugal et Italie), s'est brusquement transformé en pays d'immigration.

Le gouvernement grec a décidé, pour entrer pleinement dans l'espace Schengen (les accords de Schengen sont appliqués depuis décembre 1997 mais les contrôles aux frontières avec les autres pays de l'Union européenne ne sont pas encore supprimés), de procéder à une vaste régularisation de tous les clandestins présents sur le territoire.

Bien que les syndicats l'aient demandée pour assainir le marché du travail, elle était loin d'être souhaitée par la majorité d'une opinion apeurée par une hausse de la criminalité que la presse écrite et télévisée, peu soucieuses d'une déontologie élémentaire dans le traitement des faits divers, attribuent unanimement à la présence des étrangers.

*Cette décision repose tout entière* sur une volonté politique. Sa mise en œuvre, initialement prévue au printemps 1997, a certes été retardée. D'abord, par le ministère de l'ordre public qui considérait qu'elle risquait d'appeler une forte hausse des flux migratoires, de permettre la régularisation de délinquants et de renforcer les minorités ethniques dans les régions frontalières où vivent déjà des musulmans grecs. Aussi demandait-il, pour la freiner, que la délivrance de toute carte de séjour soit soumise à l'avis de la police. Ensuite, par les troubles du *printemps 1997 en Albanie. Mais*, sous la pression du ministère du travail, des syndicats et des associations de défense des droits des immigrés pour qui une telle décision aurait privé de sens la régularisation en excluant la majorité des clandestins si les Albanais en étaient exclus, le gouvernement a annoncé en septembre 1997 que la régularisation serait applicable à partir du 1er janvier 1998 à tous les clandestins, quitte à donner partiellement satisfaction au ministère de l'ordre public.

Cela n'a pas manqué de déclencher les vives réactions d'une partie de la presse, ouvertement hostile à cette mesure. L'opinion n'y était pas davantage favorable. Selon un sondage effectué en novembre 1997 parmi les jeunes de 15 à 29 ans, 67,5 % d'entre eux souhaitaient voir tous les immigrés clandestins éloignés du territoire. Autant de réactions qui s'inscrivent dans une vague de xénophobie de plus en plus forte *associant de manière lancinante* la hausse de l'immigration à celles du chômage et de la criminalité.

Le gouvernement a tenu bon. Deux étapes ont été *prévues* : la délivrance d'*« une carte blanche »* de séjour provisoire, puis celle d'*« une carte verte »* valable comme permis de travail pour une durée de un à cinq ans. 300 000 demandes de régularisation ont été déposées entre le 1er janvier et le 23 avril. Tous ceux qui se sont pliés aux formalités demandées ont obtenu immédiatement un titre provisoire de séjour. *La plupart d'entre eux sont en passe* d'obtenir *« une carte verte »*.

La *« carte blanche »* pouvait être demandée jusqu'au 31 mai par tout clandestin présent sur le territoire *avant le 28 novembre 1997, même* s'il n'y travaillait pas, à l'exclusion, notamment, des retraités, des personnes condamnées à une peine de prison ferme supérieure à trois mois (sauf si elle sanctionnait l'entrée et le séjour irréguliers avant le 28 novembre 1997) et celles figurant sur la liste de personnes indésirables du ministère de l'ordre public. Cette carte, valable jusqu'au 31 décembre 1998, sert de permis de travail provisoire. Pour l'obtenir les intéressés devaient fournir une pièce d'identité, une preuve de leur entrée en Grèce avant la date prescrite, un certificat médical délivré en Grèce, un extrait de casier judiciaire et un certificat attestant qu'ils ne figuraient pas sur la liste des indésirables.

Une fois la *« carte blanche »* obtenue, ils peuvent demander *« une carte verte »* autorisant de séjourner pour une durée de un à trois ans, voire cinq ans si l'étranger prouve qu'il réside en Grèce depuis cinq ans *au moins et justifie un minimum* de revenus annuels ; dans ce cas, il peut aussi bénéficier du regroupement familial. Le titulaire jouit de tous les droits garantis aux travailleurs grecs, mais ne peut quitter le territoire que pendant deux mois au maximum. La carte est renouvelable pour deux ans, s'il prouve que, entre la délivrance et la demande de renouvellement, il a gagné en moyenne la moitié du SMIC grec. Afin de réduire les pressions qui pourraient être exercées sur les clandestins par leurs employeurs pour les dissuader de demander la régularisation, le législateur a prévu un moratoire de toutes les dettes envers la sécurité sociale des employeurs qui déclaraient avant le 31 mai leur(s) employé(s) clandestin(s).

*Rapportées à la population* de la France, les 300 000 demandes en voie de régularisation en Grèce correspondraient en France à plus d'un million et demi de personnes... soit plus de dix fois le nombre de dossiers effectivement déposés.

Il y a certes en Grèce des ombres au tableau. Face à l'afflux des immigrés, une certaine pagaille, fréquente dans toutes les administrations, a perturbé la mise en œuvre de la première étape de la régularisation. Ce désordre a suffi à donner naissance à de multiples trafics aux dépens des immigrés. Malgré les déclarations gouvernementales, la police a continué à effectuer des reconduites à la frontière, sous prétexte que les intéressés ne remplissaient pas les conditions requises pour la régularisation. Mais la majorité écrasante des immigrés en situation irrégulière sera régularisée. Parmi eux, une majorité d'hommes célibataires. On est bien loin de la France où la plupart des déboutés, dont beaucoup vivent ici depuis cinq, dix ans ou davantage, le sont au motif qu'ils ne sont pas mariés.

Faire un calcul électoral, par peur de devancer une opinion française influencée par la vague de xénophobie qui sévit à ses marges, relèverait d'un choix politique, profondément discutable, mais fondé sur une *conception défendable de la démocratie*.

A condition de le présenter comme tel, comme une concession jugée malheureusement nécessaire à la *« lepénisation des esprits »*. Déclarer que l'économie française ne peut absorber le dixième de la proportion de clandestins qu'un pays comme la Grèce, à l'économie combien moins puissante et aux raisons d'inquiétude combien plus nombreuses, est en train de régulariser ne pourra convaincre personne.

> Le gouvernement grec a décidé de procéder à une vaste régularisation de tous les clandestins présents sur le territoire

***Gilles Manceron** est historien et rédacteur en chef d'*Hommes et libertés*, revue de la Ligue des droits de l'homme.*
***Anastassia Tsoukala** est chercheuse au Centre d'études sur les conflits (Paris) et à l'Institut des relations internationales de l'université Panteion d'Athènes.*

# Les stades de la honte

LE plus grand spectacle que la planète ait jamais subi, la Coupe du monde de football, se déroule en France. L'Etat, associé à des partenaires privés, a su faire preuve d'une grande volonté afin d'être au rendez-vous. Le coût global de l'organisation approche les 10 milliards de francs. A l'évidence, on a cherché à mobiliser par tous les moyens, même si l'atmosphère politique actuelle se prête très peu à la préparation d'une fête dans un climat délétère de crise sociale et économique profonde.

Cette fête du sport n'est pas pour nous un sujet d'enthousiasme, encore moins de réjouissances. Mais elle ne peut nous laisser indifférents. De nombreux signes laissent déjà présager le pire. On sait que la drogue a maintenant envahi tous les sports et devient de jour en jour le paramètre de la réussite (y compris dans le football), même si quelques-uns en font maintenant les frais. C'est un sujet très important et à ne pas négliger quand on prétend que le sport est éducatif vis-à-vis de la jeunesse. A cette jeunesse meurtrie, à cette génération frappée de plein fouet par le chômage, qu'est-il demandé et permis, *sinon* d'admirer à *bonne distance* ou, plus grave, de s'identifier à ceux qui croulent sous l'argent (les gains de Ronaldo sont de l'ordre de 165 000 F par jour) ? Imagine-t-on mettre fin au chômage ou même y résister en favorisant des attitudes qui ne permettent pas de s'émanciper collectivement ni d'acquérir une quelconque autonomie pour entrer dans la vie ?

Les immenses trusts de produits alimentaires les plus divers ont maintenant apprivoisé le marché et déversent des quantités de marchandises sur lesquelles le ridicule Footix nous sourit. La Poste fabrique un timbre *« carrément rond »* pour notre plaisir... Plus sérieusement, les dépenses actuelles (2,7 milliards de francs pour le seul Stade de France) *sont* un *coup* de poignard pour la grande majorité de la population acculée à la misère du chômage (7 millions de personnes sans emploi réel) et dont l'horizon social est désormais bouché. Un tel effort financier pour quelques buts est-il décent ? Le sport serait-il le lieu privilégié de la démonstration du fossé sans cesse grandissant entre richesse et misère ? Et que penser du si monumental Stade de France implanté dans l'une des banlieues les plus pauvres de France ? Il y a là une provocation indigne d'un pouvoir responsable devant tous de l'égalité entre tous, mais qui trouve trop souvent dans le sport un allié de circonstance.

On ne peut, en outre, que constater que ce même pouvoir reconduit à la frontière *manu militari les hommes et les femmes* les plus pauvres, des sans-papiers, des sans-logis, alors que l'on acceptera de recevoir sans sourciller et même, pour certains, dans le luxe, de prétendus représentants des pays concurrents appelés à s'affronter pacifiquement, les faux ambassadeurs de pays vraiment minés par la violence la plus insoutenable. D'aucuns se reconnaîtront...

Quant à la sécurité promise... Devra-t-on assister sans dire mot au déferlement odieux de supporteurs déchaînés par la victoire ou la défaite dans des villes alors soumises à *des débordements sans limite* ? Cette violence est terrible. Elle est inacceptable pour une République déjà mise à mal par trop de sombres affaires.

Nous ne voulons pas de cette fête ni de son corollaire : une télévision totalement soumise au sport devenu immense spectacle. Le danger que fait courir un événement à peine maîtrisé est trop grand pour une démocratie fragile comme la nôtre. Et nos moyens pour le faire savoir sont réduits. D'autres voix voudront-elles s'élever pour prendre date ?

***Jacques Ardoino, Jean Chesneaux, Georges Labica** sont professeurs émérites.*
***Miguel Benasayag** est psychanalyste.*
***Marc Perelman** est maître de conférences.*
***Jean Ziegler** est professeur.*



# La droite américaine sans boussole

**LA DROITE** américaine se meut sans boussole. Elle réagit aux circonstances politiques, mais elle ne les inspire pas. Ses dénonciations *du manque* de « vision » de Bill Clinton ont perdu toute crédibilité, tant elle donne l'impression d'être elle-même à sec de réflexions pour l'avenir. La faillite de la « révolution » conservatrice de 1994, victime de ses propres excès, l'a laissée sans stratégie. Certes, l'échéance des élections parlementaires de novembre se rapprochant, les républicains retrouvent des réflexes presque pavloviens pour réclamer des allégements fiscaux et crier haro contre le *Big Government*, un cheval de bataille toujours populaire dans un pays où l'autorité du gouvernement fédéral repose sur un consensus mou.

Au-delà, le désarroi et la confusion semblent l'emporter au sein d'un parti divisé, sans leader ni programme : le dialogue *entre* « courants », dominé par les ambitions personnelles, tient de la cacophonie. *Les républicains ont cependant* des excuses. La moindre n'est pas qu'ils subissent un phénomène influençant toute l'Amérique : la prospérité est à la fois un sédatif pour *les idéologies* et une puissante motivation pour le statu quo. Celle-ci pousse le Congrès à ne rien faire, ou si peu, de peur de s'aliéner des clientèles électorales.

Ces dernières années, le centre de gravité de la politique américaine s'est nettement infléchi à droite, amenant Bill Clinton a accompagner cette évolution, puis à la récupérer. *« Il n'y a jamais eu moins d'Américains se définissant comme "libéraux"* (de « gauche ») *depuis les années 50 »*, souligne le professeur Allan Lichtman, expert de la *présidence américaine* à l'American University. Le paradoxe est que l'état quasi euphorique de l'économie et l'enrichissement croissant d'une majorité d'Américains nourrissent de facto les valeurs conservatrices. Or, au lieu d'être conquérants, les républicains semblent aphones.

La raison ? Le chef de la Maison Blanche les a dépossédés d'une partie de leur agenda politique en gouvernant au centre droit. L'idéologie conservatrice n'a donc pas disparu, au contraire, mais ses contours se sont émoussés. *Que faire*, d'autre part, contre un « président Teflon », sur lequel les scandales accrochent si peu ? Redoutant les conséquences électorales de leur propre vacuité politique, les républicains se radicalisent de nouveau, dans l'espoir de faire ressortir un contraste idéologique devenu diaphane et de mobiliser leur base militante.

**« AUCUNE AUTORITÉ MORALE »**

Car la menace d'un coup de balancier politique se profile : si le Sénat apparaît hors d'atteinte, un gain net d'une douzaine de sièges suffirait aux démocrates pour retrouver la majorité à la Chambre des représentants. Ce succès – qui serait sans précédent pour un président achevant sa sixième année de mandat –, la popularité de M. Clinton, une croissance économique sans nuages et une opposition désorientée pourraient le favoriser. Le Parti républicain peut-il reprendre l'initiative ? *« Il est très difficile à un parti d'être uni autour d'un même programme, alors qu'il ne contrôle pas la Maison Blanche »*, souligne Stephen Hess, politologue à la Brookings Institution.

*« Dans le bipartisme américain*, explique-t-il, *les formations politiques sont de larges tentes abritant toutes sortes de gens. Parmi les "républicains", vous trouvez des modérés, des conservateurs à tout crin et même des réactionnaires. La même diversité existe au sein du Parti démocrate, mais celui-ci dispose d'un leader naturel : le président. »* Traditionnellement, le Parti républicain est celui du « business ». Cela reste vrai mais, depuis quelques années, le courant de la droite religieuse s'est renforcé, au *détriment* de l'influence des milieux d'affaires.

Contrairement aux Européens, les Américains n'ont pas fait disparaître de leur vie publique cette empreinte religieuse qui a si fortement marqué la création de leur pays. *« Ronald Reagan a toujours été capable de maintenir la droite religieuse à distance avec quelques symboles*, rappelle Fred Greenstein, historien de l'université de Princeton, *et celle-ci, aujourd'hui, profite d'une carence de leadership. »* Ses avocats ne sont pas les seuls à contribuer à l'image d'un parti qui tire à hue et à dia. Newt Gingrich, le *speaker* (président) de la Chambre des représentants, a retrouvé les accents extrémistes de la « révolution » de 1994.

L'administration, affirme-t-il, n'a aucune *« autorité morale »* pour réclamer au Congrès *« un penny »*, notamment pour rembourser les dettes américaines envers le Fonds monétaire international et les Nations unies. Certains caciques du Grand Old Party se félicitent de cette intransigeance, ressentie comme un « coup de fouet » militant, mais d'autres *s'inquiètent* d'une certaine irresponsabilité politique. Il est vrai que la *prospérité de l'Amérique permet toutes les audaces* et toutes les démagogies. Ne songeant *plus qu'*à l'échéance parlementaire, les républicains se querellent sur la meilleure façon d'offrir des « cadeaux fiscaux » à leurs clientèles électorales, en puisant dans un excédent budgétaire qui ne cesse d'être révisé à la hausse.

Le seul consensus existant au sein du Grand Old Party revient à tourner la page du dogme de l'austérité budgétaire, les « ultras » réclamant des allégements fiscaux de 100 voire 150 milliards de dollars sur cinq ans. Cette fuite en avant peut se comprendre : outre que les républicains ne disposent d'aucun autre thème susceptible de masquer leur désunion, dans le passé, la vieille recette politique d'une *réduction de* la fiscalité et d'une diminution du rôle de l'Etat *fédéral* a toujours opéré. *« La tradition individualiste des Américains reste forte*, relève le professeur Lichtman, *et le système des partis n'a pas de racines très profondes dans la structure sociale. »*

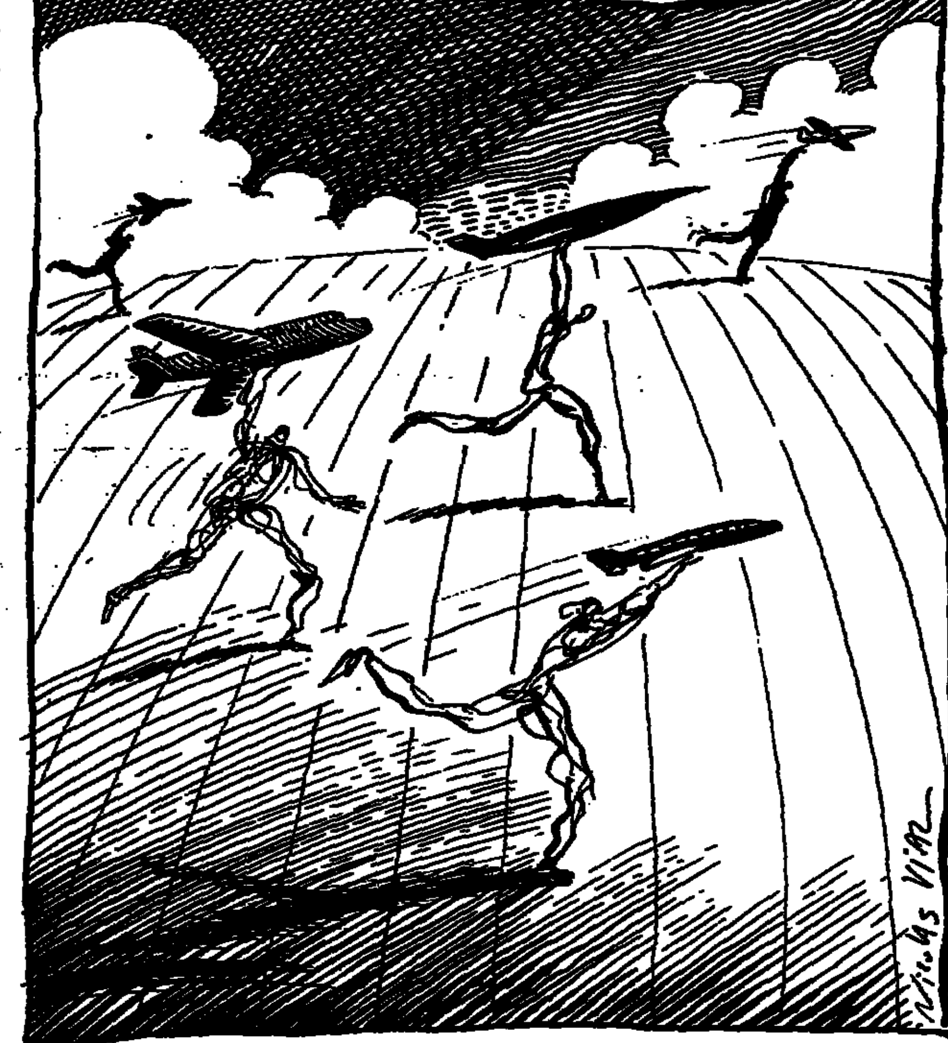
*« Le scepticisme et la méfiance envers le gouvernement fédéral*, ajoute Fred Greenstein, *tracent leurs origines dans les débats sur l'élaboration de la Constitution. »* Rogner sur le pouvoir des « bureaucrates de Washington » est donc, en principe, un slogan populaire, bien qu'insuffisant. Bill Clinton dispose en effet d'arguments pour stigmatiser un *« do nothing Congress »* : à ce jour, le bilan législatif n'est remarquable que par la loi de plus de 200 milliards de dollars sur les transports routiers, qui constitue le plus bel exemple de démagogie électoraliste.

Pour le reste, tout en dénonçant les abus de la Maison Blanche, les *républicains* se sont évertués à enterrer la réforme du financement *des campagnes électorales, et ils sont sur le* point d'obtenir un succès identique avec l'ambitieuse réforme de l'industrie du tabac. Dans un cas comme dans l'autre, le Grand Old Party veille à ne pas porter un coup trop rude à ses circuits de financement, quitte à se voir retourner l'accusation adressée aux démocrates : celle d'un parti plus intéressé par le pouvoir que par les principes.

Il n'est pas sûr cependant que la crise d'identité que traverse le Grand Old Party l'empêche de bénéficier d'une sorte d'impunité : *« L'absence de bilan positif du Congrès correspond probablement à l'état d'esprit du moment*, remarque Stephen Hess. *Les Américains ont le sentiment que le pays est prospère, comme en témoigne l'excédent budgétaire. Ils veulent en bénéficier et, pour le reste, ils ne réclament rien d'autre. »*

***Laurent Zecchini***

## Reprise *par Nicolas Vial*



# Faut-il détruire le Grand Palais ?

*Suite de la première page*

Il lui est remis un an plus tard. En dépit de ce *document qui fait le tour* de la question, ni Philippe Douste-Blazy ni Catherine Trautmann, son successeur en 1997, ne prendront de décision. Ni sur le lancement des travaux ni sur l'avenir du palais.

Pourtant, ce vaste parapluie devait abriter quelques-unes des manifestations prévues pour célébrer l'an 2000. Le chantier, toujours au point mort, interdit toute utilisation pour l'année 2000, en dépit des 176 millions inscrits pour une première tranche de travaux dans le budget de 1998.

Il va même être trop tard pour utiliser cette enveloppe et le ministère devra se battre avec Bercy pour la reporter sur l'an prochain, sans être sûr du résultat. Pour Bercy, l'équation est simple : pas de projet, pas d'argent. Aussi, après avoir imaginé d'y loger, au détriment de la transparence et de la plasticité de l'édifice, le Musée de la marine, puis celui des Arts premiers ou un hypothétique musée du XX[e] siècle, pourquoi ne *pas suivre de bons esprits ?* Le Corbusier, un des pères du mouvement moderne en architecture, ou l'académicien Julien Green, ont depuis longtemps réclamé la destruction du Grand Palais. Sans doute ce dernier est-il protégé au titre des Monuments historiques, mais ces choses-là peuvent toujours s'arranger...

**ADDITION SALÉE**

Cette extraordinaire myopie est *révélatrice du climat* de la Rue de Valois, engluée dans des réformes et des *projets qu'elle n'arrive ni à* formaliser ni à mettre en train. A l'heure où toute les grandes villes de l'hémisphère Nord recherchent, en plein centre-ville, des espaces pour abriter des manifestations de prestige, le ministère de la culture ignore superbement l'héritage légué par la III[e] République. Sans doute l'addition à payer pour assurer au Grand Palais un nouveau souffle est-elle salée : un milliard et demi pour sa rénovation et la création de ce que réclament aujourd'hui les grands Salons internationaux, type FIAC ou Salon du livre. Il faudrait aussi réviser la situation administrative et juridique de l'établissement : élimination des « squatters » (DRAC Ile-de-France, douanes, poste de garde de l'Elysée, Université, restaurant universitaire) ; relogement d'un Palais de la découverte vieilli qui ne peut ni *s'étendre ni se rénover sur place* (des contacts ont été pris avec la Ville de Lyon) ; redéploiement des galeries nationales, bien mal loties en dépit de leurs succès auprès du public.

La Ville de Paris, à qui le terrain a été concédé par l'Etat, en 1828, n'entend pas s'associer à la rénovation du Grand Palais. Le ministère de la culture pourrait négocier soit sa rétrocession, car contrairement à une légende tenace, aucun bail emphytéotique (*quatre-vingt-dix-neuf* ans) ne lie l'Etat et la Ville, soit un *véritable contrat*. Pour le *moment*, Paris se contente d'un loyer symbolique et de la moitié des recettes générées essentiellement par la location de la grande nef, c'est-à-dire moins d'un million de francs en 1992. Car, puisque personne ne gère vraiment le Grand Palais, ses recettes sont ridicules. Avec ses 75 000 mètres carrés, elles étaient de 4 à 6 millions de francs à la veille de la fermeture, alors que le Carrousel du Louvre, avec ses 7 500 mètres carrés, dégage 45 millions de francs et Branly, avec ses tentes provisoires, 13 millions. *Ce n'est pas le* métier du ministère de la culture de gérer des manifestations commerciales, objecte-t-on rue de Valois. Pourquoi dans ce cas ne pas rechercher un partenaire privé ? Pour les travaux, comme pour la gestion. Par principe, la Rue de Valois est hostile à ce type d'association. Quand on veut tuer son chien...

**POLITIQUE DE GRIBOUILLE**

Pourtant, il est indéniable que le Grand Palais a un avenir et un public. Le charme de ses immenses verrières, sa silhouette et sa situation au cœur de Paris, sur les bords de la Seine, sont des atouts inestimables pour des grandes manifestations et des événements exceptionnels. Mais sauver le Grand Palais, c'est d'abord lui redonner un usage social et économique, c'est lui attribuer des espaces suffisants pour que les Salons qui ont fait sa réputation puissent s'y tenir à nouveau. C'est, enfin, lui donner les moyens d'assurer son entretien sans être nécessairement tributaire des budgets du ministère de la culture. C'est surtout refuser la politique de Gribouille – s'abriter au fond de l'eau pour éviter la pluie – qui semble avoir la faveur de la Rue de Valois.

***Emmanuel de Roux***

**RECTIFICATIF**

**AIR FRANCE**

Contrairement à ce que nous avons écrit dans nos éditions du mardi 9 juin, le Syndicat national du personnel navigant commercial (SNPNC) n'a jamais signé l'accord sur la double échelle des salaires, en vigueur pour les hôtesses et stewards d'Air France depuis décembre 1995.

**Le Monde**

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

# L'euro et le chômage

**LE chômage baisse en Europe. Impossible, désormais, de ne pas constater cette réalité. La reprise aidant, il semble qu'on soit parvenu à un tournant. La France, l'Allemagne, l'Espagne viennent chacune d'enregistrer une baisse significative de leur taux de chômage. Après les pays de la périphérie, l'Europe continentale semble engagée à son tour dans une dynamique de croissance équilibrée. Cette évolution tord le cou à une idée répandue : celle selon laquelle les Européens seraient condamnés à connaître une « croissance sans emplois », à la différence de leur partenaire américain.**

**C'est une bonne nouvelle, d'abord pour les chômeurs, mais aussi pour l'euro, qui doit voir le jour dans six mois. Les conditions d'un retour de confiance reviennent. Les opinions publiques finissaient par penser que la monnaie unique allait nécessairement s'accompagner d'un surcroît de chômage. Il est vrai que l'Europe, dans le contexte de Maastricht, a accepté de s'imposer des années de sacrifices budgétaires au plus mauvais moment ainsi qu'une rigueur monétaire excessive au service de la réunification allemande. Une part non négligeable du chômage en Europe vient de là.**

**La traversée du désert est sans doute terminée : les efforts ont porté leurs fruits, puisque l'arrivée de l'euro s'accompagne d'une baisse des taux d'intérêt favorable à l'activité. La reprise aidant, le poids des efforts budgétaires est désormais moins lourd. Un contexte international favorable, avec la remontée du dollar, facilite il est vrai grandement les choses.**

**Comme à chaque début de cycle, ce sont les emplois les plus précaires qui sont les premiers à repartir : contrats à durée déterminée, emplois à temps partiel, intérim... Le secteur des services aux entreprises est l'un des plus porteurs. Mais on ne sait pas encore si ces emplois vont déboucher sur une dynamique durable. Les entreprises disposent, indépendamment des législations nationales, de marges de flexibilité renforcées un peu partout en Europe. Cela aboutira-t-il à fragiliser l'emploi ? De plus en plus, on constate que celui-ci est soumis aux aléas d'ajustements permanents. A la manière anglo-saxonne, il risque d'évoluer vers le haut ou vers le bas en fonction de l'état du marché.**

**Déjà, le concept britannique d'« employabilité » a pris une grande place dans le débat public européen. C'est sans doute justifié, dans la mesure où la globalisation doit amener les Européens à réfléchir en permanence à leur niveau de qualification ainsi qu'à leur adaptation à un monde nouveau. Mais une évolution dangereuse doit être évitée : après l'arrivée de l'euro, les Européens ne doivent pas être tentés de renforcer leur compétitivité aux dépens les uns des autres et continuer, comme le font actuellement les entreprises allemandes, à réduire systématiquement les coûts aux dépens de l'emploi.**

**Le Monde** est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
*Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales :* Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), *André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)*

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
*Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde.*
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS **Le Monde**

## Un « Gallup sexuel »

**IL EST** arrivé au professeur Kinsey une aventure extraordinaire. Après avoir passé une vingtaine *d'années à étudier les mœurs de la* guêpe, ce zoologiste distingué, de l'université d'Indiana, a décidé d'étudier, avec l'objectivité et la précision du savant, le comportement sexuel de ses compatriotes. Patronné par le National Research Council, il a pendant neuf ans interrogé 12 000 Américains de diverses conditions. C'est ce gigantesque *« Gallup sexuel »* qui vient d'être ré*cemment publié aux Etats-Unis* sous le titre *The Sexual Behavior in the Human Male*. Dès sa publication, il a provoqué un intérêt exceptionnel dont les motifs ne sont peut-être pas toujours uniquement scientifiques. En quelques semaines, le rapport Kinsey est devenu un best-seller tiré à 250 000 exemplaires.

Quelles que soient les réserves qu'on puisse faire sur la portée de l'ouvrage de Kinsey, on ne saurait sous-estimer son importance. Il serait faux, bien entendu, de considé*rer ce travail comme définitif. On* peut contester à juste titre la méthode employée, essentiellement quantitative, et qui ne tient pas compte du rôle des éléments affectifs et psychologiques sur le comportement sexuel, qu'il paraît difficile de réduire à un simple mécanisme biologique. Mais le professeur Kinsey a lui-même *défini* les limites de son étude : *« Je n'interprète pas*, a-t-il dit, *je ne suis qu'un* fact finder », c'est-à-dire littéralement un « chercheur de faits ». Son rapport n'est qu'un ensemble de documents recueillis avec une objectivité qui se veut scientifique et qui doit préluder à des travaux plus approfondis.

***Henri Pierre***
*(12 juin 1948.)*

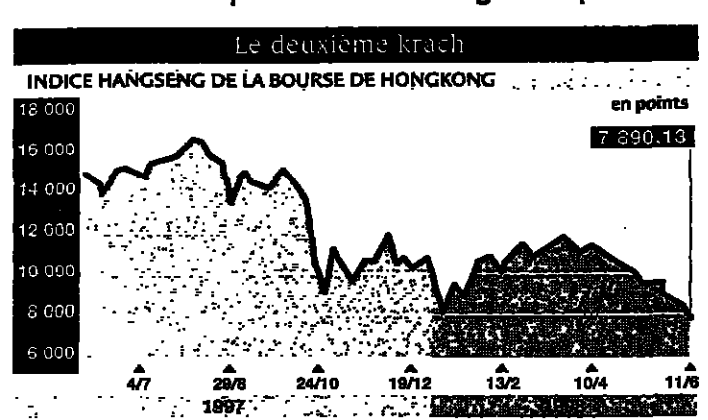
**FINANCE** La chute du yen s'accentue face au dollar américain. Il a perdu 10 % depuis trois mois et, jeudi 11 juin, il a glissé sous la barre des 142 yens pour un dollar, son niveau le plus bas depuis sept ans. Cette dévaluation déclenche une nouvelle secousse financière en Asie. ● L'ATTITUDE DE LA CHINE est désormais au centre des interrogations des opérateurs. Une dévaluation du yuan entraînerait une nouvelle spirale de baisse dans la région. ● LE JAPON absorbe 23,6 % des exportations chinoises, selon le FMI, et celles-ci sont concurrencées par les produits des autres pays de la région. ● PÉKIN souligne l'absence de « leadership » nippon dans la région, afin de mieux rappeler à l'opinion internationale son rôle stabilisateur. ● LES RESPONSABLES DU G 7, réunis mercredi, se sont bornés à déclarer qu'ils continuent *« à surveiller les évolutions sur le marché des changes »*.

# Une nouvelle vague de la crise asiatique menace désormais la Chine

## La dévaluation accélérée du yen japonais face au dollar forcera-t-elle les autorités de Pékin à dévaluer le yuan ? Les opérateurs des marchés le pensent et ils craignent que cette décision n'entraîne une nouvelle spirale de baisse dans la région

**PÉKIN et HONGKONG**
*de nos correspondants*

L'accélération de l'affaiblissement du yen contre le dollar américain (il a perdu 10 % depuis trois mois et valait 142 yens pour un dollar jeudi 11 juin) déclenche une nouvelle secousse financière en Asie. La série d'épreuves que traverse la région depuis un an n'est pas terminée. Après la chute du baht, la contagion aux monnaies de la région, la crise bancaire, la découverte de la dette coréenne, la révolte étudiante menant à la chute du président Suharto en Indonésie, la contraction du crédit et l'entrée en récession de l'Indonésie, de la Thaïlande et même de Hongkong, les interrogations se portent maintenant sur la Chine. Les Bourses de la région ont reculé brutalement, mercredi et jeudi : Kuala Lumpur et Bangkok perdaient à nouveau 2 %, Manille 4 % et Tokyo 2 %. La Bourse de Hongkong est tombée à son plus bas niveau depuis trois ans. Singapour et Bangkok ont retrouvé leur étiage de 1988.




L'indice Hangseng de la Bourse de Hongkong a perdu à nouveau 30 % depuis deux mois.

Les opérateurs des marchés craignent que la dévaluation de la monnaie japonaise ne force celle de la monnaie chinoise, ce qui pourrait déclencher une nouvelle spirale de baisse dans l'ensemble de la région. Depuis le mois de janvier, le nouveau premier ministre chinois, Zhu Rongji, n'a eu de cesse d'assurer à la communauté internationale que la Chine contribuerait à la stabilité dans la région en maintenant la valeur du yuan, qui n'est pas convertible pour les opérations en capitaux. Les marchés lui ont accordé leur confiance jusqu'à ce que certains commentaires d'officiels à Pékin viennent relancer sérieusement les spéculations. Le gouverneur de la banque centrale chinoise, Dai Xianglong, a affirmé que *« la chute du yen a un impact fortement négatif sur les exportations et importations chinoises, ainsi que sur les flux de capitaux »*. La veille, le vice-premier ministre Wu Bangguo affirmait que *« les 8 % de croissance espérés pour cette année seraient difficiles, mais pas impossibles, à atteindre »*, formulation qui marque un net retrait par rapport à l'assurance affectée en haut lieu jusqu'à présent.

Les indicateurs d'infléchissement de l'activité n'ont pas manqué : au premier trimestre, la croissance a ralenti à 7,2 % (après + 8,8 % sur l'année 1997) ; pour la première fois depuis juillet 1996, les exportations chinoises ont baissé de 1,5 % le mois dernier ; enfin, le tassement des investissements étrangers en Chine s'est soldé par une diminution des achats de biens d'équipement et, partant, par un recul de 3,8 % des importations.

**ACHATS MASSIFS DE DOLLARS**

Certains commentateurs ont vite tiré la conclusion que la dévaluation serait, tôt ou tard, pour la Chine, la solution au ralentissement de son économie. Sur les marchés à Hongkong, des hedge funds américains ont vendu massivement à terme des actions de sociétés chinoises (red chips et H shares) et passé des ordres d'achat massifs de dollars américains contre des dollars de Hongkong. Le maintien du lien fixe entre le dollar de Hongkong et le dollar américain s'est traduit par une poussée de fièvre sur les taux à trois mois, à 9,57 % contre 7,16 % il y a un mois. On a vu aussi des sociétés étrangères, et même quelques filiales locales de groupes chinois, couvrir leurs risques en yuans.

Quelle sera l'attitude des autorités chinoises ? La Chine est spécialisée sur les produits bon marché à forte consommation de main-d'œuvre, là où le Japon a une industrie de haute technologie. La concurrence n'est pas frontale. Mais, selon le FMI, le Japon absorbe 23,6 % des exportations chinoises, et celles-ci sont concurrencées par les produits des autres pays de la région.

Ces pays subissent de manière différenciée la chute de la monnaie nipponne. *« L'Asie du Sud-Est, qui est à la fois endettée en yens et importatrice de produits japonais, devrait, dans une certaine mesure, bénéficier de la baisse du yen*, estime Neil Saker, économiste en chef de SG Securities à Singapour. *En revanche*, poursuit-il, *la Corée va subir une concurrence japonaise accrue dans l'industrie lourde et l'électronique, ce qui va la contraindre à laisser filer le won. Elle risque ainsi de voir la charge de ses dettes en dollars s'alourdir un peu plus. »*

L'attitude qu'aura Pékin relèvera aussi d'un calcul politique. Les observateurs étrangers basés à Pékin, comme les économistes interrogés à Hongkong et Singapour, estiment que les dirigeants chinois ne se départiront pas à court terme de cette « sagesse monétaire » qui leur a déjà valu un énorme prestige diplomatique depuis quelques mois. « Respectabilité » qu'ils entendent bien monnayer pour accélérer leur adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Et qui se révèle d'autant plus opportune qu'une dévaluation du yuan risque de coûter plus cher à la Chine qu'elle ne lui rapporterait. La mise en cause du Japon semble ainsi destinée à dénoncer l'absence de leadership nippon dans la région, afin de mieux rappeler à l'opinion internationale le rôle stabilisateur joué par la Chine.

Les craintes des opérateurs sont-elles exagérées ? *« Les marchés sont aujourd'hui gagnés par la lassitude face à une crise dont ils ne perçoivent pas l'issue, et sont prêts à foncer sur la moindre mauvaise nouvelle »*, estime Frédéric Lainé, directeur pour l'Asie des produits dérivés de taux au Crédit lyonnais à Hongkong. Philippe Brenon, directeur adjoint sur les marchés de capitaux au Crédit agricole Indosuez à Hongkong conclut : *« La réaction des marchés repose moins sur une juste appréciation d'un lien mécanique entre les deux économies que sur une prise de conscience globale qu'avec un yen aussi bas le Japon ne pourra jouer dans les années à venir le rôle qu'il a tenu depuis quinze ans vis-à-vis de la région. »*

***Frédéric Bobin et Valérie Brunschwig***

### *Le poids du Japon*

**Le Japon occupe une place centrale dans l'économie de toute l'Asie. Banquier de la région, il détient entre 25 % et 50 % de la dette étrangère privée des économies les plus frappées par la crise. A ce titre, il fut le premier à réduire son exposition bancaire sur la région. Le Japon fut aussi le premier investisseur industriel du continent, la force du yen contre le dollar ayant longtemps poussé les groupes japonais à délocaliser leurs usines dans des pays à main-d'œuvre bon marché.**

**L'archipel nippon est également un débouché capital pour l'Asie, absorbant entre 10 % et 25 % des exportations de ses voisins. Enfin, l'afflux des touristes japonais dans ces pays gâtés par la nature a contribué à la constitution d'activités de services de haut niveau, également génératrice de devises.**

# Le G 7 se contente de « surveiller » la chute de la monnaie japonaise

**LE NOUVEAU RECUL** de la devise nippone, tombée sous la barre des 142 yens pour un dollar, a provoqué, jeudi 11 juin, un affaiblissement général des monnaies et des places boursières de la région. La roupie indonésienne a perdu 13 % vis-à-vis du billet vert, le peso philippin 1,5 % et le dollar de Singapour 1,12 %, ce dernier atteignant son plus bas niveau depuis fin janvier. Le recul des Bourses asiatiques se poursuivait (– 2,12 % à Tokyo, – 2,05 % à Kuala Lumpur, – 2,07 % à Bangkok, – 4,63 % à Manille), prises dans un cercle vicieux : la baisse des marchés financiers d'Asie du Sud-Est a pour conséquence d'affaiblir davantage la monnaie japonaise, en raison des engagements massifs des banques nippones dans cette zone. Dans le sillage du yen, les monnaies européennes se repliaient nettement, jeudi matin, face au dollar, le billet vert cotant 1,7964 deutschemark et 6,0235 francs.

Les ventes de yens ont redoublé à l'issue de la réunion, mercredi, à Paris, des responsables du Trésor des sept pays les plus industrialisés (G 7). Certains analystes s'attendaient à une prise de position très ferme en faveur du yen, qui aurait préfiguré une intervention coordonnée des banques centrales sur le marché des changes.

**LACONISME**

Mais aucun communiqué n'a été publié, le secrétaire d'Etat adjoint au Trésor des Etats-Unis, Lawrence Summers, se contentant de déclarer que la question de *« la faiblesse du yen et de ses conséquences négatives possibles pour l'Asie et l'économie mondiale »* avait été abordée lors de la réunion et que les dirigeants monétaires internationaux allaient *« continuer à surveiller les évolutions sur le marché des changes »*. Ces déclarations laconiques ont été intéprétées par les opérateurs comme un aveu d'impuissance, sinon une preuve d'indifférence des autorités monétaires américaine, européenne et japonaise à l'égard de l'évolution du yen.

L'effet déstabilisateur de la chute du yen dans la région asiatique a été amplifié par la publication, jeudi, des statistiques du commerce extérieur chinois en mai qui ont signalé un recul de 1,5 % des exportations, le premier depuis vingt-deux mois. Ces chiffres ont avivé l'inquiétude majeure actuelle des opérateurs selon laquelle la baisse de la devise nippone forcera tôt ou tard la Chine et Hongkong à dévaluer leur monnaie afin de maintenir leur compétitivité économique.

La faiblesse de la monnaie nippone se trouve par ailleurs accentuée par les rumeurs d'une baisse du taux d'escompte de la Banque du Japon, qui pourrait intervenir dès vendredi, après la publication des statistiques de croissance au premier trimestre dans l'archipel. Les analystes tablent sur une nouvelle contraction du PIB : celui-ci ayant déjà reculé de 0,2 % au cours des trois derniers mois de l'année 1997, le Japon enregistrerait ainsi son deuxième trimestre de croissance négative, ce qui est la définition même d'une récession économique. Une baisse du taux d'escompte, déjà fixé depuis septembre 1995 au niveau historiquement bas de 0,5 %, diminuerait encore l'attrait du yen auprès des investisseurs. Elle renforcerait leur propension à acheter des dollars, propension que les déclarations, mercredi, du président de la Réserve fédérale américaine (Fed) devant le Congrès n'ont pu qu'augmenter.

**BONNE SANTÉ AMÉRICAINE**

Alan Greenspan a souligné que l'économie des Etats-Unis est toujours en très bonne santé, tout en évoquant l'éventualité d'un *« resserrement de la politique monétaire américaine, si la demande continue à montrer peu de signes notables de ralentissement »*. *« Notre économie continue à bénéficier d'un cycle vertueux de croissance »* avec une inflation modérée, des conditions de crédit favorables et une progression des valeurs boursières encourageant les dépenses de consommation, a déclaré le président de la Fed. *« En retour, cela permet une expansion de la production, de l'emploi et des investissements des entreprises conduisant à des gains de productivité »*, a-t-il ajouté.

Tout, aujourd'hui – aussi bien l'environnement économique mondial que la passivité des dirigeants monétaires internationaux – milite pour une poursuite de la hausse du billet vert vis-à-vis du yen, les experts n'excluant pas que la monnaie japonaise tombe dans les prochains jours jusqu'au niveau de 150 yens pour un dollar.

***Pierre-Antoine Delhommais***



# Une ex-filiale du Crédit lyonnais bientôt devant les tribunaux

**LE JUGE D'INSTRUCTION** du tribunal de grande instance de Paris Jean-Pierre Zanoto a transmis le 26 mai au procureur une ordonnance de renvoi partiel sur l'affaire de la banque Saga, achetée en novembre 1990 par Altus finance, filiale du Crédit lyonnais. Il s'agira de la première affaire liée à la banque publique à être jugée. Le magistrat préconise le renvoi pour abus de biens sociaux de Marc Petit, ancien président de la banque, et de son directeur général, Philippe Peret. Christian Pays, conseiller de la direction générale, et André Beladina, avocat et conseiller fiscal, se voient reprocher des faits de complicité et de recel d'abus de biens sociaux.

Découvertes par la Commission bancaire, les pratiques douteuses de la banque Saga ont donné lieu à l'ouverture de plusieurs informations judiciaires à l'automne 1992. L'instruction a pu démontrer que MM. Petit et Peret, avec l'aide de MM. Pays et Beladina, ont profité de leurs fonctions pour effectuer des opérations financières à leur profit et au détriment de la banque.

Le 26 novembre 1990, Altus Finance prend le contrôle de la banque Saga. La filiale du Crédit lyonnais rachète les 33,4 % du capital détenus par la Macif, actionnaire de référence, pour un montant de 424,8 millions de francs. Le magistrat a pu constater que la vente n'avait pas été réalisée directement entre Altus et la Macif. MM. Petit et Peret ont joué le rôle d'intermédiaire en créant des sociétés et en utilisant des noms d'emprunts. Achetées en moyenne 642 francs par titre à la Macif, les 477 385 actions ont été revendues à Altus, le jour même, 1 200 francs, soit un gain de 117,3 millions de francs. En effectuant la revente le jour même, MM. Petit et Peret ont pu ainsi éviter de financer l'opération.

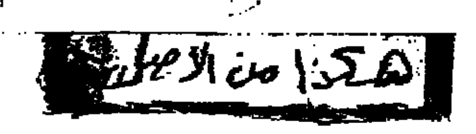
Pour parfaire ce montage, les deux responsables de la banque avaient contracté auprès de leur propre établissement deux prêts de 240 et 96 millions de francs en guise de garantie pour le rachat des titres. Si leur intervention, à des fins personnelles, en tant qu'intermédiaire, ne constitue pas, en soi, une infraction pénale, il ressort, pourtant, selon le juge, que *« Marc Petit et Philippe Peret ont profité de leurs fonctions de dirigeants sociaux pour s'octroyer des prêts importants qui leur ont permis de réaliser, à leur profit, une opération d'intermédiation »*.

**« À LEUR PROPRE BÉNÉFICE »**

Jean-Pierre Zanoto a également découvert des pratiques de même nature lors de l'acquisition, le 28 mars 1991, par la banque Saga de quatre contrats d'assurance-vie pour un montant de 100 millions de francs chacun. *« Ils* [ces contrats] *ont été mis au nom de Marc Petit et Philippe Peret*, indique le juge, *avec pour bénéficiaire la banque. Ils étaient destinés à être cédés aux clients. Très peu de bons de capitalisations ont été placés dans la clientèle. En revanche, Marc Petit et Philippe Peret ont personnellement souscrit, à leur propre bénéfice ou au profit de leurs proches, les contrats. »* La même année, près de 74 millions de francs étaient soustraits à la banque Saga dans le cadre d'opérations immobilières et foncières pour les seuls intérêts des deux dirigeants.

En 1989, sous l'impulsion de MM. Pays et Beladina, MM. Petit et Peret ont orienté la banque vers le financement d'avions destinés à être exploités outre-mer dans le cadre des avantages fiscaux accordés par la loi Pons. Conçu pour la clientèle de la banque, ce montage a surtout profité à ses initiateurs qui détenaient des participations dans les structures chargées d'acheter les avions. *« Il est apparu*, écrit le juge, *que les appareils avaient été vendus à un prix nettement supérieur à leur valeur réelle et que d'importantes commissions avaient été reversées... sur deux comptes ouverts par André Beladina et Christian Pays à la banque privée Edmond de Rothschild à Genève. »* Le magistrat enquête toujours sur l'utilisation des fonds encaissés en Suisse, ce qui explique le caractère partiel du renvoi. Le procès n'a pas encore été audiencé.

***Jacques Follorou***



هكذا من الأصل



# Les pilotes et la direction d'Air France s'estiment satisfaits de l'accord de sortie de conflit

## Les syndicats minoritaires ont exprimé leur amertume

**Après l'accord de sortie de conflit signé mercredi 10 juin, la direction d'Air France et le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), majoritaire, *ont exprimé leur satisfaction.* Jean-Cyril Spinetta, le PDG de la compagnie, a obtenu les économies souhaitées. Les syndicats minoritaires qui *ont participé au conflit aux côtés du SNPL* sont déçus. Les autres catégories de personnel ont, en revanche, bien accueili l'accord.**

**PAS DE TRIOMPHALISME.** La direction d'Air France et le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), majoritaire au sein des 3 400 pilotes d'Air France, se sont probablement entendus, en signant un accord de sortie de conflit mercredi 10 juin, pour avoir la victoire modeste.

Jean-Cyril Spinetta a pourtant obtenu ce qu'il souhaitait : la garantie que la masse salariale des pilotes (3,4 milliards de francs) serait réduite à terme de 15 % (*Le Monde* du 11 juin). Le gel des salaires des pilotes pendant sept ans et la possibilité pour les pilotes d'obtenir, selon des modalités qui restent à définir, des actions Air France en échange d'une baisse de leur salaire devraient lui permettre de dégager les 500 millions d'économies annuelles souhaitées. Et de compenser les dépenses supplémentaires engendrées par la suppression de la double échelle des salaires, qui permettait depuis un an à la compagnie d'embaucher des jeunes pilotes à des conditions moins intéressantes que par le passé. La direction estime avoir *« atteint son objectif »*.

Pour le SNPL, *« toutes les parties ont des raisons d'être satisfaites »* de l'accord signé mercredi matin, même s'il *« est clair qu'il prévoit une maîtrise de la masse salariale »* des pilotes. Les autres syndicats de pilotes, qui ont mené le combat à ses côtés, sont apparus amers, mercredi. *« Le SNPL a quitté l'intersyndicale* [pour aller négocier seul avec la direction dans la nuit de mardi à mercredi] *alors qu'il appelait l'ensemble des organisations syndicales à l'unité dans l'action »*, déclare le SPAC, par ailleurs plutôt modéré et qui a également appelé à la reprise du travail. Les trois syndicats minoritaires issus de l'ex-Air Inter (SPAF, SNPNAC, SNPL-Air Inter), dont l'activité est concentrée sur Orly, se sont également déclarés déçus par l'attitude du SNPL et *« ont décidé la poursuite de leur mouvement de grève »*. René Philippeau, président du SNPL-Air Inter, a estimé que les pilotes avaient fait *« dix jours de grève pour rien »*. *« La détermination des pilotes méritait mieux que cette sortie par la petite porte des négociations »*, a déclaré Michel Lebras du SPAF.

A l'intérieur de la compagnie, plusieurs syndicats représentant d'autres catégories de personnel que les pilotes se sont déclarés satisfaits de l'accord signé entre la SNPL et la direction. Dans un communiqué commun, la CFDT, la CFE-CGC, le SNPNC (Syndicat national du personnel navigant commercial, principal syndicat d'hôtesses et stewards d'Air France) et la CFTC estiment qu'*« un accord signé aura des conséquences bien plus bénéfiques pour l'entreprise qu'une contrainte issue d'un conseil d'administration »*. Ce dont M. Spinetta menaçait les pilotes. FO, de son côté, principal syndicat auprès du personnel au sol, s'est *« félicité de la reprise du travail. (...). Cependant, le gâchis est considérable, les pertes irréparables et il faudra des années de travail pour les compenser »*.

Air France a perdu dans ce conflit une centaine de millions de francs par jour. Comme l'accord est intervenu trop tard mercredi pour que le trafic soit rétabli immédiatement, et qu'il faut au moins trois jours pour que l'activité redevienne normale, la perte totale sera d'au moins 1,3 milliard de francs. Le programme de la compagnie peut être rétabli en 24 à 36 heures sur les vols intérieurs, mais tout dépendra de l'ampleur de la grève des trois syndicats de l'ex-Air Inter. Pour les moyen-courriers, il faut 48 heures et pour les long-courriers 72 heures. Dès jeudi, Air France qui assurait seulement 25 % de ses vols pendant la grève, devait en assurer la moitié.

*V. Ma.*

**COMMENTAIRE**

### *LE MAUVAIS CALCUL DES PILOTES*

Neuf jours de grève, plus d'un milliard de francs de pertes pour Air France, l'image de la compagnie détériorée... Pour quel résultat ? Les pilotes n'ont pas obtenu par le conflit plus que ce qu'ils auraient obtenu par la négociation.

Les pilotes refusaient la double échelle des salaires, qui permet de payer des jeunes recrues moins cher que par le passé, et la baisse de leurs rémunérations. Dès le 15 mai, Jean-Cyril Spinetta, le PDG d'Air France, avait fait les ouvertures nécessaires : la double échelle serait supprimée et l'échange salaire-actions serait volontaire à condition que les pilotes acceptent un gel provisoire de leurs rémunérations. C'est, à peu de chose près, l'accord qu'ils ont signé mercredi.

Mais les pilotes voulaient tout : les 75 nouveaux avions – synonymes d'embauches, de carrières et d'évolution des salaires plus rapides – sans consentir le moindre effort pour participer à leur financement. Qu'importe que leur coût soit supérieur de 40 % à celui de leurs homologues de Lufthansa. Qu'importe qu'en 1993 la compagnie ait failli mourir sous le poids de ses pertes et de ses dettes. Qu'importe que les contribuables aient payé 20 milliards pour la sauver. Et que l'ensemble du personnel d'Air France ait fait des efforts pour redresser la barre.

Les pilotes se sont crus les plus forts. Comme ils l'ont toujours été. Le départ de Christian Blanc et la nomination de M. Spinetta, réputé conciliant et social, et soutenu par Jean-Claude-Gayssot, ministre communiste des transports, les avaient confortés dans cette opinion. Le recul des précédents gouvernements devant tout conflit aérien aussi. Persuadés, pas toujours à tort, du soutien de M. Gayssot, ils se sont entêtés.

C'était se tromper sur Lionel Jospin. Depuis son arrivée à Matignon, le premier ministre a su contourner les mouvements sociaux. Un conflit de « riches » avait encore moins de chances. M. Gayssot qui, refusant qu'on touche aux salaires avait un moment accordé de fortes concessions aux pilotes, s'est ensuite vu très encadré par Bercy. Puis, la *négociation ne donnant rien,* Matignon a autorisé le PDG à passer en force. L'éclatement annoncé de l'intersyndicale des pilotes et le mécontentement croissant des autres personnels ont fini de faire redescendre les pilotes sur terre.

*Virginie Malingre*

# L'opposition réclame la privatisation de la compagnie aérienne

## Le gouvernement réfute cette demande

**UNE MAJORITÉ** qui accueille avec *« satisfaction »*, voire *« immense plaisir »* l'accord conclu entre les pilotes d'Air France et la direction, une opposition qui estime que le contenu dudit accord est *« catastrophique »* et réclame désormais la privatisation de la compagnie, un gouvernement qui se félicite discrètement tout en affirmant officiellement qu'il n'a pas participé à la négociation : le règlement du conflit à Air France obéit aux règles classiques du jeu de réactions politiques.

A gauche, c'est le parti communiste qui a salué l'accord avec le plus d'enthousiasme, soulignant le rôle joué par le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot. Son secrétaire national, Robert Hue, se déclarait *« très, très heureux »* mercredi. *« C'est un immense plaisir que de voir que la voie de la négociation l'a emporté. Je pense qu'il est extrêmement encourageant de voir que par la voie de la négociation il est possible de conjuguer mouvement social et intérêt national »*, a-t-il ainsi déclaré. En se félicitant *« tout à fait des conclusions apportées au conflit »*, Alain Bocquet, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, rendait hommage au *« ministre Jean-Claude Gayssot »* qui, *« avec sa sensibilité communiste, a joué un rôle important pour mettre de l'huile dans les rouages »*.

Soulignant que *« dans cette affaire le rôle du gouvernement et du premier ministre a été très important »*, le député Vert de Gironde, Noël Mamère, estimait que M. Jospin avait *« fait preuve d'une grande fermeté, et il a montré que le gouvernement n'est pas prêt à céder lorsqu'il considère que l'intérêt national est en jeu »*. Le matin même, le ministre chargé des relations avec le Parlement, Daniel Vaillant affirmait que le *« gouvernement n'avait pas participé à la négociation »* à Air France en soulignant que c'était *« la direction et le président d'Air France qui étaient parvenus à un accord dans la nuit avec ceux qui le refusaient encore mardi »*.

**« ATTITUDE IRRESPONSABLE »**

A droite, le président du groupe RPR de l'Assemblée, Jean-Louis Debré, a accusé Lionel Jospin, et son gouvernement d'avoir eu une *« attitude irresponsable »* lors du conflit. *« Je trouve simplement dommage que les inconséquences de M. Jospin aient coûté 1,5 milliard de francs »* a t-il déclaré, affirmant que cela aurait pu être *« évité »* si le gouvernement *« avait continué la privatisation d'Air France »*. Dans un communiqué, Démocratie libérale, la formation d'Alain Madelin, demandait au gouvernement, de *« reprendre le processus de privatisation abandonné après le départ de Christian Blanc »*, en tirant *« les enseignements de ce conflit »*.

Interpellé par les députés de droite sur ce sujet, mercredi après-midi à l'Assemblée nationale, le premier ministre, Lionel Jospin, a indiqué qu'il avait *« du mal à comprendre la logique qui voudrait que si l'entreprise avait été privatisée, les problèmes se seraient résolus par miracle »*. Pour lui, *« une compagnie privatisée aurait insisté encore davantage sur la rigueur salariale »*, ajoutant qu'il n'était *« nullement nécessaire qu'une entreprise soit totalement privatisée pour que ses actions soient valorisées »*, en prenant l'exemple de France Télécom.

# Vincent Bolloré n'a pas réussi à entraîner les actionnaires de Bouygues dans sa contestation

## Lors de l'assemblée, la direction a fait adopter un dispositif anti-offre publique d'achat

**Réunis le 10 juin, les actionnaires du groupe de Martin Bouygues ont demandé à Vincent Bolloré, détenteur de 10 % du capital, de s'expliquer sur ses intentions. Ses explications n'ont pas convaincu. L'assemblée a voté l'ensemble des résolutions présentées par la direction. Malgré la nomination de trois administrateurs, M. Bolloré se retrouve isolé. Bouygues poursuit son développement dans les télécommunications.**

*« ENFIN, nous expliquerez-vous quelles sont vos intentions dans Bouygues ? »* Pendant près d'une heure, Vincent Bolloré a été assailli de questions de la part des actionnaires et des salariés du groupe, présents lors de l'assemblée générale de Bouygues réunie mercredi 10 juin. A la tribune, Martin Bouygues, PDG du groupe, rappelait, tout sourire, que l'entrée de Vincent Bolloré à hauteur de 10 % du capital était *« amicale »*. Mais la réponse ne satisfaisait pas. Tous voulaient entendre Vincent Bolloré donner les raisons de son arrivée, et surtout sur la remise en cause publique de la stratégie du groupe en mars.

Devant tant de questions, Vincent Bolloré décida de s'expliquer. *« Notre seule préoccupation est la prospérité du groupe Bouygues. Si nous avons fait cet investissement, c'est que nous y croyons. Le gouvernement d'entreprise doit pouvoir permettre aux administrateurs d'exprimer leur avis »*, déclara-t-il. Auparavant, Jean-Paul Parayre, vice-président du groupe Bolloré, avait rendu publique la position du groupe sur les résolutions présentées par le conseil. *« Après examen, nous avons préféré nous abstenir et ne pas prendre parti sur les comptes de l'exercice 1997, sachant qu'ils sont antérieurs à notre arrivée au conseil d'administration de Bouygues »*, dit-il, avant de se prononcer aussi contre les résolutions permettant d'augmenter le capital en faveur des salariés en cas d'OPA (offre publique d'achat).

Pas un mot, en revanche, ne fut exprimé contre la stratégie de développement du groupe dans les télécommunications que Vincent Bolloré conteste : le groupe semblait ne pas vouloir attiser les critiques. Dans l'autre camp, à l'exception des salariés, très remontés contre la présence de Vincent Bolloré, qu'ils accusent de *« vouloir casser le groupe »*, les propos se voulaient policés.

**2 % DES INSCRITS**

Le rapport de forces, il est vrai, penche nettement en faveur de la direction de Bouygues. Lors du vote des résolutions, Vincent Bolloré n'a réussi à entraîner avec lui que 2 % des inscrits lorsqu'il s'est abstenu ou a voté contre, sauf lors de la proposition sur la mesure *« anti-OPA »*, très contestée par les investisseurs institutionnels et adoptée de justesse. Les salariés, qui détiennent 9 % des droits de vote, ont convaincu l'équivalent de 4 % des inscrits à s'opposer à la nomination des administrateurs proposés par Bolloré.

En dépit de cette opposition, Vincent Bolloré a obtenu trois sièges au conseil d'administration. Il y siégera en compagnie de Jean-Paul Parayre et Antoine Berheim. La nomination de l'associé-gérant de Lazard devra, toutefois, être approuvée par le comité de sélection mis en place dans le cadre du gouvernement d'entreprise.

Malgré ce renfort de poids, le patron breton apparaît isolé et piégé. Son coup d'éclat public a irrité bon nombre d'actionnaires et les autres administrateurs, qui font bloc désormais autour de Martin Bouygues. Dans le groupe, les doutes et les interrogations qui existaient sur les développements tous azimuts ont disparu. La direction elle-même, qui aurait pu envisager des changements dans sa stratégie, se crispe sur sa ligne de conduite, par peur que toute évolution soit interprétée comme une capitulation devant Vincent Bolloré.

Liés par un acte d'actionnaire qui leur interdit toute vente, tout renforcement dans le capital, toute association, toute participation à une OPA pendant cinq ans, Martin Bouygues et Vincent Bolloré ressemblent à deux bagnards enchaînés, qui se haïssent mais sont condamnés à ramer, ensemble, sur le même banc de nage. D'une façon ou d'une autre, cette opposition sourde devra être tranchée.

*Martine Orange*

## Réorganisation des activités de téléphonie

**LA VENTE** annoncée des 20 % que détient le britannique Cable & Wireless dans Bouygues Telecom devrait amener une refonte des activités téléphoniques de Bouygues. Philippe Montagnier, PDG de Bouygues Telecom et responsable du pôle télécommunications pour le groupe, a annoncé, lors de l'assemblée générale, que des discussions étaient engagées avec tous les autres actionnaires pour redéfinir l'ensemble.

L'idée de Bouygues semble être de fusionner ses deux branches, Bouygues Telecom, spécialisé dans la téléphonie mobile, et « 9 Telecom », qui coiffe les activités de téléphonie fixe. Ce regroupement faciliterait, selon le groupe, une meilleure utilisation des réseaux. Les infrastructures – relais pour les mobiles ou réseaux fixes comme celui des autoroutes avec lesquelles Bouygues a passé contrat – seraient utilisées aussi bien pour les communications fixes que pour les mobiles. Les coûts de raccordement au réseau de France Télécom s'en trouveraient réduits.

Après avoir tâtonné, Bouygues n'entend être présent que sur le marché des communications destinées au grand public, qu'elles soient fixes ou mobiles, où Bouygues revendique 750 000 abonnés et espère dépasser le million à la fin de l'année. Le groupe, qui avait déjà réduit en avril sa participation à 10 % dans la société « 9 entreprises », qui s'adresse aux clients professionnels, a annoncé la cession du reste de ses actions à Telecom Italia.

L'opérateur italien et l'allemand Veba, actionnaires de Bouygues Telecom et de « 9 grand public », semblent appelés à être les piliers du nouvel ensemble, aux côtés de Bouygues. Les discussions, cependant, semblent ardues pour déterminer le poids de chacun. Martin Bouygues ne désespère pas de parvenir à un accord d'ici à fin juin. Un conseil d'administration de Bouygues Telecom pourrait entériner ce changement de structures le 9 juillet.

*M. O.*

# ST Microelectronics aura un nouveau site à Singapour en l'an 2000

## 800 millions de dollars seront investis

**SINGAPOUR**
*de notre envoyé spécial*

Le fabricant franco-italien de semi-conducteurs ST Microelectronics (ex-SGS-Thomson), qui vient de lever 1,3 milliard de dollars (7,8 milliards de francs) en Bourse, s'apprête à installer à Singapour une nouvelle unité de fabrication. Cette usine, qui produira des puces sur des tranches de silicium de 200 millimètres de diamètre, sera construite sur le site d'Ang Mo Kio, où le groupe dispose déjà, depuis 1984, d'une unité de diffusion.

*« Nous prendrons d'ici à la fin de l'année la décision de relancer ce projet »*, assure Jean-Claude Marquet, le directeur général de ST pour l'Asie-Pacifique, de façon à *« être en production en l'an 2000 »*. Gelé depuis 1996 en raison des surcapacités mondiales, ce projet de 800 millions de dollars sera le plus important investissement de ST dans la région depuis son implantation en 1969. Ses investissements cumulés s'y élèvent à 1 milliard de dollars et le groupe y emploie 8 000 salariés.

La crise financière en Asie et la baisse régulière des prix de vente des mémoires devrait pourtant conduire le marché des semi-conducteurs à s'inscrire de nouveau en baisse en 1998, après avoir retrouvé le chemin de la croissance en 1997 (+ 4 % en dollars). L'Association des fabricants américains de semi-conducteurs (SIA) table sur un recul de 1,8 %, à 134,6 milliards de dollars. En Asie (hors Japon), les achats de semi-conducteurs progresseraient malgré tout de 2,8 % en 1998, selon la SIA. *« Fin avril, le marché des semi-conducteurs en Asie-Pacifique était en hausse de 6 % »*, relève M. Marquet. *« Cette région devrait devenir, d'ici à 2001, le deuxième débouché mondial derrière les Etats-Unis. »* Actuellement en troisième position, la région représente 22 % de la consommation mondiale de « puces ». ST, avec quatre unités de fabrication locales, y réalise 27 % de ses ventes. *« A fin mai, nos ventes en Asie-Pacifique étaient en hausse de 18 % »*, précise M. Marquet. En 1997, le groupe avait vu son chiffre d'affaires local stagner à 1,08 milliard de dollars, contre 1,13 en 1996, mais seulement 204 millions de dollars en 1990.

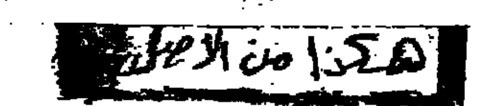
**DÉBOUCHÉS CHINOIS**

Le marché s'améliore pour les composants destinés aux lecteurs de disques durs d'ordinateurs, dont la fabrication se situe surtout en Asie du Sud-Est, les achats des fabricants de radiotéléphones se portent bien, tout comme certains segments de l'électronique grand public (équipements numériques). *« Singapour et le sud de la Malaisie représentent un marché équivalent à la France et à l'Italie pour nous »*, souligne M. Marquet.

ST compte également sur la Chine où le groupe doit inaugurer officiellement, le 12 juin, son usine d'assemblage de composants de Shenzhen, déjà opérationnelle (600 personnes). *« Le marché chinois, y compris Hongkong, devrait enregistrer l'une des plus fortes croissances d'ici à l'an 2000 dans la région Asie-Pacifique »*, pronostique ST. Estimée à 6,8 milliards de dollars, la consommation chinoise devrait progresser de 28 % à 30 % par an.

*Philippe Le Cœur*





# Les difficultés du groupe Kirch en Allemagne

**Le veto de Bruxelles à la fusion des deux bouquets numériques allemands DF1 et Premiere est le prélude à une redistribution des cartes du paysage audiovisuel. Leo Kirch est contraint d'abandonner son bouquet et doit trouver de nouveaux alliés**

**L'INDÉFECTIBLE** amitité entre Helmut Kohl et le magnat bavarois de l'audiovisuel, Leo Kirch, n'a rien pu faire. Le groupe munichois a été *très fragilisé par le récent veto que* la Commission de Bruxelles a mis à la fusion entre les deux bouquets numériques allemands, DF1 (le bouquet du groupe Kirch) et celui de la chaîne payante Premiere (*Le Monde* du 28 mai 1998).

Financièrement, une telle fusion aurait dû se solder par le paiement, par la CLT-UFA, d'une soulte de 500 millions de deutschemarks (1,67 milliard de francs) au groupe de Leo Kirch. Cette manne aurait été d'autant plus appréciée que ce dernier s'est lancé, en juillet 1996, dans l'aventure à la fois très risquée et coûteuse de la télévision numérique outre-Rhin. Dans un marché audiovisuel déjà saturé, où deux tiers des foyers ont accès à une trentaine de chaînes, son bouquet DF1 n'a pas atteint les objectifs espérés et ne compte guère, selon le groupe, que 160 000 abonnés, alors que l'investissement consenti a atteint plus de 1,1 milliard de DM (3,6 milliards de francs).

DF1 est un échec pour le groupe de Leo Kirch, qui a misé très gros sur la commande d'un million de décodeurs *et l'acquisition de droits* de films américains et de droits de retransmissions de matches de football, notamment ceux de la Coupe du monde de football de 2002 et 2006, acquis pour 3,4 milliards de deutschemarks (11,4 milliards de francs). *Avec ces droits récents,* Leo Kirch, qui a bâti son empire audiovisuel en constituant l'une des plus riches banques de programmes européennes, espérait asphyxier les autres chaînes allemandes, y compris Premiere, actuellement détenue à 25 % par Kirch, à 37,5 % par Canal Plus et autant par CLT-UFA. Un accord prévoit que, à la faveur d'une cession des parts de Canal Plus, Premiere sera bientôt codétenue à 50-50 par Kirch et le groupe germano-luxembourgeois.

**FIANÇAILLES ROMPUES**

Or, depuis près d'un an, Leo Kirch accumule les difficultés. Il fait l'objet d'enquêtes fiscales pour la dissimulation de 400 millions de deutschemarks. Malgré de réels problèmes pour trouver de nouvelles lignes de crédits auprès de plusieurs établissements financiers, c'est finalement la Deutsche Bank, la première banque allemande, qui a repris cette semaine un crédit de 900 millions de deutschemarks accordé par la Berliner Bank. Elle a aussi consenti un nouveau prêt de 400 millions, nanti sur la *participation de Kirch dans* le groupe de presse Springer.

**Les principales participations du groupe de Leo Kirch**

LE GROUPE KIRCH

- PRESSE ÉCRITE
  - 40,05 % GROUPE AXEL SPRINGER VERLAG
- PRODUCTION AUDIOVISUELLE
  - 100 % 6 SOCIÉTÉS DONT TAURUS, BETA FILM ET JANUS
  - 48 À 77 % 8 PARTICIPATIONS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS
- TÉLÉVISIONS PRIVÉES
  - 100 % DF 1 (numérique)
  - 66,5% DSF (chaîne sport)
  - 43 % SAT 1
  - 40 % TELE CLUB (Suisse)
  - 25 % PREMIÈRE *
  - 25 % TELE CINCO (Esp.)
  - 1,3 % MEDIASET (Italie)
- ÉDITION MUSICALE
- CINÉMA ET LOCATION DE FILMS
  - 49 % FILMS ET CINÉMAS CONSTANTIN LOC. DE FILMS OBELISK
- PRODUCTION VIDÉO
- TÉLÉVISION NUMÉRIQUE
  - (SOCIÉTÉS D'EXPLOITATION, DE TECHNOLOGIE ET DE COMMERCIALISATION)

* Kirch a racheté les 37,5 % de Canal Plus et devrait en revendre *une partie pour que le capital de Premiere soit détenu à 50/50* entre Kirch et CLT-UFA.

Source : groupe Kirch

La direction du groupe audiovisuel cherche à calmer le jeu en assurant qu'il « *ne traverse pas de crise financière* ». Une manière de couper court aux hypothèses qui sont reparties de plus belle sur une éventuelle alliance avec Rupert Murdoch, General Electric ou Time Warner. « *Nous ne commentons jamais les rumeurs* », se borne-t-on à indiquer chez Leo Kirch. En tout cas, la *prochaine intervention publique* de Rupert Murdoch est attendue, au cours de la manifestation organisée par le gouvernement (social-démocrate) régional de Rhénanie du Nord-Westphalie, dimanche 14 juin, à Cologne.

Déjà, au cours de la conférence européenne sur l'audiovisuel au mois d'avril, à Birmingham, le magnat australo-américain avait clairement laissé entendre qu'il souhaitait renforcer ses positions en Allemagne. Pourtant, voici un an, de premières fiançailles entre Kirch et Murdoch avaient été rompues. Comme d'ailleurs celles fêtées tour à tour entre l'Australo-Américain et la CLT puis à nouveau entre Murdoch et les groupes Bertelsmann et Havas...

« *Notre préoccupation est aujourd'hui de trouver une solution avec les actionnaires de Premiere, donc la CLT-UFA, pour redémarrer le numérique en Allemagne*, explique-t-on chez Kirch. *De cette réorganisation dépendra le sort de DF1* » Une manière de prévenir que ce bouquet sera prochainement abandonné.

Le bouquet numérique de Premiere, qui compte aujourd'hui 120 000 abonnés, doit être relancé le 15 juin. Un accord prévoit que Kirch peut vendre à Premiere 70 % des films diffusés par la chaîne, « *au prix payé aux majors hollywoodiennes majoré d'un droit de 5 %* », selon la direction de Kirch. Par ailleurs, Premiere utilise les décodeurs D-Box, mis au point par le groupe Kirch. Le succès de ce bouquet numérique aura donc une incidence directe dans les comptes du groupe Kirch.

« *La décision de Bruxelles aura une répercussion sur tout le paysage audiovisuel européen et se soldera par un nouveau tour dans le jeu des alliances en Allemagne* », affirme Isabelle Bourgeois, chargée des médias au Centre d'information et de recherche sur l'Allemagne contemporaine (Cirac). Le groupe Kirch a démenti cette semaine vouloir trouver de l'argent frais en cédant sa participation dans Sat 1, la seconde chaîne privée allemande, au groupe télévisuel Pro Sieben, dont le fils de Leo Kirch, Thomas, est l'actionnaire principal.

Officiellement, il n'existe aucun lien capitalistique entre le groupe bavarois et Pro Sieben, groupe très profitable qui a engrangé 104 millions de deutschemarks (348 millions de francs) de bénéfice net l'an dernier et réussi son entrée en Bourse. « *Tout au plus, nous sommes de bons clients du groupe Kirch puisque nous achetons 37 % des programmes que nous diffusons* », explique-t-on chez Pro Sieben.

Il n'est pas exclu que le capital de Premiere soit, par un effet de boomerang, modifié par la décision de Bruxelles. La vente des actions détenues par Canal Plus au groupe Kirch est « *irrévocable* », selon Marc-André Feffer.

Le groupe allemand, qui a déjà *déboursé 90 millions de dollars* (536 millions de francs) le 15 janvier, doit encore payer 500 millions de dollars (2,9 milliards de francs) avant fin décembre 1998 et le solde le 1er avril 2000. Mais si le groupe Kirch n'obtient pas l'accord de Bertelsmann et le feu vert des autorités allemandes chargées de la concurrence, il pourra alors revendre ses parts dans Premiere à un tiers, comme une banque ou un nouveau partenaire international.

***Nicole Vulser***

## *Les deux bouquets numériques*

● **Premiere est reçue en** analogique par 1,65 million d'abonnés, auxquels s'ajoutent 120 000 abonnés en numérique. La chaîne a arrêté en décembre 1997 de commercialiser les décodeurs *numériques « D-Box »*, initialement conçus pour DF1, sous la pression de *Bruxelles*, qui refusait que ces boîtiers soient proposés avant que la fusion entre Premiere et DF1 soit entérinée. La version numérique de Premiere donne accès aux chaînes publiques (ARD, ZDF), à des chaînes privées gratuites (Sat 1, Pro Sieben, RTL, MDR...), des dizaines de chaînes thématiques ainsi qu'à quatre canaux de paiement à la séance. L'abonnement mensuel coûte 39,90 deutschemarks (134 F) hors location du décodeur (19,90 deutschemarks).

● DF1, lancé en juillet 1996, a *160 000 abonnés. Il offre* également des chaînes généralistes comme Sat 1, Pro Sieben, Sat 1, des chaînes paneuropéennes comme BBC Prime, une trentaine de chaînes thématiques comme DSF Golf, cinq chaînes de films. Il existe différentes formules d'abonnement (20 deutschemarks par mois pour le basique, 30 pour toute l'option sport, 39 pour l'option cinéma et sport).

# La loi audiovisuelle pourrait être scindée en deux

**LA LIGNE** de fracture qui semble se dessiner entre le PS et le gouvernement à propos de la future loi sur l'audiovisuel a fait l'objet de déclarations d'accalmie de la part du ministère de la culture et de la communication mercredi 10 juin (*Le Monde* du 11 juin). « *Loin de renoncer à la loi sur l'audiovisuel, le gouvernement veut privilégier la réforme du secteur public* », affirment des proches du ministre. Des réunions interministérielles se succèdent pour savoir « *comment arrêter la meilleure démarche possible* ». L'hypothèse d'un dépôt de propositions de loi *émanant du groupe* socialiste reste sérieusement envisagée, même si le ministère espère encore garder la main sur ce dossier.

Mais l'ensemble de la réforme audiovisuelle, prévue depuis plus d'un an par Catherine Trautmann, aurait finalement lieu en deux temps. L'ordre du jour de la session parlementaire d'automne étant très chargé, un premier train de mesures concernant les structures et le financement de l'audiovisuel public serait prévu à la rentrée. Il viserait à doter les entreprises publiques de l'audiovisuel d'un mode de financement pluriannuel, à mettre fin à l'exclusivité de France 2 et France 3 sur TPS ou à augmenter la durée du mandat des présidents de chaîne (de trois à cinq ans). *Le cabinet* de la ministre a aussi beaucoup discuté de l'opportunité de recréer une structure type ORTF, chapeautant mieux les télévisions publiques. Mais rien n'est définitivement tranché.

C'est dans un second temps, au printemps 1999, que seraient proposés les réaménagements de l'audiovisuel privé, et notamment les mesures anticoncentration. Face au retard pris, le PS s'impatiente et envisage de recourir à des propositions de loi. Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, a donc suggéré à Mme Trautmann de donner pleine et entière compétence au Conseil de la concurrence sur tout le secteur de l'audiovisuel privé. Aujourd'hui, c'est au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) qu'il incombe de saisir le Conseil de la concurrence en cas de suspicion d'abus de position dominante. *Mais il n'a jamais utilisé cette prérogative.* La réforme proposée par le maire de Nantes « *ramènerait l'audiovisuel dans le droit commun* », comme les autres secteurs de l'économie.

Cette proposition de Jean-Marc Ayrault va à l'encontre du projet de loi de la ministre, qui souhaitait renforcer les pouvoirs du CSA, notamment dans le secteur de la concurrence. Le PS s'était déjà montré assez critique à l'égard du projet de Mme Trautmann présenté en janvier, et surtout de ses dispositions anticoncentration. De nombreux élus socialistes souhaitaient en finir avec la confusion des intérêts liés à l'adossement des médias à des groupes ayant accès aux marchés publics, comme Bouygues, *Vivendi* ou *Suez-Lyonnaise* des eaux.

A une réduction des seuils de concentration *maximale détenus par un même opérateur* dans une télévision privée – solution prônée notamment par Didier Mathus, député PS (Saône-et-Loire) –, la ministre avait préféré la création de sociétés spécifiques regroupant les activités de communication au sein des groupes ayant accès à ces marchés publics (*Le Monde* du 29 janvier).

***N. V.***

# Les audiences du Mondial à la télévision

■ **BRÉSIL-ÉCOSSE** (France 2 à 17 h 30) : 6 231 400 téléspectateurs, 54 % de parts d'audience. A la même heure sur TF1 : 1 290 790, 11 % ; France 3 : 1 424 320, 12 % ; M 6 : 667 650, 6 % ; Cinquième/Arte : 178 040, 2 %.

■ **MAROC-NORVÈGE** (TF 1 à 21 heures) : 7 344 150 téléspectateurs, 36 % de parts d'audience. A la même heure sur France 2 : 5 341 200, 27 % ; France 3 : 2 403 540, 12 %, M 6 : 2 448 050, 13 % ; Cinquième/Arte : 222 550, 1 %.

★ **Sources : Médiamat, Médiamétrie, Traitement CREDOME, auprès des individus de 15 ans et plus.**

## DÉPÊCHES

■ ***RADIO* : la direction de RMC et les personnels de la station** ont commencé à élaborer un calendrier pour organiser les négociations concernant la restructuration de la radio, après le bouclage de sa privatisation (*Le Monde* du 11 juin). Pierre-Yves Revol, PDG de Sud Radio, deviendra vice-président et administrateur *délégué* de RMC, tandis qu'Etienne Combet, directeur délégué, doit être proposé au poste de directeur général. RMC reste présidée par le monégasque Jean Pastorelli.

■ **PRESSE : Joël Loubert a été élu PDG de *L'Yonne républicaine*** (Auxerre). Il succède à Jean-François Compérat, PDG depuis 1986, qui part en retraite. M. Loubert, cinquante ans, est entré comme typographe en 1971 *dans ce quotidien qui fonctionne* depuis la Libération avec le statut de société coopérative de production. A ce titre, le PDG est élu par le conseil d'administration représentant les 230 salariés-sociétaires. *L'Yonne républicaine* est imprimé à 44 000 exemplaires et couvre l'Yonne, le nord de la Nièvre et le sud de la Seine-et-Marne.

■ **Dominique Gerbaud, rédacteur en chef-adjoint et éditorialiste** de *La Nouvelle République du Centre-Ouest* (Tours), rejoindra en août l'hebdomadaire *La Vie* (groupe Malesherbes Publications, filiale des Publications de la Vie catholique) pour y occuper le poste de directeur de la rédaction. Il succède à Jean-Claude Petit, PDG de Malesherbes Publications depuis 1990, et directeur de la publication et de la rédaction de *La Vie*, qui se consacrera exclusivement à la direction du groupe. Dominique Gerbaud, cinquante et un ans, a été journaliste à *Témoignage chrétien*, *La Croix* et *L'Express*.

■ **SATELLITE : la Société européenne des satellites (SES)**, opérateur d'Astra, a confirmé, lundi 8 juin, son introduction à la Bourse de Luxembourg avant la mi-juillet. La SES devrait aussi être cotée sur SEAQ International.

# AFFAIRES

## INDUSTRIE

● **HONDA : le constructeur automobile japonais devait** annoncer, jeudi 11 juin, un nouvel investissement de 500 millions de livres (près de 5 milliards de francs) en Grande-Bretagne, selon un porte-parole du premier ministre britannique. Il s'agirait d'une nouvelle usine implantée sur l'actuel site industriel de Honda à Swindon. Un millier de nouveaux emplois seraient créés.

● **BOEING : le constructeur aéronautique suspend la vente** de son activité d'hélicoptères civils à Bell Helicopter Textron en réponse aux préoccupations anti-trust de la Commission fédérale du Commerce (FTC). Boeing va chercher un autre acheteur (*Le Monde* du 14 février).

● **AEROSPATIALE : les représentants FO, CFDT, CFE-CGC et CFTC** ont quitté le comité central d'entreprise, mercredi, pour protester contre le projet, qu'ils prêtent au gouvernement, de *« rapprochement industriel »* avec Matra dans les missiles. Par ailleurs, à l'initiative de la CGT, une centaine de manifestants se sont rassemblés devant le siège du groupe pour protester contre l'ouverture du capital et la cession des activités satellites à Alcatel.

● **IBM : le numéro un mondial de l'informatique** a annoncé, mercredi, un investissement de 100 millions de dollars (600 millions de francs) dans la production de processeurs à signal numérique, utilisés dans les communications et l'électronique grand public. Ce marché devrait atteindre 52 milliards de dollars en 2002 contre 21 milliards en 1997.

● **GUERBET : le spécialiste des produits de contraste pour la radiologie**, a annoncé, mercredi, la réduction de plus de 10 % de ses effectifs, soit 130 salariés. Le groupe revoit sa stratégie et se dote d'une nouvelle direction.

● **ENI : le pétrolier italien** a indiqué, mercredi, qu'il prévoit de conclure une alliance stratégique avec un groupe espagnol. Cette alliance stratégique devrait se concrétiser lorsque la déréglementation du secteur électrique sera mieux définie sur le marché espagnol.

## FINANCE

● **GROUPAMA : l'agence de notation américaine Standard and Poor's** a placé sous surveillance avec implication négative les notes de la société de tête de Groupama, candidat au rachat du GAN.

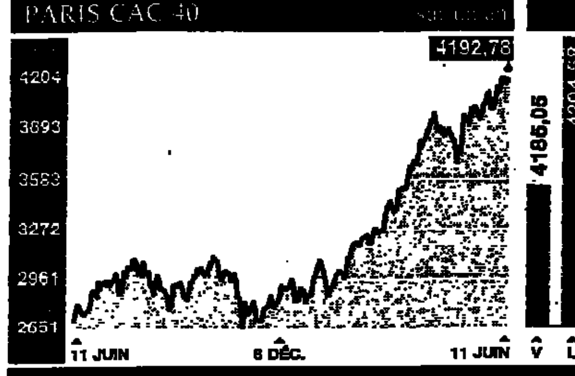
● **UBS/SBS : Le groupe bancaire suisse va revoir ses investissements** dans le cadre de sa fusion. Il recherche des acheteurs pour sa participation de 25 % dans Swiss Life, candidat au rachat du GAN, et de 30 % dans Swiss National Insurance, selon l'agence Bloomberg.

● **BANCA INTESA : le groupe bancaire italien** issu de la fusion Banco Ambrosiano Veneto-Cariplo est en passe de prendre le contrôle de la caisse d'épargne de Parme, Cariparma, affirme, mercredi, le quotidien italien *Repubblica*.

● **FINAXA : la holding du groupe AXA** lance une offre publique d'échange (OPE) sur ses lignes d'obligations convertibles 1994-2001 et 1997-2006 contre de nouvelles obligations Finaxa 1998-2007 assorties d'une faculté d'échange en actions AXA.

● **BOURSES AMÉRICAINES : le Philadelphia stock exchange**, l'un des plus anciens marchés financiers du pays, a décidé de rejoindre l'American stock exchange (Amex). Le marché de Philadelphie a été séduit par l'alliance en cours de constitution entre l'Amex et le Nasdaq, marché électronique de valeurs de croissance.

**★ Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». *www.lemonde.fr***




### Principaux écarts au règlement mensuel

| Hausses | Cours 10/06 | Var. % 09/06 | Var. % 31/12 | Baisses | Cours 10/06 | Var. % 09/06 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| CS SIGNAUX(CS | 625 | +7,06 | +231,56 | COFLEXIP | [illegible] | −6,10 | +22,55 |
| ELF GABON | 950 | +4,85 | −3,25 | BOUYGUES | [illegible] | −3,91 | +58,50 |
| CGIP | [illegible] | +4,68 | +55,09 | CEGID (LY) | 1213 | −3,73 | +97,87 |
| FRANCE TELECO | [illegible] | +4,28 | +79,11 | ALTRAN TECHNO. | 1255 | −3,46 | +172,82 |
| DE DIETRICH | 417 | +4,25 | +50 | JEAN LEFEBVRE | [illegible] | −3,41 | +41,05 |
| SODEXHO ALLIA | [illegible] | +3,64 | +58,86 | LEGRAND | [illegible] | −3,37 | +40,88 |
| PEUGEOT | [illegible] | +3,28 | +77,86 | FIVES-LILLE | 495 | −3,32 | +35,24 |
| PRIMAGAZ | 572 | +3,08 | +13,71 | LABINAL | 2220 | −3,31 | +43,41 |
| HAVAS ADVERTI | [illegible] | +2,93 | +59,15 | CHARGEURS | [illegible] | −3,28 | +38,16 |
| GAZ ET EAUX | [illegible] | +2,91 | +37,61 | CARBONE LORRA. | 2555 | −3,04 | +52,39 |

### Indices boursiers

| Europe 12h30 | Cours 11/06 | Var. % 10/06 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| PARIS CAC 40 | [illegible] | −0,38 | 39,81 |
| - SBF 120 | [illegible] | −0,43 | 39,23 |
| - SBF 250 | [illegible] | −0,98 | 38,16 |
| - SECOND MAR. | [illegible] | −0,36 | 38,45 |
| - MIDCAC | [illegible] | −0,09 | 38,79 |
| LONDRES FT100 | [illegible] | −0,58 | 15,92 |
| AMSTERDAM AEI. | [illegible] | −0,32 | 31,53 |
| BRUXELLES BEL | [illegible] | 0,20 | 38,11 |
| FRANCFORT D30 | [illegible] | 0,44 | .... |
| MADRID IBEX35 | [illegible] | −0,42 | 38,91 |
| MILAN MIB30 | 35257 | −1,10 | 41,36 |
| SUISSE SMI | [illegible] | −1,41 | 20,41 |
| STOXX 666 | .... | — | — |
| EURO STOXX 326 | .... | — | — |
| STOXX 50 | .... | — | — |
| EURO STOXX 50 | .... | — | — |

| Monde | Cours 10/06 | Var. % veille | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| NEW YORK DJ | [illegible] | −0,86 | 13,45 |
| - SP 500 | [illegible] | −0,55 | 14,82 |
| - NASDAQ | [illegible] | −1,53 | 12,92 |
| BUENOS-AIRES M. | [illegible] | −3,87 | −16,50 |
| JOHANNESBURG | [illegible] | −0,26 | 15,84 |
| MEXICO BOLSA | [illegible] | −3,97 | −18,81 |
| SANTIAGO IPSA | [illegible] | −2,21 | −20,49 |
| SAO PAULO BOU. | [illegible] | −4,83 | −3,23 |
| TORONTO FSE I. | [illegible] | −1,35 | 10,96 |
| ASIE 10h15 | 11/06 | 10/06 | 31/12 |
| BANGKOK SET | [illegible] | −2,53 | −25,90 |
| HONGKONG H. | [illegible] | −1,17 | −26,45 |
| SÉOUL | [illegible] | 1,56 | −10,63 |
| SINGAPOUR ST. | [illegible] | 1,44 | −28,19 |
| SYDNEY ALL O. | [illegible] | −1,32 | −2,21 |
| TOKYO NIKKEI | [illegible] | −2,12 | −1,60 |

PARIS SBF 250 3 mois — 2706,51 — 2723, 2635, 2547, 2460, 2372, 2284 — 11 MARS, 24 AVRIL, 11 JUIN

NEW YORK Dow Jones 3 mois — 8971,70 — 9702, 9154, 8695, 8178, 7669, 7161, 6653, 6145 — 11 MARS, 23 AVRIL, 10 JUIN

LONDRES FT 100 3 mois — 5952,90 — 6199, 5901, 5603, 5305, 5008, 4711, 4413, 4115 — 11 MARS, 24 AVRIL, 11 JUIN

FRANCFORT DAX 30 3 mois — 5799,22 — 5901, 5603, 5305, 5008, 4711, 4413, 4115 — 11 MARS, 24 AVRIL, 11 JUIN

TOKYO Nikkei 3 mois — 15014,04 — 18468, 16946, 15425, 13142, 11620 — 11 MARS, 23 AVRIL, 11 JUIN

## LES PLACES BOURSIÈRES

### PARIS

**JEUDI 11 JUIN**, à la mi-journée, l'indice CAC 40 a baissé de 0,38 %, pour repasser légèrement en dessous de 4 200 points. La bonne tenue du dollar à 6,03 francs et les déclarations rassurantes d'Alan Greenspan sur le cercle vertueux de croissance aux Etats-Unis ont permis à la Bourse française de limiter son repli. En baisse, l'action Bouygues a subi le contrecoup de l'assemblée générale tenue la veille, tandis que l'action Sodexho Alliance a abandonné 4,3 %. LVMH a poursuivi sa glissade en reculant de 2,4 %. Parmi les valeurs en hausse, France Télécom s'est, pour la deuxième séance consécutive, distinguée avec une avance de 1,7 %. Mais la vedette a été tenue par les valeurs industrielles comme Ciments français (+ 4,1 %) et Nordon et cie, la filiale de Fives-Lille (+ 3,2 %). Nouvelle promue au règlement mensuel, l'action Norbert Dentressangle a progressé de 5,8 %.

### FRANCFORT

**LA BOURSE** allemande était fermée, jeudi 11 juin, en raison de la Fête-Dieu. Mercredi 10 juin, l'indice DAX négocié sur le marché électronique Xetra a abandonné 0,44 %, à 5 799,22 points. Les investisseurs sont restés prudents à la veille d'un long week-end. Sans tendances directrices, les valeurs ont évolué au gré des nouvelles. L'action du groupe Deutsche Telekom a profité de l'annonce d'une nouvelle licence en Italie et celle de Volkswagen a grimpé après une recommandation d'achat de Merrill Lynch.

### LONDRES

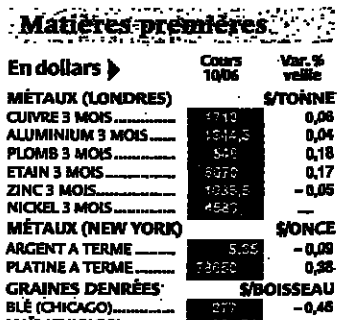
**LE MARCHÉ** a suivi, mercredi 10 juin, la baisse de Wall Street. L'indice FT 100 a terminé la séance sur un recul de 0,54 %, à 5 987,40 points. Les valeurs financières ayant une forte exposition sur les marchés asiatiques comme la banque HSBC et Standard and Chartered ont été pénalisées.

### TOKYO

**LA BOURSE** japonaise a poursuivi sa descente aux enfers, jeudi 11 juin. Pénalisé par la faiblesse de la devise nationale (142 yens pour un dollar), l'indice Nikkei a perdu 2,12 %, à 15 014,04 points. Un point bas sur les six derniers mois. Les valeurs bancaires ont une nouvelle fois reculé. Le pessimisme ambiant a même atteint les valeurs exportatrices, pourtant seules bénéficiaires de la chute du yen.

### NEW YORK

**L'INDICE** Dow Jones a terminé la séance du mercredi 10 juin par une perte de 0,86 %, à 8 971,70 points. Les déclarations d'Alan Greespan, le président de la Réserve fédérale, sur le cercle vertueux de croissance de l'économie américaine, avaient fait grimper l'indice Dow Jones de 0,49 %. Mais, le recul prononcé des valeurs de technologies a pénalisé la Bourse en fin de journée.



## Valeur du jour : Interbail, une cible potentielle

**LA CONCENTRATION** du secteur immobilier s'accélère. Mercredi 10 juin, Unibail, l'une des plus importantes société foncières françaises, a annoncé le rachat de Frankoparis (77 000 mètres carrés de superficies commerciales à Paris). Le mois précédent, un autre groupe de taille a été constitué avec le rachat de l'UIF par GFC. Les prix payés à l'occasion de ces deux transactions (la prime offerte sur le dernier cours de Bourse de Frankoparis s'élevant à 31 %) ont alléché les investisseurs. Ces derniers recherchent donc activement la prochaine cible. Et de nombreux regards se tournent vers Interbail, une société de crédit-bail qui détient également un patrimoine de 461 000 mètres carrés.

Action Interbail — en francs à Paris — 160,8 — 190, 180, 170, 160, 150, 140, 130, 120 — 26/12 1997, 6/2, 20/3, 1/5, 10/6

Le volume des transactions sur ce titre s'est brusquement gonflé, avec un record de 214 000 actions échangées le 9 juin. Et le cours de Bourse a bondi de 23 % depuis un mois. A 160 francs, le titre se négocie à 53 % au-dessus du prix de l'augmentation de capital à 105 francs effectuée du 11 au 25 mai. Pour Philippe Tannenbaum, analyste à la société de Bourse CPR Finance, Interbail constitue une cible attrayante. Le groupe a procédé, en 1997, à un nettoyage complet de son bilan, qui s'est traduit par le passage de charges exceptionnelles de 783 millions de francs, entraînant une perte nette de 771 millions de francs. Ce qui l'a conduit à procéder à une augmentation de capital de 328 millions de francs pour reconstituer ses fonds propres. La société dispose aujourd'hui d'un patrimoine locatif composé essentiellement d'entrepôts, de magasins, de locaux d'activité et de bureaux situés, pour moitié, à Paris et en région parisienne. Occupé à 93 %, cet ensemble est très sensible à la reprise économique. *« Actuellement, il génère un rendement brut moyen de 11 % »*, précise Paul Alibert, le président d'Interbail.

Ce dernier estime que les comptes 1998 devraient être équilibrés puis positifs en 1999. *« Je pense qu'Interbail sera racheté d'ici à cette date »*, avance un autre analyste. Son capital est largement dispersé (74 % des titres sont dans le public) ? et les actionnaires identifiés comme Intershop holding (16,7 % des titres) ? qui appartient au financier suisse Martin Ebner, le CCF (5,3 %) et Winterthur (4,10 %) ne devraient pas s'opposer à une offre. Tout dépend du prix. L'actif net comptable s'élève à 155 francs par titre. Mais, réévalué, cet actif net avoisinerait 180 à 190 francs par action. Un éventuel acquéreur pourrait également profiter du report fiscal déficitaire (entre 200 et 300 millions de francs, selon la société). Autant d'éléments qui entretiennent la spéculation actuelle.

*Enguérand Renault*

### Matières premières

| En dollars | Cours 10/06 | Var. % veille |
|---|---|---|
| MÉTAUX (LONDRES) | | $/TONNE |
| CUIVRE 3 MOIS | [illegible] | 0,06 |
| ALUMINIUM 3 MOIS | [illegible] | 0,04 |
| PLOMB 3 MOIS | [illegible] | 0,18 |
| ETAIN 3 MOIS | [illegible] | 0,17 |
| ZINC 3 MOIS | [illegible] | −0,05 |
| NICKEL 3 MOIS | [illegible] | — |
| MÉTAUX (NEW YORK) | | $/ONCE |
| ARGENT A TERME | 5,35 | −0,09 |
| PLATINE A TERME | [illegible] | 0,38 |
| GRAINES DENRÉES | | $/BOISSEAU |
| BLÉ (CHICAGO) | [illegible] | −0,46 |
| MAÏS (CHICAGO) | [illegible] | — |
| SOJA GRAINE (CHG.) | [illegible] | −0,16 |
| SOJA TOURTEAU (CHG.) | [illegible] | — |
| SOFTS | | $/TONNE |
| CACAO (NEW YORK) | [illegible] | −0,43 |
| CAFÉ (LONDRES) | .... | −0,16 |
| SUCRE BLANC (PARIS) | [illegible] | — |

### Pétrole

| En dollars | Cours 10/06 | Var. % veille |
|---|---|---|
| BRENT (LONDRES) | 13,32 | — |
| WTI (NEW YORK) | 13,48 | — |
| LIGHT SWEET CRUDE | 12,54 | −0,81 |

### Or

| En francs | Cours 10/06 | Var % 09/06 |
|---|---|---|
| OR FIN KILO BARRE | [illegible] | −3,67 |
| OR FIN LINGOT | [illegible] | −1,04 |
| ONCE D'OR LONDRES | .... | — |
| PIÈCE FRANCE 20 F | 325 | −0,31 |
| PIÈCE SUISSE 20 F | 326 | −0,31 |
| PIÈCE UNION LAT. 20 F | 325 | +0,31 |
| PIÈCE 20 DOLLARS US | [illegible] | −2,32 |
| PIÈCE 10 DOLLARS US | 1450 | −6,45 |
| PIÈCE 50 PESOS MEX | [illegible] | +0,96 |

## MONNAIES

● **Dollar** : le billet vert s'inscrivait en nette hausse, jeudi matin 11 juin, face aux devises européennes, lors des premières transactions entre banques. Il cotait 1,7956 deutschemark et 6,0250 francs.

La monnaie américaine profitait des déclarations, la veille, d'Alan Greenspan qui n'a pas exclu un resserrement de la politique monétaire et du statu quo décrété par la Bundesbank sur ses taux directeurs.

● **Yen** : le recul de la monnaie japonaise s'est poursuivi, jeudi matin, à Tokyo. Elle est tombée sous la barre des 142 yens pour un dollar, son cours le plus faible depuis sept ans.

Les ventes de yens ont redoublé à l'issue de la réunion, mercredi, à Paris, des responsables du Trésor des sept pays les plus industrialisés (G 7), qui se sont contentés d'affirmer qu'ils allaient *« continuer à surveiller les évolutions sur le marché des changes »*. Une action coordonnée des banques centrales pour soutenir le yen semble dans ces conditions exclue.

### Cours de change

| 11/06 12h30 | Cours DOLLAR | Cours ECU | Cours LIVRE | Cours FR. S. | Cours FLORIN | Cours YEN 100 | Cours LIRE 100 | Cours DM | Cours FRANC |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| FRANC | 5,98 | 6,61 | 9,78 | 4,06 | 2,98 | 4,25 | 0,34 | 3,35 | .... |
| DM | 1,80 | 1,97 | 2,93 | 1,21 | 0,89 | 0,13 | 0,99 | .... | 0,30 |
| LIRE (100) | 1771,25 | 1943,35 | 2883,06 | 1190,85 | 874,18 | 1251,24 | .... | 985,21 | 293,80 |
| YEN (100) | 141,61 | 155,32 | 230,42 | 95,19 | 69,87 | .... | 7,99 | 78,75 | 23,49 |
| FLORIN | 2,03 | 2,22 | 3,30 | 1,36 | .... | 1,43 | 0,11 | 1,13 | 0,34 |
| FR. S. | 1,49 | 1,63 | 2,42 | .... | 0,73 | 1,05 | 0,08 | 0,83 | 0,25 |
| LIVRE | 0,61 | 0,67 | .... | 0,41 | 0,30 | 0,43 | 0,03 | 0,34 | 0,10 |
| ÉCU | 0,91 | .... | 1,48 | 0,61 | 0,45 | 0,64 | 0,51 | 0,51 | 0,15 |
| DOLLAR | .... | 1,10 | 1,63 | 0,67 | 0,49 | 0,71 | 0,06 | 0,56 | 0,17 |

### Taux d'intérêt (%)

| Taux 10/06 | Taux J.J. | Taux 3 mois | Taux 10 ans | Taux 30 ans |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | [illegible] | 3,43 | 4,90 | 5,43 |
| ALLEMAGNE | [illegible] | 3,52 | 4,83 | 5,39 |
| GDE-BRETAG. | [illegible] | 7,69 | 5,72 | 6,47 |
| ITALIE | [illegible] | 4,94 | 5,11 | 5,84 |
| JAPON | [illegible] | 0,41 | 1,45 | — |
| ÉTATS-UNIS | [illegible] | 5,15 | 5,58 | 5,79 |
| SUISSE | [illegible] | 1,76 | 3,05 | 4,07 |
| PAYS-BAS | [illegible] | 3,48 | 4,88 | 5,40 |

### Matif

| Cours 12h30 | Volume 11/06 | dernier prix | premier prix |
|---|---|---|---|
| Notionnel 5,5 | | | |
| JUIN 98 | [illegible] | 104,63 | 104,63 |
| Pibor 3 mois | | | |
| JUIN 98 | [illegible] | 96,44 | 96,43 |

### Marché des changes

| Devises 17h35 | Cours BDF 10/06 | Achat 10/06 | Vente 10/06 |
|---|---|---|---|
| ALLEMAGNE (100) | [illegible] | 322 | 346 |
| AUTRICHE (100) | [illegible] | 46,16 | 49,25 |
| BELGIQUE (100) | [illegible] | 15,68 | 16,78 |
| CANADA | [illegible] | 3,79 | 4,39 |
| DANEMARK (100) | [illegible] | 83 | 93 |
| ESPAGNE (100) | [illegible] | 3,67 | 4,27 |
| ÉTATS-UNIS | [illegible] | 5,67 | 6,27 |
| FINLANDE (100) | [illegible] | 106 | 116 |
| GDE-BRETAGNE | [illegible] | 9,31 | 10,16 |
| GRÈCE (100) | [illegible] | 1,75 | 2,25 |
| IRLANDE | [illegible] | 8,03 | 8,87 |
| ITALIE (1000) | [illegible] | 3,15 | 3,66 |
| JAPON (100) | [illegible] | 4,03 | 4,38 |
| NORVÈGE (100) | [illegible] | 75,50 | 84,50 |
| PAYS-BAS (100) | [illegible] | — | — |
| PORTUGAL (100) | [illegible] | 2,95 | 3,66 |
| SUÈDE (100) | [illegible] | 71,50 | 81,50 |
| SUISSE (100) | [illegible] | 389 | 413 |

## TAUX

● **France** : le marché obligataire a ouvert en hausse, jeudi 11 juin, toujours soutenu par les remous monétaires et boursiers en Asie. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 16 centièmes, à 104,79 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 4,86 %, soit 0,05 % au-dessus du rendement du titre allemand de même échance.

● **Etats-Unis** : les obligations américaines avaient terminé la séance du mercredi 10 juin en hausse, dopées par la baisse des cours du pétrole, la hausse du dollar et le regain de tensions en Asie. Le président de la Fed, Alan Greeenspan, avait par ailleurs laissé entendre que la situation économique actuelle n'exigeait pas de resserrement monétaire. Le taux de l'emprunt à 30 ans s'était inscrit à 5,70 % en clôture, son plus bas niveau depuis le 12 janvier.

# ÉCONOMIE

## La devise japonaise est tombée sous les 142 yens pour un dollar

**LA MONNAIE** japonaise a enfoncé le plancher des 142 yens pour un dollar, jeudi 11 juin sur le marché des changes, tombant à son plus bas niveau depuis sept ans face à la devise américaine. La dégringolade du yen pèse fortement depuis plusieurs jours sur les marchés boursiers asiatiques, les opérateurs redoutant que la faiblesse de la monnaie japonaise ne suscite une nouvelle vague de dévaluations dans la région et ne conduise la Chine à dévaluer le yuan. *(Lire p. 16.)*

■ **JAPON : les commandes de machines passées par les entreprises** du secteur privé ont baissé de 17,8 % en avril, par rapport à leur niveau d'il y a un an. Ce recul est nettement plus marqué que ne le craignait le marché, dont les pronostics étaient centrés sur une contraction de l'ordre de 7 %.

■ **THAÏLANDE : le conseil d'administration du Fonds monétaire international** (FMI) a conclu l'examen de la mise en œuvre du programme économique de la Thaïlande et octroyé dans ce cadre un crédit supplémentaire de 133 millions de dollars à ce pays. Ce nouveau crédit porte à 2,79 milliards le montant total des prêts débloqués par le FMI à la Thaïlande.

■ **ÉTATS-UNIS : le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan**, a estimé, mercredi, que l'économie des Etats-Unis continuait à jouir d'une santé exceptionnelle malgré l'impact de la crise asiatique sur le commerce extérieur, tout en estimant qu'une hausse des taux pourrait être nécessaire en l'absence de fléchissement suffisant de la demande.

■ ***Le PIB des Etats-Unis devrait croître de 2,6 % en 1999***, après une progression de 3,5 % en 1998, a estimé, mercredi, l'institut privé de conjoncture américain Conference Board. Le taux de chômage va tomber à 3,9 % en 1999, pour 4,3 % cette année, l'indice des prix à la consommation progressant de 3 % en 1999, pour 1,7 % en 1998, selon ces prévisions.

■ **RUSSIE : les grands pays industrialisés du G 7 se sont déclarés**, mercredi, prêts à une aide supplémentaire des institutions financières internationales à la Russie en cas de nécessité mais ont réclamé la mise en œuvre rapide de réformes pour que Moscou regagne la confiance des marchés.

■ **Moscou est parvenu à emprunter discrètement** au moins 200 millions de dollars auprès des banques commerciales occidentales durant la semaine dernière afin de soutenir son programme de stabilisation financière, selon le *Financial Times* du jeudi 11 juin.

■ **SERBIE : le président des Etats-Unis, Bill Clinton, a ordonné** le gel de tous les avoirs de la République fédérale de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) aux Etats-Unis et interdit tout nouvel investissement en Serbie en raison de la situation au Kosovo.

■ **ALLEMAGNE :** ***« L'Allemagne peut compter sur une croissance économique réelle d'environ 3 % en 1999 »***, a déclaré, mercredi, le ministre allemand de l'économie, Theo Waigel, dans un communiqué publié après une réunion de planification des finances publiques avec les Etats régionaux à Bonn.

■ **PÉTROLE : le baril a poursuivi sa baisse** tant à Londres (moins 15 cents à 13,32 dollars pour le *brent*) qu'à New York (moins 37 cents à 13,48 dollars pour le *light sweet crude*) le 10 juin. Une chute des cours qui intervient en dépit de l'annonce par l'Iran d'une réduction de sa production de 100 000 barils par jour à partir de juillet après l'accord tripartite Arabie saoudite, Mexique, Venezuela du 4 juin annonçant une baisse de leur production de 450 000 barils par jour.

## NOMINATION

■ **RHÔNE-POULENC-RORER : Thierry Soursac** a été nommé vice-président.

RÈGLEMENT MENSUEL

COMPTANT

SECOND MARCHÉ

SICAV et FCP

هكذا من الأصل

# RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 11 JUIN
Liquidation : 23 juin
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
-0,55 %
CAC 40 : 4185,53

| VALEURS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours | % +- | Compensation (1) |
|---|---|---|---|---|
| B.N.P. (T.P) | 1065 | 1060 | -0,46 | [illegible] |
| Cr.Lyonnais(T.P.) | 955 | 955 | — | [illegible] |
| Renault (T.P.) | 3090 | 3162 | +2,33 | [illegible] |
| Rhone Poulenc(T.P) | 3101 | [illegible] | — | [illegible] |
| Saint Gobain(T.P.) | 1400 | 1360 | -2,85 | [illegible] |
| Thomson S.A (T.P) | 1013 | [illegible] | — | [illegible] |
| Accor | 1718 | 1720 | +0,11 | [illegible] |
| AGF | 366 | 365,70 | -0,08 | [illegible] |
| Air Liquide | 1185 | 1176 | -0,75 | [illegible] |
| Alcatel Alsthom | 1199 | 1206 | +0,58 | [illegible] |
| Altran Techno. # | 1255 | 1280 | +1,99 | [illegible] |
| Atos CA | 1315 | 1351 | +2,73 | [illegible] |
| Axa | 690 | 683 | -1,01 | [illegible] |
| Bail Investis | 992 | 980 | -1,20 | [illegible] |
| Bazar Hot. Ville | 755 | 758 | +0,39 | [illegible] |
| Bertrand Faure | 518 | 516 | -0,38 | [illegible] |
| BIC | 468 | 463 | -1,06 | [illegible] |
| BIS | 672 | 670 | -0,29 | [illegible] |
| B.N.P. | 505 | 502 | -0,59 | [illegible] |
| Bollore Techno. | 1265 | 1249 | -1,26 | [illegible] |
| Bongrain | 3153 | 3138 | -0,47 | [illegible] |
| Bouygues | 1081 | 1034 | -4,34 | [illegible] |
| Bouygues Offs. | 282 | 286,60 | +1,63 | [illegible] |
| Bull# | 102,40 | 102 | -0,39 | [illegible] |
| Canal + | 1159 | 1163 | +0,34 | [illegible] |
| Cap Gemini | 924 | 918 | -0,64 | [illegible] |
| Carbone Lorraine | 2865 | 2869 | +0,13 | [illegible] |
| Carrefour | 3655 | 3642 | -0,35 | [illegible] |
| Casino Guichard | 459,90 | 462 | +0,45 | [illegible] |
| Casino Guich.ADP | 315 | 316 | +0,31 | [illegible] |
| Castorama Dub.(Li) | 1079 | 1070 | -0,83 | [illegible] |
| C.C.F. | 503 | 509 | +1,19 | [illegible] |
| Cegid (Ly) | 1213 | 1192 | -1,73 | [illegible] |
| Cerus Europ.Reun | 40 | 39,70 | -0,75 | [illegible] |
| CGIP | 3350 | 3280 | -2,08 | [illegible] |
| Chargeurs | 501 | 497 | -0,79 | [illegible] |
| Christian Dalloz | 820 | 815 | -0,60 | [illegible] |
| Christian Dior | 856 | 846 | -1,16 | [illegible] |
| Ciments Francais | 360 | 374,80 | +4,11 | [illegible] |
| Cipe France (Ly) # | 229 | [illegible] | — | [illegible] |
| Clarins | 592 | 592 | — | [illegible] |
| Club Mediterranee | 563 | 575 | +2,13 | [illegible] |
| Coflexip | 815 | 820 | +0,61 | [illegible] |
| Colas | 1239 | 1242 | +0,24 | [illegible] |
| Comptoir Entrep. | 16,20 | 15,95 | -1,54 | [illegible] |
| Comptoirs Mod. | 3510 | 3580 | +1,99 | [illegible] |
| CPR | 512 | 506 | -1,17 | [illegible] |
| Cred.Fon.France | 108,60 | 105,10 | -3,22 | [illegible] |
| Credit Lyonnais CI | 638 | 636 | -0,31 | [illegible] |
| CS Signaux(CSEE) | 620 | 610 | -1,61 | [illegible] |
| Damart | 4631 | 4630 | -0,02 | [illegible] |
| Danone | 1647 | 1606 | -2,48 | [illegible] |
| Dassault-Aviation | 1945 | 1940 | -0,25 | [illegible] |
| Dassault Electro | 765 | 763 | -0,26 | [illegible] |
| Dassault Systemes | 277,60 | 274 | -1,29 | [illegible] |
| De Dietrich | 417 | 414 | -0,71 | [illegible] |
| Deveaux(Ly)# | 987 | 966 | -2,12 | [illegible] |
| Dev.R.N-P.Cal Li # | 71,50 | 70 | -2,09 | [illegible] |
| Dexia France ■ | 812 | 806 | -0,73 | [illegible] |
| DMC (Dollfus Mi) | 167 | 167 | — | [illegible] |
| Dynaction | 243,80 | 235,50 | -3,40 | [illegible] |
| Ecia | 1780 | 1795 | +0,84 | [illegible] |
| Eiffage | 570 | 564 | -1,05 | [illegible] |
| Elf Aquitaine | 850 | 839 | -1,29 | [illegible] |
| Eramet | 284,90 | 284 | -0,31 | [illegible] |
| Eridania Beghin | 1335 | 1350 | +1,12 | [illegible] |
| Essilor Intl | 2625 | 2584 | -1,56 | [illegible] |
| Essilor Intl.ADP | 2320 | 2325 | +0,21 | [illegible] |
| Esso | 605 | 607 | +0,33 | [illegible] |
| Eurafrance | 3800 | 3770 | -0,78 | [illegible] |
| Euro Disney | 11,50 | 11,40 | -0,86 | [illegible] |
| Europe 1 | 1417 | 1415 | -0,14 | [illegible] |
| Eurotunnel | 7,30 | 7,25 | -0,68 | [illegible] |
| Fimalac SA | 748 | 745 | -0,40 | [illegible] |
| Finextel | 127,10 | 127 | -0,07 | [illegible] |
| Fives-Lille | 495 | 498 | +0,60 | [illegible] |
| France Telecom | 391 | 397,50 | +1,66 | [illegible] |
| Fromageries Bel | 5120 | 5060 | -1,17 | [illegible] |
| Galeries Lafayette | 6090 | 6060 | -0,49 | [illegible] |
| GAN | 172 | 172 | — | [illegible] |
| Gascogne | 653 | 645 | -1,22 | [illegible] |
| Gaumont # | 481,50 | 480 | -0,31 | [illegible] |
| Gaz et Eaux | 3571 | 3580 | +0,25 | [illegible] |
| Geophysique | 1017 | 999 | -1,76 | [illegible] |
| G.F.C. | 675 | 665 | -1,48 | [illegible] |
| GrandVision | 236,70 | 238,90 | +0,92 | [illegible] |
| Groupe Andre S.A. | 722 | 725 | +0,41 | [illegible] |
| Groupe GTM | 585 | 585 | — | [illegible] |
| Gr.Zannier (Ly) # | 168,40 | 165,60 | -1,66 | [illegible] |
| Guilbert | 1014 | 1016 | +0,19 | [illegible] |
| Guyenne Gascogne | 2394 | 2400 | +0,25 | [illegible] |
| Hachette Fil.Med. | 1684 | 1684 | — | [illegible] |
| Havas | 505 | 503 | -0,39 | [illegible] |
| Havas Advertising | 1229 | 1230 | +0,08 | [illegible] |
| Imetal | 887 | 875 | -1,35 | [illegible] |
| Immeubl.France | 508 | 505 | -0,59 | [illegible] |
| Infogrames Enter. | 395 | 392,20 | -0,70 | [illegible] |
| Ingenico | 175,40 | 174 | -0,79 | [illegible] |
| Interbail | 160,80 | 164 | +1,99 | [illegible] |
| Intertechnique | 1619 | 1610 | -0,55 | [illegible] |
| ISIS | 828 | 820 | -0,96 | [illegible] |
| Jean Lefebvre | 481 | 480 | -0,20 | [illegible] |
| Klepierre | 1204 | 1200 | -0,33 | [illegible] |
| Labinal | 2220 | 2240 | +0,90 | [illegible] |
| Lafarge | 605 | 609 | +0,66 | [illegible] |
| Lagardere | 272 | 273 | +0,36 | [illegible] |

## VALEURS ÉTRANGÈRES

| VALEURS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours | % +- | Compensation (1) |
|---|---|---|---|---|
| Telefonica # | 282 | 284,50 | +0,88 | 280 |
| Toshiba # | 23,85 | 23,95 | +0,41 | 26 |
| Unilever # | 496,10 | 493,30 | -0,56 | 465 |
| United Technol. # | 538 | 528 | -1,85 | 570 |
| Volkswagen A.G # | 5470 | 5600 | +2,37 | 4940 |
| Western Deep # | 144 | 141,60 | -1,66 | 168 |
| Yamanouchi # | 130 | 125,50 | -3,46 | 138 |
| Zambia Copper | 12 | 11,20 | -6,66 | 12,50 |

### ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

### SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

### DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

# COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 11 JUIN

| OBLIGATIONS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| OAT TMB 87/99 CA# | — | [illegible] |
| OAT 8,125% 89-99 # | 103,65 | [illegible] |
| OAT 8,50%90/00 CA# | 107,30 | [illegible] |
| OAT 85/00 TRA CA# | — | [illegible] |
| OAT 10%5/85-00 CA# | 110,56 | [illegible] |
| OAT 89-01 TME CA# | 100 | [illegible] |
| OAT 10% 90-01 ecu | — | [illegible] |
| OAT 7,5%7/86-01CA# | 109 | [illegible] |

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Parfinance | 455 | 455 |
| Paris Orleans | 397 | 396 |
| Promodes (CI) ◆ | 2180 | 2180 |
| PSB Industries Ly | 692 | 705 |
| Rougier # | 400 | 385 |
| Saga | 205 | 200 |
| S.I.P.H. ◆ | 245 | 245 |
| Sofragi ◆ | 5310 | 5310 |
| Taittinger | 4890 | 4670 |
| Lloyd Continental ◆ | 11390 | 11390 |
| Matussiere Forest | 79,20 | 78,50 |
| Moncey Financiere ◆ | 2932 | 2932 |
| M.R.M. (Ly) | 529 | 525 |
| Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆ | 131 | 131 |
| Poliet | 531 | 532 |
| Sabeton (Ly) ◆ | 815 | 815 |
| Samse (Ly) | 1441 | 1508 |

(Publicité)

**Nouveau Sharan Turbo 150 ch.**

# SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 11 JUIN

# NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 11 JUIN

# HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 11 JUIN

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Eridania-Béghin CI ◆ | 1012 | 1012 |
| Via Crédit (Banque) ◆ | 25,30 | 25,30 |

### ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

### SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 10 juin

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Amplitude Pacifique C | 78,50 | 76,59 |
| Elanciel D PEA | 276,17 | 269,43 |
| Géobilys C | 708,47 | 698 |
| Géobilys D | 670,31 | 660,40 |
| Kaleïs Dynamisme C | 1348,73 | 1322,28 |
| Kaleïs Équilibre C | 1209,13 | 1185,42 |
| Kaleïs Sérénité C | 1127,30 | 1116,14 |
| Plénitude D PEA | 278,19 | 274,40 |
| Poste Gestion C | 15285,87 | 15285,87 |

### SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

**SCIENCES** Une « Conférence de citoyens » sur l'utilisation des organismes génétiquement modifiés (OGM) en agriculture et dans l'alimentation aura lieu samedi 20 et dimanche 21 juin à Paris. ● EN EUROPE, consommateurs, agriculteurs, chercheurs et écologistes sont nombreux à s'interroger sur ces cultures transgéniques, dont seuls les grands groupes agrochimiques vantent sans réserves les mérites. ● AUX ÉTATS-UNIS, la situation est radicalement différente. Profitant d'une conjoncture historique et économique favorable et d'une réglementation souple, la « révolution » des biotechnologies agricoles est en marche. ● PRÈS DE 20 MILLIONS D'HECTARES y sont déjà cultivés avec des semences transgéniques. Le consommateur n'y trouve rien à redire et assimile déjà ces variétés *high tech* et leurs produits à ceux de l'agriculture traditionnelle.

# Les biotechnologies fructifient dans les fermes américaines

## Aux Etats-Unis, agriculteurs et consommateurs ne partagent pas la réticence des Européens envers les semences et les produits transgéniques. Une indifférence due à des particularités culturelles, mais aussi à une action déterminée du gouvernement et des industriels

**WASHINGTON**
*de notre envoyé spécial*

Les soupirs de l'Europe n'y changeront rien : du Middle West au Texas, en passant par le sud-est du Mississippi, les biotechnologies agricoles font recette dans les fermes américaines. Entre 1996 et 1997, les surfaces cultivées avec des semences modifiées – dans lesquelles ont été introduits un ou plusieurs gènes étrangers, dits transgènes – ont été multipliées par cinq. Et, cette année, elles ont encore doublé. Une centaine de variétés de soja, maïs, coton, pomme de terre et autres colzas recombinés ont envahi près de 20 millions d'hectares. Selon le ministère de l'agriculture américain (USDA), elles représentent près du quart des surfaces cultivées en maïs aux Etats-Unis, un tiers pour le soja et 40 % pour le coton.

« *Dans cinq ans, nous flirterons avec les 70% pour ces grandes cultures !* », triomphe Alan Goldhammer, directeur exécutif de l'Organisation des industries de biotechnologie à Washington. Si aucune enquête scientifique indépendante ne permet de quantifier de façon fiable les performances de ces semences miraculeuses, il apparaît qu'elles procurent des gains substantiels aux cultivateurs. Essentiellement par une économie sur les traitements phytosanitaires : la plupart de ces plantes synthétisent elles-mêmes des toxines insecticides ou tolèrent des herbicides.

Ce qui n'explique pas l'engouement des consommateurs. « *Quel engouement? L'opinion publique américaine est avant tout indifférente, voire inconsciente* », corrige Chaia Heller, professeur à l'Institute for Social Ecology de Plainfield (Vermont).

#### SUPERBE IGNORANCE

« *Il n'y aura pas de réaction publique contre les plantes transgéniques dans ce pays avant l'apparition d'un accident* », lâche, plus radical, Andrew Kimbell, directeur exécutif de l'International Center for Technology Assessment (ICTA) de Washington. La faiblesse des mouvements contestataires, tels que The Pure Foods Campaign ou la Foundation on Economic Trends de Jeremy Rifkin, ne suffit pas à expliquer ce silence de l'opinion américaine. Pas plus, d'ailleurs, que l'absence de cas de « vache folle » au pays des cow-boys.

Le consommateur américain manifeste surtout une superbe ignorance sur la qualité de son alimentation. Cette méconnaissance n'entraîne toutefois pas chez lui de rejet *a priori*. Est-ce le signe du fameux esprit « pionnier » ? Un sondage, réalisé en 1995 par le Food Marketing Institute, révèle en tout cas que 73 % des Américains sont prêts à acheter des produits issus de plantes modifiées pour résister aux insectes. A la même époque (un an avant la crise de la « vache folle », selon le même sondage, les Français ne sont que 60 % à penser de même. Le niveau de confiance dans les élites industrielles et scientifiques est de plus supérieur aux Etats-Unis, par rapport à l'Europe.

Outre cette « bonne disposition » culturelle américaine, les biotechnologies agricoles ont profité d'une conjoncture historique et économique favorable. « *Jusque dans le milieu des années 80, les travaux de génie génétique étaient menés sous les auspices de l'agence de santé publique (NIH), dans la perspective d'améliorer les traitements médicaux. Personne ou presque n'y trouvait à redire. Les compagnies d'agrochimie ont rapidement réalisé les bénéfices qu'elles pouvaient en tirer, et elles ont effectué des investissements colossaux* », raconte Jane Rissler, de l'Union of Concerned Scientists (UCS, Washington), une association de chercheurs critiques sur l'usage des technologies modernes.

Colossaux, le mot n'est pas trop fort. En quelques années, plusieurs dizaines de milliards de francs ont été consentis pour racheter les principales entreprises de semences et s'assurer un contrôle sur les technologies intéressantes. Deux compagnies, Monsanto et DuPont, allié à Pioneer, se partagent finalement la plus grosse part du gâteau transgénique.

« *Très endettées, ces firmes ont exigé et obtenu en retour un soutien sans faille du pouvoir politique et des administrations* », précise Jane Rissler. S'en est suivi le financement des recherches universitaires, indispensables au développement des semences transgéniques – tant sur la connaissance du génome des plantes que sur leur physiologie et leur résistance aux parasites. Tous secteurs confondus, le soutien financier de l'Etat aux biotechnologies dépasse, aux Etats-Unis, les 30 millions de francs par an. Et le cadre réglementaire adopté sur le sujet est bien moins contraignant qu'en Europe.

En faisant l'économie d'un projet de loi spécifique sur la diffusion des plantes transgéniques, l'administration Reagan a évité en partie la controverse publique. Dan Quayle, vice-président de George Bush, est ensuite intervenu en 1992 pour qu'il n'y ait pas de filière séparée, avec un étiquetage spécifique des produits issus du génie génétique – ce que réclamait une partie de l'opinion. En 1993, enfin, sous le premier mandat de Bill Clinton et face à l'« explosion » du nombre d'essais en champs avec des semences transgéniques, l'USDA a simplifié les permis d'essais pour six cultures (maïs, soja, coton, tomate, tabac, pomme de terre), lorsque celles-ci comprenaient un gène déjà bien connu.

#### ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS

Au bout du compte, on aboutit ainsi à une situation radicalement différente de celle que connaît l'Europe. Aux Etats-Unis, ces variétés *high tech* et leurs produits sont peu ou prou assimilés à ceux de l'agriculture traditionnelle. Et les différentes administrations ne délivrent pas d'autorisation formelle de mise sur le marché. C'est l'industriel qui reste responsable de la diffusion de ses produits et des risques éventuels qui lui seraient liés.

Cette synergie entre puissances publique et privée s'appuie sur une tradition de transferts, fréquents aux Etats-Unis, entre le monde administratif et celui des affaires. Pour ne prendre qu'un exemple, on relève ainsi parmi les directeurs du groupe Monsanto, numéro un mondial des bio- technologies agricoles, la présence de Mickey Kantor, ami personnel et avocat de Bill Clinton, ancien ministre du commerce en 1996 et 1997 ; tout comme celles de John E. Robson, ancien responsable du département américain au Trésor, ou de William D. Ruckelshaus, ancien administrateur du ministère de l'environnement américain (l'EPA). Et Monsanto ne fait pas exception à la règle.

Ces transferts se retrouvent logiquement entre recherche universitaire et laboratoires privés, forgeant chez les chercheurs américains un sens du *business* plus développé que chez nous. Peut-être cela estompe-t-il aussi une certaine distance critique. Telle serait la recette du succès de cette comédie transgénique : un texte cohérent et sans aspérité, des acteurs déterminés, et des critiques absents ou aphones.

**Vincent Tardieu**

### Menace de représailles contre l'Europe

**Washington est visiblement agacé par les atermoiements de l'Europe vis-à-vis des cultures transgéniques. Le 19 mai dernier, la représentante d'Etat au commerce international, Charlene Barshefsky, dénonçait le retard pris par la France pour autoriser trois maïs génétiquement modifiés ayant reçu le feu vert de Bruxelles en avril. « *Cela risque de conduire à un affrontement commercial d'envergure* », prévenait-elle. La France importe en fait peu de maïs américain (à la différence de l'Espagne et du Portugal), mais elle a valeur d'exemple sur le continent. « *De prochaines représailles commerciales contre l'Europe, à la hauteur du préjudice, estimé à plus de 1,3 milliard de francs, et une plainte à l'Organisation mondiale du commerce, ne sont pas exclues* », nous a confié Timothy Galvin, du ministère de l'agriculture américain (USDA), qui déplore « *le manque de cohérence et de courage des autorités politiques.* »**



# Une « Conférence de citoyens » pour la France

**UNE EXPÉRIENCE** démocratique inédite aura lieu les 20 et 21 juin en France : une « Conférence de citoyens » consacrée à « l'utilisation des organismes génétiquement modifiés (OGM) en agriculture et dans l'alimentation ». Annoncé il y a six mois par le gouvernement, l'exercice consiste à réunir un panel d'experts et un autre de « profanes » (sélectionnés par l'IFOP) afin de leur faire débattre en public du développement qu'il convient d'accorder à cette nouvelle technologie. Après quoi, le « jury » constitué par ces quatorze citoyens se retirera, délibèrera, et élaborera un texte donnant son point de vue et ses recommandations.

#### MODÈLE DANOIS

Organisé par l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST, Assemblée nationale), ce débat s'inspire directement du modèle mis au point au Danemark, où les « conférences publiques de consensus » font partie du dialogue politique depuis plus de dix ans. Mais sa pratique, en France, est sans précédent.

Quel en sera l'impact sur l'opinion publique ? Sur les décisions politiques à venir ? Pour Jean-Yves Le Déaut, député (PS) de Meurthe-et-Moselle et président de l'OPECST, cette première aura valeur de test. Et le pari est d'autant plus risqué que le thème retenu, celui des aliments transgéniques, fait en France, depuis plusieurs mois, l'objet d'une intense polémique.

Retour en arrière. Après des années de recherche, les plantes transgéniques reçoivent, dans les années 90, leurs premières autorisations de mise sur le marché. En bénéficie tout d'abord la tomate « Flavr-Savr », génétiquement manipulée pour mûrir moins vite, et commercialisée aux Etats-Unis en 1994. Dans les deux ans qui suivent, une quinzaine de plantes modifiées – colza, maïs, pomme de terre, coton, soja – reçoivent à leur tour le feu vert des autorités américaines.

A l'automne 1996, la première plante transgénique américaine arrive sur le marché européen : un soja fabriqué par Monsanto, dont le gène greffé confère une résistance à un herbicide (*Le Monde* du 9 novembre 1996). Pour les pays de l'Union, le réveil est brutal. Ce soja a certes reçu de la Commission européenne, en avril 1996, son autorisation d'importation. Mais les Américains refusent de trier leurs productions entre soja « normal » et soja transgénique. Et les consommateurs européens, soudain, prennent conscience qu'ils ne sauront bientôt plus ce qui se trouve dans leurs assiettes...

L'inquiétude monte d'autant plus vite que, presque simultanément, et avant même d'avoir reçu l'autorisation de Bruxelles, débarque dans les ports européens une autre plante transgénique : le « maïs Bt », de la société suisse Novartis. Conçu pour résister à la pyrale et à un herbicide, il contient aussi un gène de résistance à un antibiotique. Arguant de la santé des consommateurs, le Luxembourg, l'Autriche et l'Italie en interdisent, en janvier 1997, toute vente et utilisation.

Le 12 février de la même année – et alors que la France avait autorisé quelques jours plus tôt la consommation du maïs Bt –, le premier ministre Alain Juppé en interdit la culture sur le territoire français. La décision est pour le moins paradoxale, puisque le danger potentiel de cette variété transgénique – si danger il y a – semble plutôt concerner la santé que l'environnement... Colère de la puissante Association générale des producteurs de maïs (AGPM), démission du généticien Axel Kahn de la présidence de la Commission du génie biomoléculaire (chargée de contrôler les risques liés à l'utilisation des OGM)... La crise éclate. Elle ne s'apaise qu'en novembre 1997, lorsque le gouvernement de Lionel Jospin lève l'interdiction de mise en culture du maïs Bt. Et annonce, dans la foulée, « *un débat national sur les plantes génétiquement modifiées et sur les aliments qui peuvent en être issus* ».

#### CONSENSUS INTROUVABLE

Quelle place faut-il donner, en France et en Europe, aux cultures transgéniques ? Comment contrôler les risques qu'elles présentent pour la santé ou l'environnement ? Quelle garantie de transparence peut espérer le consommateur, alors qu'il semble techniquement impossible de certifier la présence ou l'absence d'OGM dans nombre de produits alimentaires ? Tels sont, dans les grandes lignes, les enjeux de la conférence de citoyens organisée par l'Office parlementaire. De récentes auditions publiques, tenues sur le même thème à l'Assemblée nationale, ont montré que le consensus, sur tous ces points, était loin d'être atteint (*Le Monde* du 30 mai).

Pour donner ses meilleures chances à cet exercice démocratique, le président de l'OPECST a d'ores et déjà précisé que « *l'ensemble de la conférence, sessions de formation comprises, sera enregistré par un système vidéo automatique afin que tout un chacun puisse, après, juger de son déroulement* ».

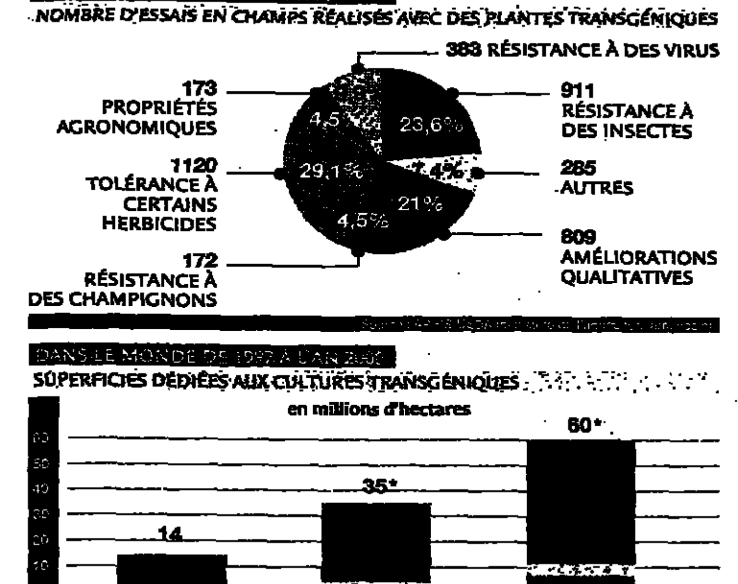
**Catherine Vincent**

### Livres et sites Internet

● **A lire :**
– *Des inconnus dans... nos assiettes*, de Dorothée Benoit Browaeys. Raymond Castells, 254 p., 96 F. Enjeux et risques du génie génétique, craintes et espoirs des consommateurs et des agriculteurs.
– *Plantes et aliments transgéniques*, de Jean-Marie Pelt. Fayard, 170 p., 85 F. Président de l'Institut européen d'écologie, ce botaniste réclame depuis deux ans, au nom du principe de précaution, un moratoire sur les cultures transgéniques.
– *Aliments transgéniques, des craintes révélatrices*, sous la direction de Robert-Ali Brac de la Perrière et Arnaud Trollé. Ed. Charles Léopold Mayer, 112 p., 35 F. Prenant l'exemple du génie génétique, cet ouvrage collectif traite de la liberté de choix laissée au citoyen face au progrès.

● **Sur le Web :**
– Forum de discussion sur les OGM, Assemblée nationale : www.assemblee-nat.fr
– Forum sur les biotechnologies végétales, Cité des sciences et de l'industrie : www.sciences-museo.tm.fr/biotechnologies

Hier, aujourd'hui, demain




Aux Etats-Unis, entre 1996 et 1997, les surfaces cultivées avec des semences transgéniques ont été multipliées par cinq. Cette année, elles ont encore doublé, et frôlent les 20 millions d'hectares. Soit le quart des surfaces de maïs aux Etats-Unis, un tiers du soja et 40 % du coton.

# Le coton transgénique à l'assaut du Texas

COLLEGE STATION (Texas)
*de notre envoyé spécial*

Sur la Route 50, à 15 kilomètres de College Station, à l'est du Texas, il n'y que la ligne d'horizon à regarder. Buffalo Ranch ? Un millier de têtes de bisons et de vaches brahmanes, et 13 000 acres (5 000 hectares) de jeunes cotonniers. Avec 2,4 millions d'hectares de coton plantés en 1997, le Texas est le premier Etat producteur de l'Union.

**REPORTAGE**

**« Ma seule crainte, aujourd'hui, c'est de perdre ces semences... »**

Trois silos grands comme des châteaux d'eau, des engins agricoles aux roues de géant, des hangars, et une petite baraque en bois. A l'intérieur, Jess McCrory, une *casquette vissée sur la tête*, nous attend devant un ordinateur.

Au mur, les cartes de production mondiale du coton et les performances du ranch. Ici, on n'est pas fermier, à peine exploitant. Ce qui n'empêche pas de produire 10 000 balles de coton par an en moyenne. Les graines sont transformées en tourteaux et en huile. Les fleurs duveteuses, elles, rejoignent le marché mondial des fibres naturelles. Presque un culte au royaume du jean : le Texas finance à hauteur de 6 millions de francs des recherches en génétique afin d'améliorer ses variétés de cotonniers.

*« Contre une armée de ravageurs, il faut être bon stratège ! »*, plaisante Jess McCrory. L'ennemi ? Le redoutable charançon du cotonnier (*Anthonomus grandis*), mais aussi une horde hétéroclite de lépidoptères. Résultat : les cultures sont noyées sous les insecticides. En 1996, la moitié des quantités déversées aux Etats-Unis se concentrait sur les six millions d'hectares de cotonniers américains.

**RUMEUR D'ÉCHEC**

*« Alors, quand on a vu arriver, il y a trois ans, la variété Bollgard, on a sauté dessus ! »*, raconte Jess McCrory. Bollgard : le premier coton transgénique capable de synthétiser son propre insecticide, une toxine de la bactérie *Bacillus thuringiensis* (Bt), dont le gène a été intégré dans son patrimoine.

Très vite toutefois, la rumeur court sur l'échec de ce super-coton, commercialisé par le géant agrochimique Monsanto. En 1996, 8 000 hectares plantés avec cette semence à l'est du Texas sont ravagés par la noctuelle, insecte contre lequel Bollgard est censé lutter. Et plusieurs dizaines d'agriculteurs portent plainte contre son producteur. *« Ce problème est réglé : il a concerné moins de 2 % des surfaces plantées et nous avons indemnisé les planteurs »*, rassure Gary Barton, porte-parole de Monsanto, qui accuse l'été chaud et pluvieux de 1996 d'avoir favorisé l'action du ravageur. Et d'ajouter que *« le succès de Bollgard va grandissant dans le pays, jusqu'à couvrir cette année 40 % des plantations de coton »*.

*« Qu'importe si j'essuie un échec tous les dix ans à cause du temps et des ravageurs. Dans l'intervalle, j'engrange un joli bénéfice ! »*, renchérit le manager du Buffalo Ranch. Il est vrai que son bilan est flatteur : si la semence Bt lui coûte plus cher qu'une semence classique (129 dollars contre 69 à l'hectare), il a divisé par 3,5 sa facture d'insecticide (94 dollars contre 333 à l'hectare). Au final, c'est un gain d'environ 180 dollars (1 000 francs) à l'hectare qu'il réalise... Aussi, ce diplômé de l'Université agronomique de Rockville (Maryland) a-t-il décidé d'aller *plus loin, et de tester sept variétés* différentes de « cotons modernes » : des semences Bt, mais aussi des variétés tolérantes à l'herbicide Round-up, des mixtes, d'autres résistantes au Bromoxynil (herbicide de Rhône-Poulenc)...

Car, si efficace soit-il, le coton Bollgard ne vient pas à bout de tous les ravageurs. Seulement de deux noctuelles (*Heliothis virescens* et *H. zea*) et du ver rose de la capsule (*Platyedra gossypiella*). D'où l'idée de *« réunir des gènes qui permettent à la plante d'exprimer plusieurs toxines bactériennes à la fois et d'avoir un spectre de défense plus large »*, explique Gary Barton. Après plus de trois ans de travaux, Monsanto testera cette année en champs sa première semence contenant deux toxines Bt. Mais celle-ci ne devrait pas être disponible avant 2001.

**INSECTES RÉSISTANTS**

*« Ma seule crainte, aujourd'hui, c'est de perdre ces semences Bt... »*, conclut McCrory. Mises en contact avec les toxines synthétisées par la plante plus longtemps que par une simple pulvérisation, les populations d'insectes pourraient en effet générer plus vite des résistances. Ce qui ruinerait alors l'intérêt des cotons Bt. Si ce phénomène n'a pas encore été observé en champs, les premières résistances expérimentales ont été obtenus en laboratoire (*Le Monde* du 1er mars).

Mais, pour l'heure, le propriétaire de Buffalo Ranch n'a rien à craindre : Jess McCrory veille aux graines. Le propriétaire ? *« Mais c'est M. Carlos Benetton, l'Italien bien connu du prêt-à-porter ! En fait, il n'utilise pas son coton pour ses vêtements : il préfère le vendre et en acheter en Asie centrale à moindre coût »*, précise son manager. D'autant qu'il n'est pas sûr que les clients de cette marque, « politically correct », apprécient d'être couverts de transgénique...

**V. T.**

# Conflit ouvert autour des droits de propriété intellectuelle

**S'IL Y A UN SUJET** qui fâche *dans les campagnes*, c'est bien celui qui touche aux droits de propriété intellectuelle des compagnies de biotechnologie sur leurs semences. Grâce, en partie, aux subsides publics (1,3 million de francs), un laboratoire du ministère de l'agriculture américain de Lubbock, au Texas, a mis au point, avec la compagnie Delta&Pine Land du Mississippi – numéro un des semences de coton dans le pays, racheté en mai par Monsanto –, le premier « système de protection » des variétés végétales.

Testé sur le tabac et le coton, ce système a été breveté pour toutes les cultures. Le principe est d'insérer dans la semence un gène baptisé Late embryogenesis abundant (LEA), qui stérilise les graines et qui, grâce à un promoteur, n'est activé que lorsque la plante atteint sa maturité. Selon ce principe, les graines de deuxième génération sont ainsi incapables de germer, et le cultivateur est dans l'obligation de renouveler chaque année son stock de semences.

**Certains agriculteurs se voient transformés par ce système « en simples ouvriers sous contrat »**

Dans la pratique, la mise en œuvre de ce « verrou » biologique reste délicate (en particulier pour activer le gène LEA au bon moment), et ses auteurs n'envisagent pas sa mise sur le marché avant 2004. Mais l'objectif est loin d'être pris à la légère. Plusieurs compagnies de biotechnologie, pour l'atteindre, explorent d'autres techniques (utilisant le même gène), voire d'autres voies de protection.

*« Plutôt qu'employer le gène LEA, une autre méthode pourrait être d'insérer dans la plante un gène lui conférant une résistance contre les insectes, et de l'introduire non pas dans le noyau mais dans le chloroplaste* [petit élément cellulaire qui assure la photosynthèse]. *De cette manière, le pollen ne pourrait pas transmettre ce transgène à l'ovule femelle d'une autre plante. Et la graine issue du croisement ne posséderait plus la résistance aux insectes de la plante mère »*, explique Avutu Reddy de Texas A&M University (College Station). Mais avec certains transgènes, l'insertion dans le chloroplaste reste un échec.

*« Il est légitime que les compagnies de biotechnologie, qui ont beaucoup investi pour mettre au point ces variétés transgéniques, cherchent à s'assurer que l'utilisateur leur paiera un droit de propriété »*, justifie James Hershey, de l'American Soybean Association (Saint Louis, Missouri). L'approche est différente à l'Union européenne, où le conseil des ministres vient de proposer une directive pour protéger les inventions sur le vivant en garantissant un certain « privilège » aux agriculteurs. Dans ce cadre, ceux-ci pourront réutiliser les semences de leur exploitation, mais uniquement à des fins vivrières.

A l'origine, ces systèmes de « verrou » avaient été imaginés pour limiter les fuites intempestives de transgènes dans la nature. Leur généralisation pourrait mettre fin à des siècles d'usage agricole. Notamment dans les pays en développement, où la plupart des paysans replantent une partie des graines, faute de pouvoir payer chaque année un nouveau lot de semences. Ces systèmes de protection risquent d'aggraver leur dépendance et la famine. Mais, dans la mesure où ces pays n'offrent pas un système de protection contractuel fiable pour les multinationales, cette technologie leur sera probablement appliquée à terme, au moins pour les cultures de rente.

*« Ce système est aussi immoral qu'injuste, car nous payons déjà un surcoût pour les semences transgéniques. Nous acquittons ainsi, d'une certaine manière, un droit de propriété »*, dénonce Ron Mocher, fermier au nord de Columbia (Missouri). Dans plusieurs Etats du Middle West, des conflits ont déjà éclaté sur ce sujet entre les compagnies de biotechnologie et les producteurs de soja. Ces derniers, en effet, réutilisent une partie des semences tolérantes à l'herbicide Round-up, ce qui a été interdit par les industriels.

Monsanto, qui poursuit en justice une dizaine de ces contrevenants, tente d'imposer par contrat le respect de ce qu'elle considère comme sa propriété intellectuelle. Elle a également diffusé des messages dans la presse et à la radio, assurant que ces « pirates » encourent une amende de 1 200 F par hectare planté avec des graines transgéniques récupérées. Pioneer et Novartis adoptent la même position, même si leurs méthodes sont moins coercitives.

*« Ce qui se joue avec cette technologie, c'est notre transformation en simples ouvriers sous contrat, sans maîtrise de nos productions ni de notre avenir »*, assure Bill Christison, cultivateur de 810 hectares de soja et de maïs classiques à Chillicothe (Missouri). A la tête du Missouri Rural Crisis Center, qui regroupe environ 4 000 familles de petits exploitants, il s'oppose à l'introduction des semences transgéniques et à l'intégration verticale qui l'accompagne.

Par des systèmes de rachats successifs, c'est en effet une seule et même compagnie qui détient les technologies d'amélioration des variétés, mais aussi les semences dans lesquelles on les insère, les produits phytosanitaires, et les réseaux de distribution et de traitement des graines. Grâce à leur monopole et du fait de l'abandon par l'Etat américain du système d'aides et de prix garantis, ces firmes finiront aussi par contrôler les niveaux de production et les prix. Si la concentration du secteur agricole n'est pas une nouveauté, les biotechnologies offrent aux industriels un moyen de l'accélérer.

**V. T.**

# Les Américains préfèrent les produits bio

**LE CAMOUFLET** est historique. *« Depuis le début du développement des plantes transgéniques, on n'a jamais observé pareille contestation »*, lâche à Washington Timothy Galvin, l'un des responsables de l'USDA, l'équivalent américain du ministère de l'agriculture. Voilà un mois, son ministre, Dan Glickman, a jeté l'éponge. En réponse à plus de 200 000 courriers de protestation, il a renoncé à son projet d'intégrer, à la liste nationale des ingrédients autorisés pour produire des aliments biologiques, des organismes génétiquement modifiés (OGM) traités par irradiation ou fertilisés avec des boues de déchets agricoles.

Une telle réaction apparaîtrait presque anodine en Europe. Aux Etats-Unis, elle semble assez incongrue. D'autant qu'à cette fronde des consommateurs de produits bio se sont joints quelques douzaines de membres du Congrès. Pis, le chantre des biotechnologies agricoles lui-même, la compagnie Monsanto, a enjoint par courrier le ministre de surseoir de trois ans à sa proposition...

*« Trop tôt ! L'opinion américaine n'est pas prête »*, constate Gary Barton, porte-parole de la firme de Saint Louis (Missouri). Il fait toutefois remarquer que les OGM concernés au premier chef sont des plantes qui synthétisent la même toxine que celle utilisée par les cultivateurs bio : l'insecticide d'origine bactérienne Bt. *« Il vaut sans doute mieux démontrer les avantages écologiques des plantes transgéniques, qui réduisent considérablement l'usage des pesticides chimiques, pour prouver que notre concept agricole n'est pas si éloigné de celui de l'agriculture bio »*, ajoute-t-il.

**UN ÉCHEC GOUVERNEMENTAL**

A l'origine, la proposition ministérielle visait seulement à doter l'agriculture biologique d'un statut national et d'un cahier des charges conforme aux exigences internationales, afin de favoriser les exportations. Mais le gouvernement a tenté de faire d'une pierre deux coups, en utilisant le label prestigieux de « biologique » pour mieux vendre au reste du monde ses maïs, sojas et ses colzas manipulés. Avec la perspective d'imposer dans la foulée le label « bio » pour certains OGM au Codex Alimentarius, qui est en quelque sorte le bureau international des normes alimentaires. Ce pari à haut risque a échoué.

Car, ici comme ailleurs, les consommateurs bio refusent de manger tout produit qui n'existe pas à l'état naturel. *« En ce qui concerne le pesticide Bt, je le pulvérise seulement de temps à autre sur du sainfoin, lorsque les labours, les rotations de cultures ou les insectes auxiliaires naturellement présents n'ont pas réussi à éliminer certains ravageurs. Mais le fait qu'une plante synthétise en continu la toxine Bt risque de rendre ces ravageurs rapidement résistants au produit. Nous ne disposerions plus dans ce cas de pesticide naturel pour défendre nos cultures »*, explique Jim Durst, qui cultive des fruits et des légumes bio près de Sacramento (Californie).

En fait, plus qu'une lame de fond contre les plantes transgéniques, cette bataille manifeste plutôt une nouvelle exigence de qualité. Du moins chez une partie des consommateurs américains. En témoigne le succès spectaculaire de plusieurs chaînes de magasins de produits naturels, comme Fresh Fields. Les ventes de produits bio, qui ont dépassé l'an dernier 21 milliards de francs, connaissent un taux de croissance annuel de 20 %.

**V. T.**

# Dans l'antre du géant Monsanto

SAINT LOUIS (Missouri)
*de notre envoyé spécial*

La première chose que l'on aperçoit, à l'entrée du Life Sciences Research Center de Monsanto, ce sont les deux rangées de longues serres plantées sur le toit du bâtiment principal. Vingt-six exactement. A l'intérieur, le visiteur perd la notion de l'espace. On passe d'un building à l'autre par de véritables boulevards souterrains qu'empruntent une noria de porte-palettes, mais l'accès aux monte-charges est limité, et seuls les 650 docteurs ès sciences porteurs du badge magnétique franchissent les portes imposantes. *Dans ce temple des biotechnologies américaines, à une vingtaine de kilomètres de Saint* Louis (Missouri), on ne flâne pas. *« Même le personnel de nettoyage fait l'objet d'une enquête avant l'embauche »*, confie Ray Duke, un ancien du service du personnel de Monsanto. Ce qui n'empêche pas des milliers de visiteurs de venir ici chaque année, pour découvrir quelques-uns des secrets de l'agriculture du XXIe siècle.

Gary Barton, le porte-parole du centre, montre le rapport annuel de la compagnie pour 1997 et le calendrier des produits alimentaires et pharmaceutiques du futur. *« Cela représente quatre à six ans de travaux par produit »*, souligne-t-il. 1998 est l'année de la pomme de terre résistante aux doryphores, 1999 sera celle de la tomate antivirus.

**LA SANTÉ ÉTERNELLE**

Après les tomates, les huiles de soja et de colza. Enrichies en acides aminés, elles combattront les maladies cardiovasculaires dès l'an 2000. 2001 fêtera la pomme de terre antifongique et tolérante à l'herbicide Round-up. Au-delà, on nous promet la santé éternelle ou presque dans le meilleur des mondes : des plastiques biodégradables synthétisés par du soja, des cotons naturellement bleus, noirs ou écrus qui réduiront l'usage des colorants, des riz tolérant les herbicides, des pommes de terre absorbant moins d'huile à la friture, des cafés sans caféine, des maïs fournissant des anticorps pour lutter contre le cancer, et une nouvelle gamme d'huiles enrichies en acides aminés aussi essentiels pour la santé qu'utiles à l'industrie de la chimie fine.

Seul « bémol » apparent à cette course en avant, la fameuse tomate au mûrissement ralenti, première plante transgénique commercialisée aux Etats-Unis (en 1994), a été retirée du marché. *« Elle a rencontré un réel succès auprès du public, mais notre système de production et de distribution n'était pas au point »*, reconnaît Daniel Facciotti, de la société Calgene (Davis, Californie).

**L'ENJEU CÉRÉALIER**

Celle-ci l'avait mise au point au prix de 50 millions de dollars d'investissement en deux ans. En 1997, Calgene s'est fait manger toute cru, en 1997, par... Monsanto.

Au quatrième étage, dans l'une *des cent vingt salles de culture du* géant américain, se trouve le clou de ses collections. *« Voici notre premier blé génétiquement modifié, conçu pour résister à un virus. Nous espérons le mettre sur le marché en 2002 »*, annonce Gary Barton. Une véritable prouesse, car les plantes monocotylédones se prêtent particulièrement mal aux manipulations génétiques. Pour les firmes agrochimiques, l'enjeu est donc de taille. Si l'une d'elles, demain, parvient à manipuler en routine le génome des grandes céréales, tous les sillons de la planète lui seront ouverts !

**V. T.**

# Le fast-food se cherche une nouvelle recette

## McDonald's vient d'ouvrir à Paris, sur les Champs-Elysées, un restaurant au décor raffiné, pour séduire une nouvelle clientèle

**LE HAMBURGER** en tenue de soirée ? Cela pourrait en prendre le chemin. Le nouveau restaurant McDonald's qui a ouvert ses portes vendredi 5 juin dans la Galerie des Champs-Elysées est aux antipodes du code visuel standardisé que le numéro un mondial décline méthodiquement dans ses sanctuaires du fast-food. On y consomme les mêmes cheese-burgers, et pour le même prix, mais dans un décor radicalement nouveau.

L'entrée est signalée par une fresque qui reprend de manière très atténuée l'habituel code couleur rouge et jaune. En sous-sol, la salle de 191 places, à laquelle on peut accéder en empruntant un monte-charge, cultive un style cosy-branché. Murs en briques, boiseries omniprésentes y compris au sol, lumière douce, fauteuils confortables et élégants tabourets de bar. Même le sacro-saint comptoir unique a été remplacé par des « îlots » joliment sculptés derrière lesquels officie le personnel, en pantalon clair et T-shirt sombre. Drôle d'atmosphère pour un McDo.

Géré, comme la quasi-totalité des autres établissements, par un franchisé, installé aux lieu et place d'un Burger King – la chaîne américaine qui a quitté le marché européen à la fin de 1997 –, ce restaurant a été élaboré en partenariat avec Virgin Megastore, qui a pignon sur rue un peu plus haut sur les Champs. Dix-neuf bornes individuelles permettent d'écouter un disque tout en attaquant un Mac DeLuxe-frites. Des écrans projettent des clips en permanence et la qualité acoustique des lieux a été particulièrement soignée.

Les dirigeants de McDonald's n'ont pas l'intention de transformer de la sorte les 634 établissements que l'enseigne compte en France, qui représente son sixième marché mondial avec un chiffre d'affaires de 8,3 milliards de francs. Cependant, ils ne cachent pas leur volonté de créer plusieurs autres de ces restaurants « new look », à Paris et ailleurs, chaque fois que les conditions de rentabilité seront réunies.

**NOUVELLE CONCURRENCE**

Cette initiative n'est pas isolée. Si McDonald's dément toute intention de se lancer dans la livraison à domicile, un « drive-in » fonctionne depuis un an et demi 24 heures sur 24 à Angers. En mai, un restaurant a été implanté au quatrième étage des Galeries Lafayette, boulevard Haussmann à Paris (*Le Monde* du 27 mars). Le petit doigt en l'air, on y prend un *five o'clock tea* dans de la vaisselle de faïence.

Autre spécialiste du hamburger, la chaîne franco-belge Quick (près de 280 magasins dans l'Hexagone pour un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs environ) élargit elle aussi sa palette. Depuis deux mois, le restaurant de la rue de Rivoli s'est transformé en « Cyber Quick » où l'on peut se connecter – gratuitement – sur Internet. Le hamburger se mange « dans de vraies assiettes » et l'on peut se détendre dans un « espace-repos » où un fax a été mis à la disposition des cadres pressés. L'établissement du Stade de France, à Saint-Denis, offre un visage inédit alors que le nouveau Quick des Champs-Elysées a été doté d'une décoration qui le fait presque ressembler à un restaurant traditionnel.

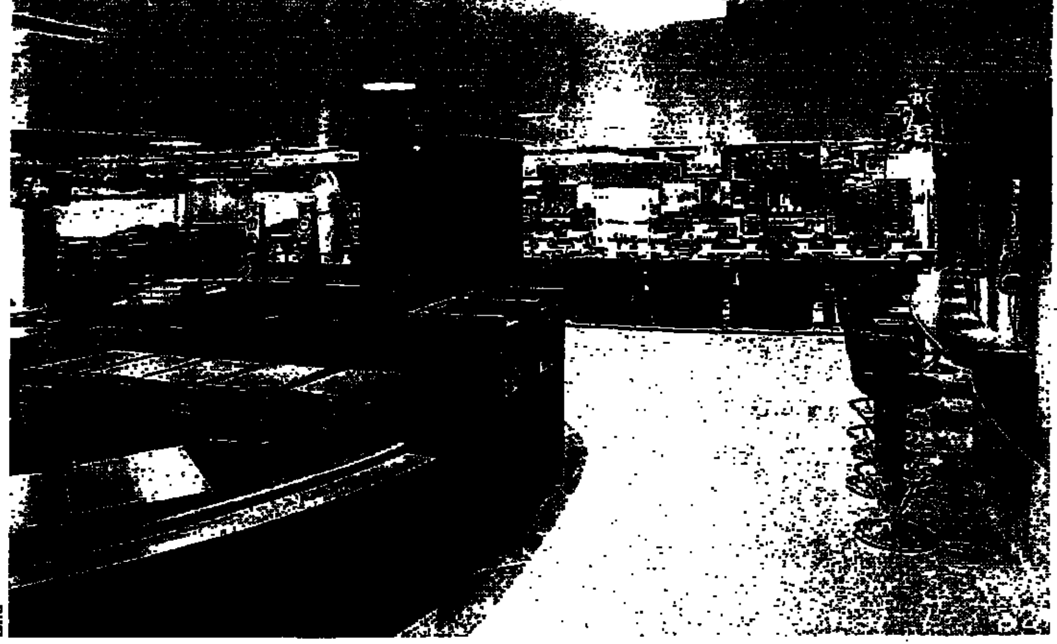
Depuis le départ de Burger King – dont elles ont repris la trentaine d'espaces commerciaux laissés vacants –, les deux enseignes se partagent le marché du hamburger, mais celui-ci est confronté à une nouvelle concurrence, celle de ces chaînes de restauration rapide (viennoiseries, sandwicheries, « saladeries », vendeurs de panini, voire distributeurs automatiques alimentaires) qui poussent comme des champignons. Toujours plus spécialisés, les nouveaux venus n'hésitent pas à prendre pied dans des commerces non alimentaires et pèsent aujourd'hui une trentaine de milliards de francs, deux fois plus que les grandes enseignes du hamburger réunies.

**S'ADAPTER**

Ces dernières savent que ce n'est pas seulement la crise de la « vache folle » qui, en 1996, a fait baisser le chiffre d'affaires moyen de leurs établissements. Cette année-là, McDonald's comme Quick enregistrèrent aussi les signes d'un fléchissement de leur capacité d'attraction. La croissance est revenue en 1997, et 1998 s'annonce favorable, mais le fast-food à l'américaine doit s'adapter. *« Le hamburger est présent depuis plus de vingt ans dans notre pays. Cela fait une génération,* constate Girac-Sic, société de conseil spécialisée dans la restauration. *Lorsqu'un établissement de ce type s'installe, ce n'est un événement que dans les villes de moins de 30 000 habitants. »* « *C'est vrai, la formule du fast-food-hamburger a perdu de son caractère de nouveauté. Il faut faire preuve d'imagination, car il ne suffit plus de soigner la cuisine et la servir rapidement* », résume un porte-parole de Quick. Les experts de McDonald's font la même analyse : « *La demande des consommateurs évolue, se diversifie. L'ambiance et le décor sont devenus essentiels. Il faut s'adapter pour que l'on se sente toujours bien chez nous* », insiste un dirigeant de McDonald's. Le succès des chaînes de restaurants thématiques (comme Léon de Bruxelles, Buffalo Grill ou Planet Hollywood) n'est pas pour rien dans cette stratégie du hamburger-caméléon. Il s'agit tout à la fois de conquérir de nouveaux clients, plus âgés et plus aisés, et d'entretenir le feu sacré chez les adolescents et les jeunes adultes.

Ces grandes manœuvres sont une spécialité française. Le McDo branché des Champs-Elysées n'a aucun équivalent dans le reste du monde. Apparemment, seule la baguette semble en mesure de résister à la marche triomphale de l'empire du hamburger. Les amateurs d'Astérix seront ravis.

*Jean-Michel Normand*



D.R.

*Sur les Champs-Elysées, à Paris, un « McDo » différent des autres établissements de la chaîne.*

### *L'arrivée du sandwich froid*

**Petite révolution chez le roi du fast-food : à partir du vendredi 12 juin, McDonald's proposera pour la première fois un sandwich froid. Le « bagel », petit pain rond creusé d'un trou en son milieu, est une spécialité new-yorkaise d'origine juive et européenne, présente dans tous les Delicatessen et vendue par les marchands ambulants. Son origine remonte à 1683, lorsqu'un boulanger viennois décida de confectionner un pain en forme d'étrier afin de rendre hommage aux qualités de cavalier de Jean III Sobieski, roi de Pologne.**

**Alors que le bagel traditionnel est souvent agrémenté de saumon, celui de McDonald's comprend deux tranches de jambon fumé, du cheddar, une rondelle de tomate et quelques feuilles de salade. Le tout est assaisonné avec une sauce relevée.**

# Kellogg's à la conquête des adultes

**CROUSTILLANTES**, pratiques, ludiques : les enfants aiment les céréales. Par des mascottes et des publicités, Kellogg's fidélise ce public qui représente la majorité de sa clientèle. Par des informations sur la composition des produits (les apports nutritionnels divergent avec l'âge), la société parvient aussi à séduire les parents.

Ce premier pas en a entraîné un autre. Les adultes achètent désormais des céréales pour eux-mêmes. Ils sont devenus, en cinq ans, le moteur du marché. C'est pour continuer de les attirer que Kellogg's propose trois nouveautés : Kellogg's extra (une recette ancienne), All-Bran (enrichies en calcium, en fer, en vitamines B, C et E) et Kellogg's Country (un muesli axé sur le goût). Ces produits ont été conçus pour répondre aux exigences de la cible adulte : plaisir du goût et bonne santé.

**L'IMPORTANT, C'EST LA SANTÉ**

Les Français négligent encore trop le petit déjeuner. Des campagnes de publicité sur ses bienfaits et de promotion des produits – variés pour plaire au plus grand nombre – tentent d'inverser la tendance. Dans ce domaine, Kellogg's, qui fête son centième anniversaire, a toujours affirmé qu'elle voulait contribuer à une meilleure santé des populations. Par des réunions scientifiques, un étiquetage nutritionnel détaillé, des informations sur la prévention de cancers, grâce à la consommation d'une alimentation pauvre en matières grasses et riche en fibres, la firme vante les mérites du premier repas de la journée.

En France, ces messages ont trouvé un écho au sein d'une population qui, à 78 %, reconnaît « *l'importance du type de nourriture et son influence sur la santé* ». Mais, pour l'instant, la consommation moyenne de céréales n'est que 1,6 kilo par habitant, encore éloigné des 7,1 kilos dégustés par les Irlandais.

*Véronique Cauhapé*

# Embellie, mais fraîcheur

**VENDREDI**, la France bénéficie d'une embellie. Le couloir dépressionnaire se décale vers la mer Baltique et le Golfe de Gênes. L'anticyclone des Açores pointe le bout de son nez sur l'ouest. Le temps sera plus sec, mais les vents orientés au nord-ouest maintiendront une grande fraîcheur.

**Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie.** – En Bretagne, le soleil brille le matin, puis les nuages reviennent. Des pays de la Loire à la Normandie, quelques averses restent possibles, mais le soleil fait de belles apparitions. Il ne fait pas plus de 14 à 16 degrés.

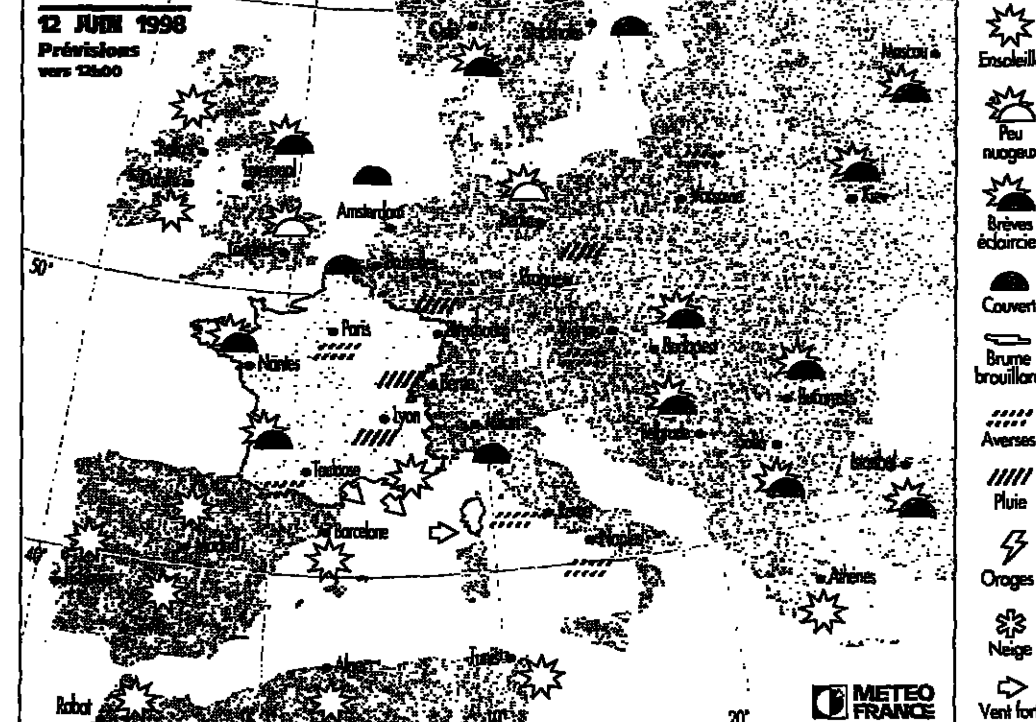
***Nord-Picardie*, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** – La journée commence sous de petites pluies de la frontière belge à l'est de l'Ile-de-France. Puis, le ciel est partagé entre soleil et nuages. Les embellies se font plus durables l'après-midi de la Haute-Normandie à la Touraine. Il fera de 14 à 17 degrés.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** – La journée aura un aspect automnal. Les pluies matinales s'évacuent peu à peu vers l'est. L'après-midi, des éclaircies reviennent de la Champagne aux côtes de Meuse. Il fait froid, 11 à 15 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, *Midi-Pyrénées*.** – Le ciel encore encombré de nuages le matin des Pyrénées au Midi toulousain avec des averses s'éclaircira l'après-midi, comme sur les autres régions. Le vent d'ouest restera sensible. Il fera de 16 à 18 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** – La pluie s'attardera en Rhône-Alpes. Il neigera même au-delà de 1 200 mètres. Par contre, les éclaircies reviendront dans le Massif central. Les températures ne dépasseront pas 11 à 14 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** – La Corse restera exposée à des averses. Sur le continent, le soleil l'emportera. Le vent de nord-ouest dépassera parfois 100 km/h du golfe du Lion à l'île de Beauté. Il fera de 18 à 24 degrés.



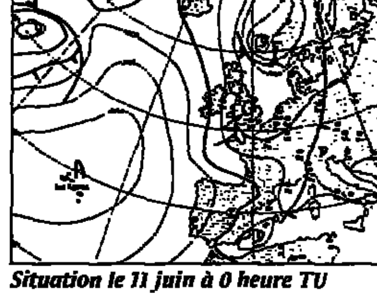

# LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GRECE.** Pendant les mois de juillet et d'août, le voyagiste Directours (vente en direct) propose des vols directs de Paris et Lyon vers Mykonos et Santorin (Grèce) et Héraklion (Crète) ainsi que des forfaits attractifs pour séjourner sur ces îles. En juillet, par exemple, 2 760 F par personne, pour 7 nuits dans un studio à Santorin avec l'avion ; 3 460 F par personne pour une semaine en chambre double dans un hôtel de Mykonos, avec l'avion. Renseignements au 01-45-62-62-62 et, de province, au 08-01-63-75-43.

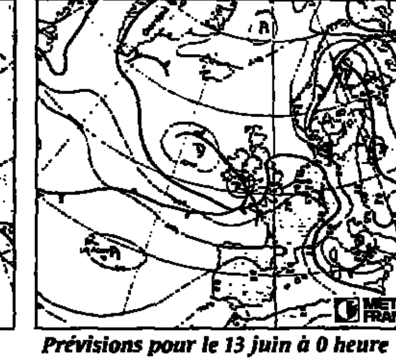
■ **FRANCE.** *Une chapelle a été* ouverte dans la nouvelle aérogare 2-F de l'aéroport de Roissy - Charles-de-Gaulle. Elle pourra accueillir une vingtaine de fidèles pour la prière, a annoncé Marc Constancieux, aumonier catholique de l'aéroport. Elle s'ajoute aux centres spirituels de l'aérogare 1.

**PRÉVISIONS POUR LE 12 JUIN 1998**
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. *S : ensoleillé; N : nuageux;* C : couvert; P : pluie; * : neige.

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | PAPEETE | 23/28 P | KIEV | 16/28 N | VENISE | 15/20 P | LE CAIRE | 27/40 S |
| | | | | POINTE-A-PIT. | 26/32 N | LISBONNE | 14/24 S | VIENNE | 13/20 P | MARRAKECH | 19/34 N |
| | | | | ST-DENIS-RÉ. | 20/25 N | LIVERPOOL | 7/14 S | **AMÉRIQUES** | | NAIROBI | 13/21 C |
| | | | | **EUROPE** | | LONDRES | 6/15 N | BRASILIA | 16/28 S | PRETORIA | 6/25 S |
| | | | | AMSTERDAM | 8/11 C | LUXEMBOURG | 7/13 C | BUENOS AIR. | 4/13 N | RABAT | 14/27 S |
| **FRANCE métropole** | | NANCY | 7/12 P | ATHENES | 21/29 S | MADRID | 2/22 S | CARACAS | 26/28 P | TUNIS | 18/25 S |
| AJACCIO | 12/21 S | NANTES | 8/15 S | BARCELONE | 11/21 S | MILAN | 15/22 C | CHICAGO | 18/26 S | **ASIE-OCÉANIE** | |
| BIARRITZ | 11/16 S | NICE | 14/23 S | BELFAST | 6/10 S | MOSCOU | 20/28 N | LIMA | 19/22 C | BANGKOK | 27/32 P |
| BORDEAUX | 8/17 S | PARIS | 7/17 P | BELGRADE | 18/27 S | MUNICH | 8/15 P | LOS ANGELES | 13/16 C | BOMBAY | 29/32 P |
| BOURGES | 6/16 P | PAU | 8/14 P | BERLIN | 8/15 N | NAPLES | 15/21 P | MEXICO | 16/29 S | DJAKARTA | 27/31 P |
| BREST | 9/13 S | PERPIGNAN | 11/18 S | BERNE | 7/11 P | OSLO | 11/20 S | MONTREAL | 16/22 P | DUBAI | 30/39 S |
| CAEN | 8/12 S | RENNES | 9/15 S | BRUXELLES | 7/12 C | PALMA DE M. | 10/23 S | NEW YORK | 19/23 P | HANOI | 27/36 S |
| CHERBOURG | 9/14 S | ST-ETIENNE | 5/13 P | BUCAREST | 17/30 S | PRAGUE | 8/16 P | SAN FRANCIS. | 15/20 S | HONGKONG | 26/28 C |
| CLERMONT-F. | 5/15 P | STRASBOURG | 9/14 P | BUDAPEST | 15/21 S | ROME | 13/20 P | SANTIAGO/CHI | 5/16 C | JERUSALEM | 21/33 S |
| DIJON | 7/13 P | TOULOUSE | 8/16 P | COPENHAGUE | 8/15 N | SEVILLE | 16/31 S | TORONTO | 15/22 S | NEW DEHLI | 27/36 S |
| GRENOBLE | 7/10 P | TOURS | 6/15 P | DUBLIN | 6/12 S | SOFIA | 15/27 N | WASHINGTON | 20/24 P | PEKIN | 19/29 C |
| LILLE | 8/13 P | **FRANCE outre-mer** | | FRANCFORT | 9/15 P | ST-PETERSB. | 18/25 S | **AFRIQUE** | | SEOUL | 18/24 C |
| LIMOGES | 5/12 P | CAYENNE | 24/28 P | GENEVE | 9/17 C | STOCKHOLM | 11/18 C | ALGER | 13/22 S | SINGAPOUR | 27/31 C |
| LYON | 7/13 P | FORT-DE-FR. | 26/30 C | HELSINKI | 17/23 S | TENERIFE | 14/18 N | DAKAR | 22/26 S | SYDNEY | 12/20 C |
| MARSEILLE | 11/18 S | NOUMEA | 20/24 C | ISTANBUL | 23/30 N | VARSOVIE | 16/23 P | KINSHASA | 20/31 S | TOKYO | 17/21 C |



*Situation le 11 juin à 0 heure TU*




*Prévisions pour le 13 juin à 0 heure TU*

VENTES

# Une vue de Venise par Canaletto proposée à Paris

**UNE GRANDE VUE** de Venise par Canaletto vendue sur le marché français, voilà un événement rare : cet artiste reste particulièrement apprécié des Anglais, qui, musées et collections privées confondus, posséderaient plus de la moitié de sa production. Par l'intermédiaire d'un marchand anglais qui l'introduit auprès de ses compatriotes, Antonio Canal, dit Canaletto (1697-1768), a fourni en vues de Venise de nombreux adeptes du « Grand Tour », ce voyage culturel devenu une véritable institution sociale.

Sur ces toiles pleines d'animation, les premiers touristes britanniques aimaient retrouver la ville unique, l'étape obligée de leur périple, dans toute sa vérité. Cette exigence de réalité est la base du travail du peintre, qui a rompu avec la tradition du paysage composé. Il célèbre les beautés de Venise avec un lyrisme exact et une recherche des effets de lumière qui en recréent toute l'atmosphère.

Le tableau qui sera présenté à l'Espace Tajan le 25 juin représente le môle de Venise depuis le bassin de Saint-Marc, un thème traité à plusieurs reprises. Il remonterait aux années 1746-1747, pendant ou après le séjour de l'artiste à Londres. La découverte de la luminosité anglaise a apporté de nouvelles nuances dans sa palette et, dans cette vue, une note plus limpide que dans les compositions des années précédentes conduit les spécialistes à retenir cette date.

On y retrouve la main magistrale de Canaletto : l'amoncellement des bateaux, les reflets de l'eau, les personnages captés dans l'instant occupent le premier plan, les monuments se détachent avec netteté sur l'horizon vaste du ciel, la foule mouvante nous entraîne au loin dans la cité (12 à 15 millions de francs).

**D'AUTRES ENSEMBLES**

Outre la vente de cette pièce maîtresse, l'étude Tajan dispersera plusieurs ensembles de prestige. Dans les meubles, le plus original est une sorte de buffet à deux corps du XIX[e] siècle, dont la partie supérieure est agrémentée de petites niches à colonnettes et d'étagères à fond de glace ; le corps central à deux vantaux renferme un mécanisme qui fait apparaître un écritoire et un marchepied. Fabriqué vers 1850-1860 à Lyon, il est signé « Montagnat Père et Fils », un « tapissier-ébéniste » qui avait inventé un système permettant d'ouvrir et de fermer tous les tiroirs d'un meuble avec un seul tour de clé (600 000 à 800 000 francs).

Plus prestigieux, un rare cabinet du XVI[e] siècle ou du début du XVII[e] et pourtant estimé moins cher : 400 000 à 500 000 francs. Sa façade à fronton présente des niches ornées de statues en argent représentant des scènes bibliques et des personnages de l'Antiquité romaine et ouvre à 27 tiroirs, dont 10 secrets.

Dans l'art déco, la pièce phare est une petite commode de Paul Iribe, de forme « sauteuse », c'est-à-dire posée sur de hauts pieds galbés. Ce meuble entièrement gainé de galuchats présente le décor d'un vase de fleurs stylisées en incrustations d'ébène (600 000 à 700 000 francs).

*Catherine Bedel*

★ **Ventes le jeudi 25 juin pour le Canaletto, le lundi 22 juin pour les meubles, le mardi 23 juin pour l'art déco. Expositions à partir du jeudi 18 juin à l'Espace Tajan, 37, rue des Mathurins, 75008 Paris, tél. : 01-53-30-30-30. Expert pour les tableaux anciens, Eric Turquin, tél. : 01-47-03-48-78.**

## Calendrier

**ANTIQUITÉS**

● **Chambéry** (Savoie), parc Expo, du vendredi 12 au dimanche 14 juin, le vendredi de 14 à 21 heures, le samedi de 10 à 20 heures, le dimanche de 10 à 19 heures, 40 exposants, entrée 25 F.

● **La Ferté-Bernard** (Sarthe), salle Loiseau, samedi 13 et dimanche 14 juin, le samedi de 9 à à 20 heures, le dimanche de 10 à 19 heures, 40 exposants, entrée 15 F.

**BROCANTES**

● **Cagnes-sur-Mer** (Alpes-Maritimes), hippodrome de la Côte d'Azur, du vendredi 12 au dimanche 14 juin, 150 exposants, entrée 25 F.

● **Saint-Nazaire** (Loire-Atlantique), square Delzieux, du vendredi 12 au dimanche 14 juin, 150 exposants.

● **Saint-Flour** (Cantal), centre-ville, samedi 13 et dimanche 14 juin, 50 exposants, entrée 10 F.

● **Besançon** (Doubs), parc Expo, samedi 13 et dimanche 14 juin, entrée 10 F.

● **La Guerche** (Indre-et-Loire), château et place de la mairie, samedi 13 et dimanche 14 juin, le samedi de 14 à 19 heures, le dimanche de 9 à 19 heures, 70 exposants, entrée 15 F.

● **Lyon** (Rhône), place Saint-Jean et alentour, samedi 13 et dimanche 14 juin, de 7 à 19 heures, 80 exposants.

● **Paris** (15[e]), rue du commerce, samedi 13 et dimanche 14 juin, de 10 à 19 h 30, 80 exposants, entrée libre.

**COLLECTIONS**

● **Montmorillon** (Vienne), Salon du livre, place du Maréchal-Leclerc, du vendredi 12 au dimanche 14 juin, 30 exposants.

● **Pantin** (Seine-Saint-Denis), Salon de la miniature, 25, rue Estienne-d'Orves, du vendredi 12 au dimanche 14 juin, 300 exposants, entrée 50 F.

## DÉPÊCHES

■ *ENCHÈRES* : une photographie ancienne a été adjugée 1 150 000 francs pendant la foire à la photographie de Bièvres (Essonne). Il s'agit d'une image d'Adrien Tournachon, dit Nadar jeune, représentant le mime Deburaux jouant « Pierrot écoutant », vers 1854-1855. Cette épreuve, au vernis d'après négatif vert, était estimée de 50 000 à 60 000 francs.

■ **LOTO : les tirages n° 46** du Loto effectués mercredi 10 juin ont donné les résultats suivants : ***premier tirage*** : 7, 8, 25, 37, 42, 48, numéro complémentaire le 26. Rapports pour 6 bons numéro : 7 625 720 F ; pour cinq bons numéros plus le complémentaire : 113 430 F ; pour cinq bons numéros : 5 515F ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 258 F ; pour quatre bons numéros : 129 F ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 28 F ; pour trois bons numéros : 14 F. **second tirage** : 1, 4, 6, 11, 23, 32, numéro complémentaire le 5. Rapports pour six bons numéros : 15 013 085 F. Rapports pour cinq bons numéros et le complémentaire : 35 000 F ; pour cinq bons numéros : 4 265 F ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 200 F ; pour quatre bons numéros : 100 F ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 22 F ; pour trois bons numéros : 11 F.

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98139

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | | | | |
| II | | | | | | | | ■ | | | | |
| III | | | | | | | | | | | | |
| IV | | | | ■ | | | ■ | | | | | |
| V | | | | | ■ | | | | ■ | | | |
| VI | | | | | | | | | | ■ | | |
| VII | | | | | | | ■ | | | ■ | | |
| VIII | | | ■ | | | ■ | | | | | | |
| IX | | ■ | | | | | | | ■ | | | |
| X | | | | | | | | ■ | | | | |

**HORIZONTALEMENT**

I. Trouve son épanouissement dans l'enfermement. – II. Devrait être enfermée. Glisse dans la descente. – III. Parfois abusif quand il est individuel. – IV. Sujet conscient. Personnel. Fait le mur. – V. Ne valent pas le déplacement. Lettres d'ennui. Explosion entre deux conducteurs. – VI. Qui met à sec. Marque la joie ou la douleur. – VII. Petites brises passagères. Points. Négation. – VIII. Fin de partie. Cité mésopotamienne. Assemblées politiques. – IX. Serpents de verre qui ne sont en fait que des lézards. Dans la partie. – X. Le sang du milieu. Met en place.

**VERTICALEMENT**

1. Programme annuel. – 2. Importante réduction à la sortie. – 3. Grand patron russe. Tête d'oiseau. – 4. Améliore le coup sur le terrain. Hommes à la cour. – 5. Descend des Alpes pour rejoindre le Danube. Homme de main. – 6. Protecteurs et pourvoyeurs. Marque le lieu. – 7. Bâtisseur de musées. S'expose au musée. Bien en place sur le 1 vertical. – 8. Fais la liaison pour une mise au courant. – 9. Coule en Crimée. Envoyé(e) spécial(e). – 10. Descendra. Roi de Juda. – 11. Restent en retrait de toute information. – 12. Souvent dérangé dans ses habitudes amoureuses.

*Philippe Dupuis*

**SOLUTION DU N° 98138**

**HORIZONTALEMENT**

I. Approximatif. – II. Broute. Ecale. – III. Distant. Cuir. – IV. Ive. Onduler. – V. Causante. ENA. – VI. Atres. Ab. Nl. – VII. Tissent. Riel. – VIII. If. Axiomes. – IX. Emulsifiée. – X. Nouée. Essor.

**VERTICALEMENT**

1. Abdication. – 2. Privatif. – 3. Poseurs. Eu. – 4. Rut. Sésame. – 5. Ota. Asexué. – 6. Xénon. Nil. – 7. TNT. Tos (sot). – 8. Me. DEA. Mie. – 9. Accu. Brefs. – 10. Taule. Isis. – 11. Ilienne. Eo. – 12. Ferrailler.

## L'ART EN QUESTION N° 69

En collaboration avec




# Le condottiere et le mathématicien

*FILS d'un cordonnier*, Piero della Francesca suit une formation de peintre à Florence, voyage dans les grandes villes d'Italie, là où les mécènes sont présents, et se passionne pour la perspective, la géométrie, l'arithmétique.

A Rimini, règne, depuis le XIII[e] siècle, la célèbre famille de condottieri Malatesta. Sigismond (1417-1468) qui mena la guerre contre Pie II, fut excommunié puis contraint de se réconcilier avec le pape en 1463.

Le portrait du Louvre, seul tableau de Piero della Francesca conservé en France, traduit la puissance, l'autorité, la détermination du personnage, dont le profil, souligné par la ligne forte du nez et la coupe régulière des cheveux, se détache sur un fond uniforme.

RMN-D. ARNAUDET/G.B.

***Piero della Francesca (vers 1416-1492). Portrait de Sigismond Malatesta, vers 1450. Huile sur bois, 44 × 34 cm. Paris, Musée du Louvre.***

Le condottiere inspira une pièce de théâtre, intitulée *Malatesta*, à un écrivain du XX[e] siècle. De quel écrivain s'agit-il ?

● Jean Cocteau ?
● Jean Giraudoux ?
● Henri de Montherlant ?

**Solution dans *Le Monde* du 19 juin**

**Solution du jeu n° 68 paru dans *Le Monde* du 5 juin**

C'est le *Scribe accroupi* qui a été sculpté à la même époque que la tête féminine des Cyclades. L'obélisque a été réalisé à l'époque de Ramsès II (vers 1300-1235 avant J.-C.).

La tête de Nefertiti date du XIV[e] siècle avant J.-C.

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

DISPARITIONS

# Thomas Narcejac

## Le co-inventeur du suspense à la française

**DIMANCHE** 7 juin, Thomas Narcejac a rejoint son double, Pierre Boileau, disparu le 16 janvier 1989. Entité bicéphale dont l'éclatant succès, comme la singularité d'écriture, ont profondément marqué le genre du roman policier, ces « jumeaux littéraires » avaient poussé le défi jusqu'à signer des Mémoires communs, *Tandem ou trente-cinq ans de suspense* (Denoël, 1986).

Lorsque les deux hommes se rencontrèrent en 1948 à l'occasion de la remise du Prix du roman d'aventures que Narcejac recevait alors pour *La mort est du voyage*, Pierre Boileau était déjà un auteur consacré – il avait obtenu dix ans plus tôt la même distinction pour *Le Repos de Bacchus*. Mais c'est une même interrogation sur le genre qui les unit alors, bien plus que ces rapprochements fortuits. Comme Boileau, Narcejac doit son goût de la littérature policière à la lecture précoce et forcenée de Conan Doyle, Agatha Christie et Maurice Leblanc – des années plus tard, les deux complices se plairont à inventer quelques aventures inédites d'Arsène Lupin... –, dont il saura s'inspirer tout en s'en affranchissant.

De son vrai nom Pierre Ayraud, Thomas Narcejac est né à Rochefort-sur-Mer (Charente-Maritime) le 3 juillet 1908. Des études à Saintes, puis à Poitiers, Paris enfin, où il décroche une licence de lettres et un diplôme d'études supérieures de philosophie, le conduisent à l'enseignement. S'essayant au pastiche – il en livre trois séries avant d'écrire le roman qui le sort de l'anonymat –, Narcejac est un théoricien du genre qui le fascine : avant même la rencontre décisive avec Boileau, il a publié un essai sur l'*Esthétique du roman policier*. Il conservera ce rôle au sein du tandem qu'il forme durant quarante ans avec son complice. Boileau invente les énigmes et Narcejac les écrit. A l'un les inventions meurtrières, subtiles et violentes, à l'autre l'ambiance apparemment fade d'une province brumeuse aux folies cachées.

### QUARANTE-TROIS ROMANS

Mais le plus singulier de l'association, amorcée sous le pseudonyme d'Alain Bouccarèje pour un premier titre *(L'Ombre et la Proie)* et aussitôt poursuivie sous le double patronyme, est la façon dont les deux auteurs inventent des issues à la fossilisation du roman d'énigme comme à l'emprise du roman noir. C'est ainsi que Boileau-Narcejac ouvre une voie singulière. *Celle qui n'était plus* (1952), *D'entre les morts* (1954), *Les Louves* (1955), *Les Magiciennes* (1957) inventent ainsi ce *« suspense à la française »* qui convainc aussitôt les cinéastes, Clouzot bien sûr *(Les Diaboliques)*, mais aussi Hitchcock (*Vertigo*).

En quarante-trois romans (dont un cycle pour la jeunesse), quatre pièces, une centaine de nouvelles, traduits dans une vingtaine de langues, le couple Boileau-Narcejac a imposé une nouvelle facture du policier, que la mort de Boileau n'interrompit pas, Narcejac livrant encore en solo trois romans entre 1990 et 1992.

***Philippe-Jean Catinchi***

# Lucien Conein

## Un agent secret américain légendaire

**LUCIEN CONEIN**, un légendaire agent des services spéciaux américains durant le second conflit mondial, la guerre froide Est-Ouest et pendant les opérations militaires que les Etats-Unis ont menées au Vietnam, est mort mercredi 3 juin, à Washington, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Né à Paris en 1919, Lucien Conein, connu sous le pseudonyme de Lou durant ses activités clandestines, gagne le Kansas, aux Etats-Unis, en 1924, avec une partie de sa famille. Quand survient la débâcle en France en 1940, il rejoint l'armée de terre américaine, qui l'affecte à l'Office of Strategic Services (OSS) d'où devait sortir, en 1947, la Central Intelligence Agency (CIA). Il y apprendra les techniques des équipes dites « Jedburgh » – du nom d'une ville d'Ecosse réputée pour ses guerres frontalières – dont le travail a consisté à s'infiltrer derrière les lignes ennemies. Ainsi, depuis sa base d'Alger, après le débarquement allié de 1942, il est parachuté en France pour aider la Résistance.

### « LUIGI LE NOIR »

A la création de la CIA, Lucien Conein aura pour tâche d'infiltrer des saboteurs en Europe centrale et orientale, puis d'entraîner des forces paramilitaires en Iran. A Saïgon, où il sert à partir de 1954, ceux qui l'ont approché, comme le journaliste David Halberstam, le décrivent comme un personnage madré, volontiers irrespectueux, *« tout droit sorti d'une bande dessinée »*. Mais il jouera au Vietnam un rôle déterminant dans la lutte contre les communistes. Après 1962, avec le grade de lieutenant-colonel et sous le sobriquet de « Luigi le Noir », l'agent de la CIA fera la liaison entre l'ambassadeur américain, Henry Cabot Lodge, et les généraux sud-vietnamiens. L'attitude sur place de Lucien Conein sera interprétée par des généraux sud-vietnamiens comme un feu vert indirect de Washington à l'assassinat, en novembre 1963, du président Ngo Dinh Diem, pourtant un pro-Américains convaincu. En 1968, après le fiasco d'une action clandestine, Lucien Conein quitte la CIA et s'établit comme homme d'affaires de surplus américains au Sud-Vietnam.

En 1971, Lucien Conein décline une proposition de Howard Hunt, un ancien de la CIA, de participer au groupe des « plombiers » de la Maison Blanche dans le scandale du Watergate qui entraînera le départ de Richard Nixon. Entre 1973 et 1984, colonel en retraite, il organise le travail du groupe des opérations spéciales de la Drug Enforcement Administration (DEA) en lutte, souvent avec des méthodes brutales qui lui seront reprochées, contre le trafic de stupéfiants aux Etats-Unis. En 1975, il sera invité à témoigner par une commission sénatoriale chargée de faire la lumière sur les conditions dans lesquelles le président sud-vietnamien fut assassiné. Lucien Conein se défendra en assurant que son rôle avait été de garder les contacts avec les comploteurs pour pouvoir informer le gouvernement des Etats-Unis.

***Jacques Isnard***

# Koichi Tsukamoto

## Le numéro un du dessous féminin japonais

**TOUTES** les Japonaises sont un peu en deuil : Koichi Tsukamoto, l'homme qui leur avait inventé une silhouette et qui fut à l'origine d'une nouvelle industrie dans l'Archipel, puis d'un empire japonais du dessous féminin, est mort mercredi 10 juin à Kyoto des suites d'une pneumonie.

Né en 1920, Koichi Tsukamoto ne craignait plus rien de la vie depuis qu'il s'était trouvé, aux Philippines, l'un des trois seuls survivants d'une unité de deux cents combattants de l'armée impériale. Dans le Japon de l'immédiat après-guerre, il avait pressenti l'inéluctable occidentalisation du vêtement féminin et il dessina une ligne de soutien-gorge adaptée à la morphologie locale.

### UN MÉCÈNE AVISÉ

L'entreprise qu'il fonda, Wacoal, se développa à mesure que la mode occidentale s'imposait au point d'avoir aujourd'hui relégué le kimono au rôle d'accessoire folklorique. Récemment encore, le lancement de tel produit à succès de sa marque prenait le caractère d'un phénomène de société auprès des jeunes Japonaises, instantanément métamorphosées en créatures de rêve par le miracle de la technologie Wacoal.

Koichi Tsukamoto ne se contentait pas d'avoir fait de son entreprise le « numéro un » de son secteur, ni d'avoir ouvert des filiales sur trois continents (il avait fondé Wacoal-France en 1990).

Cet autodidacte passionné de culture était un mécène aussi avisé que déterminé dans un pays où l'Etat se décharge volontiers sur les entreprises de l'aide à la création artistique. Le centre culturel qu'il fonda à Tokyo en 1985, Spiral, s'est imposé comme l'un des lieux-phares de la création contemporaine. Le Kyoto Costume Institute, consacré depuis 1973 à la conservation des vêtements du passé, rivalise avec les principales institutions publiques occidentales. Amoureux de Paris, Koichi Tsukamoto avait présenté en 1991 au Musée des arts de la mode une exposition sur notre X^e siècle puis, en 1996, à Galliera, une remarquable rétrospective sur le japonisme dans la mode occidentale. Son action en faveur du rapprochement des cultures lui avait valu la médaille de vermeil de la Ville de Paris et il venait d'être décoré de la Légion d'honneur.

***Michel Wasserman***

■ **RENÉE SAINT RAMON**, libraire, est morte à Paris dimanche 7 juin des suites d'une longue maladie. Elle était âgée de cinquante-six ans. La silhouette frêle de Renée Saint Ramon était connue de tous les clients de la librairie Le Divan, rue Bonaparte, puis rue de la Convention, à Paris. Libraire depuis plus de trente ans, elle était appréciée pour sa compétence et sa passion. Les poètes étaient ses amis et la poésie son domaine de prédilection. Conseillère précieuse, elle savait la défendre et la promouvoir sans ostentation et avec efficacité.

## AU CARNET DU « MONDE »

### Décès

– Marie-Thérèse Braudo, née Bouchery,
son épouse,
Marie-Hélène Braudo,
Françoise et Philip Mondolfo,
ses filles et gendre,
Florent et Frédéric Mondolfo,
ses petits-fils,
Serge et Paulette Braudo,
son frère, sa belle-sœur
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**Michel BRAUDO,**

survenu le 9 juin 1998.

27, rue du Château,
92500 Rueil-Malmaison.

---

– M. et M^me Yves Delamaire,
M. et M^me Benoît Delamaire,
M. et M^me André Albert,
ses enfants,
Arnaud et Sophie, Laurent, Mathieu, Marie-Liesse,
Paul et Sunniva, Anne-Sophie, Marie-Stéphanie, Luc,
ses petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de

**M. Henri CHARLIAC,**
procureur général honoraire
près la Cour de cassation,
grand officier de la Légion d'honneur,

survenu le 8 juin 1998.

Les obsèques auront lieu le samedi 13 juin, à 15 h 30, en l'église de Saint-Salvadour (Corrèze).

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

---

**Philippe GOUSSAULT**

est parti dans la paix et vers la lumière,
le 10 juin 1998, entouré de sa femme,
Geneviève, née de Verdiere,
de ses enfants,
Monique et Gérard Pruvost,
Odile et Gilbert Moitrel,
Bruno et Bénédicte Goussault,
Françoise et François Durray,
Bob et Dominique Goussault,
Alain Goussault,
Bénédicte et Philippe Muller,
de ses petits-enfants,
de ses arrière-petits-enfants.

La cérémonie sera célébrée le vendredi 12 juin, à 16 heures, en l'église Saint-Merri, Paris-4^e.

L'inhumation aura lieu le samedi 13 juin, à 14 h 30, au cimetière de Mont-de-Lans (Isère).

Ni fleurs ni couronnes.

Possibilité de dons à ATD Quart Monde.

M^me Geneviève Goussault,
63, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.

---

– M^me Jacqueline Laurent, née Petit,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
ont le regret de faire part du décès de

**M. Gaston LAURENT,**

survenu dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

---

– M^me Simone Rémond,
M^e Dominique Rémond, avocat à la cour,
M^me et M. Jean Renard,
Ses alliés et amis,
font part du décès de

**M. André RÉMOND,**
ancien attaché
de recherches au CNRS,
professeur honoraire
au lycée Janson-de-Sailly,

survenu le 25 mai 1998.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité à Cloyes-sur-le-Loir (Eure-et-Loir).

*« Pour l'homme de bien,*
*la mort est salvatrice*
*de l'ingratitude et de l'indifférence. »*

---

– Le président de l'université Pierre-et-Marie-Curie,
Le doyen de la faculté de médecine Broussais-Hôtel-Dieu,
Ses collègues,
Et les personnels,
ont la tristesse de faire part du décès, le 3 juin 1998, de

**M. Roger RULLIÈRE,**
professeur des universités,
praticien hospitalier,
professeur d'histoire de la médecine,
ancien chef de service
de médecine interne à l'hôpital Broussais.

Les obsèques auront lieu le vendredi 12 juin, à 15 h 30, en l'église Saint-Rémy de Vanves, 17, place de la République.

---

– Sa famille,
Et ses amis
ont la tristesse de faire part du décès de

**Jacqueline SABBAH,**
née CHEMLA,

survenu le 10 juin 1998.

Meyer Sabbah,
Frédérique, Michaëla et Daniel,
ses enfants,
Jacob, Eytan, Ygal, Emy, Elsa, Nathan, Solal et Hannah,
ses petits-enfants,
Bernard Bensaid
et Eric Bismuth,
ses gendres,
Muriel Hayat,
sa belle-fille,
Jacques Honigman.

Les obsèques auront lieu le jeudi 11 juin, au cimetière parisien de Thiais, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

---

– M^me Jean-Pierre Terrin,
Fleur Terrin,
Franck, Eric, Christian Vieljeux,
ses enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jean-Pierre TERRIN,**

survenu le 9 juin 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, Paris-6^e, le vendredi 12 juin, à 10 h 30.

30, rue Condé,
75006 Paris.



### Remerciements

– Joe et Jeanine Essaye
et leurs enfants,
Eve et René Amirkhanian
et leurs enfants,
Guy Yelda,
très touchés par les marques de sympathie que vous leur avez manifestées à l'occasion du décès de leur mère,

**Evelyn YELDA**

vous adressent leurs plus sincères remerciements.

---

– Très touchés des nombreuses manifestations de sympathie reçues lors du décès accidentel de leur cher

**Stéphane**

le 1^er juin 1998, à Montpellier, dans sa vingt-quatrième année,

M. Gilbert His, son épouse Iris et sa fille Florence remercient tous ceux et celles qui se sont spontanément associés à leur deuil et les assurent de leur affectueuse reconnaissance.

G. His,
36, rue Bayen
75017 Paris.

### Anniversaires de décès

– Il y a un an,

**Valérie ARCHAMBAULT**

disparaissait.

En souvenir, une messe sera célébrée le mardi 16 juin 1998, à 19 heures en l'église Sainte-Isabelle, place de Bagatelle, à Neuilly-sur-Seine.



### Commémorations

– Médaille des Justes parmi les Nations.

L'ambassadeur d'Israël en France, Son Excellence Avi Pazner, a remis le 10 juin 1998 à Nicolas Rostkowski la médaille des Justes parmi les Nations, qui a été décernée à titre posthume à son père Ludwik Rostkowski. Cette médaille a été attribuée à l'initiative du docteur Jerzy Krupinski (Australie) et de plusieurs survivants du ghetto de Varsovie.

Ludwik Rostkowski fut pendant l'occupation allemande de la Pologne résistant et membre actif de Zegota, l'organisation d'aide aux Juifs. En tant que membre du comité sanitaire de la ville de Varsovie, il était autorisé à pénétrer sur le territoire du ghetto. Ainsi fut montée par un groupe de médecins progressistes polonais, dont Ludwik Rostkowski et son père docteur Ludwik Rostkowski Senior, une filière qui consistait à fabriquer des faux documents « ariens », à les faire passer à l'intérieur du ghetto, les distribuer, accompagner et accueillir les Juifs lorsqu'ils sortaient du ghetto, les soigner, leur fournir des médicaments et des moyens nécessaires et à les aider à trouver un logement en zone dite « arienne ». De très nombreuses personnes furent ainsi sauvées.

### Stages

**ATELIERS D'ECRITURE**
**Elisabeth BING**
Sensibilisation, stage d'été, documentation.
Tél/fax : 01-40-51-79-10.

### Colloques

**« Esclavages :**
**le devoir de mémoire,**
**l'impératif de vigilance »**
Colloque organisé par le Sénat
***lundi 15 juin 1998***
**(9 heures - 18 h 30)**
**Salle Médicis**
***15, rue de Vaugirard, Paris-6^e***
sous le haut patronage de
M. le président René Monory
et du bureau du Sénat.
Présidé par M. Gérard Larcher,
vice-président du Sénat,
président du Comité
de parrainage de la commémoration
du 150^e anniversaire
de l'abolition de l'esclavage.
Coordination scientifique
de M. René Rémond,
président de la Fondation nationale
des sciences politiques.

Renseignements et réservations
Tél. : 01-42-34-37-09
Fax : 01-42-34-27-05
E-mail : biblio@senat.fr
Internet : http://www.senat.fr

### Débats

**V^es Rencontres INA-Sorbonne**
**sur le thème *« L'image qui réfléchit »***
illustrées d'extraits
de films et d'émissions
animées par Marie-José Mondzain (CNRS) et Jacques Walter (université de Metz) : avec Gérard Mordillat, Jérôme Prieur, Pierre Geoltrain, Gérald Caillat, Pierre Legendre, Jean-Louis Comolli, Michel Samson, Eliane de Latour, Monique Sicard.

Samedi 13 juin, à partir de 9 heures, la Sorbonne, amphithéâtre Liard, 17, rue de la Sorbonne, Paris-5^e.

Réservation : 01-49-83-20-95 (dans la limite des places disponibles).

### Examens

**ÉCOLE SPÉCIALE**
**D'ARCHITECTURE**
Etablissement privé
d'enseignement supérieur
reconnu d'utilité publique et par l'Etat

Directeur : François Wehrlin
Président : Christian de Portzamparc
Rentrée automne 1998

Lycéens préparant le baccalauréat, bacheliers, diplômés de l'enseignement supérieur, vous désirez intégrer l'Ecole spéciale d'architecture à l'automne 1998 :
– les examens d'admission se dérouleront :
le 1^er juillet 1998,
le 1^er septembre 1998.

Renseignements : ESA,
254, boulevard Raspail,
75014 Paris.
Tél. : 01-40-47-40-00.
Fax : 01-43-22-81-16.

### Conférences

**« Les villes**
**dans la Seconde Guerre mondiale »**
par Philippe Masson,
docteur ès lettres,
le lundi 15 juin 1998, à 18 heures.
Palais abbatial
de Saint-Germain-des-Prés,
5, rue de l'Abbaye, Paris-6^e.
Conférence publique organisée
par le Centre d'études d'histoire
de la défense.

### Communications diverses

– **Maison de l'hébreu** : deux heures pour lire, dix cours pour pratiquer la Bible ou parler l'israélien. Professeur Jacques Benaudis :
01-47-97-30-22.

### Soutenances de thèse

– **Florence Grandsenne** a soutenu le 28 mai 1998, à l'IEP de Paris, une thèse de doctorat en histoire, mention études soviétiques et est-européennes, intitulée **Les intellectuels français face aux crises du communisme en Europe du Centre-Est. 1956-1981**. Le jury, qui lui a décerné la mention Très honorable, était composé de MM. Serge Berstein (directeur de thèse) ; Dominique Colas, Marc Lazar, Jacques Rupnik et Jean-François Sirinelli.

هكذا من الأصل



**ARTBASEL** Tout ce que la planète compte de collectionneurs, de courtiers et de marchands d'art *semble s'être donné rendez-vous* à la 29ᵉ édition de la Foire d'art moderne et contemporain de Bâle, la plus *grande manifestation de ce genre* dans le monde. 269 galeries, sélectionnées parmi 700 candidats, présentent leurs œuvres – de la photographie à la vidéo en passant par *l'édition d'art* –, dosage savant entre chefs-d'œuvre dignes de musée et travaux passionnants de jeunes artistes qui montent. ● LE SECTEUR baptisé « Statement », autrefois phagocyté par les grands marchands, est cette année uniquement composé de galeries d'avant-garde. ● LES MASTODONTES de la profession se retrouvent dans la nouvelle section « Art sculpture Basel », réservée à la sculpture monumentale. ● LES EXPOSITIONS se multiplient dans une ville de Bâle effervescente.

# Marchands d'art et collectionneurs se ruent à la Foire de Bâle

La plus grande foire d'art contemporain au monde a ouvert ses portes, mardi 9 juin, aux amateurs, galeristes et artistes de toute la planète. Les chefs-d'œuvre dignes de musée y côtoient les travaux passionnants de jeunes artistes qui montent

**ARTBASEL, 29ᵉ Foire d'art moderne et contemporain de Bâle, Bâtiment 2, Messeplatz, Bâle. Tél. : (00) 41-61-686-20-20. Internet : www.art.ch**
**Ouvert tous les jours de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 juin. Entrée 25 CHF (100 francs environ). Catalogue 35 CHF (140 francs environ).**

Devinette : où et quand l'homme d'affaire François Pinault croise t-il la rock-star Tina Turner ? La réponse est simple : l'un comme l'autre arpentaient les allées de la Foire d'art de Bâle, durant l'après-midi professionnel qui précédait le vernissage officiel, mardi 9 juin. Ils *n'étaient pas les seuls, loin de là.* Tous les collectionneurs choyés par leurs galeristes préférés avaient reçu un VIP Pass qui permet de se déplacer gratuitement dans les tramways bâlois et, surtout, de pénétrer dans le saint des saints, la foire, avant tout le monde. D'autres, moins considérés, se contentaient d'un carton d'invitation plus banal, mais tout aussi précieux : il s'agissait cette année de visiter la vingt-neuvième édition d'« ArtBasel » avant les autres. Et d'acheter, ou du moins de réserver le premier, les œuvres les plus désirables.

Les collectionneurs, les courtiers, les marchands se sont déversés du monde entier sur la ville suisse comme un nuage de sauterelles sur du blé en herbe. Ils venaient, pour beaucoup d'entre eux, des Etats-Unis, où la marchandise – entendez les tableaux importants des maîtres *consacrés* de l'art moderne – se fait rare, et où les prix de l'art contemporain flambent, entraînés par les résultats exceptionnels de la Bourse de Wall Street. Acheter de l'art est devenu pour les riches Américains un sport national, amusant, socialement gratifiant, et fiscalement déductible : pour peu que l'on ait le geste généreux de faire don d'un *chef-d'œuvre à son musée*, on peut en déduire le prix de ses impôts. Non pas celui qu'on l'a payé, mais la valeur estimée au moment de la donation. Et l'on gagne, de surcroît, une réputation d'amateur éclairé, et la gratitude de ses concitoyens. De *quoi faire rêver les quelques* conservateurs des musées français, comme Werner Spiess, du Centre Pompidou, ou Serge Lemoine, du Musée de Grenoble, qui sont venus à Bâle les yeux pleins d'espoir, mais les poches à peu près vides, et qui sont *désormais incapables* financièrement de faire entrer une œuvre majeure *dans les collections* nationales.

Les marchands présents à Bâle se frottent donc les mains, qu'ils ont un peu moites, car le mouvement qui s'annonce en inquiète plus d'un. Ils craignent un retour à la fièvre *spéculative des années 80*, qui avait vu les prix de l'art moderne et contemporain monter à des niveaux délirants, avant l'éclatement de la bulle spéculative japonaise et la chute brutale du marché, en 1990.

### UN CONCLAVE REDOUTÉ

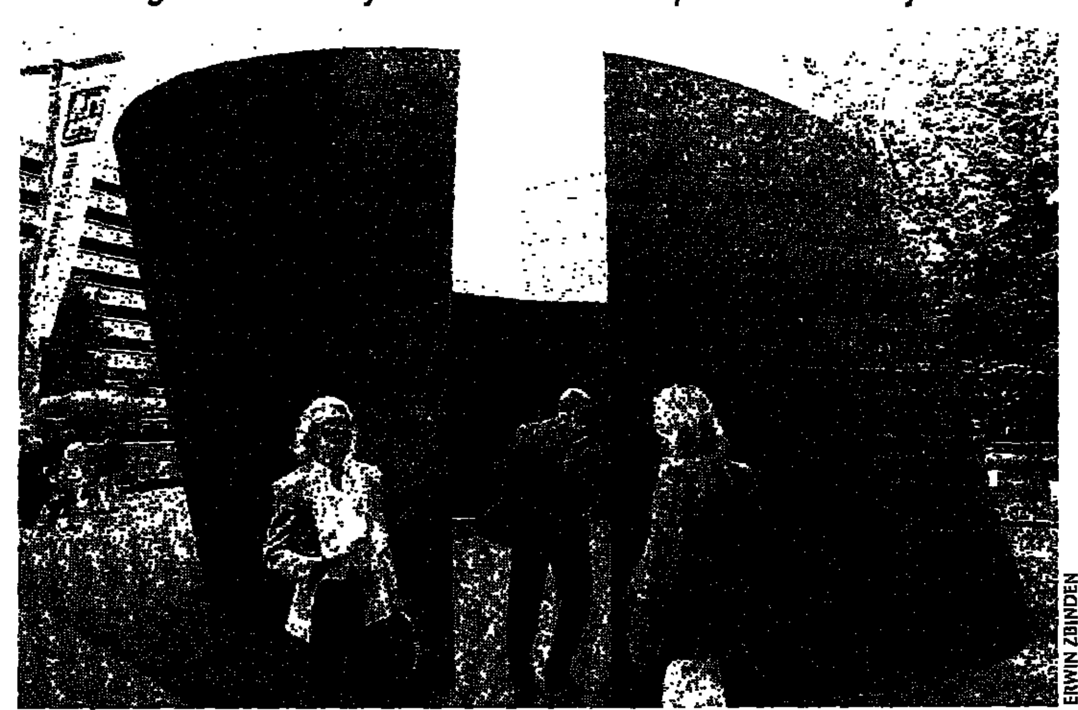
Car si les marchands vendent, ils achètent aussi, et les prix obtenus lors des ventes aux enchères de *printemps à New York* par les ténors – les Warhol, les Richter, les Kiefer – sont hors de leur portée, sauf à s'endetter auprès de leurs banquiers, échaudés par la dernière crise, celle dont le marché tout entier se remet à peine. *« Il faudrait résister à cette spéculation »*, clame l'un d'eux. *« Mais aucun de nous n'en a les moyens »*, ajoute-t-il résigné. Et les artistes ne sont pas les derniers à pousser à la hausse. Ils étaient exceptionnellement nombreux à Bâle cette année. Même Robert Rauschenberg, héros de l'Amérique depuis qu'il a décroché le Grand Prix de la Biennale de Venise en 1964, avait traversé l'Atlantique pour voir ça.

Ça, c'est *quand même la plus* belle et la plus grande foire du monde. On y trouve des sections réservées à la photographie, d'autres à la vidéo, ou l'édition d'art. Il y a *également* le secteur baptisé « Statement », où les galeries bénéficient de prix préférentiels pour peu qu'elles organisent une exposition personnelle d'un jeune artiste. Autrefois phagocyté par les grands marchands qui le traitaient comme une annexe, « Statement » *est cette année uniquement* composé de galeries d'avant-garde.

Les mastodontes de la profession se sont trouvé un nouveau jouet, la section installée dans un bâtiment proche qui a été réservé à la sculpture monumentale *(lire ci-dessous)*. « Art sculpture Basel » *est né* d'une idée de Felix Buchmann, un des membres du jury de sélection, conclave redouté qui fait de la foire de Bâle une entité qui cherche *d'une année sur l'autre à s'étendre* et à s'améliorer. Car l'organisation d'« ArtBasel » témoigne d'un professionnalisme sans faille. Un dosage savant entre chefs-d'œuvre *dignes de musée, qui n'ont donc* plus les moyens de se les offrir, et travaux passionnants de jeunes artistes qui montent. *Au premier* étage. Là où la Foire de Bâle regroupe les impétrants, piaffant d'impatience de pouvoir jouer dans la cour des grands, installés au rez-*de-chaussée. Telle était du moins* ces dernières années la division coutumière, et l'amateur savait, selon son degré de fortune, à quel étage se promener. Aujourd'hui, les choses sont moins simples. *« En bas, c'est Maastricht, en haut, c'est la FIAC »*, commente un marchand perfide. Traduisez : en bas, de l'antiquité, du moderne très, très classique ; au-dessus, du pas très contemporain, du moderne bourgeois, *du révolutionnaire de salon.*

Et pourtant, elle réserve bien des surprises, cette édition 1998 d'« ArtBasel ». Ceux qui ne font pas partie des collectionneurs, courtiers, et marchands *précités*, qui savent ce qu'ils cherchent et où sont les quatorze stands exposant Baselitz ou *Imi Knoebel, les quinze montrant* Chillida, les dix-sept accrochant Dubuffet ou Miro, les dix-huit vendeurs de Warhol ou la trentaine proposant du Picasso, ceux-là donc, *les sans-grade qui paient* leur entrée et aiment l'art tout de même, auront tout intérêt à commencer leur visite par le stand de la galerie genevoise Art & Public. Il met de bonne humeur pour le restant d'une promenade qui, si elle veut *être complète, prend deux bonnes* journées.

Car Pierre Huber, le propriétaire de la galerie, adore les effets spectaculaires : il a tapissé ses murs d'un très joli *et suave papier peint orné* de cerises, qu'on verrait plutôt réservé à une chambre d'enfant qu'à une foire d'art moderne et contemporain. Là-dessus, il accroche des dessins de Malevitch qui voisinent avec des Polke de 1967, ou les sculptures minimales aux couleurs de bonbons acides de John McCracken, sans oublier une énorme bouteille *de Chanel* n° 5, *et un* Sylvie Fleury, bien nommée dans ces lieux.



*« Torqued Ellipse n° 5 », de Richard Serra, exposé pour la première fois en Europe à la 29ᵉ Foire d'art moderne et contemporain de Bâle.*

ERWIN ZBINDEN

### HAUT DE GAMME DÉJÀ VENDU

Après cela, l'amateur pourra se perdre dans la foire sans inquiétudes : *il n'y a, cette année, aucune* œuvre majeure, aucune pièce exceptionnelle comme ce Jasper Johns que proposait en 1997 la galerie Marlborough. Certes, la galerie genevoise Krugier-Ditesheim montre un stand époustouflant, comme d'habitude. Bien sûr, il y a Beyeler. Et Gmurzynska, le spécia*liste de l'avant-garde russe du dé*but du siècle ; et Anthony D'Offay, une des plus importantes galeries londoniennes ; et Krinzinger, arrivée de Vienne avec un ensemble de Meret Oppenheim ; et Bischofberger, venu en voisin de Zurich avec *des Barcelo nouveaux* ; *et la* Marlborough, avec des gros Botero... Evidemment, il ne faut pas rater la galerie Pace-Wildenstein, qui vient en Europe chercher une clientèle que le scandale secouant la famille Wildenstein (*Le Monde* du 3 avril) *lui a fait* perdre aux Etats-Unis.

Mais comme le très haut de gamme est déjà vendu, l'amateur au portefeuille normalement constitué pourra toujours se livrer à son vice au hasard des stands. Il y trouvera le meilleur de ce que la planète peut offrir, puisque les deux cent soixante-neuf galeries présentes ont été sélectionnées parmi sept cents candidats. Les malheureux refusés sont venus quand *même, parce qu'il faut, stand ou* pas, être à Bâle. Ils sont venus à pied, à cheval ou en voiture. En avion ? Dans ce monde de « happy few », où les jets sont privés et les compagnies suisses, allemandes ou américaines, les tribulations d'Air France font sourire. *D'un sourire* mêlé d'une pitié carnassière.

***Harry Bellet***

# Toujours dérangeant, le « off » des jeunes galeries

**Liste 98, The Young Art Fair, Im Werkraum Warteck PP. Burgweg 7-15, 4058 Basel. Jusqu'au 14 juin.**

En 1996, un réseau international de jeunes galeries s'est constitué pour créer une foire parallele. Elles se sont regroupées dans une ancienne brasserie, à quelques centaines de mètres d'ArtBasel. Les pionniers ne sont plus là, pour beaucoup. La foire « off » elle-même semble s'être embourgeoisée : *il y a de vrais guichets* à l'entrée, des visites guidées et même un bureau de presse. Quant aux fêtes qui faisaient les belles nuits des saisons passées, elles sont désormais sévèrement cantonnées au bar, triste endroit. Et pourtant, il suffit de franchir le guichet pour retrouver l'ambiance un peu « destroy » qui faisait le charme des débuts.

La galerie Walcheturm, de Zurich, vous fait passer sous une potence d'où pend une corde assez impressionnante, pour pénétrer dans une *installation extrême* baptisée *Silent Raum*, où les parfums, le mandala de gazon, la sculpture en gravier pour chat ratissée comme un jardin zen et les gongs silencieux vous font pénétrer dans un autre monde. Plus loin, on croise des lapins bien vivants, grignotant des salades au milieu des ordinateurs. Un délire plutôt sympathique, que les visiteurs *explorent en famille. D'autres*, mieux organisés, tentent de montrer des œuvres dans ce gigantesque caravansérail. Michel Rein, par exemple, venu de Tours avec un fort beau Basserode, intitulé *Conversation. Même sérieux* chez The Box, une galerie de Turin qui expose entre autres Stéphane Magnin. Où chez MXM, de Prague, qui montre des pastiches conceptuels créés par Pedro Penilo, construits autour des *Poissons rouges* de Matisse, ou du célèbre *Carré noir* de Malévitch. Où encore à la galerie Chez Valentin, un Parisien qui expose les photographies et les objets crados et drôles de Véronique Boudier, dont un grand *Nu au Nutella* de 1996 qui vous fait vous poser des questions sur votre petit déjeuner. Des œuvres dérangeantes, *mais justes. L'effervescence est toujours* là.

***Ha. B.***

## *Bâle baigne dans l'art*

● **« A Guest of honor : Cézanne, Picasso, Braque, le début de la *nature morte cubiste* ».** Kunstmuseum, St. Albangraben 16. Tél. (00) 41-61-271-08-28. Jusqu'au 28 juin.

● **« Andy Warhol, dessins 1942-1987 ».** Kunstmuseum. Jusqu'au 19 juillet.

● **« *Matthew Barney* et Elisabeth Peyton ».** Museum für Gegenwartskunst, St. Alban Rheinweg 60. Tél. : (00) 41-61-272-81-83. Jusqu'au 9 août.

● **« Œuvres de la collection Theo et *Elsa Hotz* ».** Architecte, Theo Hotz a collectionné avec son épouse des œuvres de Max Bill ou Calder, mais aussi certains jeunes créateurs très prometteurs. Musée Tinguely, Grenzacherstrasse. Tél. : (00) 41-61-681-93-20. Jusqu'au 13 septembre.

● **« Roy Lichtenstein ».** Première exposition organisée depuis le décès du peintre, en septembre 1997. Fondation Beyeler, *Baselstrasse 77*, Riehen. Tél. : (00) 41-61-645-97-00. Jusqu'au 27 septembre.

● **« Frank Lloyd Wright, la cité vivante ».** Vitra Design Museum, Charles-Eames-Str., Weil-Am-Rhein (Allemagne). Tél. : (00) 49-76-21-702-32-00.

# Une nouvelle section consacrée à la sculpture

**CERTAINS**, pour trouver des lapins, traversent le miroir. A Bâle, une petite place, *seulement* fréquentée par les tramways, sépare la foire des lièvres de bronze géants de Barry Flanagan. Ils accueillent le visiteur de la nouvelle section consacrée à la sculpture par « ArtBasel ». A quelques pas d'eux, sur un sol en ciment *brut qui contraste* avec les moquettes feutrées de la foire voisine, d'autres animaux. Un cauchemar de manipulateur génétique. Des bestioles monstrueuses, *empaillées*, donc vraies, finit-on par croire. Des « Misfit », comme les nomme *justement leur* créateur, Thomas Grunfeld.

Flanagan est né en 1941. *Il est* célèbre. Grünfeld est né en 1956. Il va le devenir. C'est un des intérêts premiers de cette nouvelle section consacrée à la sculpture que de confronter de cette manière les générations. Ainsi Lara Schnitzer, pas tout à fait la trentaine, fait-elle voisiner ses *Spazmax*, des assemblages organiques mêlant mousse de polyuréthane, ballons de baudruche, scotch d'emballage et papier kraft, avec deux imposantes sculptures du plus que septuagénaire Anthony Caro. *Et ça marche.*

Ce qui ne marche pas, c'est le public, plus que clairsemé, accaparé par la grande voisine d'en face. C'est dommage pour les organisateurs, qui ont précisément créé cette nouvelle section pour redonner *le goût* à ses visiteurs des installations monumentales. Il fallait aussi convaincre *les* exposants d'investir des sommes parfois considérables dans le transport des œuvres.

### AFFRIOLANTES OU LUDIQUES

Les premiers boudent, mais les *seconds* se sont prêtés *au jeu*. Cinquante galeries ont déposé quatre-vingts projets, dont vingt-quatre seulement ont été retenus. Chacun a décidé de montrer une ou deux œuvres, si possible gigantesques. Tous sauf la Marlborough, qui commet là – avec son exposition personnelle consacrée à Botero dans la foire – sa deuxième faute de goût de la semaine. La galerie londonienne a choisi de montrer des œuvres de Jacques Lipchitz, qu'elle expose actuellement dans les jar*dins du Palais-Royal, sous les aus*pices du ministère de la culture et de la communication. Voilà qui est fort bon. Mais le stand est tellement bourré de bronzes qu'il repousse le visiteur.

Celui-ci se reposera devant *L'Oiseau de* Miro, un *bronze de deux* mètres de haut, à la fois ventru et léger, que montre Ernst Beyeler, ou s'évadera face au *Microbe vu à travers un tempérament*, un grand Max Ernst présenté par la galerie Gmurzinska. S'il prend la grosse tête, et souffre d'une migraine, il appréciera le sac de glaçons de plus de cinq mètres de diamètre réalisé par Claes Oldenburg, qu'expose Hans Mayer. *S'il a des rêves d'Icare, la machine* volante, sorte de libellule à pédales, de Panamarenko, est faite pour lui. S'il préfère les frous-frous, Beverly Semmes a façonné des robes de géantes en papier d'aluminium.

Mais d'autres œuvres sont affriolantes aussi, ou plus ludiques, comme l'œuvre du Munichois Joseph Zehrer, qui transforme le film *en sculpture, le mouvement en* forme statique. D'énormes pellicules de plastique supportent chacune vingt-cinq photographies, prises à partir d'émissions de télévision. Une manière d'immortaliser le média le plus éphémère qui soit.

Il *en existe* une autre, *que met* en valeur Roman Signer, présenté par *la galerie Stampa. Ce n'est pas la* plus simple : soit une surface au sol d'environ 30 m², couverte de feuilles de journaux, des quotidiens pour la plupart. L'artiste y fait voler un hélicoptère modèle réduit, équipé d'une caméra, et l'image du sol, l'actualité terre-à-terre, est retransmise sur un écran de télévision. L'ensemble, où *Le Monde* ne figure pas, est titré : *Survoler la presse.*

***Ha. B.***

# L'art de pousser la chansonnette sur la Canebière, de l'opéra au raï

## La revue phocéenne « Marseille sur scène » est de retour au pays

**QUESTION** d'images, question de titres. Créé à Paris en décembre 1997 à la Cité de la musique, le spectacle *Marseille sur scène* avait hérité d'une affiche dans l'air du temps : la jambe d'un joueur de foot. Le spectacle, une revue marseillaise d'un nouveau genre mise en scène par Serge Hureau, n'a pourtant que peu de rapport avec le football. Il retrace la vie de la chanson dans la cité phocéenne depuis l'âge d'or de l'opérette jusqu'au raï des années 90 et au ragga des Massilia Sound System. Ces derniers, comme les rappers d'IAM, ou Joe Corbeau, l'ancêtre du *dub* – la poésie libre mise en rythmique reggae – façon sud, sont certes de vrais supporters qui n'ignorent rien des virages nord et sud du Stade-Vélodrome. L'OM est *un fait d'actualité, et les chanteurs* du cru ont le don du réalisme sociologique.

Le Festival de Marseille, ex-Marseille-Méditerranée, a dû se mettre lui aussi à l'heure du football. Voué cette année à annoncer les clameurs du stade (les concerts se dérouleront les veilles de match), le festival propose en entrée de jeu, le 11 juin, la reprise « grandeur nature » de *Marseille sur scène*. Le spectacle revient donc à la maison avec son innocence originale. Aux Massilia, aux chants traditionnels de Juan Carmona et à l'imagination des jeunes Gacha Empega (*Le Monde* du 5 décembre 1997), le metteur en scène a rajouté de la corsitude (Jacky Micaelli) et de l'Algérie (Lili Boniche, star de la chanson algéroise avant l'indépendance).

Ainsi, la manifestation dirigée par *Apolline Quintrand* a dû résister pour ne pas perdre son identité dans la folie mercantile du ballon rond. Le festival a vu cette année son budget (5,9 millions de francs de la ville et 700 000 francs de la région PACA) rallongé de 2 millions de francs de subventions municipales pour cause de Coupe. Il *devrait en outre bénéficier d'une* parcelle indéterminée – sous forme de mise à disposition de la grande scène du Vieux Port – des 21,5 millions investis par l'OM pour équiper la ville « culturellement » durant les festivités.

**« L'AIL ÉLOIGNE LES VAMPIRES »**

*Depuis sa création*, le Festival de Marseille s'est lancé dans la recherche de *« la qualité qui fait sens »*, dit sa directrice, qui oppose en cela les réseaux culturels marseillais – comme la Friche de la Belle-de-Mai – aux opérateurs de la culture spectacle et du lâcher de ballons. Le football d'accord, dit-on au Festival de Marseille, qui présente cette année un *« Marseille en six tableaux »* (Natacha Atlas, du hip-hop, du flamenco, *Mozart l'Egyptien*, Gus Gus, des choix qui se veulent avant tout basés sur l'idée du mélange), mais pas comme objet central du désir culturel.

Combattant du foot décalé, Joe Corbeau, Arménien de Marseille, commente à sa façon les matchs en direct et en *dub* avec l'aide d'un DJ, Docteur X-Ray. Il fréquente assidûment un groupe d'amis qui aiment la pizza, les promenades dans les calanques et le beau football. Ils ont pris pour nom le Posse Poséidon, « posse *pour la famille, au sens du rap, et Poséidon, pour le dieu de l'Olympe* ». Pour tous ceux-là, l'OM appartient à Marseille, mais pas plus qu'*Un sur la Canebière*, l'opérette-phare de Vincent Scotto. Jean Guidoni y est né, tout comme les MTP (Marseille trop Puissant), club de supporteurs à façade gauchiste, né d'une scission avec les South Winner, et qui a pris pour hymne *Hasta Siempre* et brandit dans les tribunes des effigies du Che.

*Marseille sur scène* offre une vision chansonnière, colorée, de la ville, à la mesure de sa pluriethnicité historique symbolisée par... l'*aïoli*. Le terme, d'origine culinaire, est *« un mot provençal naturalisé marseillais »*, nous indique le *Dico marseillais* (de Daniel Armogathe et Jean-Michel Kasbarian, Ed. Jeanne Laffitte), consacré au parler marseillais d'aujourd'hui. Il désigne aussi le grand mélange inventé par les Marseillais de souche et les *« estrangiés de foro »*, les étrangers du dehors. L'expression, explique Alain Hayot, vice-président (PC) de la commission culture du conseil régional, désigne à la fois *« Monte-Christo, l'étranger qui vient apporter la gloire et la fortune à la ville, et l'homme à la valise, le pauvre paysan sicilien ou kabyle. »* « *Aïoli*, dit Joe Corbeau, *cela vient des rastas. Pour signifier que nous sommes tous les mêmes, ils disent quand ils s'adressent à quelqu'un "I and I". C'est aussi l'ail qui éloigne les vampires, ceux qui veulent tout s'approprier* [le FN]. » Marseille et ses mots. Le *« méga baratin »*, dit encore Joe Corbeau, en en référant à *« Jah Raimu et Ras Fernandel »*, sert à l'autodérision. *« D'aïoli à yeba, les mots s'accouplent, c'est-à-dire s'unissent face à la montée extrême du purisme français »*, écrit le romancier Jean-Claude Izzo, dans le même *Dico marseillais*.

Ainsi, le Festival de Marseille organise sa résistance au nationalisme, en collaboration avec la Friche de la Belle-de-Mai, autour du Café de la Mairie où Joe Corbeau, le *« footeux »*, stigmatise « Babylone » – la Coupe du monde de football, l'OM géré par les marchands... Le *« mythe de l'OM*, dit-il, *c'est autre chose. D'ailleurs, pour son centenaire, l'année prochaine, et non en 1998 comme ils l'ont annoncé pour faire mieux, il faudrait partir en pèlerinage sur le mont Olympe.* » Ici, nous sommes dans l'autre Marseille, pas celle dont la féministe et militante socialiste Flora Tristan écrivait en 1844 : *« A l'aspect seul de la ville... j'ai jugé qu'il n'y aurait rien à faire pour moi – Tout le monde ici sont riches. »*

***Véronique Mortaigne***

**★ Festival de Marseille, du 11 juin au 22 juillet. *Marseille sur scène*, le 11 juin, Vieux Port, 22 heures. Gratuit. Tél. : 04-91-99-00-20.**



SÉBASTIEN BOFFREDO

*L'équipe du spectacle-revue « Marseille sur scène ».*

# Le Musée d'art moderne de Saint-Etienne, bilan d'une décennie

**IL Y A DIX ANS**, la ville de Saint-Etienne inaugurait son musée d'art moderne, à la périphérie de la ville. Ce n'était pas le produit de la mode de l'art contemporain. Il se justifiait vraiment. Son Stéphanois de patron, Bernard Ceysson, œuvrait depuis longtemps au développement de la collection au sein du Musée d'art et d'industrie, comme l'avait fait Maurice Allemand, son premier directeur, parallèlement à une politique ambitieuse d'expositions autour de l'art moderne et contemporain. Qu'un musée de province s'intéresse à la création du XXe siècle était une rareté dans les années 60 et 70 : il y en avait tout juste trois : ceux de Grenoble, de Marseille et de Saint-Etienne.

Les moyens n'étaient pas considérables, mais il était dit que l'image de la ville ne serait pas cantonnée à celle du catalogue (rétrospectivement fort distrayant) de la Manufacture des armes et cycles ni à celle d'un club de foot. Le musée stéphanois aurait l'appui de la municipalité, qui ne le remettrait jamais en question. *« Une assez belle histoire »* que Bernard Ceysson, passant modestement sur la confiance que lui accordent les édiles, explique à la lumière du passé de la cité. *« Ça tient à l'atmosphère, à l'histoire de la ville. Le développement de la métallurgie a amené une population de tous les horizons, de la campagne environnante, d'Italie, d'Espagne, de Pologne, du Maghreb. La ville s'est faite d'individus qui n'étaient pas alourdis par des traditions ou des tabous culturels. C'est une ville ouvrière qui a été marquée par la tradition anarcho-syndicaliste, très forte à la fin du XIXe siècle, et qui a toujours considéré que la libération individuelle passait par l'appropriation culturelle. Cela explique, à mon sens, le musée. »*

*« A mon arrivée en 1967*, enchaîne-t-il, *Michel Durafour ne m'a pas seulement demandé de poursuivre le travail de Maurice Allemand, mais de l'accélérer, et, depuis François Dubanchet, la Ville a accepté le principe de donner 10 francs par habitant pour les crédits d'acquisitions. Cela fait 2 millions de francs par an, auxquels s'ajoute l'argent des fonds régionaux et, depuis 1987, celui du mécénat Casino. Antoine Guichard, qui est à la tête de l'entreprise Casino, avait l'idée d'un mécénat citoyen. »*

3 millions de francs par an, tel a été l'apport du mécénat Casino au Musée d'art moderne de Saint-Etienne pendant dix ans. Un cas unique en France pour un musée municipal contrôlé par l'Etat. Aujourd'hui l'enveloppe a baissé *« pour des raisons complexes »* que Bernard Ceysson ne tient pas, semble-t-il, à expliquer : elle est de 1 million de francs pour trois ans encore. Il n'empêche que l'on parle de plus en plus précisément à Saint-Etienne de l'agrandissement du bâtiment inauguré il y a dix ans, un bâtiment peu coûteux, simple et fonctionnel, dont Didier Guichard, son architecte, a d'ailleurs prévu les possibilités d'extension. C'est que depuis dix ans, la collection a pris d'étonnantes proportions.

**DONATIONS CONSÉQUENTES**

Des donations très conséquentes, celles des galeristes et collectionneurs parisiens François et Ninon Robelin, celle de la star tropézienne Vicky Rémy, sont venues s'ajouter aux acquisitions faites à des époques où les œuvres étaient accessibles (Frank Stella par exemple), et confirmer des points forts du musée – l'art conceptuel et minimal des années 60 et 70, et plus généralement l'art de la génération de Bernard Ceysson – sans jamais exclure l'art en France, ni Supports-Surfaces, ni les figurations politiques d'alors.

Cette attitude indépendante et éclectique, rare à l'époque, pouvait se reconnaître aussi à travers les grandes expositions proposées, où il s'agissait d'entreprendre la relecture de l'art d'après-guerre (par exemple *« L'écriture griffée »*) ou bien d'analyser des tendances nouvelles, plutôt que de les promouvoir (*« Mythes, Drames, Tragédies »* au début des années 80).

Outre ces donations qui ont apporté au musée des ensembles formidables (Gerz, Filliou, Dietman, artistes de Supports/Surfaces, etc.), le musée a bénéficié d'importants dépôts à long terme d'œuvres des fonds publics d'art contemporain et, en particulier, de la collection de la Caisse des dépôts et consignations. De quoi déployer la collection non seulement dans tout le musée mais aussi dans l'immense espace du Palais des expositions. Tout est là, et même plus, pour donner une idée de ce que pourrait être le musée de demain, qui serait riche, aussi, de pièces de la collection Sonnabend.

**AGRANDIR LE MUSÉE**

*« On s'est demandé que faire pour fêter les dix ans du musée,* raconte Bernard Ceysson, *une grande exposition folle ? Nous avons plutôt opté pour une grande exposition des collections des années 60 à 90, qui permet de se demander si on doit agrandir le musée et aussi comment montrer les donations et les acquisitions. Les amis ont l'impression de connaître la collection, aussi a-t-on ajouté la cerise sur le gâteau avec des pièces de la collection de la galeriste new-yorkaise Illeana Sonnabend. Il y a deux ou trois ans, Illeana Sonnabend et Antonio, son assistant, nous ont laissé entendre qu'ils pourraient mettre des œuvres en dépôt à Saint-Etienne... Après cette présentation nous allons en discuter. »*

Cette double exposition révèle, si besoin est, la richesse d'une collection où toutes les tendances depuis 1960 sont représentées, où l'on peut confronter New York et Paris, Paris et Berlin, et qui est, de fait, la plus importante en France, après celle du Musée national d'art moderne. Le patron de la maison peut se réjouir du travail accompli : le musée qu'il n'a pas quitté depuis trente et un ans, à une incartade près – justement pour diriger quelque temps le Musée national d'art moderne – pourrait être demain l'un des tout premiers musées européens d'art contemporain. L'artisan de l'avenir ne sera pas lui, mais son coéquipier de longue date : Jacques Beauffet, qui devrait être nommé dans les prochains mois à la tête des musées stéphanois. Bernard Ceysson vient, en effet, de décider de prendre sa retraite anticipée. *« Désir d'écriture... »* et de ne plus avoir à *« se colleter avec l'administration, même si à Saint-Etienne ça se passe bien »*.

***Geneviève Breerette***

**★ « Une ville – une collection », Musée d'art moderne, La Terrasse, et Palais des expositions, Saint-Etienne. *Jusqu'au 14 juin.***



## DÉPÊCHES

■ **MUSIQUES : les responsables du parc de La Villette, à Paris,** concessionnaire du club de jazz le Hot Brass fermé depuis juin 1997, ont choisi de confier le lieu à une société réunissant la salle parisienne La Cigale, Michel Orier – directeur de Label bleu et de la Maison de la culture d'Amiens – et Pierre Walfisz – ancien programmateur du Hot Brass et actuellement chargé de l'export chez PolyGram Jazz. Le club parisien lancé le 23 septembre 1993 avait déposé son bilan le 29 mai 1997 avec un passif de quelque 5,5 millions de francs et avait été placé en liquidation judiciaire le 12 juin 1997. La réouverture est prévue au début de l'année 1999.

■ **CINÉMA : le film de Joseph Vilsmeier,** *Comedian Harmonists*, qui retrace l'histoire tragique du groupe vocal allemand des années 20 et 30, acclamé jusqu'aux Etats-Unis avant d'être interdit par les nazis, a reçu le 6 juin la Bande de film en or du cinéma allemand. Doté de 1 million de marks, ce prix veut être le pendant allemand des oscars américains ou des césars français.

■ **Vouées au cinéma indépendant,** les quinzièmes Rencontres cinématographiques franco-américaines d'Avignon présentent, du 24 au 28 juin, quinze longs métrages et quatorze courts métrages, en compétition. Outre les projections, le Festival *organise séminaires et tables* rondes, et rend hommage à Samuel Fuller et à Paul Schrader, en sa présence.

● **VENTES : un drapeau métallique et une plaque provenant d'un radeau de sauvetage du** *Titanic* ont été adjugés 79 500 dollars mardi soir 9 juin lors d'une vente chez Christie's à New York. Ce lot de souvenirs achetés en 1912 par un employé de la White Star Line, la compagnie exploitant le transatlantique, était estimé entre 50 000 et 70 000 dollars. L'identité du vendeur n'a pas été révélée. Au cours de la même vente, une paire de fauteuils des salons de première classe du paquebot *Normandie*, avec leur revêtement d'origine, a été vendue 19 500 dollars pour une estimation haute de 12 000 dollars.

هكذا من الأصل



# A Lisbonne, la France chante et joue dans ses langues régionales

## L'Exposition universelle a consacré une journée à la culture française

**Qu'est-ce que la nouvelle France culturelle aujourd'hui ? De la danse contemporaine, du nouveau cirque, du théâtre de rue, répond l'AFAA, (Association française d'action artistique), désormais volontairement plus éloignée des voies diplomatiques institutionnelles et plus proche des demandes du public étranger. Elle l'a démontré par la diversité de sa production musicale, à Lisbonne le 9 juin.**

LISBONNE
*de notre envoyée spéciale*

Denez Prigent tient la scène flottante L'Amphithéâtre du dock, au bord du Tage, Valentin Clastrier est à la vielle à roue électro-acoustique. Pigalle chauffe une place dénommée la « Promenade » où des cohortes de jeunes s'en vont déguster des Pizzas Hut, des McDo ou des Kentucky fried chicken (KFC) – où a-t-on vu qu'une exposition mondiale pouvait se passer des signes du temps et vendre, au prétexte qu'elle se tient à Lisbonne, du *caldo verde* ou de la morue au four ? A trois pas de là, l'accordéoniste Mac Perrone, avec son confrère Pascal Contet, revit en musique les affres de Jean Gabin dans *La Bête humaine*. Perrone aime le bon cinéma français, il l'illustre à sa façon : imaginaire.

A l'auditorium Jules-Verne, futur fief moquetté de l'Orchestre national du Portugal, Michel Plasson dirige l'Orchestre national du Capitole de Toulouse, avec élégance et finesse. Sur la place de la vidéo, dite Sony, l'Orchestre national de Barbès (ONB), des Maghrébins de Paris, se faufile entre les bulles de savon (des jeunes filles à dossard Perrier distribuent les appareils adéquats), avant de céder la place tard dans la nuit au Grand Orchestre du bal, version théâtrale, encore une fois décalée, des bals populaires où l'on danse sur *La Grande Zoa* ou *Marcia Baila*. C'est ça, la France : un pays où l'on danse en réfléchissant.

### RHINOCÉROS ET VIELLES À ROUE

Le 9 juin, alors que Lisbonne (la ville) se mettait en fête pour honorer saint Antoine, que le *fado vadio* (fado amateur), le rock post-punk ou les *coladeiras* cap-verdiennes se croisaient jusqu'à pas d'heure sur les places ornées de petits drapeaux et imbibées des odeurs de la sardine grillée dans l'Alfama ou le Barrio Alto, Lisbonne Expo 98 (la façade européenne) fêtait le Jour de la France. Le matin, on avait vu Lionel Jospin sous l'extraordinaire voile de béton dessiné en forme de vague par l'architecte Alvaro Siza Vieira, auteur du Pavillon du Portugal. Dans l'après-midi, le Royal de Luxe avait promené sur le Tage son (faux) rhinocéros géant, encagé et écumant. A la France, on demandera toujours d'avoir de l'imagination et de la drôlerie.

L'AFAA (Association française d'action artistique), chargée de présenter l'image culturelle de la France à l'étranger, avait pensé pour le grand soir français à une programmation musicale où la question des racines régionales était autant posée que celle de l'appartenance nationale. D'où un fort, et louable, contingent de vielles à roue. Qu'est-ce que la nouvelle France culturelle aujourd'hui ? De la danse contemporaine, du nouveau cirque, du théâtre de rue, répond l'AFAA, aujourd'hui volontairement plus éloignée des voies diplomatiques institutionnelles et plus proche des demandes du public étranger. L'ONB chante en arabe, les Fabulous Troubadors avec de forts accents occitans, Denez Prigent et son *gwerz* techno est breton jusqu'aux dents, le Grand Orchestre de bal navigue de Piaf à Catherine Ringer (des Rita Mitsuko). Cette France-là n'a rien à voir avec la globalisation McDo. Plus elle est elle-même et plus cela marche. Le plus rock (dans l'attitude) des chanteurs bretons, Denez Prigent, a fait pleurer le Tage, et danser les jeunes pèlerins de l'hymne aux océans multiples que Lisbonne a voulu, dans la plus totale anarchie, dresser pour la dernière exposition internationale du siècle.

*V. Mo.*

# Quand un constructiviste russe illuminait Monte-Carlo

**PEVSNER, TRENTE ET UN DESSINS, Galerie Pierre-Brullé, 25, rue de Tournon, Paris 6e. Mo Saint-Sulpice. Tél. : 01-43-25-18-73. Du mardi au vendredi, de 14 h 30 à 18 h 30, le samedi de 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 11 juillet.**

En 1927, la vogue des Ballets russes n'est pas encore passée et Diaghilev associe compositeurs et artistes modernes, pour des productions qui laissent pantois le public habitué aux chorégraphies et aux décors de « bon goût ». Après Picasso, Gris, Ernst et Miró ont travaillé avec lui, tous artistes des avant-gardes cubiste et surréaliste. Mais, en 1927, Diaghilev prend un risque plus grand encore, celui de demander des décors et des costumes à deux artistes constructivistes, deux sculpteurs, deux frères, Anton et Naoum Pevsner, nés l'un en 1886, l'autre en 1890 et, pour le deuxième, connu sous un pseudonyme, Gabo.

De 1917 à 1923, ils ont participé à la révolution russe. Pevsner a dirigé l'atelier de Malevitch en 1919 et s'est querellé avec Kandinsky, l'année suivante. Les deux frères ont placardé des tracts, exposé leurs travaux en plein air, travaillé aux Vkoutémas – ateliers collectifs où il s'agit de tout renouveler, de tout réinventer. Ils sont partis avant qu'il ne soit trop tard et que le pouvoir soviétique n'interdise cette agitation intellectuelle pour en revenir au vieux classicisme, favori des régimes tyranniques.

Donc, en 1927, ils sont en France, et Diaghilev – on ne sait trop pourquoi – s'intéresse à eux. Il a là, à monter, un ballet en un acte. Boris Kochno a pris le sujet à Esope, celui d'un jeune homme amoureux d'une chatte qu'Aphrodite change en fille pour complaire au garçon. Idylle. La déesse, agacée, fait apparaître une souris. La demoiselle court aussitôt à sa poursuite, redevient chatte et laisse son amant dans la plus cruelle des situations. Vieille histoire du naturel qui revient au galop.

George Balanchine décide de la chorégraphie. Henri Sauguet est prié d'écrire une partition. Jusque-là, rien d'extravagant. Mais, le 2 mars, par contrat, Pevsner et Gabo reçoivent commande d'une architecture pour la première, prévue à Monte-Carlo le 30 avril. Le délai est assez court. Il n'empêche : la représentation a lieu comme prévu.

Les frères s'établissent sur place avec leur matériel : des feuilles de verre et de métal, du mica, des étoffes cirées, de quoi découper, de quoi souder – et rien de ce qu'emploient les décorateurs d'habitude, pas de trompe-l'œil, pas de peintures, pas de riches étoffes. A en croire Sauguet, *« ce fut un succès, un vrai grand succès »*, dominé par une exigence commune, *« la pureté des lignes »* plutôt que les *« artifices des couleurs »*.

### « RYTHMES CINÉTIQUES »

A en juger d'après les dessins – d'Anton Pevsner – qui restent de cette expérience, on le croit volontiers. Ils sortent de l'oubli et, immédiatement, ils s'imposent au regard par leur économie de moyens et leur science de la composition. Ils intéressent d'autant plus que l'on y voit l'idée plastique se développer par étapes. Au début, il y a fort peu de chose, un axe qui divise la feuille en deux, quelques obliques, l'esquisse de trois ou quatre quadrangles. Puis des courbes s'introduisent, la surface se creuse en espace, les axes deviennent des arêtes, les plans des architectures transparentes. Les deux artistes les convertissent en plaques de verre, en échafaudages aériens parmi lesquels les interprètes se déplacent comme entre des lumières immatérielles. Rare exemple d'un accomplissement du constructivisme russe, à Monte-Carlo...

Aux études pour le ballet sont jointes deux autres séries de dessins, afin de rendre plus amplement justice à Pevsner. Les « Formes dans l'espace » et les « Formes abstraites » développent un vocabulaire graphique de spirales, volutes, courbes et contre-courbes essentiellement dynamiques, prolongement du futurisme, recherche de la transcription du mouvement par la géométrie, application des principes que les deux frères ont publiés à Moscou en 1920 – *« les rythmes cinétiques sont les formes fondamentales de nos sensations du temps réel »*. L'art de l'ellipse y est poussé très loin, avec un beau souci de légèreté. Moins convaincantes apparaissent par comparaison les œuvres figuratives, visages et corps de femmes.

*Philippe Dagen*

# NOUVEAUX FILMS

### SIMPLES SECRETS

■ Normalement, on aurait dû échapper à cette caricature de mélodrame provincial « familialiste », où une poignée de vedettes viennent faire un numéro de cabotinage sentimental devant la caméra bardée de filtres mordorés et bloquée sur des ralentis langoureux. On verra donc le cerle des proches, rompu par la vie, se reconstituer autour de la plus méritante de ses membres, atteinte d'une maladie incurable et utilisée en guise de tire-larmes publicitaire, de manière assez écœurante. Ou alors ce truc aurait pu passer directement à la télévision, l'après-midi, pour punir les femmes qui n'aiment pas le football. Mais *Titanic* vint et subséquemment la gloire de Leonardo Di Caprio. Depuis, tout ce qu'a tourné le beau jeune homme blond est réputé valoir de l'or, voilà le résultat.

*Jean-Michel Frodon*

*Film américain de Jerry Zacks, avec Meryl Streep, Diane Keaton, Leonardo Di Caprio, Robert De Niro, Hume Cronyn, Dan Hedaya. (1 h 39.)*

### LE TRAITÉ DU HASARD

■ Ce film se propose de dresser un portrait d'une bande d'homosexuels dans le Paris des années 90. Tournant essentiellement autour des liens qui unissent cinq personnages appartenant à l'ancienne et à la nouvelle génération de la communauté gay (années 70 et années 90), il circonscrit délibérément son propos à cette dernière, à ses lieux de reconnaissance (bars, fêtes, boîtes), ses thèmes et ses figures de prédilection (dandysme, provocation, outrance), et *grosso modo* à tout ce qui peut conforter un étiquetage sommaire. Ce microcosme qui apparaît totalement coupé du monde ressemblerait fort à une méchante caricature si le réalisateur n'avait tenté, en contrepoint, de montrer la fragilité de ces personnages et l'ombre menaçante du sida qui pèse sur leur destin. Encore eût-il fallu y mettre moins de complaisance et de pathos – que de bons et de mauvais mots ! que de vieille et rance psychologie ! – et un petit peu plus de mise en scène.

*Jacques Mandelbaum*

*Film français de Patrick Mimouni. Avec Eliane Pine Carringhton, Nini Crépon, Bruno Anthony de Trigance. (1 h 35.)*

### SHOOTING FISH

■ *Shooting Fish* fait partie de ces comédies contemporaines dont l'objet premier est d'enrober par un récit une bande-son bourrée de chansons et de musique. Vendu comme un parangon des comédies britanniques à la mode, le film de Stefan Schwartz suit les évolutions de deux escrocs sympathiques, acharnés à monter des arnaques très compliquées. La rencontre avec une jeune fille dont ils font leur complice changera leur destin et le fruit de leurs vilenies assurera leur rédemption (l'argent volé servira à une fondation pour enfants trisomiques). Le trajet des héros, malmenés par les incohérences d'un scénario hasardeux, se termine donc bien loin de l'amoralisme joyeusement revendiqué au début de ce film qui faisait mine d'épater pour, finalement, complaire à tout le monde.

*Jean-François Rauger*

*Film britannique de Stefan Schwartz. Avec Dan Futterman, Stuart Townsend, Kate Beckinsale. (1 h 44.)*





# SORTIR

## PARIS

**Rencontres à la Cartoucherie**
Cent cinquante auteurs, metteurs en scène, comédiens, musiciens et techniciens se réunissent durant dix jours à la Cartoucherie pour présenter une cinquantaine de pièces courtes, généralement inédites, rassemblées en six programmes différents sous le titre général de « Nouveaux Mondes et libertés ». Toutes évoquent, d'une manière ou d'une autre, la nécessaire conscience au monde d'un théâtre pour qui la citoyenneté ne passe pas forcément par le discours. Les Rencontres ont privilégié les libertés dans la diversité des approches et des jeux.
*Théâtre du Chaudron, Théâtre de la Tempête, Cartoucherie, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes et navette. Tél. : 01-43-28-44-22. Les 11 et 12, à 20 heures ; le 13, à 15 h 30 et 20 heures ; le 14, à 16 heures. 50 F.*

**Séances exceptionnelles à la Vidéothèque de Paris**
Parallèlement au programme consacré au thème « Sexe et tabous » présenté à la *Vidéothèque de Paris* jusqu'au 14 juillet, une rencontre-débat aura lieu à l'issue de la projection d'*Une sale histoire* (1978), de Jean Eustache, le 11 juin à 19 heures, en présence de Jean Douchet, Thierry Lounas, journaliste aux *Cahiers du cinéma*, et Philippe Lafosse, journaliste au *Monde de l'éducation*. Le même soir, à 20 heures, *The Edge*, de Robert Kramer (Etats-Unis, 1967), sera projeté à 20 heures, en sa présence et en celle de Leos Carax, qui a choisi de diffuser ce film dans le cadre des rencontres organisées par l'ACID (Agence du cinéma indépendant pour sa diffusion).
*Vidéothèque de Paris, Nouveau Forum des Halles, porte Saint-Eustache, Paris 1er. Mo Châtelet-Les Halles. Tél. : 01-44-76-62-00.*

**The Unbelievable Truth**
Moins orageux que celui de son frère Thom Yorke (chanteur de Radiohead), le spleen d'Andy (chanteur d'Unbelievable Truth) s'étire en des mélodies d'une intensité introvertie.
*Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. Le 11, à 20 heures. Tél. : 01-47-00-57-59.*

**Orlando Poleo**
Le percussionniste le plus en vue de la scène latino parisienne est vénézuélien. Après avoir travaillé avec Irakere, Pete Conde Rodriguez, Eddie Palmieri, Kip Hanrahan, participé à l'exercice cubain de Dany Brillant, il a monté son propre groupe, Chaworo, une formation épatante, jamais en reste d'énergie (CD *El Buen Camino*/Colombia).
*La lava, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mo République. Les 11 et 12, à 23 heures. Tél. : 01-42-02-20-52. 80 F et 100 F.*

**Ekova**
Entre flamme et velours, elle impose sa voix, s'accompagne au violoncelle ou bien à la guitare. Américaine, Dierdre Dubois chante dans une langue inconnue. Autour d'elle, deux hommes, l'un iranien, l'autre kabyle. Ils l'habillent d'un fil de luth (oud) et de percussions légères. Ce trio épris de dépaysement fête à l'Européen la sortie de son premier album, *Heaven's Dust* (Sony Classical).
*L'Européen, 5, rue Biot, Paris 17e. Mo Place-de-Clichy. Le 11, à 19 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13.*



# GUIDE

## FILMS NOUVEAUX

**Au cœur de la tourmente**
de Beeban Kidron (Grande-Bretagne, 1 h 54).
**Boca a boca**
de Manuel Gomez Pereira (Espagne, 1 h 45).
**C'est ça l'amour ?**
de Carl Reiner (Etats-Unis, 1 h 44).
**L'Etoile de Robinson**
de Soren Kragh-Jacobsen (Danemark, 1 h 43).
**L'homme qui en savait trop... peu**
de Jon Amiel (Etats-Unis, 1 h 33).
**Le jour où Sascha est revenu**
de Goran Rebic (Autriche, 1 h 28).
**Long crépuscule**
d'Attila Janisch (Hongrie, 1 h 10).
**Ombre sur la neige**
d'Attila Janisch (Hongrie, 1 h 16).
**Shooting Fish**
de Stefan Schwartz (Grande-Bretagne, 1 h 44).
**Simples secrets**
de Jerry Zaks (Etats-Unis, 1 h 39).
**Le Suspect idéal**
de Jonas et Joshua Pate (Etats-Unis, 1 h 40).
**Le Traité du hasard**
de Patrick Mimouni (France, 1 h 35).
**Wishmaster (*)**
de Robert Kurtzman (Etats-Unis, 1 h 27).
*★ Film interdit aux moins de 12 ans.*

## TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

## VERNISSAGE

**Marc Devade, Manolis Maridakis**
*Galerie Bernard Jordan, 5, rue Chapon, Paris 3e. Mo Arts-et-Métiers. Tél. : 01-42-77-19-61. De 14 h 30 à 19 heures ; samedi de 11 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Du 11 juin au 11 juillet. Entrée libre.*

## ENTRÉES IMMÉDIATES

*Le Kiosque Théâtre : les places du jour* vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

**Ballet Cullberg**
Mats Ek : *La Belle au bois dormant.*
*Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. Le 11, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 100 F à 160 F.*

**Orchestre philharmonique de Radio-France**
Maudot : *Les Cendres du signe, création.* Niimi : *Fû-sui.* Yoshida : *Haïkaï.* Ibert : *Divertissement.* Hikotaro Yazaki (direction).
*Maison de la culture du Japon, 101, quai Branly, Paris 15e. Mo Bir-Hakeim. Le 11, à 20 heures. Tél. : 01-44-37-95-01. 120 F.*

**Orchestre national de France**
Berlioz : *Te Deum.* Yann Beuron (ténor), Capella de Saint-Pétersbourg, Maîtrise et chœur de Radio-France, Charles Dutoit (direction).
*Basilique, 1, rue de la Légion-d'Honneur, 93 Saint-Denis. Mo Saint-Denis-Basilique. Le 11, à 20 h 30. Tél. : 01-48-13-06-07. De 90 F à 250 F.*

**Gilberto Gil, Elba Ramalho, Richard Galliano**
*Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mo Opéra. Le 11, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. 190 F.*

**El-Kaff sa'idi, Gaber Azab al-Isnawy**
*Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mo Jussieu. Le 11, à 20 h 30. Tél. : 01-40-51-38-14. 100 F.*

**Ensemble Laaroussi Lahcen**
*Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mo Abbesses. Le 11, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.*

**Ralph Thamar**
*Chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe, Paris 11e. Mo Bastille. Le 11, à 20 h 30. Tél. : 01-43-57-24-24. 80 F et 100 F.*

## DERNIERS JOURS

**13 juin :**
**L'Art dans le monde**
*Passage de Retz, 9, rue Charlot, entrée 5, rue Pastourelle, Paris 3e. Tél. : 01-48-04-37-99. De 10 heures à 19 heures. 35 F.*
**Made in Vietnam :**
**Nguyen Minh Thanh, Nguyen Van Cuong**
*Galerie Area, 10, rue de Picardie, Paris 3e. Tél. : 01-42-72-68-66. De 14 heures à 19 heures. Entrée libre.*
**14 juin :**
**Le Jeu de l'amour et du hasard**
de Marivaux, mise en scène de Jean-Pierre Vincent.
*Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-46-14-70-00. De 80 F à 140 F.*



## EN VUE

■ **Alan Greenberg**, riche septuagénaire, vient de donner un million de dollars à un hôpital new-yorkais pour permettre la *distribution gratuite* de Viagra aux nécessiteux. A condition qu'ils soient âgés et impuissants.

■ **Brewer, King** et **Berry**, racistes sanguinaires, membres du Ku Klux Klan, qui, la veille, avaient enchaîné à un pare-choc et traîné sur une route de Jasper au Texas **James Bird**, un Noir handicapé, lui arrachant un bras et lui coupant la *tête, ont été arrêtés*, dimanche 7 juin, en train de charger sur leur camionnette de la viande congelée volée dans un restaurant.

■ Le père **Georges Boyer**, *« passionné de l'homme et du football »*, prêtre de l'église Sainte-Germaine, près du Stadium de Toulouse, monte en chaire avec son accréditation autour du cou, exhortant les fidèles à *« pardonner à ceux qui nous ont taclés »* pour connaître un monde meilleur *« rond comme un ballon »*.

■ En Allemagne, les centaines de clochers qui abritent les stations-relais des téléphones portables rapportent chacun à leurs églises environ 6 000 deutschemarks (20 000 francs) de loyer par an, davantage dans les régions *« névralgiques »*.

■ Encouragés par le succès de leur bière, la plus chère d'Allemagne, les *vingt-cinq bénédictins industrieux* du monastère bavarois d'Andechs veulent à présent pétrir du pain de luxe et construire un golf de 18 trous.

■ **Mgr Karl Braun**, archevèque de Bamberg en Allemagne, appelle les golfeurs à lutter contre le chômage en participant au *« Prix de l'archevèque »* qui aura lieu, dimanche, à Leimershof.

■ *« Dans la Bible, il y a plus de références à l'argent qu'au salut »*, se défend **Arun Kataria**, de la commission financière de l'Eglise anglicane qui, grâce à ses participations dans des sociétés d'armements, des groupes pétroliers ou pharmaceutiques comme le laboratoire Pfizer, fabricant du Viagra, a *obtenu, en 1997*, 80 millions de livres de revenus d'actions.

■ La désespérée **Thérèse Blais-Morin**, qui, dimanche 7 juin, s'est suicidée après avoir tué son époux anglophone dans un centre hospitalier de Montréal, a expliqué son geste dans une lettre : elle redoutait le transfert prochain du malade, atteint d'un Alzheimer, dans un hôpital francophone de Pointe-Claire.

■ Une femme, débile légère, *autrefois pensionnaire d'un institut* psychiatrique catholique de Gènes, recrutait, dans l'établissement, où elle avait ses entrées, des handicapées mentales pour le réseau de prostitution qu'elle gérait avec son amant, atteint de troubles psychiques.

*Christian Colombani*

# M. Al Fayed, cible des tabloïds britanniques

## Les journaux populaires se déchaînent contre le magnat égyptien, père du dernier compagnon de la princesse Diana, après la confrontation organisée à Paris de tous les protagonistes de la tragédie

**LA CONFRONTATION** organisée, début juin à Paris, par le juge chargé de l'enquête sur la mort de la princesse Diana et de Dodi Al Fayed a fait les choux gras de la presse britannique. Les propos discourtois du père de Dodi, Mohamed Al Fayed – propriétaire de l'Hôtel Ritz, à Paris, et du magasin Harrods de Londres – ont fait la « une » du *Sun*. La télévision a rediffusé cette scène surprenante où l'avocat du milliardaire égyptien – l'ancien ami et ministre de François Mitterrand, Georges Kiejman – tentait de faire taire son client qui s'emportait de plus en plus face aux photographes, qu'il a traités de *« vautours »*. Le drame du pont de l'Alma tourne en farce sur fond de cliquetis de tiroir-caisse.




« Reptile », a titré en énormes caractères le *Sun*, ajoutant : *« Fayed traite la mère de Di de snob et de mauvaise maman. »* Sous une autre manchette, intitulée « Le cruel emportement de l'ordure de Harrods », son envoyé spécial raconte : *« A la sortie de l'audition sur la mort de la princesse Diana, le vindicatif Al Fayed s'est lancé dans une tirade haineuse contre la mère au cœur brisé. Il s'en est pris à Frances Shand Kydd, soixante-deux ans, pour avoir laissé tomber Diana quand elle en avait six, ajoutant : "C'est une snob. Qu'elle aille se faire voir. (...) Elle se prend pour la reine de Saba" »* parce qu'elle l'a ignoré durant la confrontation. Et le tabloïd d'écrire : *« Cet aigri d'Al Fayed s'est révélé un individu méprisable et sans cœur en fulminant avec sauvagerie et cruauté contre Mme Kydd, qui vivait l'un des jours les plus pénibles de son existence. »*

M. Al Fayed, qui a déjà eu maille à partir avec la justice et l'establishment britanniques, n'a pas amélioré son image en dénonçant *« le snobisme anglais »* contre ce *« fils de la classe ouvrière que je suis »*. Le *Sun* lui a consacré un de ses inimitables éditoriaux. *« Fichez-le à la porte ! En quelques phrases, Al Fayed a confirmé ce que nous pensions depuis longtemps. C'est un égoïste mal élevé et qui se moque de la bienséance. (...) La nation a fait preuve d'une patience remarquable envers lui. Il a été trop loin en crachant son amertume. Il est temps qu'il emballe ses affaires dans un panier de Harrods et qu'il reparte d'où il est venu. Si le bon peuple d'Egypte en veut bien. »* Le conservateur *Sunday Telegraph* enfonce le clou dans un éditorial intitulé « A Very Bad Man », où il écrit que *« beaucoup de gens ont été expulsés pour bien moins »*.

Le *Mail on Sunday* cite, pour sa part, la réponse de la mère de Diana à M. Al Fayed : *« Diana n'a jamais aimé Dodi. »* Et le journal de raconter comment *« Mohamed Al Fayed avait manigancé un mariage entre Dodi et Stéphanie de Monaco »*. *« C'était il y a douze ans, selon un chroniqueur de la famille royale. Son premier mouvement a été d'acheter les droits pour l'Angleterre de ses maillots de bain. Il n'avait plus qu'à attendre son inévitable visite à Harrods. La princesse s'y arrêta en 1986, et Al Fayed lui présenta Dodi lors d'un dîner. Sa manœuvre marcha bien puisqu'ils passèrent une soirée endiablée à faire les boîtes de nuit et se fixèrent un nouveau rendez-vous. »* L'affaire fit long feu, Dodi se maria, en janvier 1987, avec une mondaine dont il divorça en août.

*Patrice de Beer*

## DANS LA PRESSE

**L'HUMANITÉ**
*Charles Silvestre*
■ On a frôlé le carton rouge : un Mondial (de football) organisé par la France sans Air France ! L'accord intervenu entre la direction et le principal syndicat de pilotes est une bonne nouvelle, une très bonne nouvelle. Le mot clé du communiqué de *« sortie de conflit »* est développement (...). Le compromis s'efforce de marier la compétitivité nationale dans le cadre d'une bataille du transport aérien qui, de plus en plus, va faire rage et l'intéressement du personnel. Le perdant est tout désigné : c'est le camp de la privatisation d'Air France. Pour ses partisans qui, hélas, ne se trouvent pas qu'à droite, l'ouverture du capital conçue pour faire « respirer » l'entreprise publique et non pour la nier est une mauvaise mesure. Ils ne se sont pas remis du départ de *« leur »* homme, Christian Blanc, dont le nom revenait sur leurs antennes.

**LES ÉCHOS**
*Nicolas Beytout*
■ Faut-il parler de paix, ou seulement d'armistice ? Une fois passé le soupir de soulagement de voir interrompu le processus d'autodestruction de la compagnie, on s'interroge en effet. Car le texte signé est suffisamment ambigu et vague pour permettre toutes les interprétations et laisser ainsi planer quelques menaces bien réelles pour l'avenir (...).
L'effet de l'accord sur les comptes de la compagnie sera seulement fonction de ce que les pilotes voudront bien en faire : là réside toute sa faiblesse. Ce sont les pilotes qui, selon qu'ils accepteront ou non d'acheter des actions, décideront du rythme auquel se feront les économies de salaires. Ce sont eux qui, selon qu'ils négocieront âprement ou non le *« gel »* biennal des rémunérations, décideront de la viabilité à long terme de la compagnie. Chez Air France, les pilotes n'ont pas lâché le manche.

**EUROPE 1**
*Alain Duhamel*
■ L'Accord entre la direction et les pilotes fait d'abord une bénéficiaire : c'est la France (...). Et puis, il y a des vainqueurs : Lionel Jospin et ceux des ministres qui ont fait preuve du plus de fermeté. Il y a aussi la direction d'Air France et les syndicats CFDT et FO de la compagnie qui ont fait preuve de réalisme (...). Il y a enfin les partisans d'une privatisation qui ont bénéficié d'une sorte de leçon de chose en grandeur réelle pour démontrer à quel point l'Etat n'a rien à faire dans une entreprise en situation de concurrence intégrale et ne remplissant plus de mission de service public. Enfin, il y a les vaincus : les pilotes d'abord (...). Et puis, le PC, la CGT, Arlette Laguiller, Jean-Claude Gayssot qui, en partant du principe que des grévistes ne peuvent pas être mauvais, leur ont rendu le pire des services.

**FRANCE INTER**
*Pierre Le Marc*
■ Le paradoxe supplémentaire du mouvement des pilotes, c'est qu'il aura donné au PDG d'Air France, qu'ils avaient espéré marginaliser et plier à leur volonté, la légitimité qu'il n'avait pas au début du conflit. Une légitimité dont il aura besoin pour refaire l'unité de la compagnie déchirée par la grève (...). Il est incontestablement une autre légitimité que cette affaire renforce, c'est celle du premier ministre.

# http://193.123.144.14/interpol-pr

## Interpol explique ses structures et ses activités sur Internet

*« BIENVENUE sur la page d'accueil de l'organisation internationale de police criminelle. »* Interpol, *soixante-quinze ans cette année*, s'installe sur le Net : une initiative novatrice de la part d'une organisation très discrète, qui, depuis son QG de Lyon, coordonne la coopération entre les polices de ses 177 pays membres. Son site, disponible en français, anglais et espagnol, présente d'abord les principales activités et les structures de l'organisation, depuis l'unité d'analyse de la criminalité jusqu'au service « dactyloscopie et identification » qui exploite 120 000 fiches individuelles. Il propose également une série d'articles rédigés par des experts ou des *hommes de terrain, tels William Ta*foya, agent du FBI spécialisé dans la traque des tueurs en série, ou David Lowe, de la section des véhicules volés de la police britannique.




Pour les non-initiés, une rubrique de questions-réponses fournit une introduction aux *« problèmes les plus récents en matière de répression : le débat sur la drogue, le crime organisé, l'immigration illégale, le terrorisme et la contrefaçon »*. On découvre ainsi les monnaies préférées des faux-monnayeurs, ou le volume de la production mondiale d'héroïne, de cocaïne et d'opium. Par ailleurs, Interpol n'hésite pas à faire appel à la collaboration des internautes, en affichant les photos d'œuvres d'art et objets rares volés, tel le Cosmographia du mathématicien grec Ptolémée, disparu de la bibliothèque de Wiesbaden en août 1997.

Avec 43 000 visiteurs par mois, le site s'offre le luxe d'attirer des annonceurs, et même de les sélectionner : *« Seules sont acceptées les publicités correspondant à notre champ d'activités, comme les fournisseurs d'acier pour blindage ou les fabricants d'appareil de détection de faux billets »*, précise Serge Sabourin, sous-directeur chargé de la communication.

Avant la fin de l'année, le site devrait se doter d'une rubrique sur la contrefaçon des cartes bancaires : *« On y trouvera des numéros de cartes volées et des explications sur la manière dont s'y prennent les trafiquants. »* Enfin, Interpol souhaite que son site permette de découvrir les pages web d'autres services de police : *« Notre politique est de relier en hypertexte les sites de chacun de nos bureaux nationaux. A terme, nous voulons devenir la porte d'entrée vers un ensemble de sites offrant des renseignements spécifiques à chaque pays. »* Déjà, des liens permettent d'aller consulter les signalements d'une vingtaine de criminels canadiens en cavale, ou d'apprendre qu'en avril, les accidents de la circulation au Japon ont tué 70 cyclistes et 200 piétons.

*Christophe Labbé et Olivia Recasens*

## SUR LA TOILE

**BILLETS D'AVION**
■ Lors de l'assemblée générale de l'IATA (Association internationale du transport aérien) qui s'est tenue le 9 juin à Montréal, un représentant de Sabre, l'un des grands systèmes mondiaux de réservation, a annoncé que cette année plus de 1 % des billets pour les vols intérieurs américains seraient vendus sur Internet, et que ce chiffre pourrait dépasser les 7 % en 2002. La compagnie américaine Continental Airlines a estimé pour sa part que les ventes de billets réalisées sur ses différents sites Web représenteraient de 20 à 30 % de ses ventes totales d'ici cinq ans. – *(AFP.)*

**FOOTBALL**
■ 98 Radio-France, la station de radio consacrée entièrement à la Coupe du monde de football et diffusant en grandes ondes de 8 h 30 à 1 h du matin, est retransmise en direct sur Internet (format RealAudio).
*www.comfm.fr/sites/rdirect/fr.html*

**YAHOO EN ESPAÑOL**
■ Le moteur de recherche Yahoo ! a créé un nouveau service en espagnol, qui va répertorier les sites web d'une vingtaine de pays hispaniques. *espanol.yahoo.com*



# Interview du ballon

*par Alain Rollat*

**LA COUPE DU MONDE** commence à peine et vous vous livrez déjà à des facéties. Au Stade de France, dans le match d'ouverture, vous rebondissez sur l'épaule d'un joueur écossais pour qu'il marque contre son camp, et, un peu plus tard, à Montpellier, vous recommencez en rebondissant, cette fois, sur la tête d'un joueur marocain qui espérait autre chose de votre part. Pourquoi ces mauvaises plaisanteries ?

– Je voulais, d'entrée de jeu, capter l'attention des médias pour remercier Adidas, mon fabricant, de m'avoir fait confiance.

– C'est réussi ! Mais n'en avez-vous pas fait un peu trop ?

– Si, vous avez raison. Mais je l'ai fait exprès. J'applique une stratégie de commercialisation. Je dois également séduire la clientèle qui ne fréquente pas les stades.

– Je ne vois pas le rapport avec ma question...

– C'est pourtant clair : le contrat qui me lie au fournisseur officiel de la FIFA me faisait obligation d'adresser un clin d'oeil amical à tous ceux qui, en dehors des stades, ont tendance à juger qu'il n'y a rien de plus con – passez-moi l'expression – qu'un ballon tout rond...

– Etait-ce une raison suffisante pour humilier ces pauvres Ecossais, battus à cause de vous ?

– Vous commettez un énorme contresens. N'oubliez pas que j'ai aussi une mission pédagogique à remplir. Les Ecossais, je les aime ! Surtout en kilt. Ce sont les seuls authentiques sans-culottes du football. Et je me devais d'encourager la vaillante tribu de leurs supporteurs à persévérer dans l'humilité. Ils donnent l'exemple. Personne ne chante mieux qu'eux les soirs de défaite. Parce que personne ne sait mieux qu'eux que le but de ce jeu n'est pas de gagner, mais d'apprendre à perdre. A quoi bon avoir décidé, sinon, qu'il n'y aura jamais qu'un seul vainqueur au terme de la compétition ?

– Il reste que, du coup, vous avez avantagé les Brésiliens...

– Sans Brésil, la Coupe du monde serait privée de musique. La qualification des danseurs de samba est nécessaire à la dramaturgie du Mondial. Et puis, comment ferait Ronaldo pour promouvoir sa nouvelle collection de chaussures s'il était éliminé prématurément ? Le pied de Ronaldo et moi, nous sommes – pardonnez-moi ce mauvais jeu de mots – comme les deux doigts de la main...

– Quel est le sens, alors, du match nul que vous avez manigancé entre les Marocains et les Norvégiens ?

– L'amour ! J'ai craqué. Au moment du coup d'envoi, grâce à la télé, j'ai vu, dans les tribunes, un Roméo Marocain embrasser une Juliette Norvégienne. Et ça, oui, c'était géant !

هكذا من الأصل



JEUDI 11 JUIN

## FILMS DE LA SOIRÉE

20.05 La Vengeance d'une femme ■ ■ ■ Jacques Doillon (France, 1989, 115 min). TV 5
20.50 La Veuve Couderc ■ ■ ■ Pierre Granier-Deferre (France, 1971, 95 min). France 3
20.50 Romuald et Juliette ■ ■ Coline Serreau (France, 1988, 125 min). M 6
21.00 Broadway Danny Rose ■ ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1983, N., v.o., 90 min). Paris Première
21.30 Un homme parmi les loups ■ ■ Carroll Ballard (Etats-Unis, 1983, 110 min). Disney Channel
21.50 De l'or en barres ■ ■ Charles Crichton (Grande-Bretagne, 1950, N., v.o., 80 min). Ciné Cinéfil
21.50 Judith Therpauve ■ ■ Patrick Chéreau (France, 1978, 125 min). Cinétoile
22.15 Pas de larmes pour Joy ■ ■ Ken Loach (Grande-Bretagne, 1967, v.o., 100 min). Canal Jimmy
0.00 Le Magicien ■ ■ Rex Ingram (Etats-Unis, 1926, N., muet, 90 min). Arte
0.55 Les Belles de nuit ■ ■ ■ René Clair (France, 1952, N., 85 min). RTL 9

## GUIDE TÉLÉVISION

### DÉBATS

21.35 et 23.15 ▶ De quoi j'me mêle. Le foot, un sport de gonzesses. Arte

### MAGAZINES

19.00 Le Magazine de l'Histoire. Avec Jean-Michel Gaillard, Maurice Vaisse, Pierre Marchand. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
19.30 Nulle part ailleurs. Invité : Mick Hucknall. Canal +
20.00 20h Paris Première. Best of. Invités : Barbara Hendricks, Amélie Nothomb, Florence Arthaud, Nilda Fernandez. Paris Première
20.05 Temps présent. Football, l'opium du peuple. Meutre au vatican. Le siècle en image : Débarquement en Normandie. TSR
22.15 Paroles de femmes. Avec Marie-Claude Pietragalla. TMC
22.25 Faxculture. Foot et culture. TSR
23.30 Francofolies de Montréal 1996. TV 5
23.55 Saga-cités. Libre arbitre. France 3

### DOCUMENTAIRES

18.00 Les Grandes Enigmes de l'Histoire. Prodiges et miracles. La Cinquième
18.05 Plongée en profondeur avec les Russes. Odyssée
18.30 Danse avec les dauphins. La Cinquième
18.45 Underground USA. [8/14]. Sans abris - Basket de rue à Brooklyn. Planète
19.00 A la découverte de la forêt. Odyssée
19.20 Twist. Planète
19.50 Conversation avec Michael Tippett. Odyssée
20.00 L'Architecte Zaha Hadid. Arte
20.40 ▶ De quoi j'me mêle. Le foot, un sport de gonzesses ? Arte
20.45 Ladakh, un désert dans le ciel. Odyssée
21.10 Trafic de drogue, la piste iranienne. Planète
21.55 ▶ Stades. Planète
22.10 The Art Ensemble of Chicago, portrait. Muzzik
22.45 Coupe du Monde 98 : l'envers du décor. Odyssée
23.15 Nouvelle-Calédonie. [2/2]. L'enjeu pacifique. Planète
23.40 Les Grands Compositeurs. [8/12]. Brahms. Odyssée
0.10 Le Vieux Pêcheur. Odyssée
0.30 La Montée au pouvoir des femmes. [3/3]. Les pionnières. Téva

### SPORTS EN DIRECT

15.00 Tennis. Tournoi messieurs du Queen's. 4e jour. Eurosport
2.05 Hockey sur glace. Stanley Cup. Match n° 2. Canal +

### MONDIAL 98

17.15 Italie - Chili. Groupe B. Au parc Lescure, à Bordeaux. 17.30 Coup d'envoi. TF 1 - Eurosport
17.30 Italie - Chili. Canal + - RTBF 1
20.45 Cameroun - Autriche. Groupe B. Au Stadium de Toulouse. 21.00 Coup d'envoi. Eurosport
21.00 Cameroun - Autriche. France 2 - Canal +

### MUSIQUE

18.00 Sonny Rollins. Montréal 82. Muzzik
20.00 Astor Piazzolla à Lisbonne. Muzzik
21.00 Zarzuela : La alegria de la huerta. Madrid 1995. Muzzik
22.30 Solti, Barenboim et Schiff jouent Mozart. Paris Première
22.40 Concertos de Vivaldi. Muzzik
23.50 Les Bacchantes. Mise en scène. Ingmar Bergman. Dir. Kjell Ingebretsen. Muzzik

### TÉLÉFILMS

20.30 La Cavalière. Philippe Monnier [1 et 2/2]. Festival
22.40 Made in America. Sur le coup de minuit. Charles Jarrott. TF 1
22.55 L'Homme de sable. Δ Turi Meyer. M 6

### SÉRIES

20.13 Chapeau melon et bottes de cuir. Le piège à rats idéal (v.o.). Le retour du traître (v.o.). 13e Rue
20.35 Les Envahisseurs. Les possédés. Disney Channel
20.45 Timide et sans complexe. Savage Says There Is no Free Lunch. Série Club
21.00 Après la guerre, si tout va bien. [3 et 4/7]. Histoire
21.35 Code Quantum. Aux portes de la mort. Série Club
21.40 Urgences. Pères et fils. TSR
22.45 New York Undercover. Persécutions. 13e Rue
23.10 Total Security. Look Who's Stalking (v.o.). Série Club
23.15 La Loi de Los Angeles. El Sid. Téva

## NOTRE CHOIX

● 20.05 TV 5
**La Vengeance d'une femme**
De retour à Paris, une jeune femme retrouve une amie qui lui apprend la mort de son mari. Or elle avait été sa maîtresse. L'épouse, qui ne semble pas le savoir, la prend pour confidente et cherche à se faire consoler. Le thème de *L'Eternel Mari* de Dostoïevski est complètement transformé et modernisé par Jacques Doillon. Un affrontement dans des décors de huis clos, une énigme psychologique passionnante jusqu'à la scène finale, parce que la mise en scène nous laisse dans l'incertitude en nous faisant plonger dans les ténèbres de l'âme humaine. Isabelle Huppert et Béatrice Dalle sont toutes deux exceptionnelles dans ce jeu du secret et de la culpabilité. – *J. S.*

● 22.15 Canal Jimmy
**Pas de larmes pour Joy (Poor Cow)**
Joy, une jeune Londonienne des faubourgs, est mariée à Tom, un petit voleur qui la bat et dont elle vient d'avoir un petit garçon. Le mari est arrêté et mis en prison. Joy connaît un bonheur fugitif avec Dave, un ami de Tom, qui est arrêté à son tour pour un hold-up minable. Pour élever son fils, Joy travaille dans un pub. Quand Tom sort de prison, elle reprend la vie commune sans illusion... Ce premier long métrage de cinéma de Kenneth Loach (1967) ne fut distribué en France qu'après le succès de son troisième film, *Family Life*. C'est un portrait de jeune femme paumée – une « *pauvre cloche* », selon le titre original – d'une étonnante vérité. Une fiction sur une vie misérable tournée dans un style proche du reportage, avec une critique sociale implicite. La musique est de Donovan. – *J. S.*

## PROGRAMMES

### TÉLÉVISION

**TF 1**
17.15 Mondial 98. Italie - Chili.
19.25 Exclusif.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Coupe du monde, Météo.
20.55 Les Cordier, juge et flic. Cécile mon enfant O.
22.40 Made in America. Sur le coup de minuit. Téléfilm. Charles Jarrott.

**FRANCE 2**
17.40 Friends. Celui qui a un rôle.
18.10 Les Dessous de Veronica.
18.40 Un livre, des livres.
18.45 Qui est qui ?
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.55 Au nom du sport.
19.57 Météo.
20.00 Journal, Météo, Point route.
21.00 Mondial 98. Cameroun - Autriche.
22.55 Football.
23.10 Expression directe. PS.
23.15 Le Juge de la nuit. O.
0.05 Journal, Météo.
0.20 Mondial 98. Italie - Chili.

**FRANCE 3**
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 22.45 Météo.
20.05 Benny Hill.
20.20 Tout le sport.
20.25 Le Journal de la Coupe.
20.50 La Veuve Couderc ■ ■ ■ Film. Pierre Granier-Deferre.
22.40 Soir 3.
23.10 Multiplex foot.
23.55 Saga-cités. Libre arbitre.

**CANAL +**
17.30 Mondial 98. Italie - Chili.
▶ En clair jusqu'à 21.00
19.30 Nulle part ailleurs. Invité : Mick Hucknall.
20.15 Le Journal de François Pécheux.
20.48 Golden Foot.
20.50 Mondial 98. 21.00 Cameroun - Autriche.
23.00 J'ai horreur de l'amour ■ Film. Laurence Ferreira Barbosa.

**ARTE**
19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. ART. A tous prix. Trash Media : Ecosse, Phantasy TV.
20.00 L'Architecte Zaha Hadid.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Soirée thématique. Le foot, un sport de gonzesses ? 20.45 Elles sont vraiment phénoménales. 21.35 et 23.15 Débat. 22.20 Algérie, les crampons de la liberté...
0.00 Le Magicien ■ ■ Film muet de Rex Ingram.
1.30 Music Planet. Maceo Parker : My First Name Is Maceo.

**M 6**
18.55 Los Angeles Heat.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Passé simple.
20.50 Romuald et Juliette ■ ■ Film. Coline Serreau.
22.55 L'Homme de sable. Téléfilm. Δ Turi Meyer.
0.40 Les Rues de San Francisco.

### RADIO

**FRANCE-CULTURE**
20.00 Les Chemins de la musique. Histoire du rock III. [4/5].
20.30 Agora. Marie-Claire Bélrando-Patier (*Histoire de la musique*).
21.00 Lieux de mémoire. Les compagnonnage.
22.10 For intérieur. Gilles Lapouge, écrivain.
23.00 Nuits magnétiques. Lisbonne en trompe-l'oeil. [3/4].

**FRANCE-MUSIQUE**
20.00 Concert. Par le Quatuor Keller : œuvres de Bartok, Webern, Stravinsky, Janacek.
21.15 Concert. Par l'Orchestre du Festival de Budapest, dir. Ivan Fischer : œuvres de Liszt, R. Strauss.
22.30 Musique pluriel.

**RADIO-CLASSIQUE**
20.40 Les Soirées. La société nationale de musique. Œuvres de de Castillon, Saint-Saëns, Indy, Chausson, Debussy.
22.30 Les Soirées... (suite). Musique au temps des rois maudits.

VENDREDI 12 JUIN

## FILMS DU JOUR

13.30 Carmen ■ ■ Cecil B. DeMille (Etats-Unis, 1915, N., 90 min). Muzzik
14.35 Mean Streets ■ ■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1973, 110 min). Cinétoile
14.40 La Chasse ■ ■ Carlos Saura (Espagne, 1965, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil
17.55 Une histoire d'amour ■ ■ Guy Lefranc (France, 1951, N., 95 min). Cinétoile
18.10 Les Sept Péchés capitaux ■ ■ E. De Filippo, J. Dreville, Y. Allégret, C. Rim, R. Rossellini, C. Autant-Lara et G. Lacombe (France - Italie, 1952, N., 140 min). Ciné Cinéfil
20.35 La Liberté au bout du chemin ■ ■ R. Pearce (EU, 1990, 95 min). TSR
21.25 La Collectionneuse ■ ■ Eric Rohmer (France, 1967, 85 min). Cinétoile
22.25 La Nuit du loup-garou ■ ■ Terence Fisher (Grande-Bretagne, 1961, v.o., 140 min). 13e Rue
23.45 ▶ Okraina ■ ■ Boris Barnet (Urss, 1933, N., v.o., 95 min). Arte
23.55 L'Année dernière à Marienbad ■ ■ ■ Alain Resnais (France, 1961, N., 95 min). Ciné Cinéfil
0.00 Umberto D ■ ■ ■ V. De Sica (It., 1952, N., 85 min). RTL 9
2.10 Autant en emporte le vent ■ ■ ■ Victor Fleming (Etats-Unis, 1939, v.o., 210 min). Cinétoile

## GUIDE TÉLÉVISION

### MAGAZINES

14.30 Paroles de femmes. Avec Marie-Claude Pietragalla. TMC
15.00 Temps présent. Des yeux au bout de la laisse. TV 5
15.00 De l'actualité à l'Histoire. Trust et antitrust. La République et les affaires. Histoire
16.05 Le Club. Invité : Jean Curtelin. Ciné Cinéfil
16.10 Le Gai Savoir. L'extrême droite est il soluble ? Invités : Jean-Christophe Cambadélis, François de Closets, Eric Branca, Guy Bedos. Paris Première
17.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Jean-Michel Gaillard, Maurice Vaisse, Pierre Marchand. Histoire
17.05 L'Invité. June Anderson. Muzzik
17.15 A bout portant. Gilbert Bécaud. Paris Première
19.00 Les Dossiers de l'Histoire. La tentation terroriste. Larmes à gauche. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
19.30 Nulle part ailleurs. Invitées : Heather Nova (live), Nathalie Cardone. Canal +
20.00 20h Paris Première. Best of. Invités : Claude Chabrol, Elie Kakou, Bruno Cremer, Jean-Louis Trintignant. Paris Première
21.00 De l'actualité à l'Histoire. Saint-Denis la rouge. Vie et mort du Deutschmark. Histoire
22.35 Bouillon de culture. Escale à Lisbonne. Invités : Manuel Maria Carrilho, Fernando Mascarenhas, Eduardo Lourenco, Diogo Doria, Lidia Jorge, Manoel De Oliveira, Leonor Silveira, Misia. France 2
22.45 Paris modes. François Lesage. Paris Première
23.10 Sans aucun doute. La foire aux arnaques. Invité : Alexandre Arcady. TF 1
0.45 Notes de voyage. Bons baisers de Barbès. France 3

### DOCUMENTAIRES

18.30 Virtuoses : Deux enfants terribles. Ivo Pogorelich, Yuri Bashmet. Mezzo
19.00 Voyage aux pays des dieux. [3/13]. Grèce, l'île de la révélation. Odyssée
19.05 Au cœur des volcans hawaïens. Planète
19.25 Budapest 56, défaite et victoire. Odyssée
19.40 Anti chaos. Planète
20.00 Cités et merveilles. St George. Téva
20.05 Danse avec les loutres. TSR
20.15 Plongée en profondeur avec les Russes. Odyssée
20.35 Le Roi Tidalium. Planète
21.00 Dave Holland, portrait. Muzzik
21.10 A la découverte de la forêt. Odyssée
21.20 Les Loups de l'Idaho. Disney Channel
21.30 Prisons anglaises. Nouvelles thérapies. Planète
22.00 Conversation avec Michael Tippett. Odyssée
22.10 ▶ Grand format. Galères de femmes. Arte
22.20 Iles Shetland. La mer nourricière. Planète
22.55 Ladakh, un désert dans le ciel. Odyssée
23.15 Underground USA. [8/14]. Sans abris - Basket de rue à Brooklyn. Planète
23.20 Dancing Barefoot. Canal Jimmy
23.35 J'aurais aimé vous voir danser, madame Akarova. Muzzik
23.45 Twist. Planète
23.50 Des animaux et des hommes. [1/6]. Les cochons pourraient voler. Odyssée
0.40 Sous les jupes de la Madone. Téva
1.00 11 juin 1968. Planète

### SPORTS EN DIRECT

13.00 Tennis. Tournoi messieurs de Halle. Quarts de finale. Eurosport
15.00 Tennis. Tournoi messieurs du Queen's. Quarts de finale. Eurosport

### MONDIAL 98

14.10 Paraguay - Bulgarie. Groupe D. Au stade de la Mosson, à Montpellier. 14.30 Coup d'envoi. France 3
14.30 Paraguay - Bulgarie. Canal + - RTBF 1
17.15 Arabie Saoudite - Danemark. Groupe C. Au stade Félix-Bollaert, à Lens. 17.30 Coup d'envoi. TF 1 - Eurosport
17.30 Arabie Saoudite - Danemark. Canal + - RTBF 1
20.50 France - Afrique du Sud. Groupe C. Au stade Vélodrome, à Marseille. 21.00 Coup d'envoi. France 3
21.00 France - Afrique du Sud. Canal +

### MUSIQUE

18.00 Roméo et Juliette. Mise en scène. Dieter Kaegi. Dir. Cyril Diederich. Muzzik
20.20 Midnight Classics II. Muzzik
20.59 Soirée Dave Holland. Muzzik
21.30 Dave Holland Quintet. Muzzik
22.30 Virtuoses : Maria Joao Pires. Mezzo
23.40 Samson et Dalila. Mise en scène. Nicolas Joel. Dir. Julius Rudel. Paris Première
0.55 Wolfgang Sawallisch. Muzzik

### TÉLÉFILMS

20.35 Les Aventuriers du Rio Verde. Patrick Jamain. TMC
20.40 Deux mamans sur la route. Donald Wrye. RTL 9
20.45 ▶ Petites. Noémie Lvovsky. Arte
21.00 La Grande Fille. Jean-Paul Salomé. France 2
21.50 Trois saisons. Edwyn Baily. Festival
22.30 Délice oriental. Norbert Meisel. RTL 9
22.55 La Prochaine Victime. Larry Shaw. TSR
23.25 L'Ordinateur amoureux. Henri Helman. Festival

### SÉRIES

18.35 Chicago Hospital, la vie à tout prix. Mensonge et vérité. RTL 9
19.20 Deux flics à Miami. Le borgne. 13e Rue
20.13 Earth II. Futur antérieur. 13e Rue
20.35 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Disney Channel
20.55 Cybill. Au secours maman. Téva
21.00 Stargate SG-1. Le procès. Série Club
21.00 Tekwar. Teklab (v.o.). 13e Rue
21.20 Dharma & Greg. Dharma's Tangled Web. The Cat's Out of the Bag (v.o.). Téva
21.50 Father Ted. Deux pieds dans la tombe (v.o.). Canal Jimmy
22.05 Au cœur du temps. Le fantôme de Néron. Disney Channel
22.25 Dream On. Turlututu (v.o.). Canal Jimmy
22.30 Buffy contre les vampires. La marionnette. Série Club
22.55 Seinfeld. La course (v.o.). Canal Jimmy
23.00 *La Loi de Los Angeles*. Sidney, the Dead Noise Reinder. Téva
23.15 Le Prisonnier. L'enterrement (v.o.). Série Club
0.05 Brooklyn South. Queens for a Day (v.o.). Série Club
0.30 Friends. Celui qui posait une question embarrassante (v.o.). Canal Jimmy
0.50 Star Trek, la nouvelle génération. Qpidon. Canal Jimmy
1.40 New York Police Blues. Quand la haine tue (v.o.). Canal Jimmy

**SIGNIFICATION DES SYMBOLES :**
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

**LES CODES DU CSA :**
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

*Le Monde* publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
● Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

## NOTRE CHOIX

● 18.10 France 2
**Les Dessous de Veronica**

# Les sitcoms de la Coupe du monde

APRÈS avoir épuisé le catalogue des séries policières allemandes (« Derrick », « Le Renard », « Un cas pour deux », « L'Enquêteur »...), France Télévision revient aux feuilletons américains. C'est ainsi que France 3 déterre « Enquête privée », une série policière très moyenne de 1992, parce que George Clooney, l'un des héros d'« Urgences », y tient un rôle secondaire. Pour sa part, France 2, qui semble avoir cherché l'inspiration du côté des chaînes câblées, rediffuse « Nash Bridges » (après TMC), « Une fille à scandales » et « Friends » (après Canal Jimmy) et « Les Dessous de Veronica » (après Comédie). Celle-ci est diffusée en fin d'après-midi après trois autres sitcoms, du lundi au vendredi jusqu'au 10 juillet mais seulement les jours où il n'y a pas de matches !

« Les Dessous de Veronica » est actuellement l'émission-vedette de la télévision américaine, encensée à la fois par la critique et par les téléspectateurs. Conçue en 1997 par Martha Kauffmann, Kevin Bright et David Crane, l'équipe qui assura le succès de « Dream On » et de « Friends », cette sitcom raconte les mésaventures de Veronica « Ronnie » Chase, une riche et célèbre femme d'affaires qui dirige « Veronica's Closet », une chaîne de magasins de vente par correspondance, spécialisée dans la lingerie féminine. Cette « gagnante » est également l'auteur d'un livre de conseils pour réussir son mariage, qui est un best-seller. Pourtant elle s'aperçoit que son mari est un coureur de jupons et qu'elle-même commence à être trop âgée pour figurer sur ses catalogues...

Veronica c'est Kirstie Alley, vedette d'une précédente sitcom, « Cheers », et également interprète au cinéma de Joan, l'ex-épouse et psy de Woody Allen dans *Harry dans tous ses états*. Elle vient de se voir attribuer le Choice People Award de la meilleure comédienne de télévision.

*Jean-Jacques Schléret*

★ Du lundi au vendredi : « Cooper et nous » à 16 h 45 ; « Une fille à scandales » à 17 h 15 ; « Friends » à 17 h 40 ; « Les Dessous de Veronica » à 18 h 10.

## PROGRAMMES

### TÉLÉVISION

**TF 1**
13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 Arabesque.
15.40 Dynastie.
16.35 Sunset Beach.
17.00 et 1.00 CD Tubes.
17.05 Vidéo gag. Spécial Coupe du monde.
17.15 *Mondial 98*. Arabie Saoudite - Danemark.
19.25 Exclusif.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Coupe du monde, Météo, Trafic infos.
20.55 La Soirée d'enfer.
23.10 Sans aucun doute. La foire aux arnaques.
1.05 TF1 nuit, Météo.

**FRANCE 2**
13.50 Le Renard.
14.55 Dans la chaleur de la nuit.
15.50 La Chance aux chansons.
16.45 Cooper et nous.
17.15 Une fille à scandales.
17.40 Friends. Un petit goût de nostalgie.
18.10 Les Dessous de Veronica.
18.40 et 22.30 Un livre, des livres.
18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 et 1.55 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 Météo.
20.00 Journal, Coupe du monde, Météo, Point route.
21.00 La Grande Fille. Téléfilm. Jean-Paul Salomé.
22.35 Bouillon de culture. Escale à Lisbonne.
23.50 Journal, Météo.
0.05 Ciné-club. Cycle Lars von Trier.
0.10 Element of crime ■ Film. O Lars Von Trier (v.o.).

**FRANCE 3**
13.40 Les deux font la loi.
14.10 Mondial 98. Paraguay - Bulgarie.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Benny Hill.
20.20 Tout le sport.
20.25 Journal de la Coupe, Consomag.
20.50 Mondial 98. France - Afrique du Sud.
23.10 Météo, Soir 3.
23.35 Multiplex foot.
0.20 Libre court. L'Enclume et la Sardine.
0.45 Notes de voyage. Bons baisers de Barbès.

**CANAL +**
13.30 Coupe du monde 1998.
14.30 Mondial 98. Paraguay - Bulgarie.
16.45 Il s'appelait Kopaszewski.
17.30 Mondial 98. *Arabie Saoudite - Danemark.*
▶ En clair jusqu'à 21.00
19.30 Nulle part ailleurs. Invitées : Heather Nova (live), Nathalie Cardone.
20.15 Le Journal de François Pécheux, Golden Foot.
20.45 Football.
21.00 Mondial 98. France - Afrique du Sud.
23.30 Twister ■ Film. Jan De Bont.
1.20 La Planète des vampires ■ Film. Mario Bava (v.o.).

**LA CINQUIÈME/ARTE**
13.15 Le Journal de la santé.
13.30 D'ici et d'ailleurs.
14.30 La Cinquième rencontre... Travail et économie. 14.35 A pied d'œuvre. 15.25 Entretien avec Didier Primault, économiste.
16.00 Correspondance pour l'Europe.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
17.30 100 % question.
18.00 Gala.
18.30 Le Monde des animaux. Les Suricates.
19.00 Tracks.
19.30 7 1/2. La maison du futur. Trash Media : Allemagne, Radio Game.
20.00 Brut.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ Petites. Téléfilm. Noémie Lvovsky.
22.10 ▶ Grand format. Galères de femmes.
23.45 ▶ Okraina ■ ■ Film. Boris Barnet (v.o.).
1.20 Le Dessous des cartes. Liberia : une longue guerre totale.
1.30 Le Ballon d'or ■ Film. Cheik Doukouré.

**M 6**
13.35 Le Pouvoir de l'amour. Téléfilm. O Stefano Reali [1 et 2/2].
17.30 L'Etalon noir.
18.05 Models Inc.
18.55 Los Angeles Heat.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Hit machine. Céline Dion.
20.40 Décrochages info, Hot forme.
20.50 Un étranger dans la maison. Téléfilm. O Farhad Mann.
22.35 Au-delà du réel, l'aventure continue. Clair de lune.
23.25 La Vallée du danger. Téléfilm. O Jean-Claude Lord.

### RADIO

**FRANCE-CULTURE**
19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique. Histoire du rock III. [5/5]. Brian Eno.
20.30 Agora. Abdelwahab Meddeb pour la revue *Dédale*.
21.00 Black and blue. Jack Teagarden, histoire d'un franc-tireur.
22.10 Fiction. *Retour à Lille*, de Noël Simsolo.
23.00 Nuits magnétiques. Lisbonne en trompe-l'oeil. [4/4]. D'un 25 avril à l'autre.
0.05 Du jour au lendemain. Rocco Carbone (*Ouvert en août*).

**FRANCE-MUSIQUE**
19.35 Prélude.
20.30 Concert. Festival de Saint-Denis. Par le Chœur de La Capella de Saint-Pétersbourg, le Chœur et la Maîtrise de Radio-France et l'Orchestre national de Radio-France, dir. Charles Dutoit : *Te Deum*, de Berlioz, Gregory Kunde, ténor.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Grätzer, Vodenitcharov, McAloon.
23.07 Jazz-club. Par le quartette de Eddie Henderson, trompette avec Laurent de Wilde, piano, Gilles Naturel, contrebasse et Simon Goubert, batterie.

**RADIO-CLASSIQUE**
19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Franz Brüggen. Œuvres de Haydn, Mozart, Beethoven, Schubert, Mendelssohn.
22.30 Les Soirées... (suite).

**Le Monde**

VENDREDI 12 JUIN 1998

# Un ancien ministre rwandais détaille le soutien militaire et les livraisons d'armes de la France

## Paris régnait sur les stocks d'armement lourd livrés au Rwanda

**L'AUDITION** de James Gasana par les députés français, mercredi 10 juin, a permis, en dépit de contradictions dans son témoignage, d'éclairer la Mission d'information sur le Rwanda sur le soutien militaire apporté par Paris à Kigali et sur les livraisons d'armes consenties avant le génocide de 1994. Ministre de la défense en 1992-1993, avant un départ en exil dû aux menaces d'extrémistes hutus, ancien membre du parti hutu du président Juvénal Habyarimana, M. Gasana a été étroitement mêlé aux relations franco-rwandaises.

James Gasana a d'abord insisté sur la formation des Forces armées rwandaises (FAR), notamment de la gendarmerie. « *En 1992*, a-t-il ajouté, *nous avons demandé à la France de nous aider à juguler un nouveau fléau, le terrorisme.* » Le Rwanda, attaqué par la rébellion tutsie, était aussi secoué par une vague d'assassinats politiques. « *La coopération française a permis à la gendarmerie d'améliorer ses performances* », a-t-il dit.

« *La France a placé un officier à l'état-major de l'armée rwandaise* », a-t-il poursuivi, abordant ainsi une question cruciale qui n'avait pas été soulevée lors de l'audition, par exemple, de l'amiral Lanxade, ancien chef d'état-major de l'armée française. M. Gasana a raconté que « *les instructeurs [français] pouvaient suivre leurs élèves [dans les zones de combat] et même donner des conseils* », affirmant qu'« *ils n'ont pas donné d'instructions opérationnelles* ». Cette dernière remarque a toutefois été démentie par son récit des conditions d'utilisation des pièces d'artillerie. « *Les armes d'appui n'étaient utilisées que sur autorisation de la France* », a-t-il déclaré, ce qui s'apparente bien à des « instructions opérationnelles ».

**GRATUITEMENT ET RAPIDEMENT**

Concernant les tonnes d'armes qu'a reçues le Rwanda de 1990 à 1994, M. Gasana a affirmé que les « *vendeurs* » étaient principalement « *l'Afrique du Sud, l'Egypte, la Chine, puis la Pologne, la Grèce, Israël, et bien sûr la France pour des équipements spécialisés* ». L'armée rwandaise était équipée d'armes légères AK-47 et R-4, non fabriquées par la France, ce qui explique, selon lui, que des commandes plus importantes aient été adressées à d'autres pays. « *Par contre, la France était le plus grand fournisseur pour l'équipement lourd, l'artillerie, l'aviation* », a-t-il dit.

L'ancien ministre a ajouté qu'il fallait également compter « *les armes fournies par la France dans des situations particulières* », lors d'« *attaques surprise* » du Front patriotique rwandais (FPR). « *La France nous livrait des armes gratuitement. (...) Des armes que nous n'avions pas commandé.* » Des discussions avaient lieu avec l'ambassadeur et l'attaché de défense français, et les armes arrivaient « *rapidement* ». Le rapporteur Bernard Cazeneuve a indiqué que les parlementaires avaient reçu des documents évoquant « *onze cessions gratuites* » accordées au Rwanda « *pour un montant de 15 millions de francs* ».

Selon M. Gasana, Paris utilisait ce soutien en armement pour peser sur les négociations. « *Il y a des cas où la France freinait nos demandes. Elle utilisait nos commandes d'armement pour nous contraindre à négocier.* » Il a ensuite raconté que l'armée rwandaise disposait d'un « *stock minimal* » d'armes, dont l'usage était « *rigoureusement contrôlé* » par les conseillers français. Aucun député ne lui a demandé la composition exacte de ce « *stock* ». Mais il a précisé qu'« *en cas d'hostilités* », donc d'utilisation de l'armement, Kigali « *demandait des armes à la France pour revenir au stock initial* ».

M. Gasana a commenté l'attitude de la France lors des pourparlers de paix. Il y avait, selon lui, « *un décalage* » entre « *la présence militaire au Rwanda* », et notamment ce règne sur les stocks d'armement, et « *l'inactivité du représentant français lors des négociations à Arusha* », « *contrairement à la Belgique et aux Etats-Unis* ». « *La France a donné l'impression d'être l'alliée du président Habyarimana et du MRND* [le parti hutu présidentiel] », a-t-il indiqué, ajoutant que cela pouvait conduire à « *l'impression fausse qu'elle privilégiait une solution militaire* ».

Le témoignage de M. Gasana fut l'un des plus intéressants depuis la création en mars de la Mission d'information, qui procédait, mercredi, à sa 46e audition.

***Rémy Ourdan***

### M. Gasana qualifie le pouvoir de Kigali d'« ethno-fasciste »

**James Gasana a réservé ses attaques les plus incisives à l'actuel pouvoir de Kigali, dominé par les Tutsis du Front patriotique rwandais (FPR). Selon lui, les offensives du FPR au début des années 90 étaient *« une agression contre un pays qui vivait en paix avec ses voisins »* et *« une guerre sans laquelle le génocide des Tutsis n'aurait pas été possible »*. Il a accusé le mouvement tutsi d'avoir *« provoqué des troubles ethniques pour prendre le pouvoir »*. M. Gasana a insisté sur *« le rôle particulièrement néfaste de l'aide financière apportée à la rébellion tutsie par les puissances anglo-saxonnes »*, citant les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. *« Sans leur appui, la rébellion n'aurait pas pu renverser le pouvoir légal »*, a-t-il dénoncé, et *« installer au Rwanda un pouvoir ethno-fasciste »*.**

# Retrouvailles de têtes autour de Lionel Jospin à Matignon

**L'IDÉE** remonte à quelques mois. Des responsables du PS proposent à Lionel Jospin d'organiser un « dîner de têtes » de la majorité plurielle pour l'anniversaire de la formation de son gouvernement. Fidèle à la règle qu'il s'est fixée – aucune manifestation d'autocélébration –, le premier ministre en accepte seulement le principe. Il y a une semaine, des petits mots sont envoyés. Mercredi 10 juin, à 20 h 30, à Matignon, juste après Brésil-Écosse, pendant Maroc-Norvège, M. Jospin a reçu à sa table, en toute discrétion, ceux qui ont concouru à la victoire de 1997 : François Hollande, Robert Hue, Dominique Voynet, Jean-Pierre Chevènement et Jean-Michel Baylet.

Les amis, en somme. Ceux qui l'ont porté à Matignon. Un dîner de retrouvailles, sans ces conseillers en communication dont les partenaires du PS se plaignent si volontiers. Dans *Politis* du 11 juin, Mme Voynet déplore qu'à l'issue de réunions de ministres, où il est leur est demandé « *de ne rien rendre public, seuls les conseillers en communication de Matignon exposent "la parole officielle"* ». Robert Hue a un vieux contentieux avec Manuel Valls, son challenger malheureux dans le Val-d'Oise aux législatives de 1997, porte-parole du premier ministre.

**« ... MAIS JE ME CONTRÔLE »**

Ce soir, c'est à peine si Olivier Schrameck, silencieux, vient rappeler à la joyeuse bande que l'ex-premier secrétaire du PS est devenu l'hôte de Matignon. Le premier ministre assure qu'il n'est pas gagné par des tentations centristes. « *Spontanément, mon caractère me pousserait à aller plus à gauche mais je me contrôle* », confie-t-il. Le 6 juin, devant le conseil national du PS, il avait rappelé la nécessité de « *rester dans la fidélité à gauche* » et de « *prendre en compte la diversité de la majorité* ».

Ce soir, l'ambiance est bonne. On parle de la droite – « *par miroir, c'est un peu de nous qu'on parlait* », confie un participant –, de la très controversée réforme du mode de scrutin européen. Le matin au conseil des ministres, Mme Voynet a lu, devant Jacques Chirac, une courte déclaration rappelant son opposition et exprimant ses doutes sur le rapprochement des élus avec leurs électeurs. Le président n'a rien dit. M. Jospin n'a pas bronché. Le soir, le premier ministre convient qu'il est parti un peu vite mais qu'il ne fallait pas se laisser doubler par les projets de modernisation du chef de l'Etat. M. Chevènement rappelle qu'il défend l'ancien mode de scrutin, même si, ajoute-t-il avec humour, il ne lui a pas toujours été favorable (2,54 % en 1994)...

Mme Voynet suggère de faire un point du travail accompli et de ce qu'il reste à faire. M. Jospin répond qu'une réunion de ministres pourrait en débattre en juillet. Peu avant minuit, tous les convives de ce « *dîner purement amical* » se séparent. Ravis de leur soirée.

***Ariane Chemin et Michel Noblecourt***

# Des chercheurs ont séquencé le génome du bacille de Koch

## Un nouveau pas dans la lutte contre la tuberculose

**LE SÉQUENÇAGE** du génome de *Mycobacterium tuberculosis*, la bactérie responsable de la tuberculose, vient d'être achevé par une équipe de chercheurs franco-britannique. Ce décryptage, fruit d'une collaboration entre l'Unité de génétique moléculaire bactérienne de l'Institut Pasteur (Paris) et le centre Sanger du Wellcome Trust britannique (Hinxton), devrait fournir les informations nécessaires à la mise au point de nouveaux traitements et vaccins contre cette grave affection. Du fait de l'apparition de souches résistantes aux antibiotiques et de l'association de *M. tuberculosis* avec le virus du sida, la tuberculose est en effet en recrudescence dans la plupart des pays, et tue chaque année environ 3 millions de personnes dans le monde.

Avec 4 411 529 paires de bases (les maillons élémentaires de l'ADN, support de l'hérédité) et 4 000 gènes, le génome de *M. tuberculosis* est le deuxième par la taille à être séquencé, après celui d'*Escherichia coli* (4 639 221 paires de bases), la bactérie vedette des généticiens. Ce travail, commencé en 1992 et dont la revue *Nature* datée du 11 juin publie aujourd'hui un compte rendu, va permettre désormais d'étudier les caractéristiques génétiques propres à ce microorganisme. Et même, peut-être, d'obtenir des résultats inattendus.

**COMPÉTITION**

« *L'analyse de la séquence nous a permis de découvrir deux nouvelles familles de protéines, sources potentielles de variations antigéniques*, précise Stewart Cole, chef du projet à l'Institut Pasteur. *Ces protéines semblent capables d'interférer avec la réponse immunitaire. Si ces données sont confirmées, elles seront essentielles pour la conception de vaccins, voire pour expliquer les réponses variées observées dans différents programmes de vaccination par le BCG* ».

Au-delà de ces perspectives thérapeutiques, ce travail de longue haleine est à replacer dans le contexte, hautement compétitif, qui entoure actuellement le décryptage des gènes bactériens. *Haemophilus influenzae* (déclencheur de sinusites), *Helicobacter pylori* (créateur d'ulcères), *Mycoplasma genitalium* et *pneumoniae*, pour ne citer que les plus pathogènes : en quelques années, les génomes d'une dizaine de microorganismes ont été séquencés par diverses équipes américaines et européennes, et une quarantaine d'autres sont en cours.

« *Plus facile à étudier du fait de leur taille réduite, présentant souvent un intérêt industriel et médical, les génomes des petits organismes apportent aussi quantité d'informations biologiques extrapolables en partie au génome humain* », résumait récemment Antoine Danchin, chef de l'Unité de régulation de l'expression génétique de l'Institut Pasteur, en présentant le génome entièrement séquencé de *Bacillus subtilis* (*Le Monde* du 22 novembre 1997). Alors que les Etats-Unis, plus que jamais, affichent leur suprématie technologique dans le séquençage du génome humain, l'enjeu consiste aussi, pour la recherche européenne, à ne pas lâcher prise en matière de génomique.

***Catherine Vincent***

## DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE : un ressortisssant français, Robert Sayoufi, âgé de soixante et onze ans, a été tué de plusieurs coups de couteaux** dans la nuit du lundi 7 au mardi 8 juin, à Annaba, sur la côte est de l'Algérie, par deux jeunes gens qui ont été arrêtés par la police, rapporte jeudi 11 juin le quotidien *Liberté*. Le mobile du meurtre serait le vol, selon le journal, qui précise que M. Sayoufi a surpris les deux hommes dans son garage. Commerçant à Annaba depuis plus de trente ans, M. Sayoufi vivait à proximité d'une cité populaire. – *(AFP.)*

■ **IRAN : le Parlement a été saisi d'une demande d'interrogatoire** du ministre de l'intérieur, Abdollah Nouri, pour son « *soutien politique* » au maire de Téhéran, Gholamhossein Karbastchi, dont le procès pour corruption a repris jeudi 11 juin. MM. Nouri et Karbastchi sont des modérés proches du président iranien Mohamad Khatami. – *(AFP.)*

■ **LIBAN/ISRAËL : les deux pays ont conclu un accord** sur l'échange d'une centaine de prisonniers et de corps, mais des divergences sur les modalités d'application retardent l'opération, ont indiqué mercredi 10 juin à Beyrouth des sources concordantes. Soixante prisonniers et 40 corps de combattants anti-israéliens seraient restitués au Liban en échange de la dépouille d'un soldat israélien. – *(AFP.)*

■ **NICE : une explosion due vraisemblablement** au gaz a entièrement détruit, jeudi 11 juin, deux appartements et endommagé deux autres dans un immeuble du centre de Nice, faisant cinq blessés légers, a-t-on appris auprès des services de secours. L'explosion, « *intervenue sur le circuit du gaz de ville* » selon les premiers éléments recueillis par les enquêteurs, s'est produite dans un appartement situé au sous-sol de l'immeuble.

■ **ARMÉNIE : le président Robert Kotcharian a réclamé un dialogue** entre l'Arménie et la Turquie et le développement de relations bilatérales « *sans aucun préalable* », dans un entretien publié jeudi 11 juin par le quotidien turc Milliyet.

■ **BASKET : l'équipe de Michael Jordan, les Chicago Bulls**, a pris une option sur un sixième titre en championnat américain (NBA) en battant, mercredi10 juin à Chicago, celle des Utah Jazz (86 à 82 ).

# Patrizia Reggiani, Paola Franchi et l'ombre de Maurizio Gucci

**ROME**

*de notre correspondant*

Ce devait être un face-à-face. Ce ne fut que mépris silencieux, chargé de haine, devant la cour d'assises de Milan. La première rencontre entre les deux femmes de Maurizio Gucci, assassiné de quatre balles le 27 mars 1995 à Milan, n'a pas eu lieu. L'ancienne femme, Patrizia Reggiani, éteinte, grise après seize mois de prison, est accusée d'avoir fait assassiner l'unique héritier de la célèbre griffe. Paola Franchi est la rivale, celle que Maurizio devait épouser, sûre d'elle, dédaigneuse, pour qui l'accusée est « *une pauvre femme qui n'a rien compris de la vie* ».

Tout sépare ces deux femmes. Pas seulement le cadavre de Maurizio Gucci, la rancœur, la jalousie, la haine, mais aussi toute la fortune de la famille dont l'emblème – deux G entrecroisés – est devenu le symbole du chic. « *L'unique Gucci, c'est moi* », aurait dit Patrizia à Paola au lendemain de l'assassinat.

Ce crime avait causé la stupeur. Les hypothèses les plus diverses avaient été avancées jusqu'au coup de théâtre du 31 janvier 1997 provoqué par l'arrestation, en présence de ses deux filles, de Patrizia Reggiani, soupçonnée d'être l'instigatrice du meurtre de son ancien mari, dont elle était divorcée depuis 1984 après douze années de mariage. C'est un intermédiaire, Ivano Savioni, portier d'hôtel, qui a dévoilé toute l'histoire, plutôt banale en fait : la crainte de voir l'héritage lui échapper en raison des nouvelles noces de Maurizio Gucci l'aurait conduite à faire supprimer celui qui s'apprêtait à tout offrir à une décoratrice déjà mariée deux fois.

**RIEN N'EST SÛR DANS CE PROCÈS**

Pourtant, le contrôle de l'empire Gucci, bâti au début du siècle par le grand-père de Maurizio, Guccio Gucci, est passé en 1993 aux mains d'une société d'investissements arabe basée à Bahrein, Investcorp, lorsque le petit-fils Maurizio a décidé de vendre les 50 % des parts qu'il détenait. Qu'importe, Patrizia Reggiani se refuse à être écartée d'un monde qui la fascine et qui représente toute sa vie. Selon l'accusation, elle aurait organisé l'assassinat avec l'une de ses amies cartomancienne, Pina Auriemma, qui aurait recruté l'équipe de tueurs : Orazio Cicala, le chauffeur du véhicule, et Benedetto Ceraulo, l'auteur présumé des coups de feu.

Mais là encore, rien n'est sûr. Au cours d'une déposition surprise, Orazio Cicala a innocenté son compagnon d'infortune et a mis le crime sur le compte d'un inconnu dont il refuse de donner le nom. Pour le moment, il s'agit du seul rebondissement d'un procès commencé en avril au cours duquel la principale accusée s'en est tenue à sa ligne de défense. Certes, Patrizia Reggiani n'a jamais nié avoir déclaré qu'elle souhaitait la mort de son ancien mari, Maurizio Gucci. Son journal intime et différents témoignages ne laissent pas de doute à ce sujet. Mais elle affirme n'être pas la commanditaire. C'est la cartomancienne qui aurait tout monté – sachant ses désirs secrets – et qui, par la suite, l'aurait fait chanter. Telle est la version soutenue par l'accusée qui ne dément pas avoir versé de l'argent, au total 610 millions de lires (2 millions de francs) en sept versements.

La cour d'assises tente de démêler le vrai du faux de cet incroyable feuilleton que la presse italienne suit avec passion. L'étalage de la véritable saga de la famille Gucci ne s'est pas encore produit. Seul le représentant du ministère public a décrit la victime comme « *un homme vacillant en dépit d'une arrogance apparente, d'un caractère faible, superstitieux qui avait parsemé son bureau d'amulettes et dont son entourage cherchait à profiter* ».

Ce portrait peu flatteur convient parfaitement au défenseur de l'accusée. Il reconnaît que sa cliente « *haïssait viscéralement* » son ex-mari, qui « *l'avait abandonné avec ses deux filles et était resté indifférent lorsqu'elle avait été atteinte d'une tumeur au cerveau* ». C'est vrai, admet l'avocat, Patrizia Reggiani était devenu paranoïaque à l'égard de Maurizio Gucci, mais « *pourquoi le tuer, puisqu'il lui versait 1,2 milliard de lires (4,1 millions de francs) par an ?* »

***Michel Bôle-Richard***





Tirage du *Monde* daté jeudi 11 juin : 484 451 exemplaires

## LES TEMPS FORTS

**● 1 BORDEAUX**
L'Italie, finaliste de la Coupe du monde 1994, fait son apparition, jeudi 11 juin, au Parc Lescure de Bordeaux, à 17 h 30, contre le Chili (groupe B).

**● 2 TOULOUSE**
Le deuxième match du groupe B oppose, au Stadium municipal, à 21 heures, le Cameroun, quart-de-finaliste en 1990 et éliminé dès le premier tour en 1994, à l'Autriche, qui ne participait pas au Mondial en 1994.

**● 3 MARSEILLE**
L'équipe de France, emmenée par Zinedine Zidane, joue au Stade-Vélodrome de Marseille pour sa première rencontre de la Coupe du monde 1998, vendredi 12 juin, à 21 heures. Les Français rencontrent l'Afrique du Sud (groupe C).

**● 4 LENS**
Le deuxième match du groupe C oppose, vendredi 12 juin, à 17 h 30, le Danemark, dont les buts sont gardés par Peter Schmeichel, à l'Arabie saoudite, qui participe à la Coupe pour la deuxième fois.

**● 5 MONTPELLIER**
Dans le groupe D, vendredi 12 juin, à 14 h 30, à Montpellier, le Paraguay rencontre la Bulgarie, tombeur de la France lors des éliminatoires du Mondial 1994.

**● 6 TÉLÉVISION**
Le match Italie-Chili, au Parc Lescure de Bordeaux (17 h 30), est retransmis, jeudi 11 juin sur TF 1 et Eurosport à partir de 17 h15 et sur Canal Plus à 17 h 30. Cameroun-Autriche, à Toulouse (21 heures), est diffusé à partir de 20 h 45 sur Eurosport et à 21 heures sur France 2 et Canal Plus. Vendredi 12 juin, Paraguay-Bulgarie (14 h 30) est diffusé sur France 3, à partir de 14 h 10, et par Canal Plus, à 14 h 30. Arabie saoudite-Danemark (17 h 30) sur TF 1 et Eurosport à partir de 17 h 15 et sur Canal Plus à 17 h 30. France-Afrique du Sud (21 heures) est diffusé sur France 3 à partir de 20 h 50 et sur Canal Plus à 21 heures.



**BUT** Le défenseur brésilien Cafu effectue un saut périlleux pour manifester sa joie après le deuxième but de la *Seleçao* face à l'Ecosse.

IAN WALDIE/REUTERS

# Cap sur Marseille, le jeu est au beau

**SEPT BUTS** en deux rencontres. Du bon football, des arrêts de jeu au compte-gouttes, des cartons jaunes anecdotiques, pas de joueurs qui pleurnichent ni de vilains gestes, des supporteurs qui gardent le sourire, des entraîneurs qui ne gesticulent pas, des arbitres discrets au point qu'on en oubliera leur nom. Et l'annonce, le matin à la fraîche, que les avions vont à nouveau décoller. Bref, une belle journée que ce mercredi 11 juin.

Ecosse-Brésil à Saint-Denis, puis Norvège-Maroc à Montpellier (groupe A) ont été des rencontres agréables à regarder – surtout la seconde – animées par des joueurs ravis de participer aux deux matches d'ouverture de la 16e Coupe du monde. Les arbitres les ont aidés en appliquant strictement les règles, notamment l'interdiction du tacle par derrière, qui favorisent certainement le beau jeu, et ont amorcé joliment un marathon de 33 jours et de 64 matches.

La cérémonie d'ouverture à Saint-Denis – seize minutes montre en main, mises en scène par Yves Pépin – a donné le ton. Et du rythme, propre à inspirer les joueurs. Un peuple étrange d'« échassieux », trapézistes, « lance-bêtes », « cœurs volants », « rase-mottes », « tapageurs » se sont montrés plus toniques et virevoltants que les quatre géants lents et empruntés qui, la veille, ont poussivement gagné la place de la Concorde. Seul Joao Havelange, ex-patron du football mondial, dans un discours monocorde, n'a pas compris qu'il était temps de laisser la place au jeu. La sanction est venue des supporteurs, qu'ils portent le kilt à carreaux ou le sombrero canari : une claque aussi bruyante qu'un penalty non sifflé.

### « FAIS-NOUS RÊVER »

Jacques Chirac, flanqué de Michel Platini, s'exprima d'une phrase – « *Je déclare ouverte la 16e Coupe du monde de football en France.* » Une collégienne de banlieue parisienne s'est alors présentée sur la pelouse devant 80 000 spectateurs et a interpellé les vingt-deux joueurs, brésiliens et écossais, alignés dans son dos : « *Toi footballeur, fais-nous rêver.* » Paroles sympathiques et a priori aussi efficaces qu'une résolution des Nations unies. Ronaldo l'a applaudie. D'autres joueurs ont suivi. Et, chance, la parabole s'est accomplie.

A 17 h 30 exactement. 2 buts à 1 à l'arrivée, en faveur des Brésiliens, champions du monde en titre. Evidemment. Et en prime le plus beau match d'ouverture depuis 1974. Un présage ? Un autre : les joueurs créateurs – Rivaldo, Denilson, Ronaldo – se sont mis en évidence, avant qu'un orage ne suive le coup de sifflet final.

Bien sûr, le premier but brésilien a été marqué par Cesar Sampaio de l'épaule ; et le second par un Ecossais. Ce dernier, Tommy Boyd, aussi digne dans la défaite que ses supporteurs, a d'ailleurs pris cette mésaventure avec un fatalisme humoristique : « *Ce n'est pas le genre de but que j'aime marquer.* » La fête, on vous dit ! Au point que Jacques Chirac y est allé de son commentaire enthousiaste : « *C'était un match magnifique avec une équipe du Brésil conforme à ce qu'on attendait, tout en finesse, tout en musique.* »

Nous n'avions encore rien vu. Qu'il fut beau ce Maroc-Norvège ! Suspense, retournement de situations, courses endiablées, occasions multiples, longueur du terrain avalée en trois-quatre secondes, jolis buts, gestes techniques de haut vol. Et un joueur à part, le Marocain Mustafa Hadji, qui enchaîne les passements de jambes. 2-2 à l'arrivée. Deux fois les Marocains menèrent avec des buts superbes. Deux fois les Norvégiens ont égalisé avec des buts de raccroc. C'est toute la différence entre une équipe imprévisible et une autre dont les joueurs sont disposés sur le terrain comme des formules d'ordinateur.

### DES SANS-BILLETS

*Des* buts, mais aussi du public. Des stades pleins quand ceux des Etats-Unis, il y a quatre ans, paraissaient désespérément trop grands. Selon l'Unedic, la Coupe du monde va entraîner la création d'environ 10 000 à 15 500 emplois, en juin et juillet, ainsi que 5 000 à 10 000 emplois indirects supplémentaires. Des stades si pleins que des spectateurs, bien qu'ayant payé leur billet, devront rester aux portes des stades. Il y a eu des Britanniques floués par une entreprise camerounaise ; 700 supporteurs brésiliens n'ont jamais reçu leur billet pour assister au match d'ouverture ; 12 000 supporteurs japonais, dont certains sont déjà en route vers la France, seraient, selon des voyagistes de Tokyo, dans la même situation ; des Vénézuéliens ont porté plainte à Paris. Des milliers de Belges ne recevront pas les billets qu'ils avaient commandés à des agences non agréées...

Il est sûr que le Stade-Vélodrome de Marseille sera plein pour accueillir la rencontre France-Afrique du Sud du 12 juin. Nous sommes « *condamnés à gagner* », a dit le capitaine Didier Deschamps. Ce discours qui appelle plus la victoire que la manière ne cadre pas vraiment avec l'air du temps. Est-ce celui d'une équipe conquérante ? Il est vrai que le joueur s'exprimait avant les deux rencontres d'ouverture. Attendons.

Le suspense est tel qu'on en oublierait la deuxième journée du tournoi : Autriche-Cameroun à Toulouse, Italie-Chili à Bordeaux. Pour l'Italie, Del Piero est blessé, Ravanelli est malade et a dû rentrer à la maison. Roberto Baggio revient à la pointe de l'attaque. S'il fallait un dernier présage pour le retour du beau jeu, le voilà.

***Michel Guerrin***

## LA CHRONIQUE
DE PIERRE GEORGES

# Du sifflet à roulette comme instrument de plaisir

**DES BUTS ?** Au football ! Comment dites-vous ? Des buts, B. U. T. S. Et sept pour commencer. Autant dire la luxure. Un but brésilien. Deux buts écossais, non on ne se trompe pas, l'Ecosse en a bien marqué un contre son camp, d'un coup d'épaule d'agneau en pur suif des Shetland. Deux buts marocains beaux à lever un stade. Et deux buts norvégiens d'absolue rapine.

Et il faudrait se plaindre. Se plaindre que la promise est trop belle et l'ivresse prématurée. Ah ! non, pourvu que cela dure. Et cela va durer, aussi sûrement qu'Hadji, *ce joueur au profil de seigneur* berbère, est un superbe joueur. Cela va durer parce que la première journée a été marquée par un grand triomphe de la pensée sur le muscle et du gendarme sur le voleur.

### LA BONNE VIEILLE TRIQUE

Autrement dit de l'arbitrage. On aura beau dire : la répression, la bonne vieille trique et le sifflet à roulette, il n'y a que cela de vrai. La méthode fouettarde. Montrer sa force pour n'avoir pas à s'en servir. Il avait été décidé d'annoncer la couleur, le rouge, pour tout auteur de tacle par derrière ou d'agression sur l'adversité. Résultat, deux matches, pas un mauvais geste. Pas une seule entreprise d'éradication des tibias adverses. Pas un grand fauchage pour saper l'ennemi à la base. Et, en conséquence, des buts.

Est-ce bête ! Il suffisait d'y penser : protéger les attaquants c'est garantir le spectacle. Aussi sûrement que ne pas laisser les hallebardiers trucider les artistes, c'est assurer le triomphe de la pièce. On y a donc pensé, et les quatre premières équipes aussi, n'entendant pas tester, à leurs dépens, ces fermes résolutions.

Certes, tout n'est pas gagné. On en sait de pas beaux et d'affreux, faucheurs-motoculteurs animés des plus noirs desseins et des plus coupables habitudes qui s'en iront visiter prématurément les vestiaires en pleurnichant des « C'est plus fort que moi, je peux pas m'en empêcher ! ». *Il y aura des* durs, des matches durs, façon chromo et siège de Sedan, brancardiers et bandelettes ensanglantées. Il y aura des arbitres qui devront voir rouge.

*Mais le ton est donné, la juris*prudence écrite : prime à l'attaque. Ou « *Droit au but* », comme le veut la devise de l'Olympique de Marseille, donc du stade de Marseille où les troupes d'Aimé vont *s'en aller vivre* une soirée Bafana Bafana. Est-ce drôle tout de même ! Quand tous passent à l'attaque, notre ingénieur à nous parle toujours défense et ligne Maginot-Jacquet. Il revendique une stratégie de l'enfermement pré-offensif sur des bases soigneusement retranchées à l'avance. Et il invoque, comme d'autres le Ciel, d'introuvables et mythologiques forces de percussion. Discours d'habitude, on n'y aurait pas prêté autrement attention, n'était l'intervention de Christophe Dugarry devant la presse pour affirmer haut et fort qu'il n'est pas sur un terrain pour marquer des buts.

### LE MOUSQUETAIRE DE MÉMÉ

Christophe Dugarry est un jeune homme fort sympathique, avec son physique de mousquetaire de Mémé. Il est l'ami de Zidane, donc notre ami à tous. Mais il est aussi avant-centre. Un avant-centre qui convoque la presse pour dire qu'il n'est pas « *sur un terrain pour marquer des buts* », c'est aussi hilarant qu'un général qui rameuterait la garde pour dire son horreur des armes. Qu'un cardinal venant affirmer que Dieu est mort. Ou qu'un président annonçant la dissolution.

## LE CHIFFRE DU JOUR

**11**

*Des quinze personnes placées en* garde à vue après avoir été interpellées dans la nuit du mardi 9 au mercredi 10 juin à Paris lors d'accrochages avec la police ayant entaché la Fête du football, onze ont été déférées (neuf) ou seront convoquées (deux) devant la justice. Parmi celles-ci, un Ecossais, Stephen Stapley, trente ans, présenté par la police comme l'un des principaux meneurs des supporteurs écossais, a été maintenu en garde à vue sous régime médical à la suite d'une audition houleuse dans les locaux de la première division de police judiciaire (DPJ). Vingt-cinq autres personnes ont été interpellées et placées en garde à vue mercredi après-midi 10 juin aux abords du Stade de France, peu avant le coup d'envoi du match inaugural du Mondial, à la suite de vols ou de bagarres. Aucun supporteur brésilien ou écossais ne figure parmi les interpellés.

## LES ARBITRES

**FRANCE-AFRIQUE DU SUD**
Le premier match de l'équipe de France dans la Coupe du monde 1998, contre l'Afrique du Sud (groupe C), sera arbitré par le Brésilien Marcio Rezente de Freitas, vendredi 12 juin, à Marseille, à 21 heures. Il sera assisté de son compatriote Menezes Pinto Filho et de Merera Louis Gonzales, de Trinidad-et-Tobago.

**ARABIE SAOUDITE-DANEMARK**
Javier Castrilli arbitrera la rencontre Arabie saoudite-Danemark (groupe C), vendredi 12 juin, à Lens, à 17 h 30. L'Argentin sera assisté de son compatriote Claudio Annibal Rossi et du Chilien Alberto Diaz Galvez.

**PARAGUAY-BULGARIE**
Le Saoudien Abdul Rahman Al Zeid arbitrera la rencontre Paraguay-Bulgarie (groupe D), vendredi 12 juin, à 14 h 30, à Montpellier. Il sera assisté du Sud-Africain Achmat Salie et du Koweïtien Hussein Ghadanfari.

# Zinedine Zidane, un meneur sous pression

## France-Afrique du Sud. L'homme-clé du premier match des Bleus dans le Mondial 1998 assume sa charge

*« SEULS SES PROCHES, ceux qui l'appellent Yazide, connaissent le vrai Zidane »*, confie fièrement Denis Marlin, le président de la Nouvelle Vague, un petit club de la banlieue marseillaise où le meneur de jeu de l'équipe de France a grandi. Les non-initiés en sont réduits à capter les signaux pour décrypter le personnage. L'exercice n'est pas sans risque, tant cet artiste de vingt-cinq ans aime à mégoter les professions de foi. *« Il a pourtant plus de personnalité que la majorité d'entre nous »*, affirme son partenaire de la Juventus Turin et capitaine de sélection, Didier Deschamps. Roger Lemerre, l'adjoint d'Aimé Jacquet, lui décerne un brevet de gentleman : *« Je l'ai connu quand j'entraînais l'équipe de France militaire. C'est un super camarade, avec cette réserve qui classe les grands. Il a une éducation haut de gamme. Ses coéquipiers l'adorent. »*

C'est l'expression de son visage qui permet d'assembler le puzzle. Parfois, les fossettes se font plus saillantes et l'œil plus sombre. Cela annonce un vent mauvais. Ces jours-ci, la météo n'a pas toujours été clémente. Les nuages ont terni le sourire timide. La faute à une agression d'un joueur finlandais qui a meurtri sa jambe. La faute surtout à ces articles de presse qui recensent les manques de l'équipe de France. *« Vous m'agacez, avec vos réticences »*, souffle de sa voix douce le stratège de la Juve. *« Il y a un décalage énorme entre nos certitudes et les doutes exprimés par les médias*, relève Zinedine Zidane. *Vos critiques n'entameront pas notre capital confiance. »*

Les matchs de préparation n'ont pas toujours corroboré cet optimisme. Le marquage musclé de ses adversaires a dévoilé une facette inattendue du maestro. On l'a vu éructer contre l'arbitre, pester contre les traitements de l'opposant, à tel point qu'Aimé Jacquet a dû convoquer son numéro 10 pour lui demander plus de calme. Ses accointances avec Christophe Dugarry, l'ami qu'il aurait imposé dans la liste des vingt-deux internationaux, lui ont valu quelques réflexions saumâtres. L'allusion lui est insupportable. *« C'est mesquin de me soupçonner d'une affaire aussi douteuse »*, grommelle-t-il. Son humeur est maussade. Ce n'est pas fortuit. L'approche du match contre l'Afrique du Sud, vendredi 12 juin, à Marseille, a sans doute exacerbé le mauvais souvenir du championnat d'Europe 1996. Un accident de la circulation survenu peu de temps avant l'épreuve l'avait diminué physiquement. *« J'ai retenu la leçon*, affirme-t-il. *Si c'était à refaire, je ne rejouerais plus certaines rencontres. J'étais trop diminué, je suis passé à côté de la demi-finale perdue face aux Tchèques, mais je n'ai pas de revanche à prendre. Je sais ce que j'ai à faire. »* Deux ans plus tard, Zinedine Zidane devine qu'il a épuisé ses jokers.



GABRIEL BOUYS/AFP

*Diminué physiquement lors du championnat d'Europe 1996, Zinedine Zidane a aujourd'hui épuisé ses jokers.*

**L'HÉRITAGE DE PLATINI**

*« Je sais ce qu'on attend de moi*, dit-il. *Je ne cherche pas à m'y soustraire, même si, de par mon caractère, je ne suis pas un patron. Je n'aime pas ce qualificatif. Un patron parle sur le terrain comme Didier Deschamps. Quand j'ai des choses à dire, je le fais en petit comité et je ne convoque pas la presse pour rendre compte. »* La comparaison avec Michel Platini, son glorieux prédécesseur sous la tunique turinoise, l'embarrasse, et pourtant elle s'impose à tous les supporteurs de la Juve. L'héritage est pesant, mais Zinedine Zidane admet l'influence italienne.

*« Depuis mon départ de Bordeaux, voilà deux ans*, affirme-t-il, *j'ai énormément appris. A la Juve, j'ai appris la culture du succès. J'ai également progressé en tant que joueur. »* Aux sceptiques qui comptabilisent ses finales européennes perdues (trois de suite, une avec Bordeaux, deux avec la Juventus), il réplique : *« Je ne vois pas comment nous pourrions manquer notre Mondial avec les joueurs extraordinaires dont nous disposons. Dans ma tête, je me vois lever les bras à l'issue des matches. »*

A Marseille, c'est le fluide de sa famille kabyle, installée dans les tribunes du Stade-Vélodrome, qui guidera ses coups d'éclat. *« Je jouerai pour les miens et pour la France entière*, assure-t-il. *Je n'aimerais jouer pour aucune autre équipe, même pas le Brésil. Lors de l'Euro 1984, j'étais ramasseur de balles ici, quand la sélection a battu le Portugal en demi-finale. Je n'oublierai jamais ce moment magique, et je n'oublie pas que je suis de Marseille. Aujourd'hui, c'est à moi de faire rêver les gens. »*

***E. B., à Clairefontaine***

## TROIS QUESTIONS À *STÉPHANE GUIVARC'H*

**1 En tant que buteur de l'équipe de France, comment vivez-vous votre période d'inefficacité depuis six matchs ?**

Le doute n'a pas de prise sur moi. Je n'ai pas perdu mon adresse, mes entraînements en attestent. J'ai toujours marqué dans ma carrière. Pourquoi n'y arriverais-je plus aujourd'hui ? J'ai la confiance d'Aimé Jacquet. Il a mis du temps à me retenir, car, à l'époque où je jouais à Rennes, mon positionnement ne cadrait pas avec ses options tactiques. Désormais, je ne me disperse plus sur les ailes.

**2 Pourquoi vos coéquipiers n'arrivent-ils pas à vous trouver sur le terrain ?**

Arrêtez de m'attribuer tous les problèmes offensifs ! Si je ratais trois occasions par match, j'accepterais d'être traité de maladroit… J'assume la responsabilité du buteur, mais je ne peux résoudre à moi seul nos carences collectives. Nous devons travailler notre placement, apporter plus de mouvement dans le jeu et construire nos enchaînements avec plus de simplicité. Ma référence, c'est le match amical face à l'Afrique du Sud (2-1), à Lens, le 11 octobre 1997. Notre football était fluide dans l'ensemble. J'ai bénéficié de trois opportunités pour un résultat qui me semble positif avec un but, un tir sur le poteau et une frappe qui a rasé le montant. J'espère que ce scénario se répétera à Marseille.

**3 Que pensez-vous de la prédiction de votre entraîneur de club, Guy Roux, qui vous annonce meilleur canonnier du Mondial avec huit buts ?**

Il faut qu'il arrête de dire des choses pareilles. Je ne comprends pas pourquoi il a cru bon de faire ce pronostic si ce n'est pour faire monter les enchères de mon transfert *[le joueur serait sur le point de rejoindre Newcastle]*. Cette Coupe du monde sera serrée, je ne pense pas qu'un attaquant finira la compétition avec un nombre très important de buts. Ronaldo a paraît-il annoncé qu'il se sentait capable de battre le record de treize buts détenu par Just Fontaine en 1958. Je suis prêt à parier qu'il n'y arrivera pas.

***Propos recueillis par Elie Barth***

**L'ANALYSE TECHNIQUE**
DE RAYMOND DOMENECH

## Le spectre du doute

**UNE DES BEAUTÉS** du football, c'est que chacun peut émettre un avis. Et ne pas avoir tort. La seule vérité est celle du match. Il est facile d'épiloguer sur le rôle de l'un ou de l'autre, sur l'organisation ; il sera toujours impossible de refaire le même match en changeant quelques éléments. C'est le monde de l'éphémère. Personne ne pourra prouver sur le terrain que l'autre option était meilleure. L'entraîneur, lui, doit choisir et assumer ses choix. Il est le seul, avec ses convictions, forgées par l'expérience.

A ce titre, celle de l'équipe de France est admirable. Depuis ce jour funeste de novembre 1993, qui nous écartait du Mondial américain, et la succession de Gérard Houiller (qui n'intéressait guère de techniciens à ce moment-là déjà), jusqu'à ce match amical en Finlande début juin, que de tension, de salive, d'efforts, d'encre, d'espoirs, de déceptions, de sueur, de travail, de polémiques, de querelles. Pour quel résultat ? Un seul : le doute. Le doute qui ronge toute la France, peut-être l'équipe elle-même… Lorsque tout devient sujet à discussion, que la mauvaise foi phagocyte les débats, il n'y a plus rien à dire pour ceux qui doivent prouver, il faut démontrer. Démontrer que le faux débat actuel – jouer avec deux ailiers et un avant-centre ou deux attaquants centraux et deux milieux de couloir – est un débat stérile.

Bien sûr, on peut avoir son avis. On peut penser que pour jouer l'Afrique du Sud il vaut mieux placer des ailiers de débordement pour écarter leur bloc défensif et, surtout, pour lutter contre le 3-5-2 qu'appliquait leur entraîneur Philippe Troussier avec le Burkina Faso. Mais s'il joue en 5-3-2, les espaces seront bouchés. Que faire ? Revenir en 4-4-2 pour fixer l'adversaire dans l'axe et permettre à nos latéraux d'utiliser les couloirs en venant de loin et, accessoirement, laisser sortir l'adversaire sur les côtés pour mieux le contrer. Vous le voyez, on peut tout faire, sur le papier. L'adversaire connaît, lui aussi, toutes ces options.

Comment faire ? En fait, les Français n'ont pas à s'occuper de l'organisation de l'adversaire. Aimé Jacquet a choisi l'équipe qui lui semblait la plus adaptée pour gagner. Pourtant, au début du match, avant le coup de sifflet libérateur, le doute sera là. Il planera sur le terrain comme une grosse bulle prête à éclater. Il faut des efforts, de la conviction, de la solidarité pour chasser la bulle sur l'autre jusqu'à ce qu'elle éclate et submerge l'adversaire. Les grandes équipes ne doutent jamais. Français, à vous de choisir.

> « Les Français n'ont pas à s'occuper de l'organisation de l'adversaire »

# Clairefontaine, enclave autonome en terre de France

## Le Centre technique national tente de se préserver des idées néfastes du monde extérieur

**CLAIREFONTAINE,** République autonome. Le Centre technique national, qui appartenait il y a peu au département des Yvelines, a proclamé son indépendance. Une douane, de celle que l'Europe fait sauter ailleurs, en réglemente l'accès. Il faut être citoyen du lieu ou muni d'un badge, passeport diplomatique délivré par la Fédération internationale de football (FIFA), pour franchir l'octroi. Ou bien être soi-même douanier comme ceux qui pénétrèrent, mercredi 10 juin, dans la place, afin de présenter fièrement les copies de maillots tricolores qu'ils venaient de saisir. Puis les gabelous s'en sont retournés en France.

Le nouvel Etat n'est pas grand, à peine 56 hectares, mais plaisant. Il se compose pour moitié de bois, pour moitié d'installations entièrement dédiées à la passion des gens de l'endroit, le football. Son équipe nationale s'est d'ailleurs qualifiée pour la Coupe du monde qui se déroule actuellement dans le pays qui l'enclave. Les autorités ont tout mis en œuvre pour assurer le bien-être des sélectionnés locaux. Le château de Montjoye leur a été réservé. Il a été transformé en un sanctuaire dont l'accès est plus réglementé encore. Supporteurs et curieux qui défilent pour tenter de voir les vedettes des championnats voisins sont invariablement éconduits.

Passeraient-ils de l'autre côté de ce rideau de fer que ce serait pour découvrir une République bananière. Les forces de l'ordre sont omniprésentes : trois vigiles du Comité français d'organisation (CFO) et six policiers du RAID mal camouflés par un survêtement Adidas. Pire, une terrible censure morale sévit en Clairefontaine. Mercredi 10 juin, pas un quotidien, pas une revue n'y ont été introduits. Henri Emile, l'intendant général, avait reçu la consigne de ne pas laisser pénétrer les idées mauvaises.

Rien pourtant ne pouvait empêcher ceux qui les propagent, les journalistes, d'entrer. En vertu d'un accord international signé avec la FIFA, chaque équipe est tenue d'ouvrir quatre entraînements à la presse dans la semaine qui précède la compétition et au moins deux dans les six jours qui séparent chaque match. On se soumit donc à la directive. Prévu initialement à dix, la séance débuta à 11 heures. Ce fut un aimable décrassage que la sélection partagea entre tennis-ballon et jeu de taureau, la règle consistant à former un petit cercle et à faire circuler la balle tandis qu'un joueur placé au milieu tente de l'intercepter. Rien en tout cas qui puisse laisser préjuger de l'alignement et de la tactique prévus vendredi contre l'Afrique du Sud.

**SESSION DE TRAVAIL PENDANT BRÉSIL-ÉCOSSE**

A la fin de ce simulacre d'entraînement, quelques joueurs se mirent alors en quête de nouvelles du monde extérieur. Marcel Desailly suppliait un confrère italien de lui céder *L'Equipe*. Bernard Lama récupérait à l'arraché un *France-Football*. Pendant une heure et demie, on se plia ensuite au rituel des questions-réponses, à raison de vingt-cinq minutes par joueur. Pas une de plus, pas une de moins. Chaque joueur disposait d'une feuille sur laquelle était indiqué l'horaire militaire à respecter. Emmanuel Petit consultait régulièrement sa montre pour ne pas déborder, sous peine de réprimande.

A 13 h 30, journalistes et joueurs se séparèrent, apparemment bons amis, pour déjeuner chacun de leur côté. En fin d'après-midi, un véritable entraînement se déroula à huis clos. A l'abri des regards indiscrets, les joueurs peaufinèrent les combinaisons sur les coups de pied arrêtés. Aimé Jacquet s'occupa ensuite des avants tandis que son adjoint, Roger Lemerre, faisait plancher les arrières et les milieux de terrain sur le thème des balles aériennes. L'horaire de cette session de travail fut diversement apprécié. Elle coïncidait exactement avec le match d'ouverture Brésil-Ecosse. Le match fut enregistré et, à la veillée, les joueurs durent choisir entre cette rencontre en différé ou Maroc-Norvège en direct. Pour Aimé Jacquet, rien ne justifiait de dérégler l'immuable rituel des journées.

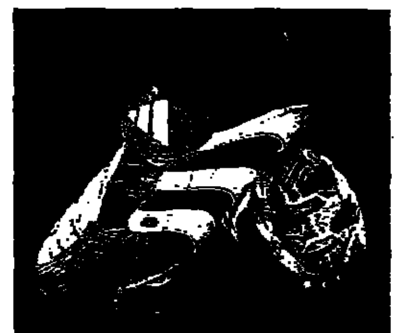
Mercredi matin, le patron s'était fait rafraîchir la nuque. Jeudi, les Bleus seraient dans l'avion pour Marseille. Vendredi, au Stade-Vélodrome, les attend, face à l'Afrique du Sud, cette « vérité du terrain » qui est aux yeux du sélectionneur la seule qui vaille. Là, tombera le verdict populaire par plein exercice de la démocratie directe des tribunes. Chacun s'y préparait avec inquiétude. Après plus de trois mois de sevrage, comment allait réagir le public ? Ces Phocéens exigeants et râleurs les soutiendraient-ils ou exprimeraient-ils leur déplaisir ? L'hôte de la Coupe du monde s'identifierait-il enfin à ces joueurs qui portaient ses couleurs ?

***Benoît Hopquin***

# Souliers « gantés »

● **L'ÉVOLUTION DES MODÈLES.** En moins d'un quart de siècle, la révolution biomécanique (étude des relations pied-soulier-sol) a métamorphosé la chaussure de sport. Pour offrir au footballeur le meilleur compromis entre performance, maintien et confort, scientifiques et fabricants se sont passé le mot : le soulier se portera « ganté », c'est-à-dire au plus près des arpions des dieux du stade. Il y a 14 000 ans, pour échapper aux prédateurs inamicaux, l'homme inventait le mocassin. En 1998, Adidas chausse le Tricolore Zinedine Zidane de ses nouvelles Predator Accelerator *(ci-contre*, son coût est de 1 000 F, mais les premiers modèles de la gamme Predator sont commercialisés à partir de 600 F). La chaussure (hors crampons) se dessine en deux éléments principaux : la tige, qui habille le dessus du pied, et le semelage, qui constitue le dessous du soulier.

● **LA TIGE.** Techniquement, le cuir demeure le matériau idéal pour sa réalisation. Sa structure et sa nature lui confèrent perméabilité à la vapeur d'eau, souplesse et évacuation de la transpiration. Une kyrielle de petites pièces en cuir, cousues entre elles, forment son enveloppe « charnelle ».



● **LA SEMELLE.** Lorsqu'on l'évoque, il est généralement question de la semelle dite « d'usure au contact du sol ». Elle assure la liaison sol-joueur. Marc Folachier, auteur du livre *200 Mots clés de la chaussure de sport*, édité par le Centre technique du cuir, donne une vision plus complète du semelage. *« Les exigences du joueur sont nombreuses : adhérence au terrain, flexion du pied, résistance à l'abrasion* (phénomène d'usure au frottement), *etc. Pour y répondre, les techniciens ont recours à quatre semelles, chaque couche ayant les propriétés appropriées. »* Côté matières, depuis cent cinquante ans, le caoutchouc règne en maître, le polyuréthane faisant figure de challengeur.

● **LES PETITS « TRUCS ».** Tige et semelles sont assemblées manuellement, avant de subir une ultime série d'essais en laboratoire. Les joueurs, à leur tour, sont mis à contribution. Zinedine Zidane teste la Predator Accelerator, dont la tige porte de petites écailles supposées donner à la balle une trajectoire liftée plus difficilement lisible par les gardiens. Robert Pires hante les surfaces de réparation avec des souliers teintés de rouge. Les performances ne s'en trouvent pas améliorées, mais l'effet marketing est assuré.

***Cédric Ryan***

# Le « sorcier blanc » aux deux visages

## Philippe Troussier, le sélectionneur français de l'Afrique du Sud, s'est imposé par la manière forte

**PHILIPPE TROUSSIER** a des talents d'acteur et il n'aime pas jouer les seconds rôles. Alors, il s'est taillé un personnage sur mesure, celui de « sorcier blanc » du football africain. Au sommet de son art après dix ans passés sur le continent, l'entraîneur français de l'équipe d'Afrique du Sud espère encore une fois bouleverser le scénario prévu pour faire des Bafana Bafana la surprise de la Coupe du monde 1998. Comme souvent, cet entraîneur au caractère rugueux a choisi le registre du psychodrame pour mieux imposer son autorité sur sa troupe.

Jamais autant à l'aise que dans la controverse, Philippe Troussier a pris un malin plaisir à créer un climat de confrontation avec la presse sud-africaine et les joueurs. *« On me dit caractériel. Pourtant, les gens viennent toujours me chercher. Je dois être un cadeau mais mal enveloppé »*, dit-il. Après avoir réussi l'exploit de mener le Burkina Faso en demi-finale de la Coupe d'Afrique des nations 1998, Philippe Troussier n'a mis que quelques jours pour susciter la polémique dans sa nouvelle fonction d'entraîneur de l'équipe nationale sud-africaine, et les médias locaux se sont déchaînés contre *« l'arrogant M. Troussier »*.

Furieux d'avoir été snobés par le Français lors de son premier camp d'entraînement, les journaux ont parlé d'*« enfer »* vécu par les joueurs dont certains, sous couvert d'anonymat, se sont plaints d'avoir été bousculés et insultés par le technicien. A l'unisson de l'opinion publique, une bonne partie de la presse sud-africaine n'a jamais caché qu'elle souhaitait le maintien de l'ancien entraîneur, Jomo Sono. Blanc et étranger, Philippe Troussier n'a jamais eu les faveurs des townships. Encore plus séducteur que têtu, il a joué quelques jolis coups pour améliorer son image.

Au palmarès : sa rencontre avec Winnie Mandela, la très populaire et controversée pasionaria des townships, qui a fait la « une » des journaux. *« Entre gens contestés, on se sent bien et on a beaucoup de points communs »*, explique Philippe Troussier, qui affirme s'être réellement lié d'amitié avec l'ex-épouse de Nelson Mandela. Le nouvel entraîneur des Bafana Bafana a également fait des efforts de pédagogie pour expliquer son approche du football. Costume-cravate impeccable, lunettes sur le nez, tableau noir à l'appui, il s'est donné des airs de professeur sérieux et posé pour faire passer son message à la presse.

Mais, à quarante-trois ans, le Français est un personnage à double face qui aime dérouter son public et se surprend parfois à *« bousculer »* les journalistes qui critiquent trop violemment sa sélection. *« C'est vrai que j'ai deux visages. Mais j'aime bien cette image. De toute façon, quand on est entraîneur, on doit avoir un esprit de manipulateur parce que, après tout, ce métier consiste avant tout à manipuler des hommes »*, explique Philippe Troussier.

**« POSITION D'AUTORITÉ »**

C'est d'ailleurs sur le terrain d'entraînement que le personnage du « sorcier blanc » prend toute sa dimension. Il donne là toute la mesure de son talent de meneur. Une fois en survêtement, l'élégant Philippe Troussier se métamorphose. Du haut de son 1,90 mètre, il devient un patron exigeant qui grimace, gesticule et vocifère. Grâce à un savant dosage de remarques cassantes et de recommandations pointilleuses, il dirige sa troupe d'une main autoritaire mais toujours précise. *« J'aime la notion de chef*, confie cet ancien joueur de Reims qui évolua aussi à Angoulême, au Red Star et à Rouen. *Entraîner une équipe, c'est une position d'autorité. »* La méthode, jugée dictatoriale voire raciste par certains, lui a valu de nombreux ennuis. Presque partout où il est passé, en Afrique, le technicien bouillonnant a fini par claquer la porte ou l'a prise sous la contrainte de dirigeants et de supporteurs exaspérés. En 1994, il avait dû quitter le club sud-africain des Kaizer Chiefs, menacé de mort par le public. *« Avec les Bafana, je me surprends. Pour l'instant, cela se passe plutôt bien avec la fédération »*, affirmait-il avant de mettre sa démission en jeu pour mieux dissuader les dirigeants sud-africains de l'affubler de conseillers jugés par lui indésirables.

Si elle est contestée, la « manière Troussier » a néanmoins fait ses preuves. Cet entraîneur de clubs français de deuxième division (le Red Star et Créteil, notamment) a gagné son titre de « sorcier blanc » en dirigeant avec succès les plus prestigieuses équipes du continent – l'Afrique du Sud s'ajoute à une longue liste où figurent également les équipes nationales du Nigeria et de Côte d'Ivoire.

La recette ? D'après le maître, elle est simple : *« Fabriquer de la motivation par la réaction, jouer sur la pression et sur l'orgueil parce que, à potentialité identique, c'est toujours le mental qui fait la différence. »* Mais la rigueur, la discipline et la motivation réclamées créèent souvent un rapport de force. Au début, il a été mal vécu par les joueurs sud-africains. Mais leur manque d'organisation, chronique sur le terrain, et la personnalité de certains membres de l'équipe le rendent nécessaire.

Même s'il se défend d'être un mercenaire, l'opération constituerait pour lui un coup d'éclat supplémentaire qui lui permettrait d'assurer son avenir en Europe. Sous contrat avec l'Afrique du Sud jusqu'à la fin de la Coupe du monde 1998, Philippe Troussier lorgne déjà sur plusieurs grands clubs anglais (on parle de contacts avec les dirigeants de Sheffield Wednesday). Il verra plus tard, le plus tard possible, car, pour l'instant, il ne pense qu'à une seule chose : *« Faire en sorte que les joueurs entrent sur la pelouse du Stade-Vélodrome en étant persuadés qu'ils vont battre la France. »*

***Frédéric Chambon, à Johannesburg***

### *Les Bafana Bafana ne règnent qu'en Afrique*

Pour créer la surprise contre la France, comme il l'espère, le sélectionneur Philippe Troussier va devoir recourir aux talents de meneur d'hommes qui ont fait sa réputation de « sorcier blanc » du football africain. Depuis son retour sur la scène internationale en 1992, l'Afrique du Sud a imposé sa marque sur le football africain, mais elle n'a pas gagné un seul match contre une équipe n'appartenant pas au continent noir, signant au mieux deux matches nuls face à l'Argentine (0-0) et à l'Allemagne (0-0), en 1995. Depuis, l'Afrique du Sud a été battue par l'Angleterre (2-1), la France (2-1) et le Brésil (2-1). Elle s'est même inclinée (0-1) contre la modeste équipe des Emirats arabes unis lors de la Coupe de la Confédération, en décembre 1997.

De plus, ses exploits continentaux – lauréate de la Coupe d'Afrique des nations, qu'elle organisait, en 1996, et finaliste de l'édition 1998, au Burkina Faso – ont été réalisés en l'absence du Nigeria, présenté comme l'équipe la plus redoutable de la région.



ROBERT PRATTA/REUTERS

*Le gardien de but sud-africain Brian Baloyi (à gauche) et le défenseur central, Mark Fish, paraissent confiants avant d'affronter la France à Marseille.*

# « Aimé, s'il avait dû travailler à Paris dans un bureau, il serait mort »

# Courir pour ne pas vieillir

PAR JEAN-JACQUES BOZONNET

**QU'EST-CE QUI FAIT COURIR** Aimé Jacquet ? Mercredi 10 juin, l'entraîneur des Bleus pouvait assister en spectateur, les bras croisés, au « réveil musculaire » de ses joueurs. Il était 11 heures. Le sien avait eu lieu bien plus tôt. Dès 6 h 30, comme chaque jour, il était parti en forêt pour un footing d'une bonne cinquantaine de minutes. Pas une simple promenade de papy lève-tôt, le rythme est toujours soutenu. Son adjoint et ami Roger Lemerre est un des rares à s'accrocher. Mais l'effort matinal n'empêche pas le sélectionneur national de participer ensuite aux exercices qu'il impose à ses joueurs. Lorsqu'il s'invite à une de leurs parties de tennis-ballon, il tient son rang. Les nouveaux internationaux sont épatés par la fraîcheur physique du patron.

A cinquante-sept ans, il a conservé une silhouette juvénile. Soixante-dix-neuf kilos pour 1,82 mètre, c'est à peine quatre de plus qu'en 1976, lorsqu'il a arrêté sa carrière de footballeur. A faire pâlir d'envie nombre d'anciens sportifs de haut niveau ! Sa recette ? *« Beaucoup d'huile d'olive »*, sourit-il. En fait, il a gardé les habitudes alimentaires et l'hygiène de vie de ses vertes années stéphanoises. Un régime naturellement équilibré, rien d'une pénitence d'ascète. *« Attention, j'adore la bouffe, la bonne bouffe, et les grands repas, ceux qui rassemblent beaucoup de monde et qui durent longtemps. »* Il aime aussi le vin rouge, qu'il a *« appris à apprécier à Bordeaux »* pendant les huit années où il fabriqua les grands crus girondins.

**AIMÉ JACQUET**

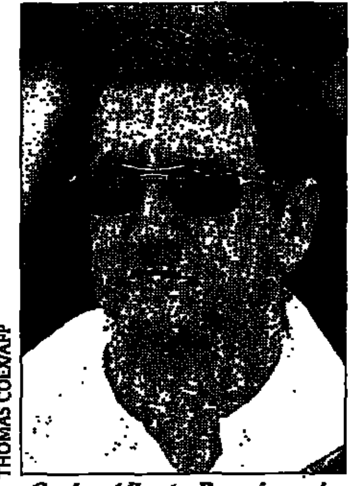
Mais les petits écarts, comme le champagne des victoires, sont vite rectifiés, au prix de raids un peu plus longs dans les sous-bois de Clairefontaine.

Qu'est-ce qui fait courir Jacquet ? Une chanson de Brel, peut-être- sa préférée, dont il connaît les paroles par cœur : *« Mourir ce n'est rien. Mourir, la belle affaire. Mais vieillir... »* Selon lui, ce serait l'obsession du sportif. Ainsi, il courrait après sa jeunesse enfuie ? Et s'il courait seulement pour rester lui-même ? Ce gamin qui coursait les vaches dans la campagne du Forez, puis ce milieu de terrain inépuisable, enfin ce technicien qui préférera toujours le survêtement au costume. *« J'ai besoin de cette dépense physique*, avoue-t-il, *surtout depuis que je suis sélectionneur. »* L'homme n'est pas un intellectuel, encore moins un sédentaire. Il ne saurait s'épanouir dans les obligations paperassières, il ne peut que s'étioler sans le contact avec la nature. Ses amis sont formels : *« Aimé, s'il avait dû travailler à Paris dans un bureau, il serait mort. »*

# Les Saoudiens s'imaginent en Brésiliens du désert

## **Arabie saoudite-Danemark.** L'entraîneur Carlos Alberto Parreira s'emploie à ramener ses joueurs à la réalité du jeu

**IL A FALLU** faire vite. Très vite. Mais dans un pays où le football déchaîne non seulement les passions de tout un peuple, mais également celles de ses dirigeants, rien n'est impossible. *« L'argent n'est pas un problème »*, aime-t-on répéter du côté de Riyad, lorsqu'il s'agit de faire comprendre à l'observateur étranger que mettre sur pied une équipe compétitive avec l'aide d'un grand technicien payé à prix d'or n'est franchement pas un problème. Et c'est ainsi que, en décembre 1997, une fois la qualification pour le Mondial 1998 en poche, le pouvoir saoudien s'est offert, pour une durée de sept mois et moyennant l'équivalent de 18 millions de francs, le Brésilien Carlos Alberto Parreira, sacré champion du monde à la tête de la Seleçao en 1994 aux Etats-Unis.



THOMAS COEX/AFP

*Carlos Alberto Parreira mise tout sur le premier match face au Danemark.*

En cinq petits mois, le technicien a donc dû bâtir du solide. Mais l'homme a l'habitude de ce type de défis. Et les subtilités du royaume d'Arabie n'ont depuis longtemps plus de secrets pour ce grand voyageur, habitué de la région après avoir mené en phase finale de Coupe du monde la sélection du Koweït (1982), puis celle des Emirats arabes unis (1990) : *« Il y a dix ans, j'ai connu ma première expérience de travail avec les footballeurs saoudiens. A l'époque, la sélection était déjà la meilleure d'Asie. Mais il manquait aux joueurs un élément essentiel : la confiance. L'aventure de la World Cup américaine, il y a quatre ans, et la qualification pour les huitièmes de finale ont fait évoluer leurs mentalités. Aujourd'hui, ces joueurs sont parfois victimes d'un excès de confiance. Moi, je les oblige à redescendre sur terre et à travailler. »*

Doués techniquement mais manquant de puissance athlétique, les « Brésiliens du désert » ont travaillé dur depuis cinq mois pour améliorer leurs points faibles. Doté des pleins pouvoirs techniques, Carlos Alberto Parreira a immédiatement imposé la présence à ses côtés de son compatriote Moracy San't Anna, ancien préparateur physique de la Seleçao il y a quatre ans et considéré comme l'un des meilleurs spécialistes mondiaux en la matière. Sous la direction de ce duo réputé, les coéquipiers du gardien Mohammed Al-Dayea n'ont pas chômé. Après une série de tests physiques réalisés à Riyad début avril, toute la délégation saoudienne s'est envolée pour la France. Arrivés dès le 17 avril à Nice, les joueurs se sont installés à Sainte-Maxime (Var), multipliant les séances d'entraînement et les rencontres de préparation.

Après ce long séjour sur la Côte d'Azur, la délégation a établi son camp de base définitif à Melun-Sénart (Seine-et-Marne). Présent aux côtés des joueurs, le prince Sultan bin Fahd bin Abdulaziz, ministre de la jeunesse et des sports, un des personnages les plus puissants du royaume, résume la situation actuelle du football saoudien : *« Depuis quatorze ans, nous accumulons les titres dans la région du Golfe et en Asie. Le professionnalisme a été installé en 1992, notre championnat est de loin le meilleur de la région et le football saoudien ne cesse de progresser. Ce phénomène devrait s'accentuer, puisque, à partir de la saison 1998-1999, nos meilleurs joueurs recevront pour la première fois l'autorisation d'aller exercer leurs talents à l'étranger. »*

**OUBLIER LE PASSÉ**

Dans un groupe délicat, Carlos Alberto Parreira mise tout sur ce premier match face au Danemark. *« Tout se jouera contre eux*, assure-t-il. *Il faut absolument obtenir un bon résultat d'entrée. »* Il y a quatre ans, aux Etats-Unis, le jeu très technique des coéquipiers de Saed Al-Oweiran, auteur du plus beau but de la compétition face à la Belgique, avait surpris tout le monde. Pour leur première participation à une phase finale de Coupe du monde, les Saoudiens réalisèrent un parcours remarquable : une courte défaite face aux Pays-Bas (1-2), puis deux victoires obtenues contre la Belgique (1-0) et le Maroc (2-1). En huitième de finale, ils s'inclinèrent avec les honneurs face à la Suède (1-3), qui terminera à la troisième place. *« Voilà le vrai problème : il faut absolument que mes joueurs oublient ce qui s'est passé »*, répète Carlos Alberto Parreira, conscient de l'ampleur de sa tâche.

***Alain Constant, à Riyad***

### *Les petits secrets du Danemark*

Comme la plupart de ses collègues, le sélectionneur du Danemark, le Suédois Bo Johansson, a indiqué, mercredi 10 juin, à Toulon, où son équipe poursuivait sa préparation, n'avoir *« pas encore en tête »* la composition du onze qui doit rencontrer l'Arabie saoudite, vendredi 12 juin, au stade Félix-Bollaert, à Lens (17 h 30), pour son premier match. Ce silence doit plus à la stratégie qu'à l'indécision. Il s'agit, avant tout, de ne pas dévoiler ses plans à l'adversaire. Aussi s'est-il borné à préciser qu'il n'y avait pour l'instant *« aucun problème physique »* au sein du groupe, soulignant que *« l'atout principal »* du Danemark est *« la mentalité »* des joueurs.

Une mentalité parfaitement illustrée par les frères Laudrup, qui, sans trahir les secrets de Bo Johansson, devraient une nouvelle fois animer l'attaque danoise. A 34 et 29 ans, Michael et Brian, qui jouent respectivement à l'Ajax Amsterdam et aux Glasgow Rangers, vivent avec cette Coupe du monde un des derniers grands rendez-vous de leur carrière. Ils affirment être prêts et pouvoir mener leur équipe au sommet. *« J'imagine que la finale du Mondial opposera le Danemark à l'Espagne. C'est possible »*, s'exclame d'ailleurs l'aîné.

# Bonev veut faire du neuf avec ses vieux

## Bulgarie-Paraguay. Faute d'une relève suffisante, le sélectionneur bulgare mise sur ses stars trentenaires, quatrièmes en 1994, pour passer le premier tour

**HRISTO BONEV,** l'entraîneur national bulgare, est un ours. Ou du moins veut-il passer pour tel. En cette première semaine du Mondial, il a admis la presse aux entraînements du stade d'Evry-Bondoufle sous réserve qu'elle ne tente de communiquer ni avec lui ni avec ses joueurs avant le match du vendredi 12 juin contre le Paraguay, à Montpellier. La manœuvre est habile, mais trop habituelle pour décourager la poignée de journalistes assignés à l'équipe rouge, blanc et vert.

Après le retour à l'hôtel et la douche, une distribution de paquetages aux joueurs a sauvé les voyeurs involontaires. Les attaquants bulgares, Hristo Stoitchkov et Luboslav Penev, n'ont pu échapper à leur insistante compagnie. Sans trop se faire prier, ils ont livré quelques propos convenus. Expérimentés comme Stoitchkov (trente-deux ans), ou novices comme Penev (trente et un ans, qui était souffrant en 1994), les joueurs sont prudents, cherchent à se rassurer, s'agacent légèrement de la course aux pronostics.

*« Notre équipe est plus forte qu'il y a quatre ans lors du Mondial américain,* dit Stoitchkov ; *elle est plus vieille, mais plus expérimentée aussi. »* *« La présence de Stoitchkov est essentielle dans notre équipe,* reconnaît Penev, *mais c'est tous ensemble que nous nous concentrons pour l'instant sur un seul objectif : passer un premier tour dans lequel l'Angleterre est favorite. »* Stoitchkov préfère faire profil bas. Il s'agit ici de motiver un groupe dont il est le leader. *« Le Brésil est affaibli sans Romario, comme l'Angleterre sans Paul Gascoigne, mais cela reste le Brésil et l'Angleterre, et tout ne repose pas non plus sur moi dans l'équipe bulgare »,* déclare-t-il, moyennement convaincu. Cette Coupe du monde devrait sceller la fin de sa carrière, même si l'on murmure qu'il rempilera dans le lucratif championnat japonais, toujours en quête de stars vieillissantes pour combler son retard sur l'Europe. Hristo Bonev n'en compte pas moins sur son attaquant vedette.

**GÉNÉRATION DÉCLINANTE**

Les deux hommes se comprennent. Stoitchkov n'est-il pas rentré jouer cette saison au CSKA à Sofia pour mieux se préparer sous ses yeux ? A trente-deux ans, il insuffle toujours sa combativité au collectif. Il sait, par exemple, se procurer les cassettes des derniers matches du Paraguay par l'entremise de ses relations à la télévision catalane.

*« Nous savons nous tenir dans la difficulté »,* dit sentencieusement Bonev, résigné à parler. Ancien avant-centre national, star du début des années 70, il a fait l'essentiel de sa carrière à Plovdiv, en Bulgarie, avant d'entraîner divers clubs grecs et chypriotes. D'un revers de sa grosse patte encombrée d'une cigarette blonde, il balaie les allusions à l'âge avancé de ses joueurs. Il n'y a pas de vieux joueurs, mais seulement des joueurs productifs ou non, martèle-t-il pour oublier que la relève de cette brillante mais déclinante génération est bien maigre.

Bonev a hérité, au lendemain de l'Euro 1996, d'une formation frondeuse, au verbe haut, à laquelle les supporteurs français ne pardonnent pas d'avoir privé les Tricolores, en 1993, de la World Cup américaine. Les deux équipes pourraient se retrouver en huitième de finale. Bonev se dit serein. *« Les Français sont des gens bien élevés qui respectent l'adversaire »,* dit-il. Il assure aussi que ses hommes sont plus tranquilles. L'âge encore ? Peut-être pas. Il fait simplement trop froid dans l'Essonne pour lézarder autour de la piscine, et ce coin champêtre ne se prête guère à la bamboche qu'on les avait vus faire outre-Atlantique.

**HURLUBERLUS**

A voir le visage fripé et le regard vague de Bonev, calé dans un fauteuil qu'il semble écraser de sa fatigue et de sa corpulence, le domptage de ces hurluberlus est plus qu'un travail à plein temps. Il tempère : *« Ils ont toujours un caractère affirmé,* dit-il, *mais ils savent qu'ils doivent aussi tenir compte de mes propres caractéristiques. »*

C'est promis : ses hommes ne geindront pas, comme à l'Euro, à propos de leurs conditions d'hébergement ou d'entraînement. « Papa Bonev » a personnellement joué les gentils organisateurs. *« J'ai passé plus d'une semaine en France pour choisir l'hôtel, les stades,* dit-il, *et les joueurs sont dans la meilleure tournure d'esprit qui soit. Je viens de Plovdiv, comme Stoitchkov, et nous avons notre façon à nous de nous faire comprendre là-bas. Si Stoitchkov était différent, il ne serait plus ce qu'il est. Je le prends avec sa nature de star, mais le patron, c'est moi. Je ne tolérerai jamais qu'un joueur ou plusieurs imposent leur loi. »*

*Patricia Jolly, à Evry*

# Au Paraguay, le public boude les stades

## La plupart des joueurs vedettes des « Albirroja » évoluent à l'étranger

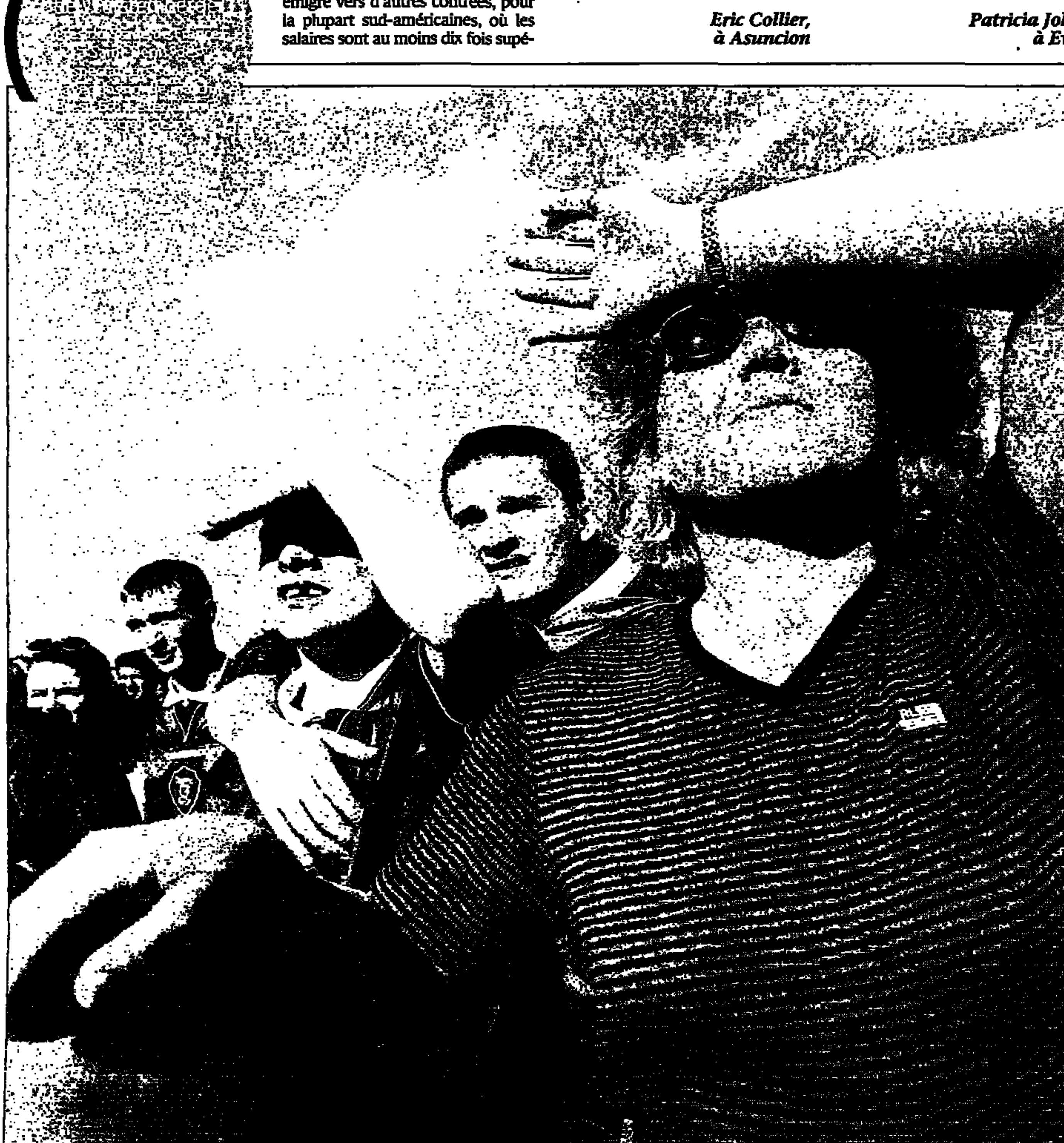
**DES STADES DÉLABRÉS,** des pelouses jaunies, des banquettes usées souvent désertées les jours de match, des joueurs en conflit récurrent avec leurs dirigeants : le football paraguayen offre actuellement une image peu avenante. Il décourage jusqu'aux plus fidèles supporteurs, de moins en moins nombreux à se passionner pour le championnat de première division. A Asuncion, le temps est loin où l'on se rendait au stade en famille après le barbecue du dimanche. *« A cause de la crise économique, les gens se désintéressent du football »,* affirme un barman blasé de la capitale. A l'instar de ses compatriotes, ce jeune homme avait pourtant célébré la qualification de son pays pour la Coupe du monde 1998 comme une fête nationale : un événement attendu depuis cette soirée de 1986, où le Paraguay avait été éliminé par l'Angleterre (3-0), en huitième de finale du Mundial mexicain. Il se « désintéresse » de ce sport, mais un dépliant-programme du Mondial français ne quitte pas la poche de son veston. Il se « désintéresse » des choses du football, mais il a décompté chaque jour précédant le premier match des *Albirroja* (« rouge et blanc »), le 12 juin à Montpellier, face à la Bulgarie.

**THÉÂTRE ABANDONNÉ**

S'il est amer, c'est de ne pas avoir plus souvent l'occasion d'encourager les internationaux paraguayens. Pas question, en effet, de fréquenter les travées du Defensor del Chaco. Le plus grand stade d'Asuncion est un théâtre abandonné par les joueurs vedettes du pays. Tous ont émigré vers d'autres contrées, pour la plupart sud-américaines, où les salaires sont au moins dix fois supérieurs à ceux offerts par les clubs locaux. Seuls trois des vingt-deux joueurs retenus pour la France évoluent dans leur pays. Et ces trois-là feront sans doute tout pour se faire remarquer et émigrer à leur tour.

L'entraîneur lui-même, Paulo Cesar Carpeggiani, vient du Brésil : *« Les joueurs paraguayens ne respectent pas un entraîneur de leur propre pays. A chaque tentative, il y a eu de graves problèmes de discipline »,* explique un membre du comité de sélection. Il capitalise sur l'expérience acquise par ses jeunes joueurs (sa formation a une moyenne d'âge de vingt-quatre ans) dans les championnats étrangers : *« Cela nous a permis de progresser plus rapidement. »* Carpeggiani songe notamment à sa défense, très efficace lors du tournoi de qualification d'Amérique du Sud : *« La meilleure du monde ! »,* selon José Luis Chilavert, gardien et guide spirituel de la diaspora paraguayenne.

*Eric Collier, à Asuncion*



# Brésil-Ecosse, c'était un beau match, même si le « social » nous a cassé l'ambiance

PAROLES DE ZINC
LUC ROSENZWEIG

## Complainte

**AMIS DU FOOT,** de la gaieté et des bons mots, faites excuse ! On devrait normalement entonner, en cette belle soirée d'été, le *Rondo du Brésilien* de l'immortel Jacques Offenbach (*« Je suis brésilien, j'ai de l'or/ Et j'arrive de Rio de Janeiro/ Plus riche aujourd'hui que naguère/ Paris, Paris, Paris, je te reviens encore/ Hourra ! Hourra ! »,* etc.), et dans la foulée *Scotland the Braves* sans cornemuse mais avec ferveur, pour fêter dignement l'ouverture de la compétition.

Mais le bistrot, c'est comme le terrain de foot décrit par les intellectuels : un espace semblable au théâtre classique, avec unité de lieu, de temps et d'action, cadre immuable de l'épanouissement des passions, mais où tout peut arriver. Nous étions donc, au Toucan de Bruxelles, partis pour l'opérette au pur malt, lorsque Emilie fit son entrée. Emilie, c'est – pour rester dans la métaphore théâtrale – *La Porteuse de pain* plus *Séduite et abandonnée*, avec un zeste des *Bas-fonds* de Maxime Gorki.

Cette jeune femme, déjà sans âge, n'a qu'un rocher dans sa triste vie : Henri, le patron du bistrot. Elle sait à peine lire – écrire, n'en parlons pas – et est affectée d'un défaut de prononciation qui l'empêche de se faire comprendre au téléphone. Epouse d'un Albanais sans papiers actuellement incarcéré pour divers délits mineurs, elle vient chercher ici de l'aide lorsque créanciers et huissiers s'intéressent à sa pauvre existence. Cette fois-ci, c'était la dernière injonction du propriétaire à acquitter les loyers en retard, sous peine d'expulsion immédiate. Marc est un pédagogue, et un homme de cœur. Il interrompt son développement quelque peu vaseux sur le caractère *« bizarre »* de la cérémonie d'ouverture avec les *« Géants »*, comme on dit à Bruxelles. Et explique à Emilie, en répétant patiemment les mêmes mots, que pour se sortir d'affaire *« il faut montrer sa bonne foi ».* Donner ne serait-ce que 2 000 francs (belges) pour calmer le proprio, et surtout arrêter la machine infernale, qui d'intérêts de retard en frais de recouvrement, vous transforme une petite facture en une dette ophtalmocéphalique (coûtant les yeux de la tête, tout le monde aura compris !). *« Vous croyez ? Oui, oui, c'est ça que je vais faire »,* soupire Emilie. Le fera-t-elle ? Pas sûr.

C'est souvent comme ça, mais il y a des hommes qui ont de la pudeur à se montrer bons en public. Henri en fait partie. Une fois Emilie retournée à son triste sort, il lui faut pester contre *« tous ces parasites, ces accros de l'aide sociale, ces chômeurs professionnels ».* Tant pis, le « social » nous a cassé l'ambiance. N'empêche, Brésil-Ecosse, c'était un beau match, on se le garde bien chaud au fond de la mémoire, même s'il y a beaucoup de misère dans le monde.

# Les Jamaïcains paradent dans les rues de Chaumont

**LES JOUEURS** de l'équipe de Jamaïque et les membres de leur encadrement technique se sont offert un bain de foule, mercredi 10 juin, dans les rues de Chaumont (Haute-Marne), à une vingtaine de kilomètres du village d'Arc-en-Barrois où ils ont élu domicile le temps de la Coupe du monde. Entre l'entraînement matinal et le match d'ouverture, qu'ils ont regardé tous ensemble à la télévision, les « Reggae Boyz » – qui disputeront leur premier match, dimanche 14 juin à Lens, contre la Croatie – ont passé près de deux heures à signer des autographes. *« C'est la Beatlemania »,* constatait avec humour l'attaquant Paul Hall. Avec plus ou moins de grâce, ils se sont également pliés aux séances de photos avec les badauds. Survêtement vert à parements jaunes et noirs, casquette vissée sur la tête à l'endroit ou à l'envers, la sucette à la bouche pour certains, ils avaient quartier libre pour faire quelques emplettes. Mais il est difficile de payer en dollars dans une ville de moins de 30 000 habitants...

# Retour au calme à la FIFA

**LENNART JOHANSSON,** candidat malheureux à la succession de Joao Havelange à la présidence de la Fédération internationale de football (FIFA), a rencontré, dans la matinée du mercredi 10 juin à Paris, son heureux rival, Joseph Blatter. Il a décidé de mettre lui-même un terme aux rumeurs de manipulations lors du vote de lundi, au cours du congrès de la FIFA. *« Lennart Johansson m'a assuré qu'il n'avait jamais avancé d'accusations de corruption contre moi,* a indiqué Sepp Blatter. *Il a considéré qu'il était temps de clore cette affaire et m'a répété qu'il était prêt à coopérer avec moi à la FIFA. »*

Joseph Blatter a été élu par 111 voix contre 80 à Lennart Johansson. Des rumeurs véhiculées par certains médias suédois et allemands avaient fait état de d'« enveloppes » remises à des associations nationales du continent africain pour s'assurer leurs voix.

# Clairefontaine reçoit la visite des douaniers français

**LES DOUANIERS** ont effectué une visite de courtoisie, mercredi 10 juin, à Clairefontaine, camp de base de l'équipe de France. Le service de presse de l'administration venait présenter différentes contrefaçons saisies. Maillot du onze national, ballons, chaussettes, survêtements, les douanes ont multiplié les saisies ces derniers temps. Sur le million d'articles de contrefaçon interceptés sur les cinq premiers mois de 1998, 12 % concernaient des produits faussement estampillés « France 98 ».

La direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED), spécialisée dans la lutte contre les grands trafics internationaux, a repéré des filières provenant essentiellement d'Extrême-Orient. Récemment, 24 880 peluches ont ainsi été saisies à Lille, 7 300 paires de chaussures à Marseille, 8 000 ballons à Cholet, 29 817 paires de chaussettes et 27 080 pendulettes au Havre. La diversité des points d'entrée et le nombre des articles témoignent, aux yeux des douanes, de l'importance du trafic mis en place.

● **FORFAIT : l'attaquant italien Fabrizio Ravanelli, qui a dû renoncer au Mondial** en raison d'une broncho-pneumomie, a été remplacé par l'attaquant Enrico Chiesa (Parme). Ravanelli devait quitter la France, jeudi 11 juin, pour l'Italie. Il devra observer six jours de repos complet.

● **La chaise destinée à Fernand Sastre,** coprésident du Comité français d'organisation (CFO) avec Michel Platini, au premier rang de la tribune officielle du Stade de France, est restée vide, mercredi 10 juin, lors du match d'ouverture Brésil-Ecosse (2-1). Hospitalisé depuis plusieurs jours à la Pitié-Salpêtrière, Fernand Sastre, qui suit un traitement très lourd pour lutter contre un cancer du poumon, n'a pu assister à l'inauguration d'une Coupe du monde dont il a été durant dix ans l'un des principaux artisans.

# Le naufrage du Maracana



*Inauguré en 1950, le Maracana pouvait accueillir jusqu'à 200 000 personnes.*

In « La Fabuleuse histoire de la Coupe du monde », Ed. de La Martinière

**A l'heure où le Stade de France commence à écrire sa légende, le mythique « Maraque » de Rio vit les heures les plus sombres de son histoire. Le géant qui se voulait, en 1950, le symbole du modernisme n'est plus qu'une enceinte en ruine indigne de son passé**

« OÙ *est passée la plaque ?* » Attaché de presse de la Suderj, l'organe public chargé de la gestion du stade Maracana de Rio, Iata Anderson s'acharne en vain au téléphone. Sa quête empressée auprès des vigiles postés au rez-de-chaussée s'avère tout aussi infructueuse. En traversant le hall principal, par lequel on accède en ascenseur à la tribune d'honneur, il désigne une paroi nue en contreplaqué qui masque des travaux en cours. *« Elle était là, la plaque, vissée au mur qui vient d'être démoli par les ouvriers »*, assure-t-il dans un sourire gêné. Faute de pouvoir jeter un œil sur l'introuvable relique, le visiteur doit se contenter d'une photo d'archives publiée à une date indéterminée dans un hebdomadaire sportif. *« Sur ce terrain, le 5 mars 1961, Pelé a inscrit le plus beau but de l'histoire du Maracana »*, peut-on y lire.

*« J'ai eu le privilège d'en être le témoin »*, se réjouit Iata Anderson, soudain décrispé. *« Il est parti en dribbles de son propre camp, à la limite de la ligne de touche. Puis il a successivement mis trois adversaires dans le vent, avant de fusiller le gardien du point de penalty. Grâce à ce but de Pelé, Santos avait battu Fluminense par 2 buts à 1 »*, explique-t-il, en décrivant le zigzag triomphal d'un geste de la main. Un but digne de l'immortalité et une plaque commémorative peut-être à jamais disparue : le Maracana est bien à l'image du football brésilien, à la fois prestigieux et miné par l'incurie administrative. De nos jours, le plus grand stade du monde fait littéralement eau de toutes parts à la moindre averse.

Isaias Ambrosio, soixante et onze ans, en connaît par cœur les pages les plus glorieuses et tous les recoins. Voilà plus de vingt ans qu'il complète sa dérisoire retraite de 120 reals mensuels (environ 600 francs) avec les pourboires recueillis auprès des touristes qu'il guide des tribunes aux vestiaires, jusqu'au *terminus* obligé : la boutique aux souvenirs. Il y a un demi-siècle, il était embauché à l'ADEM, l'administration des stades municipaux.

Le chantier a débuté le 22 août 1948 sur un champ de courses hippiques désaffecté de la « zone nord » de la ville. Enrichi grâce au commerce de matières premières durant la guerre, le Brésil était alors le seul postulant à l'organisation de la IVe Coupe du monde, que la Fédération internationale avait programmée pour 1950. Six cent soixante-cinq jours après le premier coup de pioche, le stade Mario-Filho – nom officiel donné en hommage à un célèbre journaliste sportif, le Maracana étant un cours d'eau qui passe près du stade – était inauguré en grande pompe.

*« Le premier match, disputé en présence de 100 000 spectateurs invités, s'est terminé par la victoire de la sélection des "espoirs" de Sao Paulo sur celle de Rio par 3 buts à 1. Le revêtement des murs des tribunes restait à faire et les portes extérieures des ascenseurs manquaient »*, se souvient Isaias Ambrosio. *« Maintenant, il y a de la place pour tout le monde »*, proclamait la manchette d'un quotidien *carioca* au lendemain de l'événement. De fait, l'enceinte monumentale, dont la construction avait exigé 500 000 sacs de ciment, 10 000 tonnes de fer et 43 000 mètres cubes de sable, pouvait accueillir 200 000 personnes, soit près de 10 % des 2 377 000 habitants que comptait en ce temps-là l'Etat de Rio. Selon les registres de la Suderj, le record d'affluence date du 21 mars 1954 : 195 513 entrées payantes pour un match amical Brésil-Paraguay.



*Le 16 juillet 1950, l'Uruguayen Gigghia provoqua un drame national au Maracana, en marquant le but qui donnait à la « Céleste », contre le Brésil, sa seconde couronne mondiale.*

Aux yeux des cinq architectes qui l'ont conçu, le gigantisme du Maracana symbolisait l'ambition d'un Brésil qui se voulait le « pays du futur ». Le 16 juillet 1950, tout un peuple, représenté sur place par une multitude enthousiaste, s'apprêtait à faire son carnaval en l'honneur de sa Seleçao bien-aimée : un nul face à l'Uruguay suffisait en effet aux Brésiliens pour décrocher le titre. Las, à dix minutes du coup de sifflet final, un certain Gigghia se chargea, d'une pichenette vicieuse au ras du poteau, d'anéantir les illusions de ses adversaires. Contre tous les pronostics, la « Celeste » l'emporta (2-1) et s'adjugea du même coup sa seconde couronne mondiale après celle conquise sur ses terres en 1930.

## Pour Joao Havelange, il n'y a plus qu'une solution : le dynamitage, puis la reconstruction

A la fin de la partie, pendant vingt bonnes minutes, un silence de mort régna dans les gradins. Assommés, prostrés, les quelque 200 000 spectateurs furent, durant ce laps de temps interminable, incapables de vider les lieux. Dans l'histoire moderne du Brésil, seul le suicide, en août 1954, du président populiste Getullo Vargas, qui préféra se tirer une balle dans le coeur plutôt que d'être chassé du pouvoir par un putsch imminent, a provoqué une commotion nationale d'une ampleur comparable.

Depuis, le « but de Gigghia », désignation impérissable de la cage située sur la droite de la tribune d'honneur, a connu bien d'autres aventures, également inoubliables, que les vieux habitués se remémorent toutefois avec davantage d'entrain. A des époques différentes et pour ne citer qu'eux, Zizinho, Garrincha, Pelé, Zico et Romario ont fait trembler ses filets sous les vivats de supporteurs fanatisés. Longtemps (ce n'est plus le cas depuis quelques années), les « Fla-Flu », les célèbres derbies *Flamengo-Fluminense et les torcidas* (clubs de supporteurs), aussi délirantes que pléthoriques, ont conforté la flatteuse réputation de l'arène unique de la planète foot. A tout seigneur, tout honneur : le « roi » Pelé a même eu le bon goût d'y signer son millième but, le 19 novembre 1969, sur penalty face au Vasco da Gama.

Négligé par la Suderj sous prétexte de bourse plate, le Maracana a affiché sa décrépitude galopante, en direct à la télévision, au cours du match aller de la finale du championnat national qui opposait, en juillet 1992, Flamengo à Botafogo, deux des quatre grands clubs de Rio. Plein comme aux plus beaux jours – 140 000 entrées payantes, au moins 20 000 de plus en tenant compte des traditionnels passe-droits et des fraudeurs –, le vénérable « Maraque » n'a pas résisté au regain d'engouement populaire. L'effondrement d'un muret de protection de la tribune supérieure précipita dans le vide des dizaines de spectateurs. Bilan : 4 morts et 102 blessés...

LA longue fermeture pour travaux qui a suivi cette tragédie n'a permis que de consolider les structures les plus endommagées et de procéder à un ravalement de façade général. Les toilettes, inapprochables parce que laissées à l'état de cloaques pestilentiels, de même que les infiltrations visibles à tous les niveaux, démontrent l'urgence d'un traitement plus énergique. D'ailleurs, depuis la suppression récente de la « générale », l'anneau autour du terrain naguère réservé aux places debout, et la limitation, pour raisons de sécurité, de l'accès à la tribune supérieure, la capacité du stade a été réduite à 122 000 places. Pour l'heure, le plus grand stade du monde ne mérite plus son ruban bleu.

Le président sortant de la Fédération internationale, le Brésilien Joao Havelange, dont le sens de la nuance n'a jamais été la vertu première, s'est senti le devoir d'exprimer son avis sur la question. A l'en croire, le cas serait tellement désespéré qu'il ne voit plus qu'une seule solution, forcément radicale : le dynamitage du stade en prélude à sa reconstruction. La Suderj, elle, mise obstinément sur la concession au secteur privé. Après avoir fermé l'hôtel de passes et l'atelier de carrosserie qui fonctionnaient clandestinement dans des locaux aménagés sous les tribunes, son ancien président, Raul Raposo, avait lancé, l'an dernier, un appel d'offres en ce sens. La tentative a capoté à cause d'une exigence formulée par la seule société en lice, que Pelé, alors ministre des sports, jugeait inacceptable : la transformation en aire de stationnement, moyennant un investissement global de 56 millions de dollars *(330 millions de francs environ)*, du stade d'athlétisme Celio de Barros, qui fait partie, avec un gymnase couvert et un bassin olympique, du complexe sportif du Maracana, dont la surface totale couvre 195 000 mètres carrés.

Malgré ce premier échec, la Suderj demeure convaincue que *« le salut du Maracana passe par sa privatisation »*. L'élaboration d'un nouvel appel d'offres portant sur une concession sur trente ans vient donc d'être confiée à un cabinet d'audit de Rio. En attendant, le Maracana endure les heures les plus sombres de son histoire. Le 17 mai 1998, un record négatif a été pulvérisé : 34 spectateurs se sont *déplacés pour assister au match* Flamengo - Vasco da Gama, comptant pour la phase finale du championnat carioca. Mettant à exécution la menace de la direction du club et pour protester contre le calendrier insensé imposé par la fédération, les joueurs du Flamengo ne se sont pas présentés sur le terrain. Une navrante première indigne du vieux « Maraque».

***Jean-Jacques Sévilla, à Rio***

---

**SUR LES ÉCRANS DU MONDE**
UNE TÉLÉVISION PAR JOUR

# Nuits blanches pour les fans asiatiques

LE COMPTE À REBOURS a commencé bien avant le 10 juin en Asie du Sud-Est par l'achat ou l'emprunt d'un réveil, et si possible par l'acquisition – à crédit – d'un téléviseur grand écran. En raison du décalage horaire, les matches du Mondial sont en effet retransmis sous ces latitudes à 22 h 30 (heure locale) et 2 heures du matin.

En 1994, en Thaïlande, le lendemain de la finale de la World Cup aux Etats-Unis, projetée sur écrans géants, avait été décrété jour férié. C'était à la fois, de la part des autorités, un « geste » en direction du peuple... et un constat d'impuissance. Au Vietnam, pendant le mois sacré de la Coupe, les administrations bâillent, les écoles somnolent et, sur les chantiers, les accidents sont redoutés. Tous les matches sont diffusés et ceux qui n'ont pas la télé à domicile se réunissent au bistrot du coin, souvent en plein air, dans le brouhaha des buts marqués et des occasions manquées.

En Thaïlande, en dépit de la récession économique ambiante, la police a dû intervenir pour freiner des paris privés sur les bancs des écoles comme dans les bureaux climatisés des banques. Un centre de recherches a déjà évalué à quelque 30 milliards de bahts, soit l'équivalent de plus de 4 milliards de francs, la masse des paris interdits mais pratiquement impossibles à enrayer, sur l'ensemble des 64 matches de la compétition.

En Indonésie, le conseiller de l'une des personnalités qui dominent depuis peu la scène politique locale n'a pas estimé devoir bousculer – en dépit des événements – un programme bien établi au début de l'année : il s'est donc rendu en France pour assister à la finale de Roland-Garros et aux premiers matches du Mondial. Certains pensent d'ailleurs que la Coupe va offrir un répit, au moins momentané, à B. J. Habibie, le successeur de Suharto, le manque de sommeil calmant les ardeurs des étudiants contestataires : les six chaînes indonésiennes de télévision retransmettent en direct l'événement.

En 1995, la défaite du Vietnam face à la Thaïlande en finale des Jeux d'Asie du Sud-Est (1-4) avait été suivie d'une manifestation de masse à Ho Chi Minh-Ville, dont quelques casseurs avaient bien profité. L'an dernier, la police avait donc pris ses précautions après l'élimination du Vietnam, en demi-finale, contre l'Indonésie : une fois une douzaine de motocyclettes détruites par les policiers, les rondes de jeunes en quête de défoulement avaient aussitôt pris fin dans le centre de l'ancienne Saïgon. La police aura vraisemblablement moins de souci à se faire cette fois-ci : les seuls qualifiés asiatiques – la Corée du Sud et le Japon – ne sont pas particulièrement populaires au Vietnam.

**QUATRE SEMAINES DE PAUSE**

Absentéisme, baisse de la productivité, augmentation de la consommation d'électricité : une partie de l'Asie du Sud-Est va marquer une pause, quatre semaines durant. *« Allez, allez, allez ! Go, go, go ! »* : pendant le « mai de Diakarta », c'est au rythme du « tube » de la Coupe que les enfants des nouveaux exclus faisaient la manche aux carrefours de la capitale indonésienne. Ceux-là, toutefois, ne sont pas sûrs d'y retrouver leur compte.

***Jean-Claude Pomonti, à Bangkok***

## BRÉSIL-ÉCOSSE 2-1

**GROUPE A - MERCREDI 10 JUIN**
**17 h 30, Stade de France, à Saint-Denis**
Temps ensoleillé en première mi-temps, puis venteux, avec une pluie fine à partir de l'heure de jeu
● Terrain et pelouse en bon état
● Ambiance assez calme au début, qui a paru s'animer en deuxième mi-temps ● 80 000 spectateurs.

Arbitre : J. M. G. Aranda (Espagne), assisté de F. T. Garcia (Espagne) et J. L. Arango (Colombie)

**BRÉSIL**
Sélectionneur : Zagallo
(1) Taffarel
(2) Cafu (3) Aldair (4) Junior Baiano
(5) Cesar Sampaio (6) Roberto Carlos
(7) Giovanni (Leonardo, 47e) (8) Dunga (9) Ronaldo
(20) Bebeto (Denilson, 69e) (10) Rivaldo

**ÉCOSSE**
Sélectionneur : Brown
(1) Leighton (3) Boyd (4) Calderwood
(5) Hendry (6) Burley (7) Gallacher (11) Collins
(14) Lambert (22) Dailly (T. McKinlay 85e)
(10) Jackson (B. McKinlay 79e)
(9) Durie

Rencontre très vivante, d'un bon niveau technique, et restée correcte sur le plan de l'engagement physique. Le Brésil, qui a marqué d'entrée, n'a pas paru décontracté par sa réussite. Sa défense s'est montrée souvent fébrile devant le pressing écossais, et son jeu a manqué d'accélérations, Ronaldo mis à part. L'Ecosse, après son égalisation, semblait prendre l'ascendant en deuxième période, mais a fortement accusé le coup, après le but inscrit contre son camp par Boyd.

BRÉSIL : **Cesar Sampaio** (37e, jeu dangereux), **Aldair** (45e, jeu dangereux).
ÉCOSSE : **Jackson** (25e jeu dangereux).

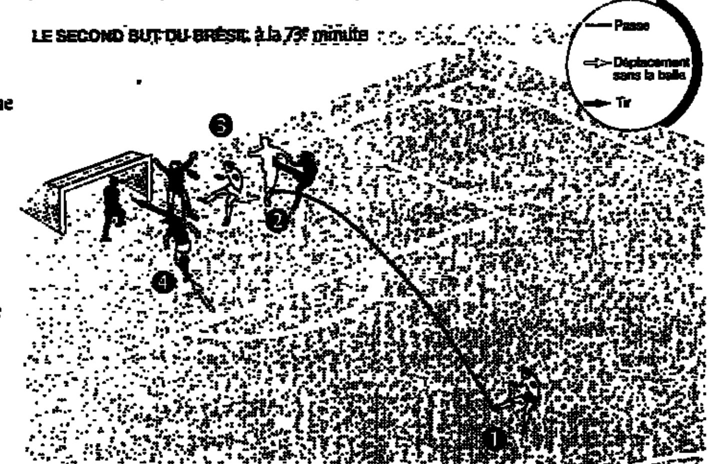
**BUTS** BRÉSIL : **Cesar Sampaio** (4e, sur un corner tiré de la gauche par Bebeto, reprise de l'épaule droite au premier poteau) ; **Boyd**, contre son camp (73e, aux 6 m, un tir lobé du droit de Cafu rebondit sur le torse de Leighton, puis sur l'épaule de Boyd pour terminer sa course à mi-hauteur à gauche du but).
ÉCOSSE : **Collins** (37e, après une faute commise par Cesar Sampaio sur Gallacher, Collins transforme le penalty du gauche à ras de terre près du poteau gauche).

**En faveur du BRÉSIL** : 10 corners (5 + 5), 15 coups francs (5 + 10), 5 hors-jeu (0 + 5).
**En faveur de l'ECOSSE** : 5 corners (3 + 2), 11 coups francs (5+ 6), 2 hors-jeu.

**OCCASIONS** BRÉSIL : 57 positions d'attaque dans les 30 m (23 + 34), 15 occasions (7 + 8), 21 tirs (9 + 12) dont 5 parés (3 + 2), 6 contrés (3 + 3) et 2 déviés (1 + 1).
ÉCOSSE : 42 positions d'attaque dans les 30 m (27 + 15), 6 occasions (1 + 5), 11 tirs (3 + 8) dont 4 parés (0 + 4).

BRÉSIL : **Denilson**, entré en jeu à la place de Bebeto, a modifié considérablement le schéma tactique de son équipe, et influencé ainsi le cours du match dans ses vingt dernières minutes. Le Brésil n'a plus joué qu'avec un avant-centre, Ronaldo, et a bénéficié de la vivacité de Denilson dans l'entre-jeu grâce à ses tirs, ses dribbles et sa vitesse d'exécution.
ÉCOSSE : **John Collins**, le milieu de terrain de l'AS Monaco, s'est efforcé de mettre de l'ordre dans l'entre-jeu ecossais pendant tout le match. Il a apporté une note technique pour varier le jeu de son équipe, qui affectionne le pressing et le jeu en profondeur. Spécialiste des coups de pied arrêtés, il a permis à son équipe d'égaliser sur pénalty.

**LE SECOND BUT DU BRÉSIL à la 73e minute**



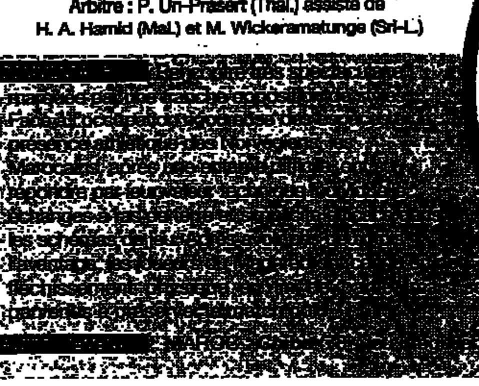

1. Des 40 m, **Dunga** répond à l'appel de balle de **Cafu** sur l'aile droite par une longue passe dans la surface.
2. A l'angle de la surface de but, **Cafu** réalise un contrôle aérien malgré l'opposition de **Durie**.
3. Il prolonge son action et tente de lober **Leighton** de l'extérieur du pied droit. Le ballon rebondit sur la poitrine du gardien écossais, qui est sorti à sa rencontre.
4. **Boyd**, qui se repliait vers sa ligne de but, ne peut éviter de percuter avec l'épaule le ballon qui pénètre dans la cage malgré un effort de **Hendry**.

## MAROC-NORVÈGE 2-2

**GROUPE A - MERCREDI 10 JUIN**
**21 heures, Stade de la Mosson à Montpellier**
Temps agréable. ● Terrain en très bon état. Pelouse un peu glissante. ● Ambiance animée et festive grâce aux supporteurs marocains.
● 30 000 spectateurs.

Arbitre : P. Un-Prasert (Thaï.) assisté de H. A. Hamid (Mal.) et M. Wickeramatunge (Sri-L.)

**MAROC**
Sélectionneur : Michel
(12) Benzekri
(2) Saber (3) El-Hadrioui
(4) Rossi (6) Naybet (Azzouz, 91e) (7) Hadji
(8) Chiba (9) Hadda (El Khattabi, 87e) (14) Bassir
(18) Chippo (Amzine, 77e) (20) Tahar



**NORVÈGE**
Sélectionneur : Olsen
(1) Grodas (3) Johanson (4) Berg
(5) Bjornebye (7) Mykland (8) Leonhardsen
(9) T. A. Flo (10) Rekdal
(15) Eggen (17) H. Flo (Solbakken, 72e)
(20) Solskjaer (Riseth, 46e)

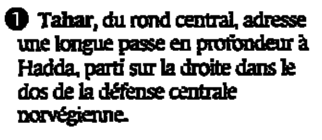
**BUTS** MAROC : **Hadji** (38e, après un dribble intérieur du pied gauche, des 15 m à gauche, tir tendu et croisé du droit, à ras de terre dans le coin droit), **Hadda** (58e des 10 m à droite, tir croisé du droit dans la lucarne gauche).
NORVÈGE : **Chippo**, contre son camp (47e, après un cafouillage dans la surface marocaine, des 3 m à droite, tête croisée dans la lucarne gauche, en tentant de dégager le ballon), **Eggen** (61e, à la suite d'un mauvais renvoi du gardien marocain, tête plongeante du centre, à 2 m de la ligne, qui entre dans les filets à droite, à mi-hauteur).

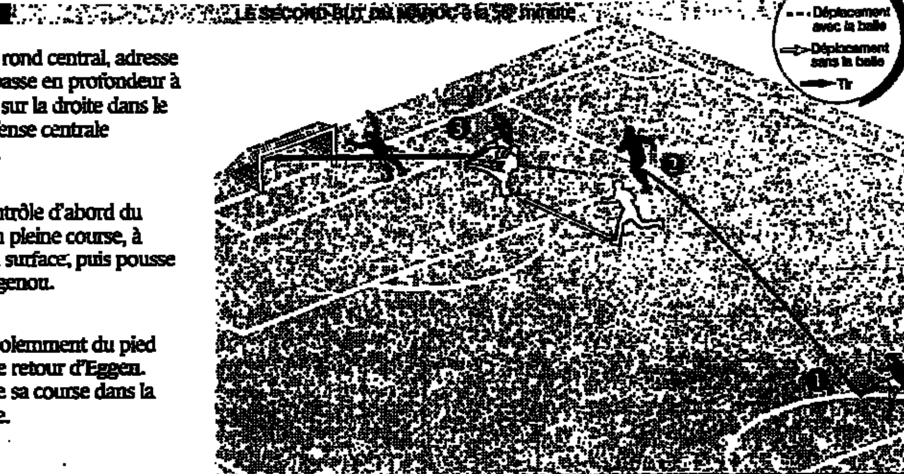
**En faveur du MAROC** : 9 coups francs (3 + 6), 2 corners (2 + 0), 2 hors-jeu (2 + 0) ;
**En faveur de la NORVÈGE** : 11 coups francs (7 + 4), 7 corners (4 + 3), 3 hors-jeu (3 + 0).

**OCCASIONS** MAROC : 46 positions d'attaque dans les 30 m (21 + 25) ; 8 occasions (5 + 3) ; 13 tirs (8 + 5), dont 1 contré (0 + 1) et 6 parés (4 + 2) par Grodas.
NORVÈGE : 63 positions d'attaque dans les 30 m (33 + 30) ; 9 occasions (3 + 6) ; 13 tirs (3 + 10), dont 2 contrés (0 + 2) et 3 parés (1 + 2) par Benzekri.

MAROC : **Driss Benzekri**, face aux grands Norvégiens, a souffert dans le jeu aérien. Le gardien du RS Settat est directement impliqué dans les deux buts encaissés par son équipe, tous deux à la suite d'un coup de pied arrêté, sur lesquels, mal secondé par sa défense, il n'a pas su dégager son camp. Mais grâce à sa souplesse et à la qualité de ses réflexes, il a évité en fin de match au Maroc d'encaisser un troisième but, en particulier sur une reprise instantanée de Haavard Flo.
NORVÈGE : **Dan Eggen** a vécu une soirée délicate. Embarqué par un dribble sur le premier but marocain, il a été pris de vitesse sur le second. Mais le défenseur du Celta Vigo (Espagne) a pourtant apporté une belle contribution offensive à son équipe, en marquant d'une tête plongeante le but de l'égalisation, manquant même de très peu la cible à 10 minutes de la fin, toujours de la tête.

**LE SECOND BUT DU MAROC à la 58e minute**






1. **Tahar**, du rond central, adresse une longue passe en profondeur à **Hadda**, parti sur la droite dans le dos de la défense centrale norvégienne.
2. **Hadda** contrôle d'abord du pied droit, en pleine course, à l'entrée de la surface, puis pousse le ballon du genou.
3. Il frappe violemment du pied droit, malgré le retour d'**Eggen**. Son tir termine sa course dans la lucarne gauche.

# Le Brésil retrouve le sourire en dominant l'Ecosse lors du match d'ouverture

## Saint-Denis. Les Ecossais, vaillants mais malchanceux, marquent deux buts et perdent 2-1

CE FUT un défilé de sourires. En ce mercredi 10 juin, jour de baptême de la seizième Coupe du monde, le bonheur s'offrait sans mystère. Il suffisait d'être brésilien. Heureux les joueurs, heureux l'entraîneur, tous vainqueurs, et soulagés d'avoir battu l'Ecosse dans ce Stade de France qu'ils espèrent revisiter, une nouvelle fois au moins en vainqueurs, le 12 juillet, jour de finale.

Un à un, ils viennent répondre aux questions, s'épancher sur ce match où ils ont fait la nique à des Ecossais à la vaillance un peu obtuse. Bref, ils répètent avec un peu plus d'assurance ce qu'au fond d'eux-mêmes ils savaient déjà : le Brésil du football est supérieur à l'Ecosse. Les détracteurs les plus grincheux de la *Seleçao* ne trouveront rien à redire à une évidence statistique.

Les braves des Highlands devront encore attendre pour arracher une rencontre de Coupe du monde à cet adversaire décidément invincible. Voilà une vérité dont Mario Zagallo se moque bien. L'Ecosse, ça ne l'intéresse pas, dit-il tout crûment à un natif de ce beau morceau du Royaume-Uni qui ose lui demander son avis sur l'avenir des Ecossais dans la compétition. Et il fait risette, vieillard facétieux à qui on ne la fait pas, il jubile, tout simplement enchanté d'avoir franchi sans heurt le premier obstacle d'un parcours qui peut contenir jusqu'à trente-trois jours de stress, de tension et d'attente.

Lui, le technicien vilipendé en dépit de quatre titres mondiaux, n'a pas le triomphe modeste. Il parle fort, en entraîneur fier, sûr de lui et dominateur. Il ne s'est pas trompé, ni dans ses choix ni dans sa conduite. Il a confiance dans le devenir de cette nouvelle génération foot à laquelle il promettrait volontiers la gloire de ses devancières. Et puis il y a les joueurs : le sourire tranquille de Rivaldo, Brésilien de Barcelone, qui détaille en espagnol et en portugais les mille et une astuces d'un meneur de jeu ; le sourire grave, presque sérieux, de Dunga, le capitaine et maître d'œuvre, toujours là sur le terrain et en dehors pour rappeler ses ouailles au bon sens ; et le sourire épanoui de Cafu, l'arrière romain, dont une ruée aux avant-postes a décidé du sort du match.

### *Le désarroi du « buteur » Tommy Boyd*

C'était à la 73e minute, sur un attaque adverse – un long appel de balle de Cafu : le malheureux Tommy Boyd marquait contre son camp le but de la victoire brésilienne, la troisième en quatre confrontations en Coupe du monde avec l'Ecosse. *« Le but de Boyd est malheureux. C'est le foot. Nous avons montré que nous avions du caractère »*, a positivé Graig Brown, le sélectionneur écossais.

Toutefois, marquer contre son camp est toujours une rude épreuve pour un joueur. Le défenseur du Celtic Glasgow n'échappe pas à la règle : *« Ce n'est pas le genre de but que j'aime marquer. Jim Leighton* [le gardien] *a fait un super arrêt, la balle m'est venue dessus, je ne pouvais pas l'éviter. Dès que je l'ai vu partir, j'ai su où elle allait... Je me suis senti désemparé. C'est le pire sentiment qu'on puisse éprouver en football, de perdre un match de cette importance sur un but contre son camp. Dans ces cas-là, il n'y a plus qu'à relacer ses chaussures et repartir. Le Brésil a réussi à nous "piquer" la victoire, mais c'est le destin. C'est toujours comme ça pour l'Ecosse en Coupe du monde. »*

Tant pis si cette équipée sauvage a fait une malheureuse victime, si Tommy Boyd, le défenseur écossais, a dû marquer contre son camp. Cafu n'est pas cruel. Il parle de son but comme s'il ignorait qu'il le doit à l'active complicité d'un traître involontaire.

Tant de joie deviendrait presque suspecte s'il n'y avait pas la petite phrase de Cafu qui explique tout. *« Cette victoire est très importante*, confie le défenseur de la *Seleçao*, *elle va nous permettre de passer une semaine tranquille. »* En attendant le Maroc, prochain adversaire du groupe A sur la liste de ce premier tour, le 16 juin à Nantes, les joueurs brésiliens ne se feront donc pas de souci. Ils travailleront dans le repaire de Lésigny, ou sur le terrain désormais familier d'Ozoir-la-Ferrière, en professionnels de la victoire.

Ils avaient bien besoin de cette sérénité battue en brèche par les rumeurs de mésentente au sein du groupe ou les foucades d'Edmundo (*Le Mondial* du 10 juin). Les hésitations tactiques et quelques questions sur la valeur réelle de tel ou tel contribuaient à entretenir l'image d'une équipe en proie au trac des grands acteurs les soirs de première. Quelle représentation allait donner le Brésil, tenant du titre, aux spectateurs du Stade de France et aux téléspectateurs du monde entier ?

Au baisser de rideau, il était déjà facile de comprendre que la *Seleçao* version Coupe du monde n'avait pas grand-chose à voir avec l'équipe hésitante qui se traînait depuis plusieurs mois de matches amicaux en rencontres de bienfaisance, qui s'inclinait devant l'Argentine au stade Maracana de Rio de Janeiro ou battait la principauté d'Andorre dans la tristesse du non-jeu et d'un football d'ennui. Mario Zagallo a bel et bien eu confirmation de ce que ses intuitions lui soufflaient à l'oreille.

Le sélectionneur et entraîneur dispose des éléments d'un premier bilan, dont il lui reste à estimer l'équilibre. Bebeto n'est plus tout à fait le joueur de la Coupe du monde 1994, principal pourvoyeur de Romario et buteur sans reproche. L'âge ou la méforme semblent l'avoir transformé en fantôme errant sans but sur le front de l'attaque. Giovanni ne parvient pas encore à réussir avec l'équipe nationale les matches dont il ravit Barcelone. La défense a parfois des absences à force de trop rêver d'attaque, au point d'offrir aux Ecossais l'aumône d'un penalty. Ronaldo est toujours Ronaldo, un footballeur à grande vitesse dont les accélérations corrodent le fer des défenses les plus rudes. Et Denilson, révélé au public en 1997 lors du Tournoi de France, n'a mis que quelques minutes après son entrée en jeu pour contester d'un coup d'éclat son statut provisoire de remplaçant.

Dans les sous-sols du Stade de France, mercredi soir, les Brésiliens se contentaient de savourer le présent. Ils abandonnaient sans regret à Zagallo et à Zico, son assistant, le soin de leurs futures leçons de conduite. Il sera toujours temps de s'assurer que, dans cette Coupe du monde, l'avenir dure longtemps. Pour l'instant, c'est assez que de sourire.

***Pascal Ceaux***

**● LA PHRASE DU JOUR**

*« C'était un match magnifique, avec une équipe du Brésil conforme à ce qu'on attendait, tout en finesse, tout en musique ; une équipe d'Ecosse très solide qui ne s'est pas laissé impressionner. Un match prometteur pour la suite. »*

***Jacques Chirac, président de la République, mercredi 10 juin, après le match Brésil-Ecosse.***

# Les styles de la Norvège et du Maroc font jeu égal

## Montpellier. Quatre buts nés d'un engagement total : une publicité vivante pour le football

PEUT-ON encore assister à des rencontres de haut niveau au cours desquelles l'enjeu n'étouffe pas le beau jeu ? Mercredi soir 10 juin, devant 30 000 témoins privilégiés rassemblés dans un stade de La Mosson coloré et festif, les joueurs marocains et norvégiens ont apporté une belle réponse à cette angoissante question. Des buts, un va-et-vient incessant d'un camp à l'autre et aussi un formidable combat physique, voilà ce qu'ont offert deux formations aux styles de jeu opposés mais au talent partagé.

Entre des Norvégiens réputés pour leur volume athlétique et des Marocains plus vifs mais moins puissants, le face-à-face s'annonçait prometteur. Il le fut, au-delà de toutes les espérances. Après un début de match largement dominé par des Norvégiens fidèles à la désormais célèbre tactique du *penetrative football* prônée par leur entraîneur-professeur, Egil Olsen (une fois récupéré le ballon, on l'envoie très rapidement loin devant, à destination de la tour de contrôle Tore Andre Flo), les joueurs d'Henri Michel ont su parfaitement réagir.

Bien regroupés autour de Nourredine Naybet en défense et laissant au surdoué Moustafa Hadji le soin de diriger la manœuvre, les Marocains plièrent sans rompre, avant de trouver la faille. A la 38e minute, sur un contre rapide, Hadji, intenable, s'en alla tromper Frode Grodas d'un somptueux crochet du gauche, suivi d'un tir du droit.

Les nombreux supporteurs affublés de casques vikings se firent soudain plus discrets, alors que les tambours marocains résonnaient de plus en plus fort dans la nuit héraultaise. Mais, à quelques secondes du repos, nouveau coup de théâtre : à la suite d'un coup franc tiré de la gauche par Kjetil Rekdal, le gardien Driss Benzekri repoussait mal le ballon, que le malheureux Youssef Chippo, pourtant libre de ses mouvements, poussait de la tête dans ses propres filets.

La deuxième période allait offrir de nouvelles émotions fortes. Un but superbe inscrit par Abdeljilil Hadda à la 59e minute, suivi, dans la foulée, d'une nouvelle égalisation norvégienne signée Dan Eggen, et le score allait finalement en rester à ce réjouissant 2-2.

**RONALDO APRÈS FLO**

On attendait des Norvégiens solides, ils le furent. Quand aux Marocains, que l'on savait doués techniquement, ils ont su résister physiquement au rouleau compresseur venu du Nord. Mais, à l'issue de ce match spectaculaire et qui constitue à lui seul une formidable publicité pour le football, le plus soulagé des deux sélectionneurs était bien Egil Olsen : *« J'ai été très impressionné par cette équipe marocaine. Hadji et l'attaquant Bassir sont vraiment deux grands joueurs, et nous pouvons nous estimer heureux d'avoir arraché un point ce soir... »* De son côté, le Français Henri Michel paraissait presque contrarié : *« Mes joueurs ont effectué un grand match. Mais fournir tant d'efforts pour ne pas gagner à l'arrivée, c'est frustrant... »*

Capitaine de la formation marocaine, Nourredine Naybet analysait avec lucidité ce match : *« Nous avons réussi par moments à faire douter cette équipe de Norvège, ce que personne n'a réussi à faire depuis de longs mois. Mon duel avec Flo ? J'ai l'habitude des grands gabarits, et il ne m'a pas impressionné. Mardi prochain, je vais sans doute me retrouver face à Ronaldo. C'est un copain, je le connais bien pour l'avoir rencontré en championnat d'Espagne avec mon club de La Corogne lorsqu'il jouait à Barcelone. Franchement, face au Brésil, nous n'avons rien à perdre... »*

***Alain Constant***

Melting pot et pot-pourri

# « Que les favoris tombent. Il faut de l'air dans cette Coupe. De l'air ! »

A la station de RER Châtelet-les Halles, les Brésiliens tendent l'oreille : *« A la suite d'un mouvement de grève d'une catégorie de personnel... »*, annonce-t-on au haut-parleur. Sarah, une étudiante à Villetaneuse, enlève son Walkman et les rassure. *« No problem for Saint-Denis »*, dit-elle en se moquant de son anglais. Sur le quai, les Ecossais embrassent les hommes en jaune et vert. La routine : les uns et les autres fraternisent depuis deux jours dans les rues de Paris. Dans la rame qui mène à Saint-Denis, Marc, un Parisien de vingt-quatre ans, tente de briser le silence en prenant son meilleur accent : *« Brazziii... oui ! »* André, un employé de banque de cinquante-deux ans, a revêtu le maillot de Ronaldo : *« Tant qu'à faire, faut prendre le meilleur, ça remonte le moral. »*

## « J'ai pas de place pour le match, ça me dégoûte. C'est fait pour les entreprises, ce Mondial »

L'ambiance n'y est pas. A la descente du RER, chacun semble concentré, peut-être ému, et regarde droit devant : l'anneau blanc et haut. Le long du stade, les odeurs de cuisine s'échappent des loges et sont portées par le vent. Des tapis rouge et bleu attendent les personnalités. Le stade a quelque chose d'élégant et d'imposant. Les étages, les restaurants, les coursives, tout est transparent. Autour, les autoroutes, les fumées des usines, les camions qui se suivent à grande vitesse. Les publicités géantes vendent le multimédia. *« Et pendant que vous me regardez, qui va surveiller votre réseau ? »*, interroge une beauté affriolante. Les habitants du Clair Logis sont à leur fenêtre, l'îlot d'immeubles a survécu à la construction. Partout on lit le slogan officiel : *« C'est beau un monde qui joue. »*

Deux jeunes gens se promènent avec micro et haut-parleur dans le dos. Ils alpaguent un supporteur parisien, et l'un des deux commente, comme à la radio : *« Alors qu'à l'instant même je reconnais le président de la République... »* Le supporteur : *« Vous vous foutez de ma gueule ? »* Les reporters-clowns le lâchent, font quelques pas. *« Et voilà, un pe-tit-mor-ceau de pelouse. » « Ah, je l'aperçois,* enchaîne l'autre. *Une bien belle pelouse, ma foi, c'est fantastique, verte, verte, verte comme la couleur de l'espoir. »* Ce sont les artistes officiels (du groupe Turbulence, de Châlons-en-Champagne) employés par le Comité d'organisation. Les plaisanteries sont prononcées sur une musique de Mozart.

Un Brésilien qui passe trouve que *« c'est trop fort »*, la musique. Les hôtesses, elles, se marrent, répondent aux fausses interviews.

Plus loin les Ecossais se sont trouvés une bouche d'aération pour faire voler leur kilt. Les Brésiliens se sont regroupés derrière. Ils regardent, sourient. Les petits des cités, eux, en ont trouvé une deuxième et sautillent sur le vent qui vient d'en bas, laissent gonfler leurs survêtements. *« Attends, Yacine, regarde comme je suis gros ! »* Les orchestres de samba sont rares. Quelques percussions par-ci, par-là. Des répétiteurs ont été embauchés par les instances brésiliennes. *« On est loin de l'ambiance du Maracana. Les Brésiliens ici viennent des classes aisées »*, explique un connaisseur. Karim, lui, fait illusion. Il tape comme un fou sur un tam-tam qu'il a apporté d'Aubervilliers. *« J'ai pas de place pour le match, ça me dégoûte. C'est fait pour les entreprises, ce Mondial »*, dit-il. Il s'est enveloppé du drapeau marocain.

A l'intérieur du stade, une voix avertit les spectateurs : *« Le rendez-vous approche, le monde entier attend et se prépare à regarder ce spectacle où chacun d'entre vous va jouer le premier rôle. »* Ah bon ? Il s'agit de convaincre la foule de ne pas oublier de saisir au moment convenu un papier coloré pour composer le gigantesque tableau « Coupe du monde 1998 ». Axelle Red et Youssour N'Dour se posent au milieu de la pelouse pour exécuter la chanson officielle : *« C'est beau un monde qui joue/ A ton tour de marquer, à ton tour de gagner/ La soif de victoire/ Allez, allez ! »* Un petit coup de Beatles et de *« Love, love, love »*. Un extrait du disque de NTM et de *« fièvre »* de Saint-Denis. Une arrivée de drapeau, « les anneaux du sport », 7 000 kilomètres de marathon pour faire vivre, dit-on, *« le symbole du respect »*, lequel est aussitôt émaillé de noms de marques de confiserie et de rasage. Un clip, enfin, qui enflamme le stade, la cornemuse rencontrant les percussions de Bahia. Un enfant, les pieds dans la boue, virevolte autour d'un ballon, se peint le visage de jaune et de vert. Il joue, il danse, l'enfant dans sa favela.

SUR la pelouse, le spectacle inaugural mélange les acteurs et les cameramen, habillés d'une tenue camouflage verte. Des clowns tombent du ciel. Des ballons surgissent de terre. Des zébulons bondissent sur des trampolines et les ramasseurs de balles, après le spectacle, à leur manière de marcher, de tenir leur tête, d'envoyer les ballons dans le public, semblent vivre là le plus beau jour de leur vie. Le président de la République, Jacques Chirac, est bref : *« Je déclare ouverte la 16e Coupe du monde de football en France. »* Joao Avelange, président sortant de la FIFA, est copieusement sifflé pendant son discours de remerciement par les Ecossais qui dansent déjà. Le décompte commence. Les équipes apparaissent sur le terrain. 5, 4, 3, 2, 1.

Avec les joueurs brésiliens, on ne sait jamais si c'est le ballon qui leur donne la liberté ou si c'est l'inverse. Ronaldo court avec quelque chose qui ne semble plus vraiment réel au bout du pied. Junior Baiano bondit pour contrarier, en plein vol, la trajectoire qui allait forcément au but. Denilson, lui, réécrit le passé à sa manière de faire revenir une balle en arrière, les yeux derrière la tête. La victoire est modeste. Les Ecossais sont déçus. La pluie tombe dru. Des petits des quartiers balancent des bouteilles vides en plastique sur les Ecossais. Karim vend à la sauvette des canettes qu'il sort d'une glacière. Et il est content : « les keufs » l'ont laissé faire à condition d'être discret.

Au village du Brésil, on a reconstitué la cathédrale de Bahia et un terrain de foot avec du sable fin, des pylones électriques. Les supporteurs jouent dans les détritus. La salle de bal est vide malgré l'orchestre. Une école de samba de Pernambuco avance parmi le public, feint d'y croire malgré le froid. A la sortie, un policier se frotte les yeux. Il vient de recevoir des gaz lacrymogènes lancés par des gamins. Plus loin, dans les cafés d'Aubervilliers, les vieux Algériens se sont groupés devant les écrans de télé. Ils savourent silencieusement les buts marocains. *« Marocains, Algériens, pour nous, c'est la même réjouissance*, dit l'un d'eux. *Il est temps que les grands favoris tombent et que les petits créent la surprise. C'est vrai. Il faut de l'air dans cette Coupe. De l'air ! »*

**Dominique Le Guilledoux**



HUGUES DE WURSTEMBERGER/VU

*Sortie de stade sous la pluie. Vite, au RER !*

**LES HOMMES DE L'OMBRE**
LE PÈRE GEORGES BOYER
CONTRÔLE ACCRÉDITATIONS

# Le curé de l'église Sainte-Germaine croit en Dieu et aux vertus du football

**LES PAROISSIENS** toulousains de l'église Sainte-Germaine ont un curé dont la passion pour le football se confond avec la foi en Dieu. Le Père Georges Boyer, âgé de cinquante-six ans, n'hésite pas à déclarer : *« A travers la Coupe du monde, la planète découvre la paix, la fraternité, le respect et l'amitié. C'est pour moi l'occasion de sortir de mon église pour rencontrer l'Autre, de lui rendre service. J'aime être sur le terrain. »* Aussi, pour prolonger son sacerdoce, le curé, qui fut ailier droit dans l'équipe de son séminaire, a passé la tenue vert et bleu des volontaires au sein du Comité français d'organisation.

Bénévole parmi les bénévoles, *« M. le curé du foot »*, comme l'appellent les gamins du quartier Pech-David, sera contrôleur aux accréditations pendant les six matches disputés à Toulouse. Laissant ses ouailles aux bons soins d'un remplaçant, il prolonge aussi son rêve d'enfant passionné de ballon rond : *« Je suis un volontaire comme les autres. Je ne voulais en aucun cas laisser passer ma chance de vivre, de l'intérieur, la compétition. C'est un événement marquant pour notre pays, notre ville. La Coupe du monde, c'est aussi beaucoup d'humanité envoyée aux quatre coins du globe. Je ne pouvais pas négliger cet aspect. »*

**POUR LA PAIX DES MÉNAGES**

Ses paroissiens ont plutôt bien pris la chose, malgré quelques voix critiques. Car, pour les prévenir, le curé Boyer a revêtu sa tenue Adidas avant sa dernière messe, *« pour que l'assistance puisse voir à quoi j'allais ressembler les jours de match. Après, j'ai remis mes habits de prêtre et officié pour la messe hebdomadaire »*.

Ce jour-là, l'abbé a choisi de réciter une version personnelle du « Notre Père », dans laquelle il parlait d'un monde *« rond comme un ballon de football »* et de *« pardonner à ceux qui nous ont taclés »*. Une messe où le message sportif a eu toute sa part : *« Lors de mon sermon, la Coupe du monde est sans cesse évoquée. J'essaie aussi d'éviter les conflits familiaux entre mari et femme. Je demande à celle-ci d'être compréhensive : la Coupe du monde, c'est tous les quatre ans seulement. »*

**Jean-Pierre Barjou, à Toulouse**

## LES RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

GROUPE A

| | | |
|---|---|---|
| 10/6 | Brésil-Ecosse | 2-1 |
| 10/6 | Maroc-Norvège | 2-2 |
| 16/6 | Ecosse-Norvège | |
| 16/6 | Brésil-Maroc | |
| 23/6 | Brésil-Norvège | |
| 23/6 | Ecosse-Maroc | |

▼ CLASSEMENT

| | Pts | J | G | N | P | Bp | Bc |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 Brésil | 3 | 1 | 1 | 0 | 0 | 2 | 1 |
| 2 Maroc | 1 | 1 | 0 | 1 | 0 | 2 | 2 |
| - Norvège | 1 | 1 | 0 | 1 | 0 | 2 | 2 |
| 4 Ecosse | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | 2 |

**Retrouvez l'intégralité du supplément quotidien « Le Mondial », les résultats des matches en direct, un forum et des reportages originaux sur Internet à l'adresse www.lemonde.fr/mondial98/**

# Le rêve évanoui de milliers de supporteurs japonais

## De grandes agences de voyage nippones ont promis des places qu'elles pourraient ne pas obtenir

**CINQ DES PLUS GRANDES** agences de voyage japonaises ont annoncé, mercredi 10 juin, qu'elles étaient contraintes d'annuler *« en principe »* bon nombre de voyages organisés pour les supporteurs nippons désireux de se rendre en France, notamment pour le match Japon-Argentine qui doit avoir lieu à Toulouse dimanche 14 juin, parce qu'elles n'ont obtenu qu'une partie des 12 000 billets qu'elles avaient réservés. Japan Travel Bureau, la plus grande agence de tourisme, attendait toujours mercredi 1 500 des 2 700 billets commandés pour le premier match de l'équipe nippone qui auraient dû lui être fournis par l'un des deux agents accrédités au Japon, l'américain Prime Sports International.

Il semble probable, avance-t-on dans les milieux du tourisme au Japon, qu'une bonne partie (peut-être la moitié) des 35 000 supporteurs nippons qui devaient se rendre en France pour la Coupe du monde ne pourront pas partir, faute d'être assurés de pouvoir assister aux matches. Beaucoup de départs prévus pour vendredi et samedi devraient être annulés. Certains supporteurs déjà arrivés à Paris sont dans une situation encore plus désagréable que ceux qui sont contraints de rester.

Au cours d'une conférence de presse au ton de crise, les représentants des agences de voyage, la tête entre les mains, se sont confondus en excuses auprès de leurs clients. Ils ont rejeté la responsabilité sur le Comité français d'organisation (CFO) de la Coupe du monde. *« Une situation pareille est sans précédent »*, a déclaré à la presse une employée de Nippon Travel Agency qui a mis en cause les retards du CFO à émettre des billets qui auraient dû être remis aux agences de voyage dès le 20 mai.

**DOUBLE RÉSERVATION**

Il semble que les agences de voyage japonaises aient été trop confiantes et qu'elles aient peut-être manqué de discernement. Devant l'engouement des supporteurs désireux de se rendre en France (deux fois plus que pour les Jeux d'Atlanta) et compte tenu du nombre limité des billets émis par le Comité d'organisation à travers le monde, elles ont cherché à obtenir des places par des canaux non officiels, dont certains étaient peut-être douteux. Elles se retrouvent aujourd'hui face à des partenaires qui ne peuvent pas tenir leurs engagements. Elles font valoir les assurances qu'elles auraient obtenues d'*« agences parisiennes »*.

Leur erreur, estime un voyagiste européen à Tokyo qui s'est gardé d'entrer sur le marché des *packages* de la Coupe du monde, a été de ne pas vérifier auprès du CFO si les propositions qui leur étaient faites pouvaient être honorées. Il y a deux semaines, poursuit notre interlocuteur, circulaient encore sur le marché japonais des offres de billets comme s'il y avait des places en trop. Billets fantômes, double réservation : beaucoup de mordus nippons du foot risquent d'être déçus. Ils devront regarder la Coupe du monde à la télévision.

**Philippe Pons, à Tokyo**

### *« Des billets achetés à des sources non autorisées »*

Outre les 12 000 Japonais floués, quelque 700 supporteurs brésiliens qui avaient acheté des billets pour le match d'ouverture de la Coupe du monde, mercredi 10 juin, ne les ont pas reçus et n'ont pu assister au match contre l'Ecosse. Les supporteurs, qui se sont plaints auprès du consulat, avaient acheté leurs billets à un tour-opérateur espagnol qui n'a pu leur livrer des billets qu'il ne détenait pas. Des milliers de Belges se sont plaints d'avoir été dupés de la même façon. Il leur manquerait 15 000 places pour les trois matches de poule de leur équipe.

Joint par *Le Monde*, le Comité français d'organisation (CFO) a expliqué que les clients *« font face, aujourd'hui, à ce que le CFO a dénoncé. Malgré les appels à la vigilance, ils ont acheté des billets qui n'existaient pas auprès de sources qui n'étaient pas autorisées à en vendre. Tous les billets ont été livrés fin avril aux opérateurs. Nous savions que les pendules seraient remises à l'heure tôt ou tard. C'est en train d'être fait »*.


VIII / LE MONDE / VENDREDI 12 JUIN 1998
Publicité
Il serait préférable que ce soit la formule qui s'adapte à ma manière de téléphoner, et non l'inverse.
portable, la consommation varie, il est impossible de prévoir ce qu'elle sera un mois à l'avance.
S'il existait une formule assez souple pour s'ajuster à la consommation des utilisateurs, ce serait une révolution.
Son pr
SFR invente Sérénité et simplifie la téléphonie mobile.
2 heures pour 215 Francs par mois
et 1 Franc seulement la minute supplémentaire*.
Sérénité est une formule conçue par SFR
pour s'adapter aux variations de votre consommation.
La téléphonie mobile souple, juste et tellement plus simple,
ça s'appelle Sérénité et c'est signé SFR.
N° vert 0800 426 426
*appels métropolitains (hors n° spéciaux et vers certains services SFR) dans les zones couvertes par le réseau GSM de SFR. Souscription pour une durée min. de 12 mois. Frais de mise en service en sus. Prix TTC.
SFR est une marque de cegetel
SFR

هكذا من الأصل

**LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE**
« La Pasionaria et *les sept nains* » de Manuel Vazquez Montalban
page II

**MARY ELIZABETH BRADDON**
page III

Le Monde
LIVRES
VENDREDI 12 JUIN 1998



**LA CHRONIQUE**
de Roger-Pol Droit
page V

**ACADÉMIE**
Discours de réception de Jean-François Revel et Marc Fumaroli
pages VI et VII

# Au sujet de l'inconscient

*Repenser Freud et doter l'appareil psychique d'un modèle qui aurait la structure du langage. Tel était l'axe de pensée de Lacan. L'un des chapitres majeurs de son « Séminaire » vient de paraître*



ANDRÉ VILLERS

Déclamé, raturé, ressassé, transcrit, établi ou enregistré, le *Séminaire* de Jacques Lacan fut, durant un quart de siècle (1953-1978), le lieu d'expression des batailles du freudisme et le laboratoire d'une pensée qui, par sa référence à l'art baroque, semblait vouloir imiter les façades en trompe-l'oeil d'un Francesco Borromini. Mais il fut aussi – et l'on a tendance à l'oublier – une sorte de *Banquet* au long cours où s'exhibaient, par la magie d'une voix tonitruante et syncopée, les bruits et les reflets du grand théâtre de l'Histoire, avec ses meurtres, ses drames, ses convulsions. On ne dira jamais assez combien Lacan, initié à l'exercice du pouvoir par Alexandre Kojève, puis à l'art du sacré par Bataille et Callois, demeura toute sa vie le spectateur passionné des fureurs du monde et le commentateur lucide de la politique des nations. Sans doute aura-t-il fallu l'échec des révolutions et la crise contemporaine de l'identité psychique pour que cette parole singulière, féroce et humaniste, puisse enfin émerger de nouveau, dans sa modernité même.

C'est entre 1953 et 1963 que Lacan élabore l'essentiel de son système de pensée. Entouré alors d'excellents disciples – Serge Leclaire, François Perrier, Wladimir Granoff – et soutenu par une brillante génération en quête d'un nouveau souffle, il offre à son entourage, pendant dix ans, le meilleur de lui-même. Aussi les séminaires de cette époque portent-ils la trace de ce bel âge d'une psychanalyse en liberté qui rêvait encore – pour la dernière fois peut-être – de changer le destin de l'homme. Celui qui est publié aujourd'hui *(« Les Formations de l'inconscient »)* ne fait pas exception : il est éblouissant.

Pour Freud, la notion de formation de l'inconscient se confond avec celle de processus primaire. Il entend par ce terme un fonctionnement mental, de nature inconsciente, que l'on trouve à l'état pur dans le rêve, à travers le double mécanisme du déplacement et de la condensation, mais qui se manifeste aussi dans le mot d'esprit et les actes de la vie quotidienne. Trois livres de Freud, parmi les plus grands, traitent de cette question, au point de former une sorte de trilogie : *L'Interprétation des rêves* (1900), *Psychopathologie de la vie quotidienne* (1901), *Le Mot d'esprit dans sa relation à l'inconscient* (1905).

Elisabeth Roudinesco

Au moment où Lacan s'engage dans le commentaire de cette trilogie, il vient d'achever sa refonte de la doctrine freudienne en s'appuyant sur la linguistique saussurienne, sur les thèses de Roman Jakobson, sur l'analyse des mythes de Claude Lévi-Strauss et enfin sur la philosophie heideggérienne. Il appelle « retour à Freud » cette relève structuraliste par laquelle il tente de sortir la théorie viennoise de son modèle biologique. En 1957, il s'agit donc pour lui de repenser le fonctionnement de l'appareil psychique à partir d'un modèle premier, ou primaire, qui aurait la structure du langage.

Dès ses premiers séminaires, entre 1953 et 1956, Lacan fait de l'inconscient un langage, montrant que l'être humain est habité par une parole qui le ramène sans cesse au dévoilement de son être. Il en déduit alors une théorie du sujet déterminé par le primat d'une fonction symbolique et il appelle signifiant l'élément constitutif des actes et de la destinée de ce sujet. En 1955, dans son fameux commentaire de « La Lettre volée » d'Edgar Poe, il donne une trame narrative à cette affaire. On en connaît l'histoire : elle se déroule en France sous la Restauration.

*Le chevalier Auguste Dupin doit* résoudre une énigme. A la demande du préfet de police, il parvient à retrouver une lettre compromettante dérobée à la reine et cachée par le ministre. Placée en évidence entre les arceaux de la cheminée de son bureau, celle-là *est visible pour qui* veut bien la voir. Mais les policiers ne la découvrent pas, parce qu'ils sont enfermés dans le leurre de la psychologie. Au lieu de regarder l'évidence qui surgit sous leurs yeux, ils prêtent des intentions aux voleurs. Dupin, lui, préfère demander audience au ministre et, pendant qu'il lui parle, il dérobe l'objet. Ainsi le ministre ignore-t-il que son secret a été percé. Il continue à se croire le maître du jeu et de la reine, car posséder la lettre c'est détenir un pouvoir sur son destinataire : seule la possession et non l'usage de la lettre crée l'ascendant. Aucun sujet, selon Lacan, ne peut donc être le maître du signifiant ; *et s'il le croit, il risque de se* prendre au même leurre que les policiers du conte ou que le ministre.

En 1957, Lacan passe à une autre étape de sa théorie du signifiant en introduisant l'idée empruntée à Jakobson selon laquelle le déplacement *freudien serait de* l'ordre d'une métonymie (glissement du signifié sous le signifiant) et la condensation une métaphore (substitution d'un signifiant à un autre). A partir de là, il construit sa thèse de la chaîne signifiante : un sujet est représenté par un signifiant pour un autre signifiant.

Dans son séminaire sur les formations de l'inconscient, il reprend les principaux éléments de cette théorie suivant une logique ternaire. Après une ouverture sur le *Witz* freudien (mot d'esprit), véritable expression d'une structure de l'esprit humain, il glisse vers la question de la castration, d'où il fait surgir la règle œdipienne de *l'interdit de l'inceste. Il se tourne* alors vers la dialectique du désir et de la demande, symptôme des intermittences du cœur et de l'amour, puis termine son exposé par une réflexion sur la religion chrétienne et la névrose obsessionnelle, où se mêlent des références à *Melanie Klein*, à *Sade*, à *l'islam et* à l'*Aufklärung* (philosophie des Lumières). Une fois de plus, il se plaît à retourner l'amour en haine et le commandement divin (Tu aimeras ton prochain comme toi-même) en un sentiment de rejet (Tu es celui que tu hais), comme pour faire apparaître, dans toute forme de relation à l'autre, la permanence d'une négativité de l'inconscient. Ce jeu d'ombre et de lumière, cette cruauté du verbe, dont Lacan s'empare pour y marquer la trace d'un impossible, annonce d'ailleurs le célèbre aphorisme de 1965 : *« L'amour c'est donner ce qu'on n'a pas à quelqu'un qui n'en veut pas. »*

*Au centre du dispositif, Lacan* manie avec virtuosité le concept de signifiant qui lui permet de lier entre elles les formations de l'inconscient. Le signifiant marque en effet le sujet d'une empreinte langagière en donnant une signification au rêve, au mot d'esprit, au *lapsus et à l'acte manqué. Mais il* règle aussi les formes du désir et de l'altérité qui répondent à une logique du fantasme. Enfin, le signifiant fait de l'homme un être social et religieux, dépendant à la fois d'une fonction symbolique et d'un *Logos* incarné en Dieu.

**LE SÉMINAIRE**
**livre V : Les Formations de l'inconscient (1957-1958)**
de Jacques Lacan.
Texte établi
par Jacques-Alain Miller,
Seuil, 520 p., 220 F.

**Lire la suite page V**

# Du général en particulier

*Entre les blancs laissés par le registre d'état civil, Michelle Grangaud dresse ses étranges inventaires*

**ÉTAT CIVIL**
**Inventaires**
de Michelle Grangaud.
POL, 270 p., 135 F.

Qu'arrive-t-il lorsque les postulats littéraires les plus communément admis sont contestés, détournés, mis à mal ? Que se passe-t-il quand le langage n'est plus pris comme une monnaie commise au simple office d'exprimer, de transmettre et d'échanger les sentiments ou la pensée, de décrire et de raconter ? Souvent rien, ou bien la seule et vaine mise à nu d'un chaos, d'une perte du sens.

Mais parfois, c'est une manière d'événement qui se produit, l'ouverture d'une perspective surprenante, la récupération, par une opération rigoureusement fomentée, d'un sens qu'on n'attendait pas. Bien sûr, il faut, pour apprécier la perspective nouvelle, ne pas s'offusquer de cette subversion programmée de la littérature et de ses lois implicites. Michelle Grangaud, comme tous les adeptes de ce qu'on appelle la « littérature à contraintes », ne récuse pas ces lois par goût du désordre et de l'anarchie. On peut même deviner, chez elle comme chez nombre d'oulipiens qui forment sa famille naturelle, un amour superlatif de l'ordre, une touchante nostalgie pour la mathématique, une méfiance très grande, comme de principe, pour toutes les dérives auxquelles une inspiration sans contrôle peut conduire. Inutile de trop s'attarder sur la nature ou la validité de ces lois nouvelles, de ces contraintes complexes, de ce cadre ludique ou sérieux dans lequel l'écrivain, librement, choisit de s'enfermer. Là comme ailleurs, c'est le résultat qui importe ; c'est lui qui commande notre intérêt, notre jugement, notre plaisir. Ce qui importe, c'est même précisément le moment où l'expérimentation, se faisant oublier, laisse place à l'œuvre – une œuvre débarrassée de ses attelles, qui a quelque chose d'autre à dire qu'elle-même.

Patrick Kéchichian

Spécialiste de l'anagramme, des combinaisons de mots et de phrases en séries régulières (1), Michelle Grangaud s'est donné, ici, un autre type de contrainte, moins strictement formaliste. A partir du modèle des registres d'état civil, elle a réparti son propos selon trois chapitres, représenté chacun par une lettre : N, pour naissance ; M, pour mariage ; D pour décès. L'explication de la méthode est fournie par l'auteur en « quatrième de couverture », avec un sérieux imperturbable : *« Ne sont inscrits dans ces registres que les événements généraux et particuliers. Sont exclus les événements qui sont uniquement généraux et les événements qui sont uniquement particuliers, ainsi que les événements qui ne sont ni généraux ni particuliers. »* Loin d'en assécher le contenu, de le réduire à l'état de squelette rabougri sur lequel on peine à trouver un peu de chair, la rigueur spartiate du plan et des règles afférentes donne au livre de Michelle Grangaud un souffle, une générosité, une ampleur étonnante. Mais de quoi cela parle-t-il ? demandera-t-on. Où donc l'auteur a-t-il trouvé, quelque part entre « général » et « particulier », la matière de ses « inventaires » ?

Afin de parler de tout plutôt que de rien, Grangaud a puisé dans l'immense réservoir du langage, des lexiques, des mots : ceux qui passent par la tête et ceux qui passent devant les yeux – sur la vitre d'un train ou la notice d'un médicament ; ceux qui désignent une chose ou une idée, ou encore un sentiment, et ceux qui jouent à cache-cache avec leur objet ; ceux qui mettent la réalité en crise ou en question ; ceux qui, combinés à d'autres, dénoncent ou donnent relief à quelque absurdité ou drôlerie inhérente à notre condition d'être de parole – *« L'absurde est absolu. Peut-être que seul l'absurde est absolu. »*

*« Beaucoup de choses, mais non pas toutes, ont un nom »*, écrit aussi Michelle Grangaud, qui veut s'en tenir à des certitudes incontestables, à des énoncés inattaquables, qui veut surtout ne pas s'égayer et s'égarer dans l'impalpable, l'impondérable, l'indicible… Ce faisant, elle donne au monde une étonnante substance, une épaisseur de vérité aléatoire, comique ou pathétique, assez confondante. Dans les années 70, on aurait qualifié cette tentative de « matérialiste » et de « textuelle ». *Ces catégories n'ont* plus cours, qui nous auraient fait fuir. Qu'on ne s'y trompe donc pas. De la naissance et de la mort, de la filiation et du désir, du corps, du sommeil, des villes, de la grammaire, de mille autres choses, Michelle Grangaud nous parle – sans filet. Par un biais singulier, vacillant entre le particulier et le général, c'est bien une part d'universel qu'elle donne à entendre.

(1) Voir notamment, chez POL, *Memento-fragments* (1987), *Stations* (1990) et *Geste* (1994).

le feuilleton

de Pierre Lepape

# Portrait de dame avec groupe

*En essayiste, Manuel Vazquez Montalban s'est attaché à la figure mythique de la Pasionaria, pour comprendre comment a grandi et perduré cette icône de la femme-mère du peuple espagnol que ni le franquisme ni la fin du stalinisme ne sont parvenus à écorner*

**LA PASIONARIA ET LES SEPT NAINS (Pasionaria y los siete enanitos)**
de Manuel Vazquez Montalban.
Traduit de l'espagnol
*par Nicole Adoum.*
Seuil, 466 p., 140 F.

*La Pasionaria et les sept nains* est le trente-quatrième livre de Manuel Vazquez Montalban traduit en français, le trentième en dix ans. Des chiffres qui parlent. D'abord de la fécondité de l'écrivain barcelonais ; même si l'on tient compte de la retenue initiale : Vazquez Montalban avait déjà une oeuvre importante avant que *Les Mers du Sud* ne le révèle en 1981 au public francophone ; et, pour partie, l'impression d'avalanche tient du rattrapage. N'empêche : l'auteur du *Pianiste* – son plus beau roman – s'est fait un devoir de ne pas retenir sa plume. Puisqu'il sait écrire, puisqu'on aime le lire, il n'a pas le droit de se dérober. Ecrire, c'est sa fonction sociale, quasi militaire – en tout cas militante : la place que son talent et son succès lui assignent dans le grand combat de l'humanité. Alors il fonce, sur tous les fronts où sa compétence peut servir : la littérature, la culture, la politique, l'histoire, la mémoire, la pensée. Sous forme d'articles dans les journaux, de romans, de poèmes, d'essais, de reportages, de biographies ou d'explorations gastronomiques. Au risque constant de se perdre comme écrivain ; mais il estime que le jeu de l'histoire vaut la chandelle : tant d'autres y ont perdu jusqu'à leur vie...

Avec *La Pasionaria et les Sept Nains*, Vazquez Montalban prend à bras-le-corps tous les dangers de son militantisme intellectuel. Plus question ici d'éviter les écueils grâce aux habiles manoeuvres de l'ambiguïté romanesque ou aux sinuosités de l'ironie, du sarcasme et des jeux de miroir de l'intelligence critique. Dans le chapitre introductif de son livre, l'auteur s'y essaie encore : huit pages brillantes dans lesquelles il rapporte le mythe de la Pasionaria tel qu'il s'est forgé en Espagne depuis 1936 aux contes populaires, et notamment à Blanche-Neige, la femme, la différente, débarquant dans l'univers d'hommes des sept nains dont elle modifie la vie. Mais ce n'est encore là qu'un jeu de la pensée : une manière d'ouvrir la porte à une spéculation sur l'histoire des soixante-dix dernières années, celle de l'Espagne, celle des femmes, celle du communisme, celle du militantisme, de sa grandeur, de sa tragédie et de son sens aujourd'hui. Le huitième nain de la Pasionaria, c'est Vazquez Montalban lui-même, tel que la Pasionaria le bouleverse. Négativement et positivement.

Il ne s'agit donc pas pour l'essayiste de s'adonner à la trop facile déconstruction du mythe. C'est un jeu amusant mais vain. Les franquistes s'y sont d'ailleurs attelés très vite, dans le but de construire un contre-mythe, celui de la *« mégère rouge »*, de la harpie (asexuée ou hypersexuée, selon les versions et les publics), buveuse de sang, tueuse de curés, tsarine implacable régnant sur un carré de courtisans terrorisés, Staline en jupons. Il est plus intéressant de comprendre, à partir du réel, à partir des documents et des témoignages, comment est né, s'est formé, a grandi et a perduré, à travers les cataclysmes de l'histoire mondiale et de sa version espagnole, l'icône de la Pasionaria, de la femme-mère du peuple espagnol, statue géante et protectrice que ni quarante années de franquisme ni la réalité du stalinisme ne sont parvenues à écorner. Dolorès Ibarruri, dite la Pasionaria, est morte quelques semaines avant que ne tombe le mur de Berlin.

Elle était née en 1895 dans la province basque de Biscaye, d'une famille misérable, catholique et monarchiste. Une instruction vite interrompue par la nécessité de gagner sa vie, un travail de domestique et de serveuse. Le mariage à vingt ans avec un militant socialiste plus souvent en prison qu'au foyer. Six enfants dont quatre meurent en bas âge faute de médicaments. Et brusquement la révolte, la conscience de l'inacceptable. Elle adhère au Parti communiste de Biscaye, qui vient de naître. A vingt-cinq ans, elle en devient l'une des dirigeantes. Elle ose parler, elle ose écrire ; elle signe son premier article : « La Pasionaria » – parce qu'elle l'a écrit pendant la semaine sainte. Elle est mince et grande, sa voix est belle, son discours chaleureux, sa tenue austère et invariablement noire comme celle des veuves. Elle est courageuse et les séjours en prison ne lui font pas peur, malgré les deux enfants dont elle prend soin. On la fait « monter » à Madrid, elle entre au bureau politique du PC espagnol. Hautes fonctions dans un tout petit parti. Avant 1936, les communistes d'Espagne sont groupusculaires comparés à leurs frères ennemis, très ennemis, socialistes et anarcho-syndicalistes. Mais aussi très actifs : Dolorès est de toutes les grandes grèves, parfois proches de l'insurrection, qui secouent le régime. Elle est élue député des Asturies en 1936 ; elle libère elle-même les prisonniers politiques détenus à Oviedo. Sa légende naît.

Elle prend une forme définitive avec l'appel qu'elle lance le 19 juillet 1936 du haut du balcon du ministère de l'intérieur à Madrid : *« No pasaran ! »* – « Ils ne passeront pas ! » Elle est vice-présidente des Cortès, elle va défendre la cause de la République à l'étranger, elle déploie une folle activité sur les fronts politique et militaire. Le 6 mars 1939, sur ordre, avec les autres dirigeants communistes, elle quitte l'Espagne pour Moscou, où ses deux enfants et son ex-mari sont déjà réfugiés. Pendant ses vingt-huit années d'exil, immuablement fidèle à Staline et à la « patrie du socialisme », elle deviendra la patronne du PC espagnol, avant de céder la place à Santiago Carillo, se contentant dès lors de jouer, à la perfection, son rôle de mère suprême des communistes et du peuple espagnols. En 1977, elle rentre à Madrid, à quatre-vingt-deux ans. Elle retrouve son poste de député des Asturies, publie ses Mémoires, préside encore. Un très solennel hommage populaire lui est rendu pour ses quatre-vingt-dix ans. Elle meurt en 1989. Le PC espagnol est alors électoralement réduit à la portion congrue.

Ce bref résumé biographique est sans doute nécessaire aux lecteurs français pour comprendre les principales articulations du mythe Pasionaria. Mais Montalban n'a pas écrit une biographie ni une histoire du PC espagnol, même si l'un et l'autre entrent évidemment dans son enquête. L'intéresse le sens – certains diront : l'insensé – de cette vie exemplaire, de cette image populaire de sainte ou, comme l'écrivait Ehrenbourg, d'*« héroïne de romancero »*. Interrogation sur l'Espagne et sur sa culture profonde, sur la religiosité militante et sur la parole de ceux qu'on réduit au silence, sur le sacrifice. Vazquez Montalban se refuse à hurler avec les loups à la mode et à jeter dans un trou noir de l'histoire ceux qui sont morts d'avoir cru en l'avenir – d'avoir cru qu'il leur appartenait de construire cet avenir. Lui qui manie si volontiers et si efficacement la dérision et le sarcasme entend bien qu'on ne confonde pas son rire avec celui des cyniques.

Bien sûr, son histoire de la Pasionaria et de ses sept nains n'a rien d'un conte de fées ou d'une hagiographie. A Madrid, sur les fronts de la guerre civile, puis à Moscou, à Paris ou à Prague pendant l'exil, on voit à l'oeuvre toutes les formes de psychopathologie politique et sociale que le stalinisme érigea en système : mensonges et crimes, paranoïa et terreur, oppression et acceptation de l'oppression par ceux-là mêmes qui étaient prêts à mourir pour la liberté. Voilà bien l'énigme, monstrueuse, impensable, que ce livre veut pourtant s'obliger à penser.

Dolorès Ibarruri, comme Guevara, comme Rosa Luxembourg, comme Nazim Hikmet, est une figure du romantisme militant. Une figure et une réalité, un personnage concret et une abstraction pratique, une femme quotidienne et un poème – *« une femme de tristesse et de douleur »*, écrivait d'elle Garcia Lorca, qui, parmi tant d'autres, la chanta. Les deux facettes ne coïncident pas toujours : il y a un usage cynique, violent, brutal, du culte de la personnalité qui se rapproche du dressage sentimental et de la police intellectuelle. L'histoire ne fait ses expériences qu'une seule fois, et l'on ne saura jamais ce qu'il serait advenu du mythe de la Pasionaria si elle avait vaincu Franco et si sa voix magnifique, plutôt que de venir du lointain Kremlin comme la promesse d'une victoire à venir, avait été celle du communisme vainqueur à Madrid.

Montalban a certes raison de dire, à contre-courant de la démobilisation intellectuelle généralisée, que les peuples ont besoin de ces représentations insurgées pour ne pas céder à l'impuissance qui leur est concédée. Mais on se sentirait mieux si Blanche-Neige n'était pas toujours, au bout du conte, vaincue par la sorcière, sans prince charmant à l'horizon. Si Guevara, abandonné de tous, brisé, blessé, n'était pas achevé par un reître au fond d'une prison bolivienne. Si Rosa Luxembourg n'était pas massacrée à coups de crosse dans une banlieue de Berlin par des soldats avinés au service d'un gouvernement social-démocrate. Bref, si les légendes n'en finissaient pas de ressembler à des martyrologes.

La Pasionaria, il est vrai, s'en sort mieux. Elle meurt d'une belle vieillesse, dans son lit, entourée des siens. Elle a évité les pelotons d'exécution, les procès truqués, les purges – la sienne, en tout cas, à défaut de celles des autres. Jusqu'à la fin, avec rigueur, avec douceur, elle a donné le sentiment de se tracer une ligne de vie ferme et simple. Une légende. Mais le livre de Montalban suggère aussi qu'elle dut cette sérénité à une immense faculté d'amnésie.

# Woodrow Wilson, l'idéaliste

*Charles Zorgbibe rend justice à un homme décrié qui, le premier, tenta de jeter les bases d'un ordre mondial « sûr pour la démocratie »*

**WILSON : « UN CROISÉ A LA MAISON BLANCHE »**
de Charles Zorgbibe.
Ed. Presses de Sciences po,
410 p., 195 F.

Plusieurs commentateurs français ont relevé, avec une compréhensible amertume, l'absence du général de Gaulle dans le palmarès des cent *« politiques et révolutionnaires »* les plus importants de ce siècle établi par *Time*. A peine moins suprenante, venant d'une des publications les plus représentatives du monde américain, est la totale omission du nom du président Woodrow Wilson, dont Trotski disait, au lendemain de la révolution d'Octobre, que Lénine et lui constituaient *« les antipodes apocalyptiques de notre temps »*. Sans sa décision de faire intervenir les Etats-Unis dans la première guerre mondiale, en contradiction totale avec une tradition isolationniste héritée de George Washington lui-même, la défection russe aurait rendu pratiquement inévitable la victoire des Empires centraux. Et même s'il a finalement été désavoué par le Congrès, il aura été le premier, vingt-cinq ans avant Franklin Roosevelt, à jeter les bases de cet *« ordre mondial »* dont les Nations unies se veulent être aujourd'hui l'instrument.

Aucun Français ne s'était attaqué depuis longtemps à la biographie de ce personnage hors série dont Freud a brossé jadis un portrait au vitriol et dont Henry Kissinger condamne avec force, dans un livre récent, la vision passablement utopique. Professeur à la Sorbonne, après avoir été, notamment, recteur à Aix-en-Provence, Charles Zorgbibe entreprend aujourd'hui, en juriste et en politologue très au fait des relations internationales, de rendre justice à cet homme qui voulait permettre au monde de devenir *« sûr pour la démocratie »*. Fils d'un pasteur presbytérien qui avait été aumônier, pendant la guerre de Sécession, dans l'armée sudiste, il avait beaucoup déçu son père en préférant au sacerdoce la carrière académique qui allait l'amener à présider la prestigieuse université de Princeton, avant de se lancer dans la politique. Il n'en avait pas moins été très marqué par son éducation religieuse, éprouvant le messianisme cher à tant d'Américains, à tel point qu'aux yeux de Clemenceau il se prenait pour le Christ en personne.

Nul sans doute à la Maison Blanche n'a cru autant que lui aux vertus du système représentatif, à son aptitude à faire s'entendre les hommes dès lors qu'ils sont laissés libres de leur choix. Il ne doutait pas que la Société des nations, dont le chef de la diplomatie britannique de l'époque, Sir Edward Grey, lui avait vendu l'idée, saurait venir à bout de toutes les sources de conflit. Mais c'était trop demander aux Alliés européens que de préconiser avec insistance une paix négociée avec le vaincu, sans annexions majeures ni réparations, et il n'arriva pas à l'imposer. Très éprouvé par la mort de sa femme, lui-même très nerveux et d'une santé précaire, Wilson souffrit en outre du fait que la négociation de Versailles, en ces temps où les avions ne franchissaient pas les océans, le tint trop longtemps coupé de sa capitale, où ses adversaires avaient beau jeu de flatter les vieux réflexes isolationnistes. Il est vrai qu'il disposait en la personne du « colonel House », dont l'auteur nous apprend que les galons étaient totalement usurpés, d'un alter ego de toute confiance. Mais il y avait décidément trop d'obstacles à vaincre.

La « globalisation » présente constitue-t-elle une revanche posthume du plus idéaliste des présidents américains ? Oui et non. L'ONU n'est pas un gouvernement mondial, et l'on continue de s'entretuer de l'Afghanistan à l'Afrique des Grands Lacs. Mais un schéma d'organisation de la planète sur une base régionale se met ici et là en place, et Charles Zorgbibe se demande, en juriste impénitent, si l'Alliance atlantique ne pourrait pas se transformer, maintenant que la menace de l'Est a disparu, en l'un des anneaux d'un système mondial de sécurité collective. Après tout, pourquoi pas ?

**André Fontaine**





# Chemins vers la sagesse

**EXPLORATIONS TALMUDIQUES**
de Georges Hansel.
Ed. Odile Jacob, 304 p., 150 F.

Georges Hansel, mathématicien, professeur à l'université de Rouen, place son livre d'explorations talmudiques dans le sillage de ses maîtres : Léon Askénazi – directeur de la mythique école d'Orsay –, qui marqua, par la profondeur et l'ouverture de sa pensée, toute une génération d'intellectuels juifs ; Emmanuel Levinas, pour le double héritage phénoménologique et talmudique ; et le Rav Rottenberg, directeur de la communauté juive orthodoxe de la rue Pavée, pour l'attention à la « Halakha », c'est-à-dire la loi et la pratique de la pensée juive. L'optique du livre de Georges Hansel est celle d'une introduction générale à la pensée talmudique, voire d'une vulgarisation, au bon sens du terme. Ici, les raisonnements parfois abscons et extrêmement complexes des maîtres du Talmud sont présentés pour le grand public, de façon claire et distincte, à la lumière de quelques grandes questions : les lois du shabbat, le pharisianisme et l'attention à la tradition orale, *« reçue, transmise et développée à chaque génération »*, le commandement et la spontanéité des actions, la contradiction possible entre la loi et la liberté individuelle, la notion de propriété et de possession, la Révolution de 1789, ou encore l'interruption de grossesse. En prenant le Talmud comme source vivante de la pensée, il donne certaines clefs pour le lecteur instruit mais non averti, qui permettent de faire un cheminement thématique, tout en empruntant la voie analytique et souvent aporétique propre au Talmud.

**Eliette Abécassis**

# Un baroudeur d'appareils

*Gérard Filoche saisit le prétexte de mai 68 pour relater son combat, qui l'a mené de la LCR au PS*

**68-98, HISTOIRE SANS FIN**
de Gérard Filoche.
Flammarion, 366 p., 110 F.

En bon baroudeur d'appareils, Gérard Filoche n'a pas posé son sac. Au sein du Parti socialiste, qu'il a rejoint il y a quatre ans, et plus précisément de la Gauche socialiste, ce natif de Sotteville-lès-Rouen, berceau de luttes sociales souvent radicales, poursuit le combat qu'il a engagé au Parti communiste et, surtout, à la Ligue communiste révolutionnaire. Un combat *« sans fin »* pour l'édification d'une *« République sociale »*. Il est rare qu'un quinquagénaire écrive ses mémoires. Filoche a saisi le prétexte de mai 68 pour livrer son carnet de bord d'une aventure qui le mènera *« sans renoncement »* au PS.

Marqué par son enfance auprès d'un père cheminot-menuisier et d'une mère aide-soignante, l'auteur ne résiste pas au plaisir de se mettre en scène. Parfois approximatif dans les itinéraires de ses anciens compagnons, il fait revivre une multitude de personnages et narre abondamment les délibérations du bureau politique de la LCR. Ce n'est qu'au début du premier septennat de François Mitterrand, à trente-six ans, qu'il devient inspecteur du travail après être tombé au concours sur le Front populaire – *« c'était trop facile »*. Mais, dès 1968, le futur inspecteur, incollable sur la législation du travail et impitoyable sur son application, perce sous le militant. *« En 1968,* note-t-il entre deux épisodes de cette *"crise révolutionnaire", 2,5 millions d'accidents du travail étaient déclarés pour une population active totale de 16,5 millions de salariés. »*

Animateur du comité de grève des étudiants de Rouen, il se dépeint comme *« coauteur d'une explosion sociale nous laissant tous ébahis, accrocs »*. Après son exclusion sans ménagement du PCF, il fonde, en 1969, la Ligue communiste, avec Daniel Bensaïd, Alain Krivine et Henri Weber. Mais Filoche a d'abord une culture de minoritaire, ce qui le conduira à un parcours schizophrène, toujours dans l'appareil mais toujours en guerre avec les apparatchiks.

**QUAND L'ENNUI RÔDE...**

A force d'entrer dans les méandres des batailles entre mouvements trotskistes – *« des écoles extraordinaires »*, *« malgré leurs sectarismes congénitaux »* –, en n'épargnant aucun détail sur les scissions, les condamnations, les exclusions, l'ennui rôde. Il s'en échappe en contant, parfois drôlement, des anecdotes croquignolesques. Il en est ainsi de sa *« dépermanentisation »*, et de son licenciement de *Rouge*, à la suite d'une lettre *« mal adressée »* et interceptée par *« un majoritaire »*, puis de sa *« repermanentisation »* ou des malheurs de *« Titus »* – son ami Julien Dray – blâmé pour sa participation à un stage de l'UNEF animé par des socialistes. Les divisions des trotskistes *« ennuyaient profondément »* Filoche mais celui que Bensaïd traite de... *« maniaque des petites boîtes organisationnelles »* semble avoir été comme un poisson dans l'eau.

Lorsque *« Matti »*, pseudo choisi en référence à un personnage de Brecht, se voit déclaré *« hors normes »* par ses camarades de la LCR, en juin 1994, et qu'il rejoint le PS, il change moins de projet que de cadre. Les critiques qu'il formule sur le tournant de la gauche en 1983, *« sous la pression du libéralisme »*, ressemblent étrangement à celles qu'il adresse aujourd'hui à Lionel Jospin. Ennemi de la *« gauche molle »*, Gérard Filoche, qui ne manque pas de rappeler qu'il fut mis sous écoutes téléphoniques par Charles Pasqua et Michel Rocard, n'a pas fini de pourfendre la pensée unique et de combattre la *« désespérance sociale »*. Tant pis si, de nouveau, il se retrouve minoritaire. Il aime.

**Michel Noblecourt**



هكذا من الأصل



# Jeux de dupes

*Alors que l'anglaise Mary Elizabeth Braddon manipule les règles du roman policier du XIXe siècle, son compatriote Max Beerbohm démonte de manière désopilante les mécanismes du milieu littéraire*

**LE SECRET DE LADY AUDLEY**
**(Lady Audley's Secret)**
de Mary Elizabeth Braddon.
Traduit de l'anglais
par Madeleine Jodel,
éd. Joëlle Losfeld, 431 p., 149 F.

***SEPT PERSONNAGES***
**(Seven Men),**
de Max Beerbohm.
Traduit de l'anglais
par Anne-Sylvie Homassel
et Norbert Gaulard,
illustrations de Max Beerbohm,
éd. Joëlle Losfeld, 214 p., 125 F.

Mettant la dernière main à son roman, Mary Elizabeth Braddon s'excusait d'offrir une *happy end* à ses lecteurs. « *Si mon expérience de la vie ne date pas de longtemps*, plaide-t-elle, *(...) je suis de l'avis de ce grand roi philosophe qui disait que jamais, dans sa jeunesse ni dans son âge mûr, il n'avait vu* "le Juste abandonné et ses enfants mendiant leur pain". » Nous sommes en 1862, *l'auteur a tout juste vingt-cinq ans* et son livre, le premier d'une longue carrière, lui assurera une renommée considérable. Le lecteur, quant à lui, tombe des nues : comment ! ce récit haletant était donc l'œuvre d'un écrivain qui comptait à peine un quart de siècle ? De nos jours, les reines britanniques du roman criminel se trouvent plutôt dans les rangs des vieilles dames...

A la réflexion, pourtant, quelques réactions radicalement héroïques ou mauvaises des personnages pouvaient mettre sur la voie d'une certaine jeunesse. Le fait, aussi, que presque tous les acteurs de premier plan soient âgés de moins de trente ans. Mais les qualités d'écriture, de construction et l'analyse des tourments des individus, renvoient à une maturité qui rend fort plaisante la lecture de ce récit paru d'abord en feuilleton.


BN/CLARENCE H. WHITE

Lady Audley sera-t-elle démasquée ?

S'ils comptent parmi les « Justes », les héros de Mary Elizabeth Braddon n'en sont pas pour autant monolithiques. Ils ont leurs doutes, leurs hésitations, parfois même l'ombre d'un remords. L'histoire, il est vrai, n'est pas de celles qui baignent dans la sérénité. En son temps, la romancière fut vivement accusée par les ligues de vertu d'avoir mis en scène un personnage de femme susceptible de pervertir l'esprit des jeunes générations.

Lady Audley, la blonde, la très douce et très admirée, cache un secret qui la conduira aux pires agissements. Le plus terrible, d'ailleurs, n'est pas le secret lui-même, mais la férocité de celle qui veut éviter à tout prix sa divulgation. En face d'elle, un jeune aristocrate oisif et lymphatique se pique de la démasquer, passant par-dessus son horreur du scandale et sa paresse légendaire. Très habilement et non sans humour, Mary Elizabeth Braddon lâche de faux indices, atermoie et se paie le luxe, à mi-parcours, *de faire croire que tout va* s'arrêter là faute de combattants.

Tout continue, bien sûr, et sans que rien n'y manque. Il y a des contretemps, des malentendus, des machinations, des haines mortelles et des amours démesurées. Mais il y a plus, dans un registre moins classique. D'abord, la description d'un face-à-face étonnant entre les deux personnages centraux. Ils parlent à mots couverts d'une situation dramatique, chacun devinant que l'autre sait sans le dire vraiment. L'« *entente feinte* » et les conventions de la haute société sont manipulées au profit de l'intrigue. Ensuite, bien sûr, il y a l'humour de l'auteur. En particulier celui qui consiste à parsemer son récit d'allusions à la mauvaise littérature. La plupart des personnages n'aiment guère lire, emportent des romans dans leurs bagages mais n'y jettent pas un coup d'œil. Normal : leurs livres sont presque toujours futiles, « *pas intéressant* », voire « *stupides*».

L'humour est aussi la caractéristique principale du recueil de nouvelles de Max Beerbohm, ou plutôt celle que l'on voit en premier. Né à *Londres en 1872, cet auteur exerça* le métier de critique littéraire et dramatique dans plusieurs revues célèbres avant de mourir à Rapallo en 1956. Les sept personnages du recueil sont six individus qu'il dit avoir croqués au hasard de rencontres, plus lui-même comme narrateur. La finesse de Max Beerbohm, son talent pour saisir en passant les petites lâchetés et les mesquineries de tous les jours, sont exceptionnels. Tous les personnages sont snobs, vaniteux et leur description hilarante. L'auteur ne se prive pas du ressort fantastique, dans un jeu de manipulation remarquable. Et les mécanismes sociaux du milieu littéraire – dont il fait sa cible d'élection – n'ont pas pris une ride.

**Raphaëlle Rérolle**

# Céline en prison

*Pour quel crime l'écrivain français est-il arrêté puis incarcéré au Danemark de 1945 à 1947 ? Il semble ne pas le comprendre-lui-même...*

**LETTRES DE PRISON**
**À LUCETTE DESTOUCHES**
**ET À MAÎTRE**
***MIKKELSEN*, 1945-1947**
Edition établie, présentée
et annotée par François Gibault.
Gallimard, 403 p., 150 F.

Voici l'affaire. En décembre 1945, à Copenhague où ils sont arrivés légalement d'Allemagne en mars, munis d'un passeport allemand, Céline et sa femme Lucette sont arrêtés par la police danoise. Un mandat, pour trahison, a été lancé contre lui, à Paris, en avril, juste avant l'entrée des troupes françaises à Sigmaringen, où, quelques mois plus tôt, l'écrivain, sa femme et le chat Bébert avaient rejoint les officiels du gouvernement de Vichy et les miliciens que les Allemands avaient emmenés avec le maréchal Pétain dans leur débâcle d'août *1944. Lucette est libérée au bout* de dix jours.

Ils avaient quitté Montmartre, où *ils vivaient*, le 17 juin 1944, avec l'intention de se réfugier au Danemark, où Céline avait confié ses réserves d'or à une amie. Dès avant la guerre, il avait converti une bonne partie de ses droits d'auteur en pièces d'or. En 1942, il s'était rendu à Berlin pour remettre à cette amie la clef de son coffre d'une banque danoise. La possession d'or par un étranger étant illégale aux yeux des autorités d'occupation allemandes, qui le faisaient saisir, l'or de Céline fut donc « planqué ». Ces réserves, il les appelle « *les enfants* » dans les lettres où il en est question. Elles constituent à la fois un important pécule de survie et un secret qui le met dans la dépendance de ses dépositaires. L'un d'eux est Me Mikkelsen, que Céline a pris pour avocat dès le 16 mai 1945, afin d'obtenir un *permis de séjour* au Danemark, après que le pays eut été libéré des Allemands par les troupes anglaises.

En France, en cette année 1945, l'épuration est en cours. Robert *Brasillach est jugé et fusillé ; Pierre* Drieu La Rochelle se suicide ; l'éditeur de Céline, Robert Denoël, est assassiné *dans* la rue, à Paris, par des inconnus – l'affaire n'a jamais été éclaircie. Parmi les chefs de la *collaboration*, Philippe Pétain, revenu volontairement en France, est jugé et condamné à mort, Pierre Laval est jugé et exécuté, le chef de la milice, Joseph Darnand, aussi ; Marcel Déat et Abel Bonnard sont condamnés à mort par contumace.

**BATAILLE JURIDIQUE**

La présence illégale de Céline à Copenhague ayant été dénoncée par un informateur anonyme, son arrestation est demandée au gouvernement danois par M. de Charbonnière, ministre plénipotentiaire de la *légation* française au Danemark. Une demande d'extradition est déposée le lendemain. Toute la *bataille juridique* va se dérouler autour des charges retenues contre Céline. Trahison, *intelligence* avec l'ennemi, antisémitisme. Les deux premières peuvent entraîner la peine de mort. L'antisémitisme non. Céline dicte alors sa ligne de défense à Me Mikkelsen : il n'a jamais trahi son pays ; au contraire, il s'est engagé dans les deux guerres ; il n'a pas collaboré avec les Allemands et ne les a jamais fréquentés. L'extrader reviendrait à le livrer à des bourreaux qui l'exécuteraient sans jugement, car la justice de l'épuration est une nouvelle Terreur. Pour l'antisémitisme, certes, il a écrit des pamphlets patriotiques qui clamaient, avec une verve « *rabelaisienne* », que les juifs poussaient à une nouvelle guerre avec l'Allemagne ; ce n'était pas l'Allemagne qu'il défendait – il la hait –, mais bien son pays, et cela par des moyens d'écrivain, comme *il* l'avait fait en soldat dans la première guerre, dont il est sorti invalide *aux trois quarts. Il n'a jamais* réclamé la mort de personne. Il est innocent sur toute la ligne. Son *emprisonnement est une injustice.* Un long calvaire imposé à un vieil homme malade par une cabale *d'écrivains jaloux de son génie.* Voilà tout.

Et voici, hors champ de ces lettres, l'épilogue judiciaire : le Danemark finit par refuser l'extradition ; Céline reste incarcéré pendant un an et demi, dans des conditions rudes, avec des séjours à l'infirmerie de la prison, puis à l'hôpital, avant d'être libéré, en juin 1947, sur la promesse de ne pas quitter le Danemark. En février 1950, il est jugé, à Paris, en son absence ; mais, assisté de ses deux avocats français, Mes Naud et Tixier-Vignancour, il a présenté sa défense dans des lettres au président de la cour de justice et dans un mémoire. Il est condamné à une *année d'emprisonnement*, 50 000 francs d'amende, à la dégradation nationale, et ses biens présents et à venir sont confisqués pour moitié. Cette condamnation est confirmée mais amnistiée en avril 1951 par le tribunal militaire, attendu que Louis Destouches est ancien combattant de 1914-1918, et en juillet Céline et Lucette rentrent à Paris. Sans avoir rien compris à rien. Le rapport entre ses écrits antisémites et le génocide subi par les juifs, Céline n'a jamais voulu même l'entrevoir. Le lieu de la littérature, pour lui, est hors juridiction. Les écrits n'engagent pas la personne, et ce n'est pas lui qui a inventé l'antisémitisme. Innocent, donc, à jamais. Et victime, toujours. Mais qui se fera justice dans ses livres.

Le débat au sujet de l'irresponsabilité transcendantale du grand écrivain, débat devenu classique dès qu'on touche à Céline, ces lettres de prison n'y prêtent pas, car elles n'ont guère de valeur littéraire – contrairement à celles qu'il enverra, tout redressé par l'admiration qu'on lui voue, à son *éditeur Gaston Gallimard et qui* jouent une étourdissante comédie. Au Danemark, sous l'œil de *l'administration, écrit un Céline* couché, livré à ses « *pleurnicheries* » (le mot est de lui, jugeant le *ton de ses lettres et demandant* pardon, pour cela seul), un pauvre type sujet à des explosions de haine raciale, alignant sans inspiration des déclarations d'amour à sa femme, entrecoupées de hoquets de reproches quand elle dépense de l'argent inutilement, enragé quand on touche à son or, ressassant sa défense à laquelle personne ne peut croire. Le calvaire, cette fois, c'est les céliniens qu'il attend. Ils vont devoir lire en entier cette correspondance que François Gibault avait déjà lue et résumée dans le tome III de sa biographie (1) et qu'il édite à présent avec une précision d'historien et ce zèle d'avocat aristo*cratique qu'annonce la première* phrase de sa préface : « *Aussitôt qu'il est sous les verrous, tout homme digne de ce nom songe à l'évasion.* » Mentir, affabuler, battre la campagne : Céline s'est évadé en virtuose dans *Féerie pour une autre fois.*

**Michel Contat**

(1) François Gibault, *Céline*, tome III : *Cavalier de l'Apocalypse (1944-1961)*, Mercure de France, 1986.

# Premières leçons du procès Papon

*Quelques semaines après le verdict, l'historien Henry Rousso et le journaliste Eric Conan, tour à tour, dénoncent une fois encore la manière dont l'histoire est faite dans les prétoires*

**LE PROCÈS PAPON**
**Un journal d'audience**
d'Eric Conan.
Gallimard, 326 p., 105 F.

**LA HANTISE DU PASSÉ**
de Henry Rousso.
*Conversation avec Philippe Petit*,
éd. Textuel, 144 p., 79 F.

Comparé parfois à celui d'Adolf Eichmann en 1961, le procès de Maurice Papon allait-il susciter un texte de l'importance du *Rapport sur la banalité du mal* d'Hannah Arendt ? On pouvait d'autant plus l'espérer que ce cas-limite d'un Français, placé, tout de même, à un point de la chaîne assez éloigné des centres de décision de la « solution finale », fournissait justement l'occasion de réfléchir sur les glissements successifs qui font d'un fonctionnaire, élevé dans les principes républicains, un criminel contre l'humanité. Mais pour avoir fait l'objet d'une médiatisation intense, le procès de Maurice Papon n'en a pas moins été boudé par une grande partie des intellectuels. C'est dommage. Car pour avoir été plus difficilement déchiffrable que celui du tortionnaire Barbie ou du milicien antisémite Touvier, le « cas » de Maurice Papon semblait a priori plus riche d'enseignements. Le personnage prêtait mieux, après tout, le flanc à l'identification.

Procès d'un homme, certes, le procès de Bordeaux ne pouvait qu'avoir également des effets quant au jugement porté par la société de 1998 sur le régime de Vichy. De ce point de vue, l'issue de six mois de débats n'a pas dissipé la confusion. Certes Maurice Papon a été condamné. Mais, dans la mesure où il a été aussi exonéré, par les assises, de la charge de complicité d'assassinat, ces six mois de débats n'ont produit qu'une sorte d'avorton juridique, où se mélangent le crime le plus terrible de notre droit – et le seul qui soit imprescriptible – avec toutes sortes de bémols et d'atténuations. Si l'incohérence d'un « petit crime contre l'humanité » semble avoir satisfait la plupart des parties civiles, à commencer par Serge et Arno Klarsfeld, qui, on s'en rappelle, ont obstinément demandé – et obtenu – une peine modérée pour l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde, on peut raisonnablement craindre que l'effet pédagogique qu'on attendait de ces assises « historiques » ait été perdu.

Compte tenu de ce trouble, la question se pose toujours de savoir si la justice a bel et bien été rendue. Si la société et les victimes ont pu puiser une réparation partielle du mal qu'elles ont subi d'un Etat français aux valeurs perverties. On attendait des réponses philosophiques et juridiques à cette question, on espérait que les observateurs les plus qualifiés s'efforceraient de produire une définition du crime contre l'humanité affinant cette catégorie entrée définitivement dans notre droit depuis 1994, comme Michel Zaoui et Alain Lévy avaient tenté de le faire au cours des audiences de Bordeaux. Mais, pour l'heure, les rares ouvrages qui tentent de prendre une distance par rapport à l'événement se bornent à constater une fois de plus, et sur tous les tons, que l'on fait mal de l'histoire dans les prétoires. Tel est ainsi l'« angle » adopté par Henry Rousso, directeur de l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP), et Eric Conan, journaliste à *l'Express*, par ailleurs l'un des rédacteurs en chef de la revue *Esprit*. Henry Rousso est, depuis *Le Syndrôme de Vichy* (1990), un des spécialistes de la mémoire de Vichy, qu'il a étudié en empruntant ses modèles théoriques à la psychanalyse. Avec Eric Conan, il a cosigné, fin 1994, *Vichy un passé qui ne passe pas* – ouvrage fort critique vis-à-vis du tour supposé « obsessionnel » que les deux auteurs voyaient prendre à cette mémoire. Eric Conan et Henry Rousso soulignaient notamment les effets pervers, voire contre-productifs, des dramaturgies judiciaires de la « seconde épuration », selon l'expression utilisée par Henry Rousso pour qualifier les procès pour crime contre l'humanité des années 80 et 90.

**OBJECTIONS**

Le procès de Maurice Papon n'a pas réduit les doutes de l'historien ni du journaliste, loin de là. Bien des objections formulées dans les deux ouvrages qu'ils ont signés, cette fois séparément, sont bienvenues. Eric Conan comme Henry Rousso continuent à déplorer, souvent à juste titre, les déformations de la mémoire militante – quelque légitimes que ses revendications puissent être par ailleurs – ou des mises en scène judiciaires. Par exemple l'absurdité de la mise sur le même plan, lors des assises de Bordeaux, de De Gaulle et de Pétain au travers de l'adéquation entre les rafles de 1942 à Bordeaux et les massacres d'Algériens à Paris en 1961.

Cependant, la question des impropriétés historiographiques paraît quelque peu secondaire, tant il est vrai que bien des procès liés aux atrocités de la deuxième guerre mondiale, parfaitement justifiés du point de vue de la justice, ont été l'occasion de coquilles ou de bévues historiques. Il est sain de les rectifier, mais néfaste de fournir à cause d'elles un socle théorique à la délégitimation, par d'autres, de ces procédures qui tâtonnent sur une forme de criminalité nouvelle, particulière au XX[e] siècle.

En outre, on retrouve chez Eric Conan comme chez Henry Rousso, sous-tendant leur critique, une conception, partagée par d'autres historiens français de la période, qui veut que la législation antisémite, le statut d'octobre 1940 – bref la pratique autonome d'une politique antijuive d'Etat pratiquée par Vichy – relève d'une logique d'apartheid, plutôt que d'une logique d'extermination comme l'antisémitisme nazi. Condamnable, évidemment, le rapport de cette législation avec le crime contre l'humanité et sa répression en deviendrait problématique – même si la complicité de Vichy dans la perpétration du génocide ne fait aucun doute. Il n'y a bien entendu rien d'illégitime à avancer cette hypothèse. Mais on peut tout aussi bien, sans être *ipso facto* stigmatisé comme « militant de la mémoire », considérer comme recevable l'hypothèse inverse, selon laquelle le fichage, la spoliation, la séquestration d'une population déterminée en fonction de critères politiques, raciaux ou religieux suivant un plan concerté relève bel et bien d'une politique meurtrière en son fond, et tombent dans la catégorie du crime contre l'humanité *et* de la complicité d'assassinat.

Oui, il a existé une tradition « éliminationniste » dans l'antisémitisme français, depuis l'affaire Dreyfus jusqu'aux années 30. Oui, Vichy en spoliant les juifs les a privés de leurs moyens d'existence. Oui, Vichy était informé, par des rapports diplomatiques crédibles pour lui, comme ceux qu'expédiait depuis Bucarest en 1941 le ministre de la légation française Jacques Truelle, du détail de la « solution finale » mise en œuvre par l'Allemagne et ses alliés. Ce n'est donc pas forcément faire preuve d'anachronisme, et encore moins chercher à évacuer l'« instigation allemande », ni banaliser la Shoah, que de voir en Vichy, non seulement un complice, mais également un coauteur du génocide, au même titre que le régime du maréchal Ion Antonescu en Roumanie ou que celui de la Hongrie après l'occupation par les troupes allemandes, en mars 1944. En tout cas ce débat-là ne se tranche pas par des verdicts.

**Nicolas Weill**

# Plaidoiries et chroniques

Parmi les livres parus dans la foulée du procès, signalons celui du conseil du condamné, qui publie chez Plon une *Plaidoierie de Jean-Marc Varaut devant la cour d'assises de la Gironde au procès de Maurice Papon, fonctionnaire sous l'Occupation* (372 p., 139 F), tandis qu'Arno Klarsfeld fait paraître la sienne chez Ramsay (*Papon, un verdict français*, 166 p., 79 F). Sorj Chalandon et Pascal Nivelle, journalistes à *Libération*, ont rassemblé en un volume, sous le titre *Crimes contre l'Humanité*, leurs commentaires des procès Barbie, Touvier et Papon, ainsi que des documents et des articles sur la procédure engagée contre René Bousquet (avec une préface de Robert Badinter, Plon, 520 p., 149 F). De son côté *Le Monde* publie chez Fayard les chroniques de notre collaborateur Jean-Michel Dumay : *Le Procès de Maurice Papon* (432 p., 150 F). Juliette Benzazon, partie civile au procès, a confié son témoignage, ses souvenirs et ses impressions d'audience à Carole Lemée, sous le titre de *L'Ombre du passé* (Edition n°1, 242 p., 100 F). Signalons également deux petits livres, l'un de Claude Berger, *Blanchir Vichy ?* (éditions Wern, 82 p., 52 F), l'autre de Gérard Guicheteau, *Papon Maurice ou la continuité de l'Etat* (Mille et Une Nuits, 88 p., 10 F). Début septembre les éditions Albin Michel publieront, en deux volumes, les débats de Bordeaux, assortis de quelques coupes et quelques résumés. En octobre, Plon doit publier en trois volumes l'intégralité des notes sténographiques prises au cours des audiences. La revue *L'Histoire* consacre dans son numéro de juin un dossier au « cas Papon, les leçons d'un procès » (n° 222, 38 F). Enfin, Riss, le dessinateur de *Charlie-Hebdo* a rassemblé ses 400 croquis d'audiences dans un *Procès Papon* avec en supplément « l'affaire Amouroux » (Charlie Hebdo Hors-série, 144 p., 35 F).

**N. W.**

# La vertu de l'expertise

*Juge, historien, journaliste. Jean-Noël Jeanneney confronte trois regards légitimes*

**LE PASSÉ DANS LE PRÉTOIRE**
**L'historien, le juge et le journaliste**
Seuil, 176 p., 89 F.

Les hasards de la chronologie ont fait coïncider la fin du procès Papon avec le centenaire du procès Zola. Cette concordance des temps n'a pas échappé à Jean-Noël Jeanneney, qui rappelle qu'il y a un siècle l'opinion scientifique des savants venus produire devant les juges une parole d'expert souleva déjà une contestation féroce, Maurras dénonçant même Gabriel Monod, cité par le camp dreyfusard, d'« *Allemand secret* ».

L'essai que publie aujourd'hui l'historien n'a rien d'une somme. Il s'agit plutôt d'une réflexion simple sur la délicate confrontation des trois regards du juge, de l'historien et du journaliste. Observation attentive et critique d'un chantier ouvert où interfèrent l'affaire Papon, les précédents fameux qui peuvent en être rapprochés et les sommations multiples de faire de l'Histoire un réservoir de scoops pour débats d'actualité – des « commissions d'experts » montées par les quotidiens (*Libération* et le dossier Aubrac) aux exercices publics de repentance qui forcent à s'interroger sur ce qui autorise nos contemporains à parler au nom de générations précédentes, comme si le retour effusif sur une culpabilité diffuse avait plus de force qu'un strict travail méthodologique. De rappels informés en commentaires volontiers didactiques, Jeanneney cherche moins à légitimer la place de l'historien dans le prétoire qu'à définir les règles nécessaires pour que sa parole y soit convenablement entendue. Singulière et unique. Là où le juge s'attache à l'individuel, l'historien entend les résonances collectives ; là où le premier aspire à régler le dossier, le second sait qu'aucun n'est jamais fermé, révisé au gré des dévoilements d'archives et des regards nouveaux portés sur les pièces déjà étudiées. Il existe pourtant bien des points communs entre eux dans le souci de disqualifier le mensonge. Mais le rythme de leur enquête respective comme le respect de la démarche scientifique de l'historien, peu compatible avec les formes du « témoignage » que le juge peut l'amener à produire, interdisent toute confusion de leur regard.

On ne peut que suivre Jeanneney lorsqu'il réclame pour l'historien le statut d'« expert » accordé aux médecins légistes, dispensés de serment et entendus dans l'intérêt d'une meilleure intelligibilité des dossiers. Cité à comparaître au nom d'une des parties en procès, l'historien peut craindre que la rigueur de son apport ne soit entachée d'un soupçon de partialité, ou du moins diminuée d'un sentiment de relativité préjudiciable à la perception de sa discipline. Sans doute le dilemme des spécialistes de Vichy – « témoigner » ou non au procès de Bordeaux – aurait-il été levé par une claire affirmation de ce statut de référence. D'autant que le danger particulier qu'induit l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité – l'anachronisme qui écrase les chronologies et autorise les jugements téléologiques (Raymond Aron ne rêvait-il pas de « *défataliser* » l'Histoire ?) – ne peut être combattu qu'au prix d'une pédagogie stricte, qui s'accommode mal d'une prestation orale qui souffre d'être entendue comme une version partiale à réfuter.

Plaidant pour la reconnaissance parallèle de démarches croisées, une fois leur condition d'expression spécifique admise, l'historien appelle chacun à « *rester chez soi, mais les fenêtres ouvertes* ». Un vœu bien optimiste, au vu des amalgames repérés lors du procès Papon.

**Philippe-Jean Catinchi**

# « Rappel au droit »

***LE JUGE ET LE POLITIQUE***
de Hubert Haenel
et Marie-Anne Frison-Roche,
PUF, 266 p., 120 F.

« *Justice sinistrée : démocratie en danger* », titrait le sénateur (RPR) Hubert Haenel, en rendant, en 1991, son rapport sur l'état de la justice. Sept ans après, le constat du parlementaire n'a guère évolué, mais la donne politique a changé. Il livre ici ses réflexions pour l'amélioration de cette institution devenue « *le reflet de la société et principalement de ses maux* ». Avec Marie-Anne Frison-Roche, professeur de droit, il analyse sans complaisance les relations entre les magistrats et les élus, qui seraient engagés dans un rapport conflictuel faisant fi des règles de droit.

Les auteurs qualifient ainsi de « *contresens* » l'attitude de certains hommes politiques dont la relation à la justice s'apparente à un pur rapport de forces. Constatant la progression inéluctable des « affaires » politico-financières, Hubert Haenel et Marie-Anne Frison-Roche stigmatisent les dérives du mouvement qui a porté les politiques, ayant longtemps considéré que la magistrature constituait un corps « *maté par avance* », à découvrir aujourd'hui que les juges se sont soustraits de la tutelle qui pesait sur eux. Pour éviter les deux écueils que constituent « *l'arbitraire du juge* » et « *la suspicion* [qui] *ronge le monde politique* », ils plaident pour « *une réforme globale* » de la justice, susceptible de permettre à l'institution de « *jouer son rôle de rappel au droit* ». Cette réforme implique une révision du mode de nomination des magistrats du parquet, mais aussi une réforme de la carte judiciaire, une modification des possibilités de voies de recours, et une meilleure diversification du recrutement des magistrats.

**Cécile Prieur**



هكذا من الأصل

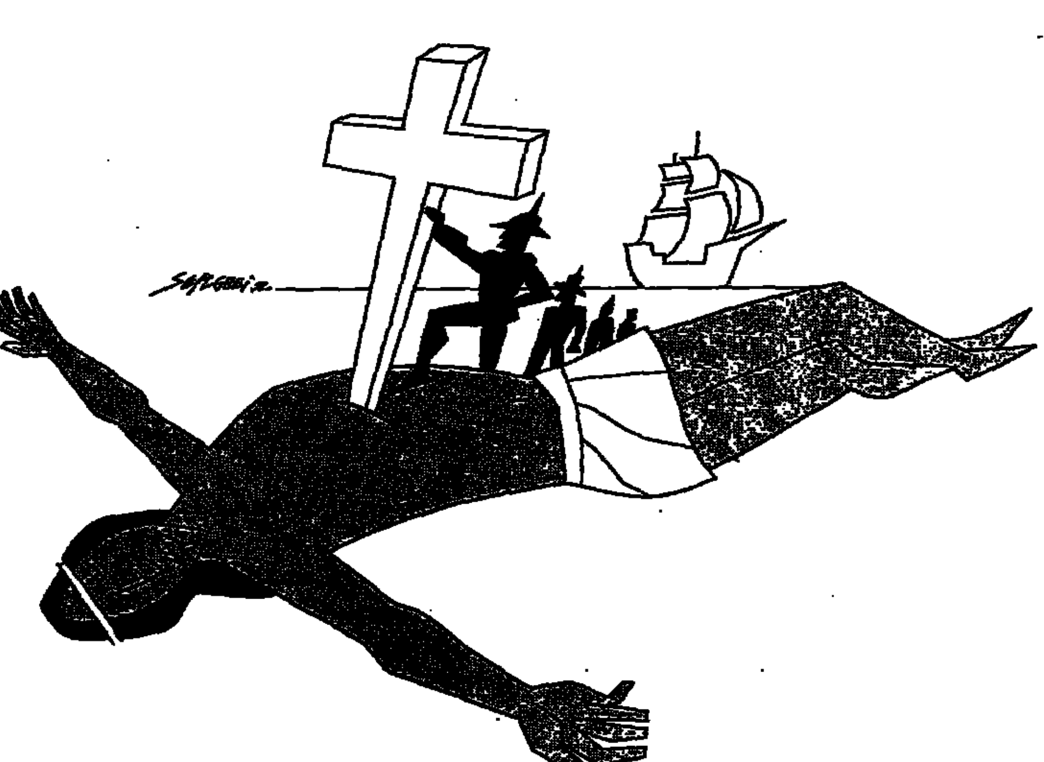


# Nourrir les chiens avec des hommes

*La conquête des nouvelles Indes fut une grande horreur. La voix de Bartolomé de Las Casas en a dénoncé la violence et l'injustice. Mais il ne pouvait en tirer toutes les conséquences*

***LAS CASAS, UNE POLITIQUE DE L'HUMANITÉ***
**L'homme et l'Empire de la foi**
de Nestor Capdevila.
*Ed. du Cerf*, « Passages »,
384 p., 250 F.

**LA MISSION JÉSUITE *DU BRÉSIL***
**Lettres et autres documents (1549-1570)**
Edition et traduction
de Jean-Claude Laborie
en collaboration
avec Anne Lima.
Ed. Chandeigne, « Magellane »,
352 p., 160 F.



Quelle belle vie ! Passionnée, combative, nécessaire, inattendue. Bartolomé de Las Casas a d'abord été un héros voyageur. Entre l'Ancien et le Nouveau Monde, au cours de la première moitié du XVI[e] siècle, ce fut un des plus grands dévoreurs d'espace de son temps. Il fit en caravelle, à dos de mulet, à pied, plusieurs dizaines de milliers de kilomètres – de Séville en Haïti, de Barcelone au Pérou, du Chiapas à sa retraite andalouse. Ces pérégrinations sont aussi des cheminements spirituels. Né en 1474 à Séville, dans une famille de marchands amis des Colomb, il partit en 1502, après avoir reçu les ordres mineurs, pour tenter de faire fortune à Hispaniola (Haïti). Il y reçut une *encomienda*, c'est-à-dire le droit de se servir du travail d'un groupe d'Indiens pour exploiter terres ou mines, qu'il utilisa ensuite à Cuba. Pendant une dizaine d'années, Las Casas profita, comme des quantités d'autres Espagnols, de cette exploitation. Il en dénonça ensuite, durant toute sa vie, le caractère inique. Un jour, il se mit donc à trouver monstrueuse l'existence de cet asservissement que ne pouvaient justifier ni la foi ni la raison.

Que s'était-il passé ? Quel événement conduisit cet exploiteur anonyme, un comme tant d'autres, ni petit saint ni grand criminel, à devenir une grande voix de la justice, l'un des premiers défenseurs des Indiens, plaidant infatigablement pour la liberté naturelle et pour le droit des peuples ? Sa « conversion », d'après son propre récit, date de 1514. En préparant son sermon de Pentecôte – il était devenu, en 1512, le premier prêtre ordonné dans le Nouveau Monde –, il aurait été saisi du sentiment que *« tout ce qui se commettait aux Indes vis-à-vis des Indiens était injuste et tyrannique »*. Cas de conscience : s'il renonce à l'*encomienda* et renvoie les Indiens qui sont à son service, un nouveau maître à coup sûr va les tuer au travail. S'il les garde pour leur sauver la vie tout en tonnant contre le système qui les asservit, on dira, il le note lui-même : *« Après tout, il a des Indiens. Pourquoi ne les abandonne-t-il pas, puisqu'il déclare que c'est tyrannique ? »* Il les abandonne. Mais il faudra encore de longues années, l'échec de sa tentative de colonie au nord de l'actuel Venezuela et une nouvelle crise de conscience pour que Las Casas devienne véritablement lui-même. Une *« seconde conversion »* le conduit à devenir dominicain en 1522. Il décide alors de se consacrer à la construction d'une démonstration sans faille de la liberté naturelle des Indiens, du caractère illégitime de la conquête et de la nécessité pour les Espagnols de renoncer à leur domination. Entre 1522 et 1531, il se retire du monde et entame ses principaux travaux, notamment *l'Histoire des Indes*, rédigée en partie à partir des papiers de Christophe Colomb, et l'*Histoire apologétique*, où il cherche à fonder le droit des peuples indigènes. Cette première retraite n'était que temporaire : il retourna prêcher, sur le terrain, contre les conquêtes militaires au Nicaragua puis au Guatemala. Sans suivre toutes ses traversées de l'Atlantique ni évoquer les péripéties multiples d'une vie fort longue, il convient de souligner que c'est déjà un vieil homme qui fit imprimer à Séville la célèbre *Brevisima Relacion de la destruccion de las Indias*.

Ce texte retrace comment *« les violences et les œuvres infernales n'ont cessé de croître depuis le début »*. La destruction et la cruauté sont décrites avec une intensité difficile à soutenir. Un Espagnol doit nourrir ses chiens ? Il *« prend un tout petit garçon à sa mère, coupe en morceaux avec un couteau ses bras et ses jambes et en donne une part à chaque chien »*. Ce long cortège de meurtres sans mobiles et de tortures sans nom, qui va jusqu'à provoquer, chez les survivants terrifiés, *« l'annihilation de l'estime pour leur humanité »*, comment le comprendre, et comment le faire cesser ? Ces questions ont hanté Las Casas jusqu'à sa mort. Son originalité n'est pas simplement d'avoir voulu bâtir une analyse résolument « anti-impérialiste » en soutenant que la conquête est illégitime, que les guerres menées par les Indiens sont légitimes, et finalement que les Espagnols doivent rendre ce qu'ils ont dérobé et se retirer. La spécificité de Las Casas, qui le rend difficile et parfois déconcertant, est d'avoir voulu tenir de telles positions tout en demeurant un théologien catholique en conformité avec le dogme, les positions officielles de l'Eglise et la scolastique thomiste. Tout en défendant la liberté des Indiens, il préserve la supériorité de l'Espagne.

Le beau travail de Nestor Capdevila fait comprendre qu'on rate l'étrangeté du bonhomme et de son œuvre si l'on ne tient pas fermement ces deux fils ensemble. La tentation est grande d'en privilégier un, et de vouloir faire du prêtre défenseur des indigènes soit un précurseur des Lumières soit un paternaliste rusé. Il faut au contraire saisir que les deux, en l'occurrence, peuvent aller ensemble. D'un côté, un grand ancêtre des luttes anticoloniales et, sur la même carte, en retournant la figure, un complice de l'impérialisme. La raison de cette ambiguïté n'est évidemment pas un trait de caractère ni une hésitation politique. L'équivoque tient à la position du discours même de Las Casas : il cherche à se placer *« dans la perspective de l'opprimé »*, mais au sein du discours des dominants. Dans ses plaidoyers, ce ne sont pas les Indiens qui parlent, avec leurs arguments et leurs points de vue propres, ce sont les Indiens tels que les conçoit un prêtre espagnol catholique – généreux et sincère, mais aussi limité, voire contraint, par le cadre intellectuel et idéologique où se développent ses argumentations.

Les lettres et documents de la mission jésuite du Brésil, contemporaine des dernières années de la vie de Las Casas, fournissent bien des illustrations pittoresques et candides de cette manière de voir le monde à travers un prisme fixe et déjà prêt. Les faits et gestes des indigènes, les maladies, les menus événements quotidiens, tout est interprété en fonction des desseins de la Providence, des œuvres du Saint-Esprit et des obstacles que suscite le démon.

L'une des principales difficultés que rencontre la mission est la propension des sauvages de ces contrées à se manger les uns les autres. Ils y mettent de l'obstination, et même de l'entêtement. Le 20 juin 1551, le frère Pero Correia entre dans les détails : *« Comme je vous ai dit plus haut que tous ces gentils se dévorent les uns les autres, je veux vous exposer ici en quelques mots comment ils se mangent quand ils se capturent. »* Laissons la primeur aux lecteurs. Notons seulement que les cannibales du Brésil n'avaient pas de chiens à nourrir, et ne retiraient pas les enfants des bras de leur mère, ce qui les distingue.

# Prédicateur en Amazonie

*Les textes d'Antonio Viera rendent compte des combats des missionnaires au XVII[e] siècle*

**SERMON DE SAINT ANTOINE AUX POISSONS**
d'Antonio Vieira.
Edition bilingue
présentée par Hugues Didier,
*traduit du portugais*
par Jean Haupt,
*éd. Chandeigne, 109 p., 69 F.*

**LA MISSION D'IBIAPABA**
d'Antonio Vieira.
études, traductions
*et notes de Joao Viegas,*
éd. Chandeigne, 238p., 140F.

L'étoile du Père Vieira brillait au firmament de la politique portugaise. Vers 1650, il confessait le roi, la reine et le petit prince. Il parcourait l'Europe, négociait des traités et causait avec Mazarin. Mais ses ennemis finirent par triompher, on l'exila vers ce que l'Empire avait de plus misérable, le Maranhao, alors séparé du Brésil et qui englobait toute l'Amazonie. Vieira, superbe orateur sacré et merveilleux épistolier, se retrouve dans cette colonie ingrate, peuplée de colons ignares et brutaux, pour la plupart des repris de justice, et de milliers d'Indiens épars dans la forêt : un drame cruel pour cet homme dévoré d'ambition. Pourtant, il réagit, il entrevoit la perspective d'une autre puissance que lui apporterait l'évangélisation des Indiens, regroupés dans des missions jésuites sur lesquelles il aurait la haute main. Il pourrait constituer ainsi et diriger une province amérindienne, diligente et dévote, vassale du Portugal.

Les adversaires de ce projet, ce sont ses propres paroissiens, les colons, qui manquent de main-d'œuvre et pourchassent les Indiens pour les réduire en servitude. Or, depuis la découverte, l'Eglise et les souverains interdisent l'esclavage des Amérindiens. Mais les bulles et les lois ne sont pas respectées et l'on enchaîne partout ceux qu'on capture. Pour atteindre son but, Vieira doit obtenir qu'on améliore la législation et la faire appliquer, au détriment des colons. Il connaîtra des triomphes, essuiera des revers, et sera finalement chassé du Maranhao sous les injures de ses ouailles.

Il prononce son Sermon aux poissons un an après son arrivée. Les colons viennent de lui infliger une terrible humiliation au sujet des Indiens du Tocantins, il leur signifie sa colère. Mais seul contre son auditoire, qui le hait et dont il redoute justement la violence, il se protège derrière les métaphores, il accuse les poissons pour mieux fustiger les Blancs, et, les sachant stupides, il organise son sermon comme une bande dessinée concrète et vivante. Il sera bien plus direct et plus littéraire dans ses prêches à la cour quelques mois plus tard. Quant au voyage d'Ibiapaba, il date de la fin du séjour.

Vieira a largement réussi, localement, il est au faîte de sa puissance ; mais il faut le faire savoir, il faut que l'on sache ce qu'il endure et comment il triomphe. La lointaine cordillère à l'est du Maranhao lui fournit l'occasion de divulguer ses succès. De farouches Indiens habitent la montagne, ils y ont déjà massacré des prêtres. Il faut pour l'atteindre traverser un effroyable désert de dunes, affronter la soif et la faim. La « Relation », adressée aux supérieurs de Vieira, insiste sur tout cela, comme sur les échecs des prêtres qui l'ont précédé. Elle décrit alors comment, dès qu'il les prend en main, les choses se simplifient : en un mois, tout est réglé. Les deux textes aujourd'hui publiés sont donc politiques plus que religieux. Accompagnés de notes érudites et claires – un peu discrètes toutefois sur les enjeux locaux du Maranhao et sur les énormes défauts de cet écrivain batailleur –, ils permettront aux amateurs de s'informer sur les controverses indiennes et le combat des missionnaires au XVII[e] siècle.

**Jean Soublin**

# Au sujet de l'inconscient

**Suite de la page I**

Si l'ensemble de ce système est présent dans le cinquième livre du *Séminaire*, il ne fait jamais l'objet d'un exposé cohérent. Car le style de Lacan, ou plutôt le style du *Séminaire* est celui de la digression, de la fugue, de l'érotisme. Ainsi, quand Lacan veut donner corps à sa thèse sur la métonymie, il incite son auditoire à relire le passage d'un roman de Maupassant (*Bel-Ami*) dans lequel le héros, après avoir mangé des huîtres, se laisse glisser, à travers le rêve, dans l'univers d'une étreinte imaginaire. Il lève le voile des mots comme on lève les jupes d'une femme : voilà qui éclaire, souligne Lacan, l'essence de la métonymie du désir, ce *« perpétuel glissement de sens que tout discours est forcé de tenir»*. Sauvage ou libertin, le sexe féminin est présent tout au long de ce séminaire durant lequel Lacan ne cesse de s'interroger sur le déclin de la virilité en Occident. En témoigne si nécessaire la séance du 5 mars 1958 (« Le désir et la jouissance»), consacrée au *Balcon* de Jean Genet. *L'histoire se passe* dans un bordel, et les personnages, un Évêque, un Juge, un Général, rappellent ceux de « La lettre volée ». Mettant en scène leurs fantasmes au milieu des putains, ils sont les simulacres d'une société gagnée par la gangrène et la dictature. Tandis que la tenancière de cette maison d'illusions devient reine, l'une des femmes s'échappe vers la révolution qui gronde sous les fenêtres. Surgit alors le Chef de la Police, qui s'aperçoit que le héros de la révolte avortée accepte de tenir son rôle avant de se trancher le sexe et de mourir, mutilant ainsi, en se tuant lui-même, l'ennemi de la liberté.

Comme celui du sacrifice, le thème de la bataille apparaît alors à travers l'image du cheval blême dressé sur ses pattes, symbole errant du sang et de la guerre, et qui sera si bien évoqué en 1960 par Claude Simon dans *La Route des Flandres*. Car ce qui fascine Lacan dans sa réflexion sur le sexe et la destruction, c'est bien l'idée qu'une détermination inconsciente puisse être compatible avec une philosophie de la liberté. Et la possibilité en est d'autant plus grande, dans la perspective lacanienne, que le désir de liberté inclut le risque de la mort, et le signifiant celui d'une subjectivité vouée à l'universel.

### UN DÉFI TOUJOURS ACTUEL

En pleine guerre d'Algérie et au moment où se prépare l'événement de mai 1958 qui conduira de Gaulle au pouvoir, Lacan se sert donc de sa théorie du signifiant pour expliquer la genèse de la civilisation et son impact sur le psychisme. Il affirme ainsi que pour passer de l'anarchie à la norme et fonder une société qui soit pleinement « humaine », il faut redonner au phallus sa force signifiante, en l'arrachant à une virilité de mascarade incarnée par l'uniforme de la police, c'est-à-dire par la puissance fasciste. On ne s'étonnera pas que lors de la séance du 18 juin 1958, il rende ensuite hommage, non pas au général du « Je vous ai compris » mais au héros de la France libre qui sut dire non au maréchal Pétain : *« Nous voici le 18 juin. La part du signifiant dans la politique, du signifiant du non quand tout le monde glisse dans un consentement ignoble, n'a jamais été étudiée (...). Nous aussi nous avons su dire non à un moment. »* Malgré son caractère flamboyant, l'œuvre orale du maître français de la psychanalyse reste inégale, pleine de scories et toujours menacée d'une redondance de la langue. La nécessité s'impose donc aujourd'hui de l'étudier de façon critique afin de discerner en quoi, face à la double emprise de l'irrationnel et du scientisme sur le corps social, elle peut encore actualiser la dialectique du désir et de la liberté. Car tel est bien l'avenir du freudisme pour le nouveau siècle : ou la psychanalyse est capable de sortir de ses dogmes en apportant une réponse aux souffrances psychiques nées du renouveau du fanatisme religieux et de la transformation des hommes en marchandises, ou elle se replie sur elle-même pour périr corps et biens. A cet égard, le défi lancé par Lacan au lendemain de la capitulation du nazisme, de donner une place centrale à un sujet de l'inconscient saisi dans sa liberté mais contraint par une loi symbolique, est toujours pertinent. A condition de bien comprendre que ce défi est aussi celui de la démocratie.

On regrettera que Jacques-Alain Miller, responsable depuis vingt-cinq ans de l'établissement de l'œuvre de Lacan (1), continue d'adopter une méthode contraire aux normes en vigueur : ni index des noms et des concepts, ni sources, ni variantes, ni références bibliographiques. Ainsi privé de contexte et d'histoire, l'enseignement lacanien subit une vraie déperdition, et l'on ne sera pas surpris que fleurissent désormais, sous la plume d'autres auteurs, de multiples travaux qui devraient logiquement être intégrés à l'édition du *Séminaire* (2). Quant aux erreurs, peu nombreuses et insignifiantes (une quarantaine), elles ne gênent pas la lecture du texte qui simplifie agréablement l'énoncé lacanien, même si les schémas et les graphes sont souvent mal agencés.

**Elisabeth Roudinesco**

(1) Le *Séminaire* de Lacan est composé de 25 volumes, dont 10 ont déjà été établis et publiés par Miller.
Merci à Gabriel Bergounioux qui m'a aidée à évaluer la transcription du séminaire.
(2) Voir notamment le dernier en date : *Index des noms propres et titres d'ouvrages dans l'ensemble des séminaires de Jacques Lacan*, Paris, EPEL, 1998.

# Jean-François Revel reçu à l'Académie française

*« Un jeune homme aussi gaillard »,* a dit Marc Fumaroli accueillant Jean-François Revel, jeudi 11 juin sous la Coupole. Elu le 19 juin 1997 au fauteuil d'Etienne Wolff, décédé le 19 novembre 1996, l'auteur de *Pourquoi des philosophes ?* a fait l'éloge de son prédécesseur, insistant surtout sur la double orientation, scientifique et philosophique, de l'œuvre du savant. L'idéologie, a-t-il affirmé, rendant hommage à celui-ci, est une *« funeste invention de la face noire de notre esprit, qui a tant coûté à l'espèce humaine,* [et qui] *a enfin de nouveau cédé, depuis peu, la place au savoir et à la sagesse ».* Reparcourant toute la vie de journaliste, d'essayiste et de polémiste de Jean-François Revel, Marc Fumaroli a insisté sur la multiplicité des intérêts et des talents de son nouveau confrère



Messieurs

(...) Comment, sans éprouver un sentiment d'irréalité, prendre place dans un fauteuil qu'occupèrent La Fontaine et Marivaux, Volney et Henri Poincaré ? Et où me précéda un esprit exceptionnel, Etienne Wolff ? Un philosophe, adepte d'une discipline où l'on fait assaut d'affirmations et parfois même d'arguments, ne remplace pas, sans se sentir intimidé, un éminent scientifique, praticien d'un domaine où l'on énonce avant tout des démonstrations et des découvertes. (...)

La culture d'Etienne Wolff, dans *sa richesse et sa diversité, débordait* la biologie. Je m'en suis émerveillé, au cours de cette année écoulée, où je me suis imprégné de ses écrits, où je me suis entretenu avec nombre de ceux qui l'avaient connu. Je n'ai pas eu moi-même cet avantage, quoique sa réputation, nationale et internationale, me fût, naturellement, parvenue. Ce qui, chez lui, m'est *devenu de plus en plus évident,* au cours de cette fréquentation indirecte, c'est son originalité. Elle était inébranlable, inéluctable et je dirai presque involontaire. On n'est jamais original que parce que l'on ne peut pas s'empêcher de l'être. L'originalité suppose l'incapacité de penser, dire ou faire autre chose que ce qui semble juste et vrai parce que l'on est incurablement réfractaire aux mimétismes, infléchissements et métamorphoses que suggérerait une adaptation sans conviction aux circonstances ou aux interlocuteurs. (...)

Déjà en tant que scientifique, Etienne Wolff ne saurait être soupçonné de conformisme, puisque, à peine engagé dans la recherche biologique, au lieu de suivre la nature, il s'attacha aussitôt à la contrarier. Dans l'embryologie expérimentale, vers laquelle il s'était orienté, il choisit, en 1931, sur le conseil de son maître Paul Ancel, à Strasbourg, d'explorer le domaine de la tératologie expérimentale, c'est-à-dire de l'étude et de la fabrication des monstres. La tératologie dite descriptive, observant les monstres que la nature produit en s'écartant d'elle-même, avait retenu l'attention d'Ambroise Paré au XVIe siècle et des Geoffroy Saint-Hilaire père et fils au XIXe. Mais ces grands hommes n'avaient guère d'explication plausible à proposer de ce qu'ils observaient. Ambroise Paré se borne à dire, dans son *Traité des monstres* : *« Les causes des monstres sont multiples ; la première est la gloire de Dieu, la deuxième son ire. »* Interprétation quelque peu contradictoire et qui, au surplus, honore la foi plus que la méthode du génial précurseur. Le premier savant qui, après tant de siècles, trouva et prouva quelles sont les causes des monstres, ce fut bel et bien Etienne Wolff. Car ce fut lui qui inventa les dispositifs expérimentaux permettant de reconstituer artificiellement les causes afin de vérifier si elles produisent effectivement les phénomènes jusque-là observés dans la réalité. (...)

Quelle leçon tirer de cette obsession d'Etienne Wolff de dénaturer la nature pour la mieux comprendre et la mieux rétablir ? A quoi sert de confectionner des monstres inédits ? Eh bien, c'est en perçant le mystère de l'origine des anomalies que l'on débroussaille la route du normal. Selon les termes de Jean Rostand : *« Parce qu'on aura fait beaucoup de poulets monstrueux, on préviendra la naissance de beaucoup d'enfants monstrueux. »* Mais aussi, de même qu'Epicure et Lucrèce, en s'efforçant d'expliquer à l'aide de causes purement naturelles les éclipses de lune et de soleil, entendaient mettre fin aux terreurs superstitieuses qu'elles inspiraient aux faibles humains, de même Etienne Wolff, plus de deux millénaires après eux, en apportant le premier l'explication rationnelle des monstruosités du vivant, en les provoquant de main d'homme, leur ôte ce déguisement de malédictions surnaturelles ou infernales sous lequel l'humanité mystifiée les avait toujours perçues. N'est-ce point là le rôle libérateur, la fonction suprême d'affranchissement spirituel et de la philosophie, et de la science ?

J'ai mentionné à dessein la philosophie. Car – j'ai différé jusqu'ici de le révéler ou de le rappeler ; je le fais maintenant avec un léger grain de sel – Etienne Wolff, dans sa jeunesse, a échappé à un très grand danger : il *a failli devenir philosophe !* (...)

Je ne saurais ici prétendre rivaliser avec le récit de sa propre vie qu'Etienne Wolff a lui-même écrit, adoptant le ton simple et animé d'une conversation amicale, sous le titre *Trois pattes pour un canard,* publié sous les auspices de la Fondation Singer-Polignac, dont il avait été le président de 1979 à 1984, indication supplémentaire *de la multiplicité de ses intérêts et* de ses dévouements. Je me bornerai à en retenir deux périodes et un aspect significatifs. (...)

La défaite de juin 1940 entraîne pour Wolff une double épreuve : d'abord la captivité même ; ensuite une captivité aggravée du fait qu'il était juif. Certes, en tant qu'officier, il se trouva dans un Oflag, protégé par la Convention *de Genève. Mais, violant cette* Convention, les nazis isolèrent les officiers juifs dans une baraque spéciale, puis, en 1945, les transférèrent près de Lubeck, dans un camp de représailles qui avait toutes les allures d'une antichambre de la solution finale. L'irruption, sur ces entrefaites, des armées anglaises empêcha grâce au ciel que ne s'allongeât encore la liste des victimes du génocide.

*Qu'est-ce qu'une idéologie ? C'est une construction a priori, élaborée en amont et au mépris des faits et des droits, c'est le contraire à la fois de la science et de la philosophie, de la religion et de la morale*

Dans un copieux chapitre de son autobiographie, Etienne Wolff affirme une conception du judaïsme que je qualifierai d'opiniâtrement républicaine. Petit-fils de Grand Rabbin, il n'en soutient pas moins avec fermeté qu'il n'existe dans la République que des Français juifs, à côté et aux côtés de concitoyens d'autres religions ou traditions familiales. *« Ceux qui invoquent une prétendue question juive,* écrit-il, *ne peuvent s'appuyer sur aucun fondement matériel, rationnel ou scientifique. »* C'est certain, mais hélas ! les préjugés n'obéissent guère à des critères rationnels. Il rapporte n'avoir jamais souffert personnellement de l'antisémitisme dans sa jeunesse et l'avoir découvert – ô amer paradoxe – plutôt dans les conversations de mess d'officiers, durant la Drôle de guerre, alors qu'il était parmi eux pour défendre avec eux la patrie ! Il raconte avoir à deux reprises rembarré vertement de ces antisémites de popotes qui, soudain penauds et radoucis, vinrent ensuite lui présenter des excuses.

Au XXe siècle, qui a surpassé tous les autres dans l'art et la technique d'enfermer les hommes et de les exterminer, on doit la branche la plus lugubre des sciences humaines : la sociologie concentrationnaire. Un observateur aussi aigu qu'Etienne Wolff ne pouvait passer cinq années dans un camp sans enrichir de sa contribution cette science indésirable, en quelque sorte une tératologie sociale. Trois décennies plus tard, devenu illustre, et fréquemment invité à l'étranger, il choisit un jour de faire, aux Etats-Unis, une conférence non sur la biologie, mais sur le sujet suivant : « L'organisation d'une société de prisonniers de guerre ». Cette société close, si jamais il en fût, il la regarde fonctionner, notant qu'elle sécrète en son sein, par exemple, les mêmes divisions politiques, en l'occurrence entre collaborateurs et résistants, que la société ouverte, ou entrouverte. Mais aussi, en homme d'action, il est de ces prisonniers qui s'acharnent à se sauver et à sauver leurs compagnons de l'abdication et de la déchéance, à leur prouver en pratique que dans les pires conditions la dignité et l'intelligence humaines peuvent faire front. Etienne Wolff aide à constituer dans le camp un orchestre, dont il fait lui-même partie comme violoniste, puis comme altiste. (...)


Jean-François Revel — SABINE MILLE

*Cependant, ce qu'il réussit surtout* à mettre sur pied, dans cet univers concentrationnaire du renoncement intellectuel, c'est l'antidote, c'est une réplique à peu près conforme et complète d'une université française. Battant le rappel des membres des trois degrés et de toutes les spécialités de l'enseignement qui avaient échoué avec lui dans ce recoin de l'Autriche, il métamorphose en étudiants assidus la plupart des autres prisonniers. Bien mieux : c'est en captivité, avec pour toute documentation sa seule mémoire, qu'il écrivit deux livres de synthèse sur ses travaux d'avant-guerre : *Les Changements de sexe* et *La Science des monstres,* qui paraîtront respectivement en 1946 et 1948. A quoi tiennent l'endurance, l'inflexibilité, la fermeté, la résolution ? Elles peuvent naître d'un orgueil aveugle et d'un stérile entêtement. Elles proviennent aussi, et c'est leur face positive, d'une sorte d'inébranlable innocence, d'une persévérance dans la conviction dénuée de présomption autant que de calcul.

C'est cette force d'âme qui permit à Etienne Wolff de sauver le Collège de France, beaucoup plus tard, en 1968, mû non par l'autoritarisme, mais par l'honnêteté. Nommé professeur au Collège en 1954, il en devient l'administrateur en 1965. Puis il est réélu à ce poste en 1968, à point nommé pour se trouver précipité dans ce qu'il appelle, d'une élégante litote, une *« agitation insolite ».* On se figure la stupeur de cet homme de savoir lorsqu'il reçut le personnel administratif du Collège venu revendiquer le droit d'enseigner à la place des professeurs. Sans marchander la moindre parcelle du respect que ce personnel méritait, l'administrateur eut, peut-on croire, l'ébahissement assez communicatif pour induire dans l'instant le retrait de cette initiative. Le plus grand danger pour le Collège, toutefois, vint non de son propre sein mais de la loi dite d'orientation d'Edgar Faure, devenu ministre de l'Education nationale durant l'été de 1968. Ce n'est pas mon propos d'évaluer les effets qu'a pu avoir cette loi depuis trente ans sur le niveau des universités. Tout ce que voyait ou croyait alors Etienne Wolff, c'est que, appliquée au Collège de France, cette loi en eût signé l'arrêt de mort. Il sut convaincre le ministre que sa loi d'orientation *ne pouvait convenir* au Collège, qui n'avait pas d'étudiants, ne délivrait pas de diplômes, ne suivait pas de programmes fixes et qui, depuis François Ier, n'avait subi aucune contrainte. (...)

Beaucoup de grands scientifiques exercent leur esprit bien au-delà de leur spécialité, et Wolff était l'un d'eux. J'ai mentionné sa passion de la musique, et combien il y excellait lui-même en tant qu'exécutant. J'y ajouterai son goût pour la littérature, dont m'a parlé longuement le professeur Jean Bernard, reçu par Etienne Wolff ici même en 1976. Goût pour la littérature française, cela va de soi, mais aussi allemande, puisque Wolff, dont le père était professeur d'allemand et emmenait régulièrement sa famille passer les vacances d'été outre-Rhin, maîtrisait en toute familiarité la langue allemande. (...)

Hors son activité de chercheur expérimental, les réflexions les plus profondes d'Etienne Wolff sont celles qui se situent à l'intersection de la science et de la philosophie. Je songe aux communications qu'il fit sous cette coupole sur le génie et l'art de Buffon, ou encore sur *l'Avenir de la science* d'Ernest Renan et, par-dessus tout peut-être, à son hommage à Claude Bernard, en 1978. Avant Claude Bernard, assure-t-il, *« on ignorait ce qu'était une expérience bien faite sur des êtres vivants ».* Certes, il avait eu de grands précurseurs, de Harvey à Bichat, mais, enchaîne Wolff, *« Bichat lui-même, après avoir ressuscité l'expérimentation, sombra dans l'esprit de système et dans le vitalisme ».* Le passage le plus original de cet éloge de Claude Bernard, là où Wolff pousse le courage intellectuel jusqu'à la vocation du martyre, c'est sa démolition sans circonlocution de Descartes comme savant et comme père de l'esprit scientifique moderne. *« Bien entendu,* ironise-t-il, *nous sommes tous des cartésiens, nous sommes catalogués comme tels ! N'allons pas trop loin, je prétends que les biologistes doivent avoir en outre et avant tout l'esprit... bernardin, si je puis donner à ce terme une acception inhabituelle. »* Au risque de paraître iconoclaste, concède-t-il, il étale les extravagances du système cartésien de la nature. *« Descartes,* tonne notre procureur, *invente de toutes pièces des romans anatomophysiologiques d'une prodigieuse complexité, sans que jamais l'on voie transparaître un tant soit peu de ce doute méthodique qu'on se croirait en droit d'attendre de lui. »* (...)

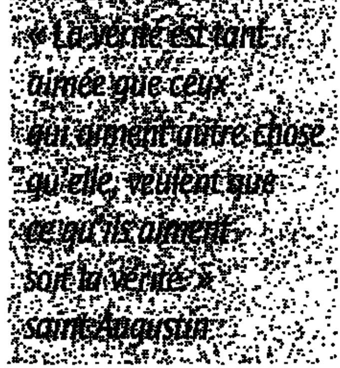
Ce courroux vient certainement du tréfonds de la sincérité argumentée, chez cet homme en qui l'on ne décèle aucune prédisposition à la malveillance. Il était bon, pas seulement pour les animaux, puisqu'il était président de la Ligue française des droits de l'animal, bien qu'il expérimentât sur eux. Il était bon aussi pour ses semblables. (...)

Quant à son amour des animaux, il éclata dans une circonstance douloureuse pour lui et devenue attendrissante pour nous. Il était tombé dans l'escalier et s'était cassé le col du fémur en essayant de rattraper son chat, dont les fugues fréquentes l'inquiétaient. Pendant tous les jours suivants, immobilisé, il répétait à tous ses visiteurs : *« N'allez surtout pas dire que c'est la faute de mon chat ! »* Il écrivit même ensuite un livre sur ce chat, afin de le laver de tout soupçon aux yeux de la postérité.

Fidèle par intermittence à ses premières amours pour la philosophie, Etienne Wolff consacre, en 1988, une étude à l'un des plus vieux problèmes de l'épistémologie : l'éventuelle explication par les causes finales. Interrogation déconcertante, chez cet ombrageux adepte de la méthode expérimentale au sens « bernardin » le plus strict. Les philosophes eux-mêmes n'avaient-ils pas éliminé à jamais la finalité dans les sciences sinon dans le processus historique depuis qu'Emmanuel Kant avait défini le recours aux causes finales comme *« l'asile de l'ignorance »* ? Wolff ne l'a pas oublié. Il a lu Kant et il a lu aussi *Du fondement de l'induction,* de Jules Lachelier, auquel il se réfère explicitement et qu'il cite longuement. Mais, dit-il, en tant qu'embryologiste, il est obligé de constater qu'il y a *« une commande de l'ensemble sur les parties, réellement subordonnées à la "décision" d'un tout ». « Décision »* est placé entre guillemets, tant est grand, devant l'audace du philosophe, le scepticisme du savant, qui s'empresse d'ajouter : *« C'est naturellement une façon commode de parler, qui ne doit pas faire illusion. »* Cette tentation de la finalité, Etienne Wolff l'éprouvait depuis que, dans son camp de prisonniers, il avait rencontré le philosophe Raymond Ruyer. Celui-ci lui avait soutenu la thèse du « dynamisme organisateur » de l'œuf, selon laquelle le stade ultime agirait sur les phases antérieures. Le scientifique et le philosophe qui cohabitent chez Etienne Wolff ne cessent depuis lors de polémiquer l'un avec l'autre à ce sujet jusqu'à dicter des paragraphes presque contradictoires au commun penseur qui les héberge tous deux. Tranche-t-il ? Pas vraiment. Il affirme n'avoir *« pas voulu enfreindre les lois du déterminisme ».* Et il conclut avec prudence : *« On peut s'attendre que les idées développées ici trouvent créance auprès des philosophes professionnels, qui les estimeront peut-être évidentes, alors que certains biologistes en pourront être choqués, par une méfiance naturelle envers les causes finales. »* Ce curieux retour à un type aristotélicien d'explication montre en tout cas qu'Etienne Wolff était l'opposé de ce que l'on appelle péjorativement un « scientiste » et que son esprit conserva toujours intacte et fraîche la faculté de douter. (...)

Mais, quand il y va de la recherche de la vérité, l'une et l'autre *[la science et la philosophie]* alternent, parfois s'opposent, parfois se rejoignent. L'ascèse est de surmonter ce travers de l'homme que daube avec humour saint Augustin quand il écrit : *« La vérité est tant aimée que ceux qui aiment autre chose qu'elle, veulent que ce qu'ils aiment soit la vérité. »* (*« Sic amatur veritas ut, quicum que aliud amant hoc quod amant velint esse veritatem. » Confessions,* X, 34). L'homme de savoir et de probité que fut Etienne Wolff nous montre précisément ce qu'est une vie en lutte permanente contre cette vieille tendance de l'humanité à défendre ses préjugés contre le savoir qu'il peut aisément acquérir, contre ses propres intérêts, même, parfois. (...)

Cette vie philosophique, le *bios philosophicos,* on y revient aujourd'hui. Les philosophes de la jeune génération et leurs lecteurs ou auditeurs ont compris que la philosophie devait enfin renoncer à rivaliser avec la science, sous peine de se condamner à l'imposture. La philosophie reprend donc possession de son territoire propre : la morale et l'art de vivre. Nous autres, pauvres hommes du XXe siècle, avons subi l'âge de fer des idéologies.




*Qu'est-ce qu'une idéologie ?* C'est une construction a priori, élaborée en amont et au mépris des faits et des droits, c'est le contraire à la fois de la science et de la philosophie, de la religion et de la morale. L'idéologie n'est ni la science, pour laquelle elle a voulu se faire passer ; ni la morale, dont elle a cru détenir les clefs et pouvoir s'arroger le monopole, tout en s'acharnant à en détruire la source et la condition : le libre arbitre individuel ; ni la religion, à laquelle on l'a souvent et à tort comparée. La religion tire sa signification de la foi en une transcendance, et l'idéologie prétendait rendre parfait ce monde-ci. La science accepte, je dirai même provoque, les décisions de l'expérience, et l'idéologie les a toujours refusées. La morale repose sur le respect de la personne humaine, et l'idéologie n'a jamais régné que pour la briser. Cette funeste invention de la face noire de notre esprit, qui a tant coûté à l'espèce humaine, a enfin de nouveau cédé, depuis peu, la place au savoir et à la sagesse. Mais, ne l'oublions pas, la sagesse sera toujours conjecturale. C'est en vain (veuille l'âme de Socrate me pardonner !) que l'on s'est acharné à en faire une science. C'est en vain aussi que l'on tenterait d'extraire du savoir devenu démontrable une morale ou un art de vivre. La sagesse ne repose sur aucune certitude scientifique et la certitude scientifique ne conduit à aucune sagesse. L'une et l'autre doivent coexister, à jamais indispensables, à jamais séparées, à jamais complémentaires.

هكذا من الأصل



# Le discours de réception de Marc Fumaroli

Il n'est pas fréquent, Monsieur, qu'un jeune homme aussi gaillard que vous ait déjà publié ses *Mémoires*, peu de temps avant d'être élu à l'Académie. C'est la première fois, si je ne me trompe, qu'un tel cas se produit. Vous avez ainsi rendu très difficile le plaisir de vous y accueillir. Je ne mesurais pas l'obstacle le jour où, dans un élan d'amitié et d'estime, j'ai accepté l'honneur que vous m'avez fait en me demandant de vous répondre. (...)

Mais vous, vous avez pris les devants : vous vous êtes si bien montré vous-même au naturel dans vos *Mémoires* que le discours de réception est déjà tout fait. Il est seulement un peu long. Résumez-moi, me direz-vous. Là commence la difficulté : comment réduire en portrait de style académique le héros truculent, guerroyant et picaresque du western d'aventures et d'action que vous avez intitulé : *Le Voleur dans la maison vide* ? Vous aviez une caméra-stylo et je n'ai qu'un pinceau.

Ce projet de portrait d'apparat, unique chance que vous m'ayez laissée de vous représenter après vous à vous-même, a dû très vite évoluer vers le portrait de groupe. Dans vos *Mémoires*, vous vous êtes donné l'avantage de la narration et qui plus est, de la narration à la première personne. Ces deux techniques donnent une forte impression d'unité. Sans doute, Revel raconte Ricard, Ricard juge Revel, le montage narratif entremêle les lieux et les temps, mais on entend toujours la même voix qui a mué autrefois et qui a mûri depuis. C'est la réussite littéraire de votre livre. Mais moi, à force de relire vos ouvrages, d'entendre vos amis si divers m'entretenir de vous, à force de vous faire poser vous-même à une excellente table de la rue du Cardinal-Lemoine, à mi-chemin de mon bureau du Collège

*J'accueille aujourd'hui, au nom de notre Compagnie, dans un même et unique fauteuil, non pas un seul personnage, (...), mais bien plusieurs académiciens sous une seule identité et un seul habit brodé de vert*

et de l'île Saint-Louis où vous habitez, j'ai dû me rendre peu à peu à l'évidence : j'accueille aujourd'hui, au nom de notre Compagnie, dans un même et unique fauteuil, non pas un seul personnage, signataire de livres nombreux et célèbres, auteur notamment de *Mémoires*, mais bien plusieurs académiciens sous une seule identité et un seul habit brodé de vert. (...)

Cette société d'âges, d'activités et de loisirs différents, vous-même, je la représenterais volontiers autour d'une table très bien servie, car les festins d'un Revel ne sont pas, comme on sait, que de paroles. A côté des verres, parmi les bouteilles et les plats, la pile de vos livres atteste la fécondité de vos nombreux avatars.

Au bas bout de la table, je ferai voir d'abord un tout jeune Massilien des années 1938-1941. Il aurait pu être un élève de Quintilien, au IIIe siècle, ou un personnage adolescent de notre très regretté confrère Marcel Pagnol, sur l'autre versant de ce siècle-ci. (...)

Ce jeune Latin de teint clair est né en Provence en 1924, d'un père lyonnais et d'une mère enracinée dans une Franche-Comté autrefois espagnole. Depuis le retour de ses parents du Mozambique, en 1929, il a grandi dans une belle et ancienne villa provençale, « La Pinède », au milieu d'un parc du quartier Sainte-Marguerite, à Marseille. (...)

Le jeune garçon étudie en externe, chez les jésuites, à l'Ecole libre de Provence, les auteurs latins et grecs, l'histoire, la philosophie. Le sens du péché n'inquiète pas son tempérament précoce : ses cousines de « La Pinède » et les baigneuses de la Corniche ne lui sont pas, de son propre aveu, farouches. Entre les études et les amours, il a une autre ressource, la bibliothèque et la conversation paternelles. Au banquet de toute une vie, je ne puis manquer de faire figurer, aux côtés de l'adolescent Jean-François Ricard, Joseph-Marie-Théophile, son père. Il lui doit les premières nourritures inédites qui irritent souvent contre lui ses régents jésuites, attachés aux auteurs du programme scolaire.

Ce père à sa manière lettré n'a pourtant pas fait beaucoup d'études, il est né dans une famille modeste qui compte des dessinateurs pour l'industrie textile lyonnaise. Ancien combattant de 14-18, officier de réserve, deux fois croix de guerre, il doit, comme son frère, à un beau mariage d'être entré dans la moyenne bourgeoisie d'affaires. Comme ses amis, il lit l'*Action française*. Le maurrassisme avait poussé dans l'entre-deux-guerres de profondes racines en Provence, dont Maurras, natif de Martigues, est originaire. (...)

Dès 1941, de vives dissensions politiques explosent entre le père et le fils. Le jeune Jean-François quitte Marseille pour entrer dans l'hypokhâgne du Lycée du Parc à Lyon, réputée la meilleure de tout le Sud-Est. C'est maintenant un étudiant indépendant dont le destin échappe à sa famille, et qui embrasse, mais à sa manière, celui de sa propre génération.

Au Lycée du Parc, il retrouve les belles-lettres telles qu'on les cultive à l'*Action française*; en la personne du professeur Victor-Henri Debidour, ou à travers l'influence qu'a exercée au lycée de Clermont, sur plusieurs de ses camarades hypokhâgneux venus d'Auvergne, le jeune Pierre Boutang. L'*Action française* elle-même, directeur en tête, est d'ailleurs alors repliée à Lyon. Mais le choix de l'étudiant est fait en sens inverse. Il est entré comme courrier dans un réseau de résistance où son supérieur direct est un autre professeur, Auguste Anglès, futur auteur d'une érudite histoire de la première *NRF*.

Il évolue dans le milieu de la revue *Confluences*, que dirigent René Tavernier et Jean Thomas. Il y croise le futur introducteur de Heidegger en France, le philosophe Jean Beaufret. S'il a pris le parti politique opposé à celui de son père, cet engagement ne l'a pas éloigné, pas plus qu'Auguste Anglès, de la littérature. Sous le pseudonyme de François Fontenay, il publie dans *Confluences* de janvier 1943 une élégie qui ne doit rien aux sombres circonstances. (...)

Cette même année 1943, reçu de justesse au concours de l'Ecole Normale, le jeune résistant et poète « monte » à Paris, où cette fois son supérieur de réseau est un autre professeur, Pierre Grappin, ami d'Auguste Anglès.

Le destin de sa génération se précipite. Aussi bien à l'Ecole que dans les cercles de la Résistance, la défaite enfin évidente du totalitarisme nazi pousse à l'autre extrême idéologique la jeunesse pensante, qui entre en grand nombre, avec la foi du charbonnier, dans les rangs de la secte communiste.

Le jeune normalien, dont ses courageux états de service dans la Résistance avaient fait un chargé de mission auprès d'Yves Farge, commissaire de la République à Lyon, ne cherche pas à en tirer un parti de carrière. Tout au plus a-t-il fait jouer cette autorité éphémère en faveur de son père, qu'il va tirer à Marseille d'un très mauvais pas.

Est-ce ébrouement après une trop forte tension ? Est-ce déception des espoirs conçus dans la Résistance ? Est-ce réaction vitale à l'entrechoquement des fanatismes ? Ou bien est-ce tout simplement cette *« ligne d'ombre »* dont parle Conrad, et qu'il est si difficile de traverser entre jeunesse et maturité ?

Loin d'entrer en politique, l'archicube Ricard ne se préoccupe même pas de suivre l'autre chemin tout tracé qui se propose à lui : l'agrégation de philosophie. Dans mon portrait de groupe, à côté de l'adolescent gallo-romain et de l'étudiant résistant, fait son entrée un jeune bohème à la recherche d'une identité, quoiqu'il soit déjà chargé de famille. Il tâtonne dans diverses voies de traverse. Elles n'ont qu'un attrait commun : échapper à tout les enrégimentements pédantesques, qu'il s'agisse d'une préparation de concours, ou de la mise en carte de l'intelligence dans le stalinisme ou le stalino-sartrisme.

Ce bohème, qui se frotte, en même temps que beaucoup d'excellents esprits (un Peter Brook, un Louis Pauwels) à Gurdjieff et à ses « méthodes d'éveil », ou qui vagabonde en Egypte en


IRMELI JUNG

Marc Fumaroli

compagnie d'un fils de famille fantasque et subtil, préfigure dès les années 1946-1949, les errances à la Kerouac et à la Ginsberg, dont il se fera plus tard, dans *Ni Marx ni Jésus*, l'observateur sceptique, mais attentif, dans l'Amérique des années 60. C'est au cours de cette période qu'il va se lier à André Breton, dont il restera l'ami jusqu'à la mort de ce grand poète. (...)

Toujours rebelle aux sentiers battus, après quelques mois difficiles à Paris, il obtient en 1950 un poste à l'Institut français de Mexico. Il ajoute à ses activités de professeur celle d'animateur d'un ciné-club de haute tenue, qui lui permet entre autres de révéler aux Mexicains les premiers chefs-d'œuvre surréalistes, qu'ils ignoraient, de Luis Buñuel, installé pourtant depuis 1938 au Mexique. Il fait l'expérience des réalités de l'Amérique latine, et il se lie aux plus lucides intelligences du continent, un Mario Vargas Llosa, un Octavio Paz. Une étude au vitriol sur la société politique mexicaine, publiée dans la revue *Esprit*, l'introduit, mais sous un pseudonyme, dans le grand journalisme. (...)

Il est redevenu célibataire, il a des loisirs pour écrire, pour voyager, souvent en compagnie de son collègue André Fermigier, historien de l'art et fin lettré. C'est à Florence qu'il compose ses premiers manuscrits de longue haleine. C'est aussi à Florence qu'il devient, par l'expérience directe des œuvres, dans la conversation des experts, et la préparation de cours, un historien de l'art sans diplôme, mais dont la suite des événements attestera les compétences. *« On ne parvient à la culture*, lit-on dans les *Mémoires* de notre multiple confrère, *que par des voies obliques par rapport à l'enseignement officiel, quoique directes par rapport la culture même. »*

Ces écoles buissonnières vont porter leurs fruits dès le retour à Paris du professeur Ricard, en 1956. L'année suivante, après publication en bonnes feuilles dans la revue qui avait été celle des Hussards, *La Parisienne*, dirigée désormais par François Nourrissier et où caracole Jean d'Ormesson, le pamphlet *Pourquoi des philosophes ?* fait, comme on dit en Provence, « un malheur ». Publiée par René Julliard la même année, l'*Histoire de Flore*, portrait de femme et roman semi-autobiographique, tombe à plat. L'homme de lettres débutant eût sans doute préféré le contraire. Le batailleur est comblé.

Le nom de Jean-François Revel est devenu célèbre, mais dans le tintamarre : les doctes que son pamphlet a maltraités y contribuent par leur mauvaise humeur ; journaux et hebdomadaires se bousculent pour obtenir sa signature ; le flair des politiques subodore dans ce talent pamphlétaire un allié souhaitable. Encore quelques années, et le succès va lui permettre, en 1963, de quitter l'éducation nationale et de vivre de sa plume. La ligne d'ombre est franchie, la vie de bohème terminée. Un grand journaliste et écrivain vient s'asseoir à notre table. (...)

Les réactions à son premier livre le prévinrent de ce qui l'attendait, et peut-être, le mirent en appétit. *Pourquoi des philosophes ?* a provoqué une véritable Querelle. Ses adversaires dénoncent une provocation de circonstance : la grosse colère affectée par un inconnu qui se fait connaître aux dépens d'illustres docteurs. Comme Molière écrivant *La Critique de l'Ecole des femmes*, Revel publie deux ans plus tard, sous le titre *La Cabale des dévots*, un bilan goguenard de la Querelle dont son livre a été l'objet. (...)

Les compliqués d'époque tardive qui, du haut de leur pensoir, échappent à la vérité et manquent la substance savoureuse des choses, avaient essuyé déjà la verve du pamphlétaire. On la retrouve, cette verve, dans l'autre livre, conçu lui aussi à Florence, qu'il publiera en 1960 : *Sur Proust*. Ce n'est pas un pamphlet. C'est un chef-d'œuvre d'ironie. Proust est en effet devenu l'idole des compliqués. Quel régal de roi de montrer que la *Recherche*, véritable exercice au sens de Pierre Hadot, est le contraire de ce que ses idolâtres croient savoir de Proust, et que, de surcroît, semble confirmer sa correspondance maniérée ! Le poète de la *Recherche*, libérateur de Proust, pasticheur de Proust, regarde la vie en face, avec un sens comique aussi robuste que celui de Plaute ou de Molière. Il nous a légué, de sa chambre de malade, parmi ses fumigations, un merveilleux viatique de gai savoir. (...)

Un autre personnage est venu dans l'intervalle prendre place dans mon portrait de groupe : Revel militant politique. Il tient à la main son premier pamphlet « engagé » : *Le Style du général*, publié en 1959, et honoré par un bloc-notes acide de François Mauriac. A l'arrière-plan de ce mousquetaire, décidé à en découdre avec le pouvoir personnel, se dessine peu à peu une silhouette à large feutre noir. Même dans l'ombre, nul ne manquera de reconnaître le singulier sourire de celui que l'on surnomme, depuis

*« On ne parvient à la culture, lit-on dans les « Mémoires » de notre multiple confrère, que par des voies obliques par rapport à l'enseignement officiel, quoique directes par rapport à la culture même. »*

longtemps, Le Florentin. Il est en train d'écrire *Le Coup d'Etat permanent*, qui paraîtra en 1964. Il fait figure alors de champion du libéralisme politique et de la construction européenne, face à l'Etat UNR.

Les deux hommes, pour des motifs bien différents, se sont rapprochés en 1961. La nouvelle vedette de la presse et de l'édition avait été révulsée par les conditions et par le programme du retour du Général au pouvoir et il l'avait fait hautement savoir. Le déjà vieux routier de la politique, quant à lui, avait flairé dans ce malaise, partagé au centre comme à gauche de l'échiquier politique, sa chance d'opposer un jour rassemblement à rassemblement, et d'emporter la partie.

Le généreux est séduit, jusqu'à un certain point, par le très habile politicien. Il entre dans son gouvernement fantôme, au titre de ministre de la culture. Il se réjouit du ballottage inespéré de 1965, qui pose François Mitterrand, au second tour de la présidentielle, en David de l'opposition contre De Gaulle-Goliath, ce qui fait de cet heureux candidat battu le chef de l'opposition, de préférence à Mendès, à Defferre, à Lecanuet. Revel se présente même à la députation en 1967, sur l'une des listes FGDS les moins promises au succès, à Neuilly-Puteaux.

Dès 1972, il s'éloigne du tentateur. Le contre-rassemblement sur lequel François Mitterrand, après ses déboires en 1968, compte pour conquérir le pouvoir, n'est plus du tout ancré au centre, comme c'était encore le cas dans les dix années précédentes : il veut maintenant engranger le poids électoral des communistes, et son programme commun, pour l'essentiel, est celui que lui a dicté le parti stalinien.

L'éducation politique de l'écrivain Revel s'achève. Il s'est rapproché à la fois du Raymond Aron de *L'Opium des intellectuels* (1957) et du Jean-Jacques Servan-Schreiber du *Défi américain* (1967). Dès octobre 1972, il a l'audace de dénoncer, dans un éditorial de *L'Express*, les « scellements ignorés » qui rattachent en France l'arbitraire des idéologies dominantes, l'arbitraire de l'Etat et l'information biaisée dont souffre le public. Désormais, les assis de gauche voient en lui un affreux trublion.

Les livres qu'il va publier exposent avec une impardonnable vigueur dialectique les conclusions libérales auxquelles l'ont conduit ses nombreux voyages et séjours dans les pays de l'Est, en Amérique latine et en Amérique du Nord, et son expérience des coulisses de la vie politique française. *La Tentation totalitaire*, en 1976, est suivie, après quelques mois, par *La Nouvelle Censure, un exemple de mise en place de la mentalité totalitaire* où l'auteur, analysant les réactions furieuses à son livre, démonte les mécanismes de défense des chiens de garde de l'orthodoxie progressiste et range les rieurs de son côté. *Le Rejet de l'Etat* en 1984, *Le Regain démocratique* en 1992, scandent un long et patient effort pédagogique pour déniaiser les élites françaises, et les convaincre que l'Etat envahissant, de quelque nom dont on le pare, colbertiste, keynésien ou marxiste, n'est plus qu'un dinosaure : la liberté d'entreprendre est encore, ou de nouveau, la meilleure chance de vitalité et d'avenir pour les sociétés de la fin du siècle.

Pourtant, l'essayisme politique est très loin de résumer son existence. Tout en livrant, sur le Forum, cette bataille de longue haleine, et qui n'est toujours pas gagnée, le lettré a publié des essais étincelants dans les colonnes de *France-Observateur* et du journal *Arts* : ils ont été réunis depuis sous le titre *Contrecensures*. Il dirige chez Pauvert la collection « Libertés » qui publie ou réédite plusieurs courts chefs-d'œuvre du pamphlet : *La Littérature à l'estomac* de Gracq, *Nouvelle critique, nouvelle imposture* de Raymond Picard. Autant de brûlots lancés dans le bunker de la pensée captive du Quartier latin. Un autre Revel, amateur et historien de l'art, fait traduire chez René Julliard les classiques américains, anglais et italiens de la discipline, et il écrit lui-même de nombreuses études dans *L'Œil* et dans *Connaissance des Arts*. (...) Comme vous le voyez, mon portrait de groupe s'est accru tout à coup de nombreux convives. Je n'aurai garde de manquer d'y faire figurer aussi le gastronome éclairé et le connaisseur des grands crus. Cet autre Revel a écrit un chef-d'œuvre d'érudition élégante et de succulentes saveurs : le *Festin en paroles*. (...)

L'homme, public et privé, des années 70, est-il parvenu à ce dosage équilibré entre loisir lettré, luttes du Forum, et sagesse personnelle vers lequel il n'a, au fond, cessé de tendre depuis sa crise de jeunesse ?

Il s'en est beaucoup rapproché. Mais il a encore besoin de batailles publiques pour absorber le surcroît de sa prodigieuse vitalité et donner libre cours à son goût du défi. Peu à peu, il est passé du statut de grand journaliste, à *France-Observateur*, puis à *L'Express*, où il était entré comme éditorialiste de la section « livres » en 1966, à celui de capitaine de presse. Imaginez-le, tel qu'il apparaît alors, entre deux avions, deux conseils de rédaction, deux bouclages sur le marbre, deux coups de téléphone, deux révélations sensationnelles et soigneusement préparées, depuis qu'il est devenu en 1978 directeur de la rédaction de l'hebdomadaire fondé par Jean-Jacques Servan-Schreiber, et maintenant propriété de Jimmy Goldsmith. L'éditorialiste politique de *L'Express* est Raymond Aron. Pour le voir, pour l'entendre, évoluant entre ces deux personnalités de grand format et de style entièrement différent, souvenez-vous des pages les plus mouvementées de ses *Mémoires*. C'est Athos entre un Porthos des affaires et un Aramis de la pensée.

La rupture avec *L'Express* en 1981, l'entrée l'année suivante au *Point*, l'hebdomadaire rival fondé par Claude Imbert en 1972, inaugurent la longue saison dorée de Jean-François Revel. Elle dure depuis presque deux décennies déjà, fertiles et sereines à l'intérieur, toujours pugnaces à l'extérieur. (...)

Ces longues années au *Point* ont fait de vous un magistrat de la presse et des lettres, et un sénateur à vie de la politique française.

Faute de siège au Sénat de la République, récompense des hommes de parti, votre indépendance s'est tournée vers nous. Notre Compagnie, qui est faite d'une conjonction de singularités, l'a reconnue volontiers pour sienne et vous reçoit aujourd'hui, avec tous ceux que vous avez été tour à tour et à la fois, depuis votre enfance à la « Pinède », à la table de son propre banquet d'immortels. (...)

Vos *Mémoires* (mais aussi ma propre enquête et ma propre expérience) attestent votre don d'attirer à vous, sous tous les cieux, des amis de qualité, et de les garder. Ils sont nombreux aujourd'hui dans cette enceinte pour vous faire fête. En filigrane, votre autobiographie est un véritable traité *De Amicitia*. Mais elle ne cache pas, c'est le moins que l'on puisse dire, votre éloignement pour les Eglises, pour leurs dogmes, pour le socle sacré sur lequel elles affirment toutes jalousement reposer.

*Ce culte de l'amitié et cette répulsion pour les cultes sont l'avers et le revers d'un même humanisme laïc parvenu à maturité*

Ce culte de l'amitié et cette répulsion pour les cultes sont l'avers et le revers d'un même humanisme laïc parvenu à maturité. Vos prédilections vont aux époques, comme celle de Cicéron et de Sénèque, ou celle de Montesquieu et de Voltaire, où les dieux anciens sont morts, et où le Dieu nouveau reste encore caché. Dans ces parenthèses de l'histoire religieuse des hommes, la terre et non le ciel, la société et non l'après-vie, l'instant qui fuit et non l'éternité, sont le terrain d'exercice, pour des élites éclairées, d'un art de vivre ici-bas. Mais sommes-nous à l'époque des élites éclairées ? Vous avez démontré vous-même que les religions séculières peuvent être plus aveugles et plus féroces, et j'ajouterais beaucoup moins fécondes, que les religions de la transcendance.

On a pu s'étonner que, l'année dernière, dans un dialogue intitulé *Le Moine et le Philosophe*, vous ayez semblé rompre avec le *Tantum religio suasit malorum* de Lucrèce. Le succès de ce dialogue a démontré l'intérêt croissant pour le bouddhisme qui se manifeste dans l'Occident euro-américain. Il est vrai que, dans cet entretien qui a pour objet le bouddhisme tibétain, vous avez pour interlocuteur votre propre fils, Mathieu, qui fut l'un des meilleurs élèves à l'Institut Pasteur de notre confrère François Jacob. (...) Vous tenez bon dans ce dialogue la cause agnostique de la science et de la philosophie. La compréhension que vous accordez au bouddhisme s'adresse à une sagesse analogue au stoïcisme et à l'épicurisme antiques qui vous sont chers ; vous y reconnaissez une méthode pour approfondir la conscience verticale de l'instant, et non pas une religion de salut. L'amitié évidente qui vous unit à votre fils n'a pas fait de cet échange l'amorce de votre conversion : entre Jean-François et Mathieu, c'est l'expérience partagé du jardin de Candide, une conversation d'intelligences diversement orientées, et qui tient en respect, aussi longtemps qu'elle peut durer, le fanatisme et la terreur.

Votre humanisme laïc, que je situerais volontiers dans la tradition d'Alain, avec plus de chaleur généreuse dans votre cas, ne s'oppose pas à la science. Au contraire, il a besoin d'elle, elle a besoin de lui, il la complète dans l'ordre des mœurs. Il vise comme elle à rendre ici bas plus commode, plus raisonnable, moins douloureux et moins bref. (...) J'aurai rempli (...) mon office dans ce rite d'accueil si, en échange, j'ai le moins du monde réussi à faire sentir à tous que l'inspiration de vos diverses vies, de vos multiples talents, de vos convictions, de vos colères et de votre ironie critique, est en dernière analyse cette même bonté qui était l'âme de votre prédécesseur : c'était aussi, pour les Romains, la définition de l'orateur : *Vir bonus dicendi peritus* et, pour nous, de l'académicien français.

Le Ciel, parmi toutes les béatitudes qu'il dispense aux hommes à sa guise, a choisi, pour notre bonheur, de vous pourvoir sans compter de cette bonté qui fonde et qui anime le talent d'écrire. C'est pourquoi notre Compagnie vous accueille aujourd'hui à bras ouverts.

# La poésie en action

*Une anthologie de la revue « Action poétique » permet de situer la place de cette publication remuante dans le paysage littéraire*

Lieu de résistance et d'étanchéité, ou carrefour ouvert à toutes les circulations, à tous les courants ? Entre ces deux extrêmes, toutes les grandes revues – du moins celle dont la durée de vie dépasse l'âge adolescent – ont eu à choisir. C'est entre ces deux pôles qu'elles trouvent, ou perdent, leur identité, tout en reflétant quelque chose de leur époque.

*Action poétique*, ne serait-ce que par son ancienneté, est l'un des hauts lieux où la poésie d'après-guerre a été publiée et discutée. Poésie française contemporaine d'abord, celle des « jeunes poètes » des différentes générations qui ont traversées ce demi-siècle ; poésies étrangères de nombreuses contrées ensuite, avec une prédilection pour le chant des peuples en lutte contre l'oppression ; théories poétiques enfin, en quête d'un discours sur les formes et les contenus, la nature et la vocation de la poésie, sur ses rapports au temps, à l'histoire et aux hommes. Autour de ces trois axes, *Action poétique* a construit, en près de cinquante années, non pas une idée unique de la poésie – bien que la tentation fut parfois grande... – mais un instrument, un espace de confrontations et de découverte, de tension aussi.

La lecture de l'ample anthologie composée par Pascal Boulanger et l'introduction qu'il a signé – elle forme à elle seule un petit livre – est passionnante (1). Même s'il demeure, sur divers points, notamment politiques, des chapitres qu'on aimerait voir développer davantage. On y perçoit le détail et les étapes de cette construction, de ce cheminement vers une identité ; on y devine la vigueur des affrontements et des engagements ; on y vérifie que la poésie n'est pas seulement une affaire de sentiments éthérés ou d'idées vagues.

C'est au début des années 50 à Marseille qu'une première équipe d'écrivains se rassemble autour de Gérald Neveu et fait paraître deux brochures ronéotypées, placée sous l'invocation de la phrase célèbre de Lautréamont : *« La poésie a pour but la vérité pratique. »* L'éditorial du premier vrai numéro d'*Action poétique* (décembre 1953), tout en affirmant l'indépendance politique, situe le projet de la revue dans la continuité des *« poètes martyrs de la Résistance »* et *« entend appuyer de toutes ses forces l'œuvre et l'action des hommes de cœur du monde entier pour une vie libre et heureuse »*. En 1954, le comité de rédaction se compose de Henri Deluy, Joseph Guglielmi et Jean Todrani. le groupe se réunit au bar de la Gaieté, au pied de Notre-Dame-de-la-Garde. La sensibilité est communiste, les engagements nettement en faveur du « parti des travailleurs ». Mais d'emblée, la question se veut d'abord poétique ; en témoigne le dialogue avec les animateurs des grands aînés des *Cahiers du Sud*, et avec Jean Tortel en particulier, dont le rôle est central. On tente, comme ce dernier, de prendre distance avec les vues étroites qu'Aragon exprime dans *Pour une poésie nationale*. Neruda, Kateb Yacine, Mohamed Dib et Jean Sénac sont présents dans les premiers sommaires.

En 1958, *Action poétique* publie le premier numéro d'une nouvelle série. Henri Deluy a pris la tête du comité de rédaction. Instituteur de profession, né à Marseille en 1931, Deluy est encore *aujourd'hui*, si on ose dire, la cheville ouvrière de la revue, autour de laquelle il a su fédérer un mouvement et une réelle dynamique poétique – comme en témoigne les manifestations qu'il organise, depuis plusieurs années, dans le Val-de-Marne et les anthologies de la jeune poésie qu'il publie (2). L'arrivée au pouvoir de De Gaulle, la guerre d'Algérie, vont marquer les esprits, et les textes. C'est à l'exact opposé d'une conception sacralisée et mallarméenne de la poésie, à l'opposé d'une vision qui veut *« la disparition élocutoire du poète qui cède l'initiative aux mots »* que se situent les animateurs d'*Action poétique*. *« Je suis partisan de la poésie de circonstance (...) mais encore une certaine synthèse est-elle nécessaire, une certaine cristallisation de l'événement au cœur du poème »*, écrit Charles Dobzynski. Jacques Roubaud, à partir de 1959, cherche à mettre l'accent sur la métrique et les formes du poème. Son essai sur « quelques états récents du vers français », *La Vieillesse d'Alexandre*, publié en 1978, fera événement.

Les années 60 sont marquées par une grande effervescence théorique, avec les figures dominantes de Lacan et d'Althusser au fond du paysage. Des dissensions apparaissent au sein de l'équipe, avec départs et anathèmes. Au cours de ces mêmes années, Deluy, devenu journaliste au quotidien communiste *La Marseillaise*, engage la revue dans le débat sur le réalisme socialiste autour des thèses de Garaudy et d'Aragon. A la fin de la décennie et au début de la suivante, la situation politique internationale, la confrontation avec *Tel Quel*, la lecture des formalistes russes (traduits par Todorov dans la collection « Tel quel » en 1965), la volonté du PCF (*via* la *Nouvelle Critique*) de fédérer le débat intellectuel, induisent la ligne critique d'*Action poétique*. Querelle esthétique et bataille poilitique se mêlent. En 1973, Mitsou Ronat, Joseph Guglielmi et Jacques Roubaud présentent un numéro consacré à la poésie américaine. Suivront des ensembles sur les troubadours, les baroques...

## INQUIÉTUDES

Dans les années 80, la crise de la pensée théorique et, bientôt, du modèle marxiste, amène un certain désenchantement : *« Après des années d'essor, la réflexion a du mal à se poursuivre, à prolonger ses résultats (...). Nous sommes loin du climat de travail et des réussites des années 60 »*, écrit Deluy ; Mitsou Ronat renchérit : *« L'avenir paraît extrêmement sombre. »* Mais le travail continue sur le front de là poésie française : des numéros avec, en fronton, des poètes comme Anne-Marie Albiach, Claude Royet-Journoud, Jean Tortel ou encore Pierre Reverdy, témoignent d'une attention critique qui ne se relâche pas. La poésie étrangère n'est pas oubliée : Pessoa, Hopkins, Seifert, Pound... Les grandes enquêtes lancées par *Action poétique* à la fin de cette décennies et au début des années 90 sur la situation de la poésie sont le signe d'une interrogation et d'une inquiétude sur le devenir d'un genre littéraire jugé menacé. En 1993, la question posée par Henri Deluy – *« La forme-poésie va-t-elle, peut-elle, doit-elle disparaître ? »* – soulève une vague d'agressivité chez les poètes sollicités ; Martine Broda juge la question *« imbécile, journalistique et arrogante »* ; Yves di Manno, lui, plaide pour une poésie qui serait *« critique active du réel »* hors de laquelle il est *« vain d'avancer l'ombre émerveillée d'un vers »*.

Ces interrogations, et d'autres – sur le lyrisme notamment, pomme de discorde toujours pressée – continuent d'animer les pages et les rubriques de la revue. On aurait tort de les juger vaines. Mais c'est à chaque fois aux œuvres vives qu'elles renvoient. De celles-ci, la partie anthologique du travail de Pascal Boulanger témoigne avec diversité et richesse.

**P. K.**

(1) *Une « Action poétique », de 1950 à aujourd'hui* (Flammarion, 610 p., 195 F).

(2) Plusieurs volumes aux éditions Fourbis. Henri Deluy a aussi publié récemment un recueil de poèmes, *Da capo* (Flammarion, 252 p., 120 F).

★ **Signalons que les animateurs d'*Action poétique* participeront à une rencontre, mercredi 17 juin à 19 h 30, au Centre Pompidou (Tipi-Piazza), dans le cadre des « Revues parlées ».**

**Enfin, le Marché de la poésie – 16e du nom –, qui réunira cette année quatre cent cinquante éditeurs, se tiendra du 18 au 21 juin sur la place Saint-Sulpice, à Paris.**

## L'EDITION FRANÇAISE

● **Goncourt, liste d'été.** Les jurés de l'académie Goncourt ont rendu publique une liste d'été de 15 titres en vue de leur prix qui sera attribué le 9 novembre : *L'Empreinte de l'ange*, de Nancy Huston (Actes Sud), *Le Sieur Dieu*, de Franz Olivier Giesbert (Grasset), *Paramour*, d'Henri Gougaud (Seuil), *Rendez-vous au Colorado*, de Philippe Labro (Gallimard), *Confidence pour confidence*, de Paule Constant (Gallimard), *Le Monde après la pluie*, d'Yves Berger (Grasset), *Si diable veut*, de Mohammed Dib (Albin Michel), *Long séjour*, de Jean-Noël Pancrazi (Gallimard), *Le Baraquement américain*, d'Alain Genestar (Grasset), *Une petite femme*, de Jean-Marc Roberts (Grasset), *Le Cahier indien*, de Marie-Pierre de Cossé Brissac (Fallois), *Le Roman de Rossel*, de Christian Liger (Laffont), *Pérou*, de Michel Braudeau (Gallimard), *Notre Dame sous la terre*, d'Arnaud Delalande (Grasset), *Un été mémorable*, de Jean Pérol (Gallimard). La prochaine sélection aura lieu le 8 septembre.

● **Plan social chez Universalis.** *Un projet de licenciement collectif* et une restructuration sont mis en œuvre chez Encyclopaedia Universalis, la *fameuse encyclopédie* distribuée par Encyclopaedia Britannica. Selon un représentant-vendeur, le projet serait de dissoudre le réseau de vente en France pour se consacrer, comme c'est le cas aux Etats-Unis, à la publicité par mailing. Il s'agirait également d'abandonner l'édition en papier dont les ventes ont chuté pour ce recentrer sur la version en CD ROM, celle-ci en nette progression.

● **Nouvelle revue.** Créée par Erik Porge, *Essaim* est une nouvelle revue semestrielle d'inspiration lacanienne. Le titre a valeur de principe : *la dispersion serait pour une* communauté en crise la meilleure manière de retrouver une unité doctrinale et un lien social sans pour autant céder aux séductions d'un discours univoque. Pour cette première livraison, plusieurs auteurs dont les positions sont divergentes s'interrogent sur l'avenir possible de l'enseignement de Lacan au sein d'un mouvement psychanalytique désormais divisé en multiples courants et confronté à des querelles internes (150 F, diffusion Erès).

● **Edition à Marseille.** Dans le prolongement d'un ensemble de *manifestations* organisées à Marseille par l'atelier Vis-à-vis paraît, édité par le même atelier, un ouvrage intitulé *21 éditeurs, à Marseille*. A partir d'une analyse de la situation de « la petite édition » est présenté, à travers les projets éditoriaux de 21 éditeurs locaux, un état des lieux sur l'édition locale d'art et de recherche.

● **Prix littéraires.** Le prix Baudelaire de traduction de la Société des gens de lettres a couronné Géraldine Koff d'Amico pour sa traduction de *Des bleus à l'amour* de Hanif Kureishi (éd. Christian Bourgois) ; le prix Guillaume Apollinaire a été attribué à Anise Koltz pour son recueil de poèmes *Le Mur du son* (éd. Phi, Luxembourg).

## Rectificatifs

● Dans « Le Monde des livres » du 5 juin, la légende de l'illustration de « une » évoquait à tort le détail d'une mosaïque alors qu'il s'agissait de celui d'une fresque. Une inversion malencontreuse entre deux auteurs, dans le même numéro, a conduit à présenter la romancière bangladaise Taslima Nasreen comme un écrivain pakistanais. Dans l'article consacré au *Cabinet des merveilles de Monsieur Wilson* de Lawrence Weschler, toujours dans le supplément du 5 juin, c'est *« le projet littéraire* (et non militaire) *qui présid[ait] à la curieuse entreprise »*. Enfin, dans « Le Monde des livres » du 22 mai, nous avons omis de signaler que l'anthologie de Patrick Reumaux de poèmes de Dickinson était bilingue.



# Le « frisson sacré » des Philippins

Derrière leur sourire rayonnant, leur gentillesse et cette ironie sur soi qui est souvent un voile de pudeur jeté sur la misère, les Philippins semblent un peuple heureux *« mais leur peau brune cache une chair lacérée et un cœur qui saigne »*, écrit Francisco Sionil José dans *Viajero, le chant de l'errant* (Critérion, 432 p., 139 F). Ce roman de l'auteur philippin contemporain le plus traduit à l'étranger est révélateur de la blessure à l'âme que porte en lui tout Philippin. Elle sourd d'une histoire tourmentée qui forme la toile de fond *de ce roman d'autant plus évocateur que sa publica*tion en France coïncide avec un anniversaire : il y a un siècle, le 12 juin 1898, les Philippins furent le premier peuple d'Asie du Sud-Est à proclamer son indépendance, mettant fin à quatre siècles de colonisation espagnole. Une indépendance éphémère et aussitôt accaparée par les Etats-Unis, ce qui suscita une longue et tragique résistance.

Colonisés, trahis par les Japonais en lesquels certains indépendantistes avaient cru discerner des alliés, puis occupés par eux, ruinés par Marcos, déçus après les espoirs que suscitèrent sa chute et l'arrivée au pouvoir de Cory Aquino, éparpillés aux quatre coins du globe pour gagner leur vie comme immigrés et parfois injustement épinglés par la presse étrangère, les Philippins restent habités par ce *« frisson sacré »* qui animait José Rizal (1861-1896). C'est à cet écrivain et héros de la lutte pour l'indépendance, fusillé par les Espagnols et qui inspirait le respect à Jean Jaurès, que Sionil José dédie son livre. *« Il paraît impossible*, écrivait celui-ci, *que le peuple qui a suscité de tels dévouements ne soit pas enfin libre. »* Il devra attendre 1946 pour l'être. *« La mémoire protège un peuple »*, écrit Sionil José. À travers l'itinéraire du *Viajero*, où se mêlent la quête de ses racines par Salvador de la Reza – dont les parents disparurent pendant l'occupation japonaise – et l'évocation d'illustres figures (José Rizal, Marcelo H. del Pilar, son contemporain et théoricien du mouvement réformiste, Ninoy Aquino, assassiné par Marcos en 1993) ou d'hommes obscurs dont le destin fut lié à de grands épisodes de la saga nationale depuis l'époque préhispanique, des fragments de cette mémoire collective s'emboîtent les *uns dans les autres pour recomposer l'histoire d'une* terre qui s'est nourrie *« des corps des milliers et des milliers d'hommes morts pour des causes perdues »*, écrit Sionil José.

A travers son héros et la voix de personnages sortis de l'histoire, l'auteur brosse le portrait d'un peuple qu'il qualifie d'*« héroïque »*. Il montre aussi combien le nationalisme philippin s'est nourri d'aspirations à la justice sociale. Comme d'autres, assurément, mais ici le mouvement révolutionnaire s'est conjugué au cours de la période coloniale (et dans une certaine mesure par la suite) à une obscure aspiration rédemptrice, au désir de retour à la justice d'un Age d'Or qui sourd d'une tradition populaire marquée par l'influence chrétienne et, en particulier, la Passion du Christ. Une caractéristique mise en lumière par l'historien philippin Reynaldo Ileto *(Payson and Revolution, Popular Movements in the Philippines, 1840-1910)*. Ces voix venues d'en bas, celles des humbles et humiliés, ne sont pas les moins émouvantes de cette plongée dans la mémoire d'un peuple.

**Philippe Pons**

## A L'ETRANGER

# Révisionnisme à l'italienne

Pour le révisionnisme historique, le moment serait-il donc venu de s'attaquer à la guerre d'Espagne en réhabilitant le général Franco et sa dictature au nom de l'anticommunisme ? La question se pose en Italie, où depuis quelques semaines, une polémique fait rage dans les milieux des historiens et dans les médias. A l'origine des débats, la préface de Sergio Romano – *ancien ambassadeur et historien* – *à un petit livre de mémoires*, *Due Fronti*, consacré à la guerre d'Espagne par Edgardo Sogno, qui, à l'époque, a participé au corps d'expédition envoyé par Mussolini en aide aux armées du *Caudillo*. Romano approuve le choix de Sogno contre les républicains considérés comme de simples émissaires de Moscou et il salue la victoire du *« clairvoyant »* généralissime qui évita à l'Espagne de devenir *« la première démocratie populaire d'Europe »*. Contre cette déconcertante relecture de la guerre civile espagnole, plusieurs voix se sont élevées, comme celles d'Antonio Tabucchi et de Paul Preston. Dans un long article paru dans *La Repubblica*, l'historien britannique, l'un des meilleurs spécialistes de la guerre civile et de ses suites, souligne que l'admiration de Romano pour Franco n'est en fait que *« l'admiration de ce fascisme international qui a vaincu la République espagnole »*, car *« exalter la victoire de Franco revient à exalter la victoire de Mussolini ou d'Hitler »*. Dans la péninsule – où toute discussion concernant le passé et *spécialement l'anti*fascisme, se prête immédiatement à une utilisation politique –, ce révisionnisme à l'italienne n'a pas fini de faire des *vagues et d'alimenter les querelles.*

**Fabio Gambaro**

● **ALLEMAGNE : dispute à Weimar**
*Une des plus grandes collections* consacrées à Goethe – et qui comporte en particulier les 143 volumes de ses œuvres complètes – conservée dans une bibliothèque du XIXe siècle *dans la ville de Weimar*, où est né, a vécu et est enterré le plus célèbre auteur allemand, fait l'objet d'un litige qui pourrait bien se terminer devant les tribunaux entre la jeune héritière du grand-duché de Saxe-Weimar et d'Eisenach, la princesse Léonie, âgée de douze ans, et la fondation qui en a aujourd'hui la charge et qui a succédé en 1991 à l'Institut de recherches nationales de l'ex RDA, les Archives Goethe et Schiller. Des lois prise en 1994 autorisent la restitution aux membres de l'ancienne noblesse allemande des biens qui leur avaient été retirés sous le régime communiste.

● **ESPAGNE : le prix de la Reina-Sofia à José Angel Valente**
Le septième prix de poésie latino-américaine Reina-Sofia décerné par le Patrimoine national espagnol et l'université de Salamanque a été attribué au poète gallicien José Angel Valente (dont *Trois leçons de ténèbres*, *Mandorle* et *L'Eclat* viennent d'être publiés dans la collection de poche, « Poésie/Gallimard »).

## AGENDA

● **DU 12 AU 14 JUIN. SALON. A Montmorillon**, 5e salon du livre (place du Maréchal-Leclerc, 86500 Montmorillon, rens. : 05-49-91-78-09).

● **DU 12 AU 14 JUIN. ART. En Normandie**, l'association Ouverture France-Autriche organise trois journées de rencontres littéraires, plastiques et musicales sur le thème « Que faisons-nous de l'art ? » (le Moulin d'Andé, 27430 Andé, entrée libre, rens. : 02-32-59-70-00).

● **DU 12 AU 14 JUIN. POLAR. A Paris**, le quatrième festival du roman policier et du roman noir se tiendra à la Bastille (bd Richard-Lenoir, 75011 Paris, rens. : 01-42-72-61-76).

● **DU 12 AU 15 JUIN. REVUES. A Caen et Paris**, l'association Ent'revues organise la 12e rencontre européenne des revues européennes (du 12 au 14 juin, Centre culturel de rencontre IMEC/Abbaye d'Ardenne, Caen, le 15 juin, Centre George-Pompidou, Paris).

● **LE 13 JUIN. POÉSIE. A Paris**, l'association « les Messagères du poème » organise le troisième récital de poésie féminine internationale de langue française (à 19 heures, centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix 75004 Paris, rens. : 01-42-58-12-05).

● **LE 13 JUIN. FLAUBERT. A Rouen**, Les Amis de Flaubert et de Maupassant organisent une Journée Flaubert, à l'occasion de la parution dans la Pléiade du 4e volume de la correspondance de Flaubert (de 9 heures à 18 heures, hôtel des Sociétés savantes, 190, rue Beauvoisine, 76000 Rouen).

● **LE 13 JUIN. INA. A Paris**, les 5e rencontres INA-Sorbonne auront pour thème « L'image qui réfléchit » (à partir de 9 heures, amphithéâtre Liard de la Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne 75005 Paris).

● **LE 14 JUIN. MORALE. A Paris**, l'Alliance israélite universelle organise un colloque sur le thème « Y a-t-il une morale judéo-chrétienne ? » (4, rue La Bruyère 75009 Paris, tél. : 01-53-32-88-55).

● **LE 15 JUIN. CONFÉRENCE. A Paris**, conférence sur le thème « Les littératures à contraintes, hier et aujourd'hui : autour de la revue Formules » (Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix 75004 Paris, 18 h 30, rens. : 01-44-78-45-32).

● **LE 16 JUIN. PHILOSOPHIE. A Paris**, les éditions du Seuil organisent une table ronde autour de François Jullien, à propos de son dernier livre, *Un sage est sans idée, ou l'autre de la philosophie* (à 20 h 30, Studio-Théâtre, Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli, 75001 Paris, rens. : 01-40-46-50-91).

● **LE 18 JUIN. BONNEFOY. A Paris**, Le Mercure de France et la Librairie Tschann invitent Yves Bonnefoy à une lecture publique de poèmes de Shakespeare et de Yeats (à 19 heures, Librairie Tschann, 125, bd du Montparnasse 75006 Paris, tél. : 01-43-35-42-05).

● **LES 18 ET 19 JUIN. LA VILLE. A Paris**, la direction de l'Architecture et du patrimoine et la direction des Archives de France organisent une table ronde sur le thème « Des archives de l'architecture aux archives de la ville » (Centre historique des Archives nationales, Hôtel de Rohan, 56, rue des Francs-Bourgeois 75004 Paris, tél. : 01-40-27-62-66).

● **LE 19 JUIN. EGYPTE. A Paris**, le photographe Carlos Freire et Robert Solé présenteront leur ouvrage *Alexandrie l'égyptienne* (Musée du Petit-Palais, librairie, à partir de 14 h 30, 1, av. Dutuit, 75008 Paris, tél. : 01-42-65-12-73).